

Jeep[®]

2013 Grand Cherokee

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustre et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de Chrysler Group LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de Chrysler Group LLC

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

Chrysler Group LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

L'alcool au volant peut causer un accident. Vos sens sont affaiblis, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est amoindri par l'alcool. Il ne faut jamais conduire après avoir bu.



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	11
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	99
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	249
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	369
6	EN CAS D'URGENCE	501
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	521
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	577
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	587
10	INDEX	595

SECTION

1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE 5
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 6
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 8
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE 8
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 9

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut accéder à des endroits et exécuter des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme conventionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur la route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

La version à deux roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à

la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices.

Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez.

Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez les paragraphes « Conseils de conduite sur route » et « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y

trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine MOPAR^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui

pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bf0f0

Étiquette de mise en garde de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement

américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.






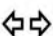
















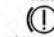






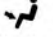



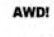

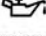









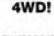

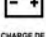










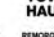
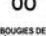






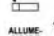







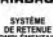






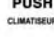

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

 EAU DANS LE CARBURANT	 ESSUIE-GLACE DE LUNETTE	 ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS	 DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTÉRIEURE	 PHARES DE ROUTE	 CLIGNOTANTS	 BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE	 SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)	 SERRURE DE PORTE	 PÉDALES RÉGLABLES	 RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE	 ESP BAS SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE) ASSISTANCE AU FREINAGE
 CARBURANT	 ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE	 LAVE-GLACE DE PARE-BRISÉ	 COMMUTEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE	 PHARES DE CROISEMENT	 MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)	 BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE	 SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)	 LÈVE-GLACE	 SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	 CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE	 BRAKE TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
 CÔTÉ DE LA TRAPPE À CARBURANT	 LAVE-GLACE DE LUNETTE	 NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE	 PLAFONNIER	 PHARE ANTIBROUILLARD AVANT	 OUVERTURE DU CAPOT	 BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	 RECIRCULATION	 OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET	 SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE	 AWD! TRANSMISSION INTÉGRALE	 DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOQUE
 HUILE MOTEUR	 DÉGIVREUR DE LUNETTE	 CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISÉ	 FEUX DE STATIONNEMENT	 PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE	 DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON	 DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	 VENTILATEUR DE L'HABITACLE	 VERROUILLAGE DES GLACES	 COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON	 4WD! QUATRE ROUES MOTRICES	 BRAKE TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
 CHARGE DE LA BATTERIE	 RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT	 DÉGIVRAGE DE PARE-BRISÉ	 ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD	 CEINTURE DE SÉCURITÉ	 PORTE LATÉRALE COULISSANTE	 OUVERTURE DU COFFRE	 CLIMATISATION	 ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT	 BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE	 MISE EN GARDE	 TOW/HAUL REMORQUAGE ET TRANSPORT
 BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE	 LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE	 ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISÉ	 SAC GONFLABLE LATÉRAL	 SAC GONFLABLE	 PORTE LATÉRALE COULISSANTE	 DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE	 ALLUME-CIGARE	 ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)	 BOUTON UCONNECT™	 FEUX DE DÉTRESSE	 4 LOW QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
 TÉMOIN D'ANOMALIE	 TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION	 TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFOUILLÈMENT DU MOTEUR	 SRS AIRBAG SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE	 DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	 PORTE OUVERTE	 CAPOTE ABAISSÉE	 CAPOTE FERMÉE	 AVERTISSEUR SONORE	 VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO	 A/C PUSH CLIMATISEUR	 OFF SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION

01053317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent provoquer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Veuillez lire ce manuel dans son intégralité, il contient des informations importantes dont vous devez avoir connaissance. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une plaque située sur le coin avant gauche du tableau de bord. Ce numéro est également estampé dans la carrosserie avant droite, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant pour voir plus facilement le NIV estampé. Ce numéro apparaît aussi sur l'étiquette de renseignements fixée à l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification et de l'équipement optionnel de votre véhicule.



Emplacement du numéro d'identification du véhicule (NIV)



Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

NOTA : *Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque de numéro d'identification d'un véhicule.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement nuire à sa manœuvrabilité et à sa sécurité, et peuvent causer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS 13
 - Module d'allumage sans fil 13
 - Télécommande 14
 - Pour retirer la télécommande du commutateur d'allumage 14
 - Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage 16
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD} 17
 - Clés de rechange 18
 - Programmation des clés par le propriétaire 18
 - Généralités 19
- SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT 19
 - Réamorçage du système. 19
 - Amorçage du système 19
 - Désamorçage du système 20
 - Alerte de tentative d'effraction 21
- ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL 21
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE 22
 - Déverrouillage des portes 22
 - Verrouillage des portes. 23
 - Utilisation de l'alarme d'urgence 24
 - Programmation de télécommandes additionnelles . . 24
 - Remplacement des piles de la télécommande 24
 - Généralités 26
- SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 26
 - Utilisation du système de démarrage à distance . . 27
- SERRURES DE PORTE 30
 - Commande électrique Verrouillage des portes . . . 31
 - Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière 32
- SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ ENTER-N-GO^{MC} 33

• GLACES	37	• Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert ^{MD})	57
• Commande électrique Glaces	37	• Verrouillage de la ceinture de sécurité.	58
• Tremblement dû au vent	39	• Ceintures de sécurité Femmes enceintes	58
• HAYON	40	• Rallonge de ceinture de sécurité	58
• Lunette articulée du hayon	40	• Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables	59
• Hayon à commande électrique – selon l'équipement	41	• Fonctions des sacs gonflables avant évolués.	60
• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	43	• Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables	64
• Ceintures à trois points d'ancrage	47	• Enregistreur de données d'événement	71
• Directives d'utilisation de la ceinture à trois points d'ancrage.	48	• Ensembles de retenue d'enfant	72
• Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage	51	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	93
• Ancrage supérieur de baudrier réglable	51	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	94
• Ceintures de sécurité des sièges de passager	52	• Transport de passagers	94
• Mode d'enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement.	53	• Gaz d'échappement	94
• Ceinture de sécurité à absorption d'énergie.	54	• Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	95
• Prétendeurs de ceinture de sécurité	54	• Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	97
• Appuie-têtes actifs supplémentaires	54		

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande de télédéverrouillage et un module d'allumage sans fil avec commutateur d'allumage intégré. Vous pouvez insérer la télécommande dans le commutateur d'allumage dans un sens ou dans l'autre.

Fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

Ce véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}; pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

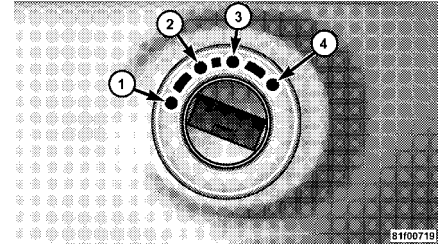
Module d'allumage sans fil

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Il comporte quatre positions de fonctionnement : trois à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont STOP (arrêt), ACC (accessoires) et ON/RUN (marche). La position START (démarrage) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position START (démarrage), le commutateur retourne automatiquement à la position à cran d'arrêt ON/RUN (marche).

NOTA : Si le véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le centre d'information électronique affiche la position du commutateur d'allumage, soit OFF/ACC/RUN (arrêt-accessoires-marche). Pour obtenir

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».



Module d'allumage sans fil

- 1 – STOP (arrêt)
- 2 – ACC (accessoires)
- 3 – ON/RUN (marche)
- 4 – START (démarrage)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Télécommande

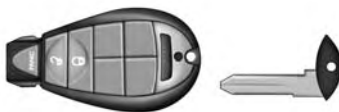
La télécommande actionne le commutateur d'allumage. Insérez l'extrémité carrée de la télécommande dans le commutateur d'allumage situé sur le tableau de bord et tournez-la à la position désirée. Elle comprend également la télécommande de télédéverrouillage et une clé d'urgence qui se range dans un compartiment à l'arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule du côté conducteur si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande de télédéverrouillage est déchargée. La clé de service sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

NOTA : Si vous tentez d'entrer dans le véhicule en utilisant la clé d'urgence et

que le système antivol est amorcé, l'alarme retentira. Insérez la télécommande (même si la pile est déchargée) dans le commutateur d'allumage pour désamorcer l'alarme antivol.

Pour retirer la clé d'urgence de la télécommande, faites glisser latéralement le loquet mécanique situé sur le dessus de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé avec l'autre main.



020207436

Retrait de la clé d'urgence

NOTA : Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.

Pour retirer la télécommande du commutateur d'allumage

Mettez le levier de vitesses à la position P (stationnement). Tournez la télécommande à la position OFF (arrêt), puis retirez-la du commutateur d'allumage.

Si le véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-Go^{MC}, le centre d'information électronique affiche la position du commutateur d'allumage, soit OFF/ACC/RUN (arrêt-accessoires-marche). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le

paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA :

- Si vous essayez de retirer la télécommande avant d'avoir mis le levier de vitesses à la position P, elle peut se coincer temporairement dans le commutateur d'allumage. Si cela se produit, tournez la télécommande légèrement vers la droite, puis retirez-la tel que décrit précédemment. En cas d'anomalie, le système verrouillera la clé dans le commutateur d'allumage pour vous avertir que cette fonction de sécurité est inopérante. Le moteur peut être démarré et éteint, mais la télécommande ne peut être retirée sans faire appel à un technicien.

- Les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

AVERTISSEMENT!

- **Si la batterie de votre véhicule est faible ou déchargée, la télécommande se verrouille dans le commutateur d'allumage.**
- **Ne tentez pas de retirer la télécommande lorsqu'elle se trouve dans cet état, car vous risquez d'endommager la télécommande ou le module d'allumage. Ne retirez la clé d'urgence que pour verrouiller et déverrouiller les portes.**
- **Laissez la télécommande dans le commutateur d'allumage et effectuez l'une des étapes suivantes : Effectuez un démarrage d'appoint. Chargez la batterie.**

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé à télécommande du véhicule et verrouillez les portes.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la télécommande

du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule et qu'il n'y a personne à bord.

Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Si vous ouvrez la porte du conducteur alors que la télécommande se trouve dans le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), un carillon retentit pour vous rappeler de la retirer du contact.

NOTA : *Le rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage ne retentit que lorsque la télécommande se trouve à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires).*

Si le véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, l'ouverture de la porte du conducteur lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) (moteur arrêté) fait retentir le carillon de rappel. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD}

Le système d'antidémarrage Sentry Key^{MD} neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise la télécommande de télédéverrouillage réglée à l'usine et le module d'allumage sans fil pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Après l'établissement du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification, cela signifie qu'une télécommande non valide a été

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le système d'antidémarrage Sentry Key^{MD} n'est pas compatible avec certains dispositifs de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portes lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**

- **Si votre véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).**

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes. La programmation de télécommandes supplémentaires peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Cette procédure consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction du circuit électronique du véhi-

culé. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key^{MD}.*

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Généralités

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système d'alarme antivol de véhicule commande les portes du véhicule, le hayon, la lunette articulée, et l'allumage pour le fonctionnement non autorisé. Lorsque l'alarme est activée, les commu-

teurs intérieurs des serrures de porte, le hayon à commande électrique et la lunette articulée sont désactivés. Le système d'alarme antivol émet des signaux sonores et visuels, l'avertisseur sonore retentit, les phares s'allument, les clignotants et les feux de position clignotent sans arrêt pendant trois minutes. Si le problème à la source du déclenchement de l'alarme persiste après trois minutes (porte du conducteur, porte du passager avant, autres portes, commutateur d'allumage), les phares, les feux de position ou les clignotants clignotent pendant 15 minutes supplémentaires.

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec*

les différences d'avertissements sonores. Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et que rien n'est fait pour la désamorcer, le système d'alarme antivol s'arrête au bout de trois minutes, les feux qui clignotent au bout de 15 minutes, puis le système se réamorçe.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour amorcer le système d'alarme antivol :

1. Retirez la clé du système d'allumage (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite »).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé.

- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

2. Utilisez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur la partie VERROUILLAGE du commutateur intérieur de verrouillage électrique de porte lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte.

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de porte à déverrouillage passif extérieure en vous

assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure. (Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».)

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

3. Si une porte est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

- Saisissez la poignée de porte à déverrouillage passif (selon l'équipement, pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans le chapitre « Avant de démarrer votre véhicule »).

- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (arrêt).

- Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (au moins une télécommande valide doit se trouver dans le véhicule).

- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (marche).

NOTA :

- *Le barillet de la serrure de la porte du conducteur et le bouton du hayon sur la télécommande de télédéverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système antivol.*
- *Le système d'alarme antivol demeure en fonction pendant l'ouverture du hayon électrique. Si vous appuyez sur le bouton du hayon, le système antivol demeure en fonction. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portes.*

- *Lorsque le système d'alarme antivol est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de porte ne permettent pas de déverrouiller les portes.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système s'amorce que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une porte, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système d'alarme antivol.

Si le système d'alarme antivol est activé et que la batterie est débranchée, le système demeure activé lorsque la batterie est rebranchée; les feux extérieurs cligno-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

teront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système d'alarme antivol.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous déverrouillez les portes. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes ou pour ouvrir une des portes.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Pour obtenir

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que vous faites passer la clé de contact de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche).

NOTA :

- L'éclairage d'accueil de la console au pavillon avant et des portes ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné à fond vers le haut sur « Dome ON » (plafonnier allumé).
- L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier en position hors fonction).

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Ce système permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes et le hayon ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) au moyen d'une télécommande de télédéverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de télédéverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : L'insertion de la télécommande de télédéverrouillage dans le commutateur d'allumage désactive le système et l'empêche de réagir à l'activation des boutons de la télécommande de télédéverrouillage. Tous les boutons de toutes les télécommandes de télédéverrouillage se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).



021440013

Télécommande de télédéverrouillage à cinq boutons

Déverrouillage des portes

Appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande pour déverrouiller la porte du conducteur, ou deux fois pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Remote Unlock Sequence (séquence de déverrouillage à distance)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Flash Lamps With Lock (clignotement des feux au verrouillage)

Cette fonction active les clignotants lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Illuminated Approach (éclairage d'accueil)

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. La durée de cette fonction est programmable sur les véhicu-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

les équipés du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Verrouillage des portes

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portes sont verrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, maintenez le bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande de télédéverrouillage enfoncé

pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est en fonction, les phares s'allument, les feux de position clignotent, l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) ou que le véhicule n'atteigne 24 km/h (15 mi/h) ou plus.

NOTA : *L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore continuent de fonctionner.*

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

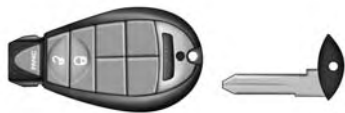
Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

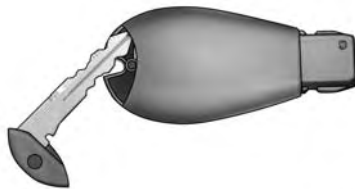
1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique, situé sur la partie supérieure de la télécommande de télédéverrouillage, avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.



020207436

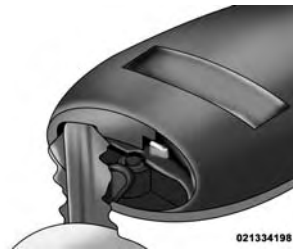
Retrait de la clé d'urgence

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate n° 2 dans la fente, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande de télédéverrouillage. Veillez à ne pas endommager le joint lorsque vous retirez les piles.



021334199

Insertion de la clé d'urgence dans la fente



021334198

Séparation des deux moitiés de la télécommande de télédéverrouillage

3. Remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts, car l'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande de télédéverrouillage, pressez les deux parties l'une contre l'autre.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

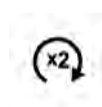
NOTA : *Toute modification non explicitement approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation*

donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Si la télécommande de télédéverrouillage ne fonctionne pas à une distance normale de votre véhicule, une des deux conditions suivantes peut en être la cause :

1. La pile de la télécommande de télédéverrouillage est faible. La durée de vie normale prévue d'une pile est d'au moins trois ans.
2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio, tel qu'une tour de station radiophonique, un émetteur d'aéroport, une radio mobile ou un poste BP.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Des obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies avant que le moteur puisse être démarré à distance :

- Levier de vitesses à la position P (stationnement)
- Portes fermées
- Capot fermé
- Hayon et lunette articulée fermés
- Interrupteur des feux de détresse hors fonction
- Interrupteur de frein inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée)
- Clé de contact retirée du commutateur d'allumage
- Niveau de charge de la batterie suffisant
- Bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande non enfoncé
- Système non désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent
- Système d'alarme antivol désactivé
- Commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}.
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales

MISE EN GARDE!

- **Ne pas démarrer ni faire tourner un moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de télédéverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, des glaces, des serrures de porte ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Message d'annulation du démarrage à distance au centre d'information électronique – Selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche au centre d'information électronique si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Ajar (cé-marrage à distance annulé – porte ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Ajar (dé-marrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (dé-marrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – Liftgate Ajar (démarrage à distance annulé – hayon ouvert)

- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché au centre d'information électronique jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis en position ON/RUN (marche).

Pour passer en mode de démarrage à distance



Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portes se verrouillent, les feux de position clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en

mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- *En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.*
- *Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.*
- *Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande de télédéverrouillage. Toutefois, il faut établir le contact en*

appuyant deux fois sur le bouton START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN (marche)) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après la réception d'une demande valide de démarrage à distance.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Alors, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez sur le bouton START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) puis relâchez-le. Si le bouton START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est retiré, insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage, puis tournez-le à la position ON/RUN (marche).

NOTA :

- *Pour les véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le*

commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour la conduite du véhicule.

- *Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Remote Start Active – Insert Key and Turn to Run (démarrage à distance activé – insérer la clé et tourner à la position RUN (marche)) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous insériez la clé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique ».*
- *Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Remote*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Start Active - Push Start Button » (démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (démarrage).

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Quand le démarrage à distance est activé, les fonctions du chauffage du volant et des sièges s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur s'activera automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront actives pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (marche).

Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

SERRURES DE PORTE

Les portes à verrouillage électrique peuvent être verrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule au moyen du bouton de verrouillage de porte. Pour verrouiller chaque porte, pressez vers le bas le bouton de verrouillage de porte situé sur le panneau de garnissage de chaque porte. Pour déverrouiller les portes avant, tirez sur la poignée de porte

intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portes arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage de porte situé sur le panneau de garnissage de porte. Si le bouton de verrouillage est enfoncé lorsque vous fermez la porte, la porte se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.



Bouton de verrouillage manuel de porte

MISE EN GARDE!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portes lorsque vous conduisez et lorsque vous stationnez et quittez le véhicule.
- Retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Commande électrique Verrouillage des portes

Chaque panneau de porte avant est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique. Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les portes.



Commutateur de verrouillage électrique des portes

Si le bouton de verrouillage est enfoncé lorsque vous fermez la porte, la porte se

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage de porte lorsque la télécommande se trouve dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte, les portes ne se verrouillent pas.

Si une porte arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La porte peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Verrouillage automatique des portes – Selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les serrures se verrouillent automatiquement

lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portes peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement

Lorsque la fonction de déverrouillage automatique est activée, il est possible de déverrouiller toutes les portes lorsque la porte du conducteur est déverrouillée si le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses est à la position P ou N. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration

du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portes arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage sécurité-enfants

1. Ouvrez la porte arrière.
2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure, puis tournez-la à la position de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE.
3. Répétez les étapes 1 et 2 sur la porte arrière opposée.

MISE EN GARDE!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

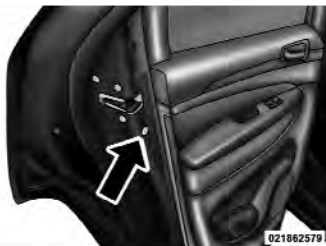
NOTA : Pour sortir d'urgence du véhicule à partir des sièges arrière lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, relevez manuellement le bouton de verrouillage de porte en position de déverrouillage, abaissez la glace, puis ouvrez la porte à l'aide de la poignée extérieure.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ ENTER-N-GO^{MC}

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télé-déverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télé-déverrouillage.

NOTA :

- La fonction de déverrouillage passif peut être activée ou désactivée par programmation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du



Emplacement de la commande de verrouillage sécurité-enfants



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

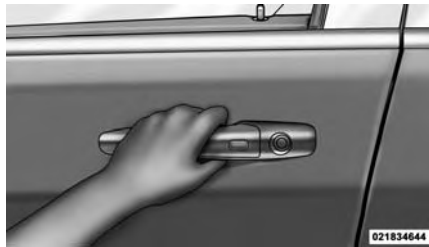
système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Si une poignée de porte à déverrouillage passif n'a pas été utilisée depuis 72 heures, la fonction de déverrouillage passif pour cette poignée peut se désactiver. Si vous tirez sur la poignée de porte avant désactivée, la fonction de déverrouillage passif pour cette poignée sera réactivée.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de porte à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.

Déverrouillage de porte à partir de la porte du conducteur

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide située à moins de

1,5 m (5 pi) de la poignée de porte du conducteur, saisissez la poignée de porte avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la porte du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de porte s'élève lorsque la porte est déverrouillée.



Saisie de la poignée de porte du conducteur

NOTA : Si la fonction « All Doors 1st Press » (toutes les portes en premier) est programmée, toutes les portes se déver-

rouillent lorsque vous saisissez la poignée de porte avant du conducteur. Pour sélectionner entre les options « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) et « All Doors 1st Press » (toutes les portes en premier), consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de porte à partir de la porte du passager

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de porte du passager, saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portes. Le bouton de

verrouillage du panneau intérieur de porte s'élève lorsque la porte est déverrouillée.

NOTA : *Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la porte du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de porte (« Unlock Driver Door 1st Press » (déverrouiller la porte du conducteur à la première pression du bouton) ou « Unlock All Doors 1st Press » (déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton)).*

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

Afin de réduire au minimum la possibilité de verrouiller par inadvertance une télécommande de déverrouillage passif à l'intérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de

déverrouillage de porte automatique qui s'active si aucune télécommande ne se trouve dans le commutateur d'allumage.

Si l'une des portes du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de porte, une fois que toutes les portes sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portes se verrouillent et la télécom-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

mande de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Pour ouvrir le hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide située à moins de 1 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton du côté droit de la barre décorative en chrome située sur le hayon sous la lunette articulée pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule.



021833019

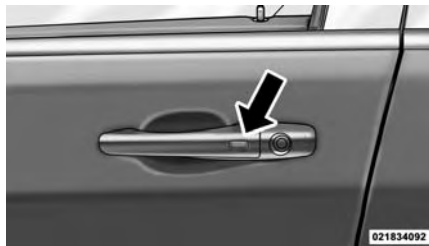
Bouton de déverrouillage passif du hayon

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton) est programmée dans le centre d'information électronique, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (déverrouiller la porte du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le centre d'information électronique, le hayon et la glace articulée se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Verrouillage des portes du véhicule

Les poignées des portes avant sont munies d'un bouton de VERROUILLAGE situé sur le côté extérieur de la poignée.



Bouton de verrouillage de la poignée de porte extérieure

Pour verrouiller toutes les portes et le hayon, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de porte, en vous assurant qu'une des télécomman-

des de télédéverrouillage passif se trouve dans un périmètre de 1,5 m (5 pi) de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de porte, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portes au moyen d'une des deux poignées de porte à déverrouillage passif. Ceci vous permet de vérifier si les portes sont verrouillées en tirant sur la poignée de porte, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de télédéverrouillage est déchargée.

Vous pouvez aussi verrouiller les portes à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de porte.

GLACES

Commande électrique Glaces

Les commutateurs des glaces à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur. La porte du passager avant et les portes arrière sont munies d'un seul commutateur qui permet d'actionner les glaces du passager avant et celles des passagers arrière. Les commutateurs de glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires).



Commutateurs de glaces à commande électrique

Les commutateurs des glaces à commande électrique demeurent actifs pendant au plus 10 minutes après le réglage du commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt). L'ouverture d'une des deux portes avant annule cette fonction.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, ni ne quittez le véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

Fonction d'abaissement à impulsion automatique

Le commutateur de la glace avant gauche et de la glace avant droite ont une fonction

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace outre le premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement. Pour annuler l'ouverture automatique, enfoncez ou relevez le commutateur et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez jusqu'au premier cran de la commande, puis relâchez celle-ci lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

Les commutateurs des glaces à commande électrique restent actifs durant les 10 minutes qui suivent la mise en position OFF (arrêt) du commutateur d'allumage. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement – Portes du conducteur et du passager avant seulement

Relevez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

NOTA : *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser*

de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Si cela se produit, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique ne fonctionne plus, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour la fermer complètement et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète.

Bouton de verrouillage des glaces

Le bouton de verrouillage des glaces sur la porte du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portes arrière. Pour désactiver les commandes des glaces des portes arrière, appuyez sur le bouton de verrouillage des glaces. Pour activer les commutateurs des glaces, appuyez de nouveau sur le bouton.

**Bouton de verrouillage des glaces****Tremblement dû au vent**

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez-en l'ouverture en vue d'atténuer le tremblement.

HAYON

Pour ouvrir le hayon, relevez la poignée et levez le hayon. Le déverrouillage manuel des portes au moyen du bouton de porte ou d'une clé dans la serrure ne déverrouille pas le hayon.



Ouverture du hayon

022290770

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

Lunette articulée du hayon

Lorsque le hayon est déverrouillé, le hayon l'est également. Pour ouvrir la lunette articulée du hayon, appuyez sur le bouton d'ouverture qui se trouve sur le hayon.

NOTA : La lunette articulée du hayon ne s'ouvrira pas si le hayon est ouvert.



022209771

Ouverture de la glace de hayon

Une fois que la glace est ouverte, le moteur de l'essuie-glace est déconnecté, empêchant le fonctionnement de ce dernier.

NOTA : En cas d'une anomalie du loquet de hayon, vous pouvez ouvrir le hayon en actionnant le dispositif de déverrouillage d'urgence. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec la lunette articulée du hayon ouverte. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Gardez toujours la lunette articulée du hayon fermée lorsque le véhicule roule.

Hayon à commande électrique – selon l'équipement

Le hayon à commande électrique peut être ouvert en tirant sur la poignée de hayon ou en appuyant sur le bouton de HAYON sur la télécommande de télédéverrouillage. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux

reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de HAYON de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque le hayon est complètement ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises dans un intervalle de cinq secondes une deuxième fois pour le refermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur la console au pavillon avant, ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Lorsque vous appuyez sur le bouton de HAYON situé sur le garnissage arrière gauche, le hayon se ferme uniquement; ce bouton ne peut être utilisé pour ouvrir le hayon.

Pour actionner manuellement le hayon à commande électrique en position d'ouver-

ture, tirez une fois sur la poignée de hayon pour activer le mode de fonctionnement électrique, puis tirez une deuxième fois sur la poignée pour passer en mode de fonctionnement manuel.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de HAYON sur la télécommande de télédéverrouillage, les clignotants clignotent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée au centre d'information électronique) et le carillon du hayon retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA :

- Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant longtemps, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

MISE EN GARDE!

Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture de tout

obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- Le hayon à commande électrique ne fonctionnera pas si la lunette articulée du hayon est ouverte.
- Les boutons du hayon électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon électrique ne fonctionne pas à une température inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer tout amas de neige ou de glace du hayon avant d'actionner une des commandes de hayon électrique.

- Si en se déplaçant le hayon électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale (ouverte ou fermée).
- Des capteurs de pression sont également disposés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon électrique doit être entièrement ouvert pour que fonctionne le bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de HAYON de la télécommande pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.

- Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant la séquence de fermeture à commande électrique, le fonctionnement du dispositif sera inversé et le hayon reviendra à la position d'ouverture complète.
- Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant la séquence d'ouverture à commande électrique, le moteur sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si le hayon électrique rencontre plusieurs obstacles au cours de son déplacement, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la séquence de fermeture du hayon électrique, la séquence se poursuivra jusqu'à la fermeture complète du

hayon. Le mouvement du véhicule peut toutefois causer une détection d'obstruction.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur de climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le hayon est maintenu en position ouverte par des vérins à gaz. Cependant, comme la pression du gaz diminue au froid, il peut s'avérer nécessaire de forcer légèrement l'ouverture du hayon par temps froid.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les caractéristiques de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

- Ceintures à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers
- Sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant
- Appuie-têtes actifs supplémentaires situés sur le dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Rideaux gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis près des glaces
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Protège-genoux pour les occupants des sièges avant
- Ceintures de sécurité avant comprenant des prétendeurs de ceinture de sécurité qui peuvent améliorer la protection des occupants en gérant l'énergie des occupants en cas de collision
- Toutes les ceintures de sécurité (sauf celle du conducteur) sont dotées d'enrouleurs autobloquants qui verrouillent la sangle lorsque vous la sortez complètement, puis l'ajustez à la longueur voulue pour fixer un siège d'enfant ou

un article volumineux dans un siège (selon l'équipement).

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, les ceintures de sécurité ou le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peuvent être utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système LATCH, consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.*

Voici quelques mesures simples à prendre pour réduire le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis à l'arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

Les bébés installés dans des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent jamais être

placés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable avant évolué de passager. Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures graves ou mortelles à des bébés se trouvant dans cette position.

Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant ») doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue d'enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue d'enfant ni un siège d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler correctement leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

Lorsqu'un enfant âgé de 1 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège du passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un siège d'enfant convenant à la taille de l'enfant. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant »)

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer de l'utiliser correctement.

2. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture de sécurité à trois points d'ancrage correctement.

3. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

4. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Si votre véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre vous et la porte en cas de déploiement.

5. Communiquez avec le service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone sont fournis dans le paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant évolués peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Les rideaux gonflables latéraux et les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges ont également besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.

- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Un accident peut être causé par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage. L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer seulement en cas d'arrêt soudain ou de collision. Dans des conditions normales, le rétracteur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision. Le port de la ceinture sur les parties inadéquates du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez les directives contenues dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité.**

- **Une même ceinture ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.**

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Directives d'utilisation de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la porte. Installez-vous et réglez le siège.

2. La languette de la ceinture de sécurité se trouve au-dessus et à l'arrière de votre siège. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.



Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.



Bouclage de la languette

MISE EN GARDE!

- Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.
- Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

- Il est dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.**

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie ventrale de la ceinture, tirez légèrement sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser sous celle-ci.

MISE EN GARDE!

- **Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision, car la pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture aussi bas que possible et la garder bien serrée.**
- **Une ceinture tordue peut ne pas vous protéger adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne pouvez redresser une ceinture emmêlée de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.**

5. Placez le baudrier sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par le rétracteur.



Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de

permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Les ensembles de ceinture de sécurité qui ont été endommagés lors d'une collision (rétracteur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la sangle de la ceinture et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges avant peuvent être réglés vers le haut et vers le bas, ce qui permet de les éloigner du cou. Appuyez sur le bouton situé sur le guide supérieur de la ceinture pour le déverrouiller de l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position qui vous satisfera le mieux.



Réglage de l'ancrage supérieur du baudrier

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

À titre de référence, si vous êtes plus petit que la moyenne, mettez l'ancrage plus bas et si vous êtes plus grand que la moyenne, mettez-le plus haut. Lorsque vous relâchez le bouton, vérifiez si l'ancrage de baudrier est enclenché en tirant vers le bas sur l'ancrage jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

NOTA : *L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette caractéristique permet de régler l'ancrage du baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage du baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.*

Ceintures de sécurité des sièges de passager

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies de rétracteurs autobloquants qui sont utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

	Conducteur	Centre	Passager
Première rangée	S.O.	S.O.	RAB
Deuxième rangée	RAB	RAB	RAB
Troisième rangée	S.O.	S.O.	S.O.

- S.O. – Sans objet
- RAB – Rétracteur autobloquant

Si le siège du passager est muni d'un rétracteur autobloquant et est utilisé comme une place assise normale :

Tirez la sangle de ceinture jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer le rétracteur

autobloquant. Si le rétracteur autobloquant est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « dé clic ».

Mode d'enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Toutes les places des passagers munies d'une ceinture à trois points d'ancrage disposent du mode de blocage automatique. Utilisez toujours le mode de blocage

automatique si un siège d'enfant est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis à l'arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la sangle soit déroulée.
3. Laissez la sangle s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **L'ensemble de ceinture et de rétracteur doit être remplacé si la fonction de rétracteur autobloquant de l'ensemble de ceinture de sécurité ou toute autre fonction de ceinture de sécurité présente une anomalie lors de la vérification effectuée conformément aux procédures du manuel de réparation.**

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si l'ensemble de ceinture et de rétracteur n'est pas remplacé.**

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un rétracteur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont munies de dispositifs de rétention conçus pour éliminer le jeu de la ceinture en cas de collision. Ces dispositifs améliorent le rendement des ceintures de sécurité en en assurant que la ceinture est bien ajustée sur l'occupant dès que la collision se produit. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue d'enfant.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture. La ceinture doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Appuie-têtes actifs supplémentaires

Ces appuie-têtes sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

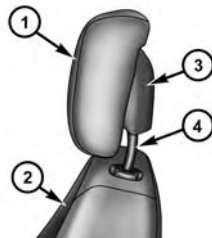
Fonctionnement des appuie-têtes actifs

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-têtes actifs. Les appuie-têtes actifs des sièges du conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-têtes actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA : *Les appuie-têtes actifs peuvent se déployer ou non en cas d'impact avant ou latéral. Cependant, si lors d'un impact*

à l'avant, un impact arrière secondaire survient, le dispositif d'appuie-têtes actifs pourra se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.



Composants du système d'appuie-têtes actifs

- | | |
|---|--|
| 1 – Moitié avant de l'appuie-tête actif (mousse et garniture) | 3 – Moitié arrière de l'appuie-tête actif (couvercle arrière en plastique décoratif) |
| 2 – Dossier de siège | 4 – Tiges de guidage d'appuie-tête |

AVERTISSEMENT!

Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.

NOTA : *Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage et la position de l'appuie-tête, consultez le paragraphe « Réglage des appuie-têtes actifs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».*

Réinitialisation des appuie-tête actifs

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, vous devez réinitialiser l'appuie-tête des sièges du conducteur et

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

du passager avant. Vous pouvez reconnaître des appuie-tête actifs qui ont été déclenchés parce qu'ils sont avancés (comme l'indique l'étape trois de la procédure de réinitialisation).

1. Saisir l'appuie-tête déployé à partir du siège arrière.

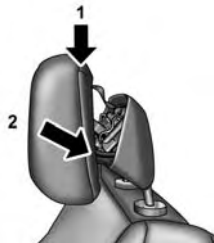


022607492

Repères de positionnement des mains sur le dispositif d'appuie-tête actif

2. Placez vos mains sur le dessus de l'appuie-tête déployé, à une position confortable.

3. Tirez-le vers le **bas**, puis vers l'**arrière** et dirigez-le vers l'arrière du véhicule, puis vers le **bas** jusqu'à ce le mécanisme de verrouillage s'enclenche.



022607497

1 – Mouvement vers le bas
2 – Mouvement vers l'arrière



022607757

3 – Mouvement vers le bas final pour enclencher le mécanisme de verrouillage

4. La moitié avant fabriquée en mousse souple avec garnitures doit s'emboîter avec la partie arrière en plastique décoratif.



022607494

Appuie-tête actif en position réinitialisée

NOTA :

- Si vous avez des difficultés à réinitialiser les appuie-tête actifs, consultez un concessionnaire autorisé.
- Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-tête actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire autorisé.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})

La fonction BeltAlert^{MD} est conçue pour rappeler au conducteur et au passager avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert^{MD} pour le passager avant) de boucler leur ceinture de sécurité. Cette fonction est activée lorsque le contact est établi. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est déboutée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité avant soient bouclées.

La séquence d'avertissement BeltAlert^{MD} s'active une fois que le véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h), en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Une fois que la séquence débute, elle continuera pour toute la durée ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Au terme de la séquence, le témoin de rappel des ceintures de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures respectives soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les autres passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité avant est déboutée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système BeltAlert^{MD} émet des notifications sonores et visuelles.

Le système BeltAlert^{MD} du siège du passager avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert^{MD} peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège du passager avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert^{MD} peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. Chrysler Group LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert^{MD}.

NOTA : *Malgré que le système BeltAlert^{MD} a été désactivé, le témoin de rappel des ceintures de sécurité demeure allumé tant que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant (si elle est munie de la fonction BeltAlert^{MD}) est déboutlée.*

Verrouillage de la ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité centrale arrière est muni d'une fonction de

verrouillage qui ne permet pas de dérouler la sangle centrale si le loquet supérieur du siège arrière n'est pas enclenché.

Ceintures de sécurité Femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage supérieur réglable de baudrier (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Retirez la rallonge et rangez-la si son utilisation n'est pas requise.

MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de

blessure en cas de collision. N'utilisez la rallonge que lorsque la ceinture de sécurité n'est pas assez longue lorsqu'elle est portée bas et bien ajustée, et que vous êtes assis sur le siège dans la position recommandée. Retirez la rallonge et rangez-la si son utilisation n'est pas requise.

Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS AIRBAG

(sac gonflable du système de retenue supplémentaire) est embossée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

- 1 – Sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager
- 2 — Protège-genoux

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués de conducteur et de passager avant sont certifiés aux nouveaux règlements*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

fédéraux pour les sacs gonflables évolués.

Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux destinés à protéger le conducteur et les passagers avant et arrière assis près d'une glace. Les rideaux gonflables latéraux sont situés au-dessus des glaces latérales et leurs couvercles portent également la mention SRS AIRBAG (sac gonflable du système de retenue supplémentaire).

Ce véhicule est muni de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges pour assurer une protection améliorée à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux complémentaires montés dans les sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux

- Sac gonflable avant évolué du conducteur
- Sac gonflable avant évolué du passager
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges
- Rideaux gonflables latéraux
- Capteurs de choc avant et latéraux
- Prétendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité et capteurs de position de glissière de siège

Fonctions des sacs gonflables avant évolués

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multi-mode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module

de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir des données des capteurs de choc avant.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Cette force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

MISE EN GARDE!

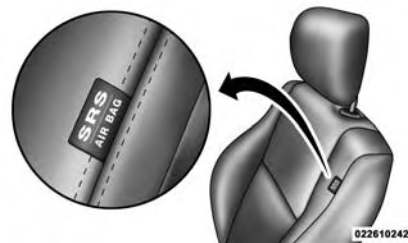
- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**

- **Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, comme des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes bande publique, etc.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges peuvent offrir une protection accrue à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux comportent une étiquette de sac gonflable cousue sur le côté extérieur des sièges avant.



Étiquette de sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Lorsque le sac gonflable se déploie, il ouvre la couture entre l'avant et le côté du couvercle de garnissage du siège. Chaque sac gonflable se déploie de façon autonome; un impact du côté gauche déploie le sac gonflable de gauche seulement et un impact du côté droit déploie le sac gonflable de droite seulement.

Rideaux gonflables latéraux

En cas d'impact latéral ou de capotage du véhicule, les rideaux gonflables latéraux peuvent offrir une protection aux occupants des places d'extrémité avant et arrière, en plus de celle offerte par la structure de la carrosserie. Chaque rideau gonflable comporte des cavités qui se déploient près de la tête de chaque occupant des places d'extrémité pour réduire le risque de blessures à la tête causées par un impact latéral. Les rideaux gonfla-

bles latéraux se déploient vers le bas, couvrant les deux glaces du côté de l'impact.



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.

- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et des rideaux gonflables latéraux au moment du déploiement.
- En cas de capotage, les tendeurs ou les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux des deux côtés du véhicule pourraient se déployer.

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour déployer les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux lors d'un impact suffisamment grave pour protéger les occupants au moyen des sacs gonflables latéraux.

MISE EN GARDE!

- Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux des côtés gauche et droit, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux. La zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.
- N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer de graves blessures au moment du déploiement.

- Si votre véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux, ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les occupants, y compris les enfants qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou les rideaux gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, surtout les enfants, ne doivent pas

s'appuyer ou dormir contre la porte, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue de bébé ou d'enfant.

Assoyez-vous toujours bien droit en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, utilisez les ceintures de sécurité correctement et installez l'ensemble de retenue d'enfant ou de bébé adapté à la taille de l'enfant ou le siège d'appoint recommandé pour la taille et le poids de l'enfant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les sacs gonflables avant et les protège-genoux travaillent de pair avec les ceintures de sécurité et les tendeurs pour améliorer la protection du conducteur et du passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent aussi de pair avec les ceintures de sécurité pour mieux protéger les occupants.

Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables

Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables avant et

latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux des capteurs de choc, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants électronique central déploie les sacs gonflables avant évolués, les rideaux gonflables latéraux, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les tendeurs de ceinture de sécurité avant, au besoin, en fonction de plusieurs facteurs dont la gravité et le type d'impact.

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en agissant comme complément aux ceintures de sécurité lors de certaines collisions frontales, en fonction de plusieurs facteurs dont la gravité et le type de collision. Les sacs gonflables avant évolués ne sont pas prévus pour réduire les

risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales ou de capotages.

Les sacs gonflables avant évolués ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule (par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé). D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales. Leur déploiement est déterminé par plusieurs facteurs dont la gravité et le type de collision.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types d'accident, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants élec-

troniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (démarrage) ou ON/RUN (marche). Les sacs gonflables sont désactivés et ne se déploient pas si la clé est en position OFF (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.



De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant qua-

tre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Il comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consistent aussi la nature de l'anomalie.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager

Les gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager sont situés au centre du volant et du côté

droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués. Les différentes vitesses de déploiement des sacs gonflables sont déterminées en fonction de plusieurs facteurs, notamment le type de collision et la gravité de l'impact. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables se déploient complètement dans un délai d'environ 50 à 70 ms. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des

yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Le gaz des sacs gonflables avant évolués est purgé par les orifices de ventilation latéraux des sacs gonflables. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.

Gonfleurs de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges sont conçus pour se déployer seulement lors de certaines collisions latérales.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si une collision latérale nécessite le déploiement des sacs gonflables latéraux en

fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

En fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision, le gonfleur de sac gonflable du côté de la collision du véhicule peut se déployer et générer une quantité de gaz non toxique. Le sac gonflable latéral monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la porte. Il se déploie complètement en 10 millisecondes environ. Le sac gonflable latéral se déploie avec force, à grande vitesse et risque de causer des blessures si l'occupant n'est pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants.

Gonfleurs de rideaux gonflables latéraux

Lors de collisions où l'impact est concentré à un endroit particulier du côté du véhicule, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut déployer les rideaux gonflables latéraux en fonction de plusieurs facteurs dont la gravité et le type de collision. En pareil cas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déploie le rideau gonflable latéral uniquement du côté de l'impact.

Une quantité de gaz non toxique est produite pour gonfler le rideau gonflable latéral. Celui-ci pousse à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et se gonfle en couvrant la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (à peu près de quatre fois

moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. L'épaisseur du rideau gonflable latéral est d'environ 9 cm (3,5 po) lorsqu'il est déployé.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent progressivement la décélération du véhicule, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

NOTA : *En cas de capotage, les tendeurs ou les sacs gonflables latéraux et*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

les rideaux gonflables latéraux des deux côtés du véhicule peuvent se déployer.

Capteurs de choc avant et latéraux

En cas de collision frontale ou latérale, les capteurs de choc peuvent permettre au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact provoquant le déploiement du sac gonflable, si le réseau de communications et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine alors si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Couper l'alimentation en carburant du moteur;
- Activer les feux de détresse tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que le contact soit coupé;
- Allumer l'éclairage intérieur et le laisser allumé tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé soit retirée du contact.
- Déverrouillage automatique des portes.

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position ON/RUN (marche) à la position OFF (arrêt).

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, les situations suivantes peuvent se produire :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le nylon des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau du conducteur ou du passager avant. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le

sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irrita-

tion du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles de rétrac-

teur de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également vérifier le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en**

apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne

pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (notamment, le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le fabricant doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de sac gonflable



Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Le témoin de sac gonflable contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le vérifier immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes suivant l'établissement du contact.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.

- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si l'indicateur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement la présence de fusibles grillés dans le bloc-fusibles. Consultez l'étiquette apposée à l'intérieur du couvercle du bloc-fusibles pour connaître les fusibles de sac gonflable appropriés. Consultez votre concessionnaire autorisé si le fusible est en bon état.*

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal

d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;

- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est*

enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Ensembles de retenue d'enfant

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements sur la sécurité routière de toutes les provinces canadiennes et de tous les États américains, les jeunes enfants doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus

sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA : *Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le*

1-866-SEATCHECK. Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements :
<http://www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm>

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force.

L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un ensemble de retenue convenant à sa taille.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue d'enfant
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue d'enfant	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue d'enfant transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue d'enfant	Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue d'enfant
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule.	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue d'enfant	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège d'enfant orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux

nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfant transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou mortelles à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez uniquement un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège arrière.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue de bébé ou d'enfant n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du fabricant de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.**

- **Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages du système LATCH, ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudin confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

3. Le boudin peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudin touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le boudin derrière son dos ou sous son bras.

Recommandations pour fixer les ensembles de retenue d'enfant

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par la lettre « X » ci-dessous			
		Système LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	Système LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

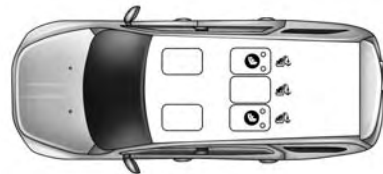
Système LATCH (Lower Anchors and Tether for Children [points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant])





Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant appelé LATCH (Lower Anchors and Tether for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages infé-

rieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Positions LATCH pour fixer les ensembles de retenue d'enfant dans ce véhicule



022060566

-  Symbole d'ancrage inférieur – 2 ancrages par place assise
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieure

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue d'enfant) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH lorsque le poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Non	Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour poser un siège d'enfant à la place centrale.

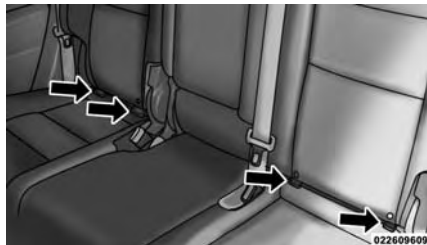
<p>Deux ensembles de retenue d'enfant peuvent-ils être fixés au même ancrage inférieur LATCH?</p>	<p>Non</p>	<p>Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue d'enfant. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.</p>
<p>L'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège du passager avant?</p>	<p>Oui</p>	<p>Le siège pour enfant peut toucher le dos du siège du passager avant si le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue d'enfant pour plus d'informations.</p>
<p>Les appuie-têtes peuvent-ils être retirés?</p>	<p>Oui, la place centrale seulement.</p>	

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Localisation des ancrages LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'interstice entre les coussins de dossier et de siège.



Ancrages LATCH de sièges 60/40

Localisation des ancrages LATCH

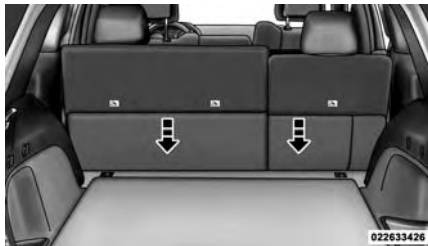


Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'interstice entre les coussins de dossier et de siège.

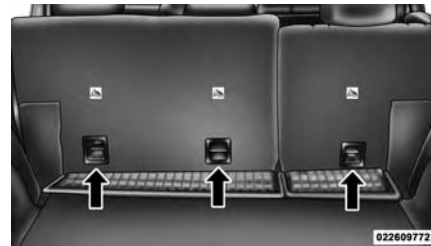
Localisation des ancrages LATCH



En outre, des ancrages de courroie d'attache sont placés derrière chaque place arrière, sur la surface arrière du dossier. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écartier du dossier de siège et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.



Tirez vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la courroie d'attache supérieure



Tirez vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la courroie d'attache supérieure

Des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou une sangle flexible de chaque côté. Chaque ensemble est muni d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et une façon de resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue d'enfant orientés

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

vers l'avant et certains orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à son extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieure et une façon de resserrer la courroie après qu'elle a été fixée à l'ancrage.

Ancrage LATCH du siège central - Deuxième rangée 60/40

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant avec des ancrages LATCH à la place centrale. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour poser un siège d'enfant à la place centrale.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue d'enfant. Consultez la rubrique « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant » pour connaître les directives d'installation les plus courantes.

Suivez toujours attentivement les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant au moment de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Véhicules munis d'une attache dans l'accoudoir central

Pour les porte-bébés orientés vers l'arrière fixés à la place centrale au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, la

place centrale arrière comporte une attache d'accoudoir qui fixe l'accoudoir en position vers le haut.

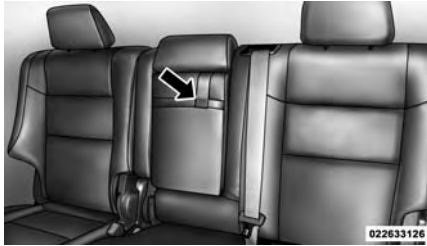
1. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de la place centrale, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache, située derrière l'accoudoir, est accrochée au support de siège en plastique.



Attache d'accoudoir de la place centrale

2. Tirez sur l'attache pour la décrocher du support de siège en plastique.

3. Levez l'accoudoir et fixez le crochet de l'attache à la sangle située à l'avant de l'accoudoir.



Fixation de l'attache d'accoudoir de la place centrale

Directives d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH :

1. Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

2. Desserrez les dispositifs de réglage des sangles inférieures et de la sangle d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

3. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête pour obtenir une meilleure installation.

4. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue d'enfant aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une sangle d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

6. Serrez toutes les sangles en poussant l'ensemble de retenue d'enfant vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule. Éliminez le jeu des sangles en

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé correctement en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automa-

tique inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue d'enfant et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à

bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

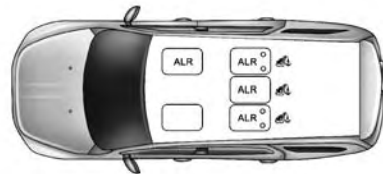
L'installation incorrecte d'un ensemble de retenue d'enfant aux ancrages du système LATCH peut entraîner la défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du fabricant de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité de toutes les places assises des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique commutable ou d'une pince de serrage, ou d'une combinaison de ces deux dispositifs. Toutes ces ceintures de sécurité sont conçues pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture bien ajustée autour de l'ensemble de retenue d'enfant, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'enrouleur à blocage automatique produira un déclic lorsque la sangle est tirée

dans l'enrouleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'enrouleur à blocage automatique, consultez la description au paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ». La pince de serrage est conçue pour tenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité serrée lorsque la sangle est tirée tout droit dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les deux types de ceintures de sécurité, consultez le tableau ci-dessous et les sections suivantes.

Ceinture à trois points d'ancrage pour installer un ensemble de retenue d'enfant dans ce véhicule



022668725

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue d'enfant) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue d'enfant.
L'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège du passager avant?	Oui	Le contact entre le siège du passager avant et l'ensemble de retenue d'enfant est permis, si le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant permet aussi le contact.
Les appuie-têtes peuvent-ils être retirés?	Oui, la place centrale seulement.	
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture contre le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant?	Oui	Dans les positions avec pinces de serrage (CINCH), la tige de boucle peut être tordue jusqu'à 3 tours complets. Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un enrouleur automatique.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un enrouleur à blocage automatique commutable :

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.
2. Tirez suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tournez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet, ce qui indique que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est **pas** verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de rete-

nue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une sangle d'attache supérieure et que la position assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la sangle d'attache à l'ancrage et serrez la sangle d'attache. Consultez le paragraphe « Système d'ancrages inférieurs et sangle d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour les directives de fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé correctement en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage – selon l'équipement

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête pour obtenir une meilleure installation.

2. Tirez ensuite suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tournez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une sangle d'attache supérieure et que la position assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la sangle d'attache à l'ancrage et serrez la sangle d'attache. Consultez le paragraphe « Système d'ancrages inférieurs et sangle d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour les directives de fixation d'un ancrage d'attache.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé correctement en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne

doit pas se déplacer plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Si la boucle ou la pince de serrage est trop près de l'ouverture du passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant, il se peut que le serrage de la ceinture du siège soit difficile. Dans ce cas, débranchez la pince de serrage de la boucle et tournez l'extrémité courte de la boucle de ceinture de trois tours au plus pour la raccourcir. Insérez la pince de serrage dans la boucle en orientant vers l'extérieur le bouton de déverrouillage, à l'écart de l'ensemble de retenue d'enfant. Répétez les étapes 4 à 6 ci-dessus pour terminer l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si vous ne pouvez toujours pas serrer la ceinture après avoir raccourci la boucle, débranchez la pince de serrage de la boucle, tournez la boucle d'un demi-tour, puis insérez la pince de serrage dans la boucle de nouveau. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

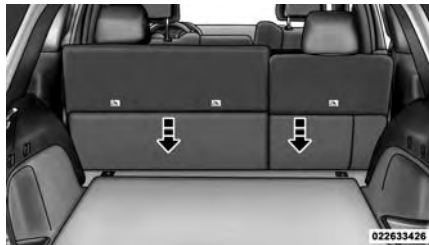
Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure :



1. Regardez derrière le siège où vous avez l'intention de poser l'ensemble de retenue pour enfant pour trouver l'ancrage d'attache. Vous devrez peut-être déplacer le siège vers l'avant pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache pour ce siège (voir les tableaux ci-

dessus), déplacez l'ensemble de retenue pour enfant à un autre siège dans le véhicule s'il y en a de disponible.

2. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier de siège et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.



Tirez vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la courroie d'attache supérieure



Ancrage de courroie d'attache supérieure (situé sur le dossier)

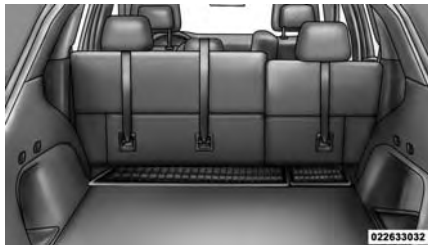
3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

4. Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

5. Fixez le crochet de la courroie d'attache de l'ensemble de retenue d'enfant à l'ancrage de la manière indiquée dans le schéma.



Montage de la courroie d'attache supérieure

6. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

MISE EN GARDE!

Les ancrages d'attache supérieure ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement. N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de l'espace de charge-

ment situés sur le plancher derrière les sièges pour fixer un ancrage d'attache d'ensemble de retenue d'enfant.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure – Siège central

Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de

l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les premiers 500 km (300 mi). Après

les premiers 100 kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

le paragraphe « Procédures d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de milles (kilomètres) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et

même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant le couvercle de coffre ou de hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR de climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.

- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces

brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacées. En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable



Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant la conduite, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si le dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques de graves blessures.

- **Assurez-vous toujours de fixer correctement les tapis aux attaches de tapis.**
- **Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.**

- **Ne placez jamais des tapis ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis qui sont déjà installés. L'installation de tapis supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.**
- **Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.**
- **Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**

- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine. Une installation ou un montage inadéquat des tapis peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de

roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés et gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été stationné toute la nuit, vérifiez si la surface sous le véhicule présente des fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS** 104
 - Rétroviseur intérieur jour et nuit 104
 - Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement 104
 - Rétroviseurs extérieurs 105
 - Rétroviseurs extérieurs rabattables 105
 - Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement 105
 - Commande électrique Rétroviseurs 106
 - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 106
 - Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (fonction disponible avec siège à mémoire seulement) – selon l'équipement. 106
 - Miroirs de courtoisie avec éclairage 107
 - Rallonge de pare-soleil – selon l'équipement 107
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS – SELON L'ÉQUIPEMENT** 108
 - Système de surveillance de circulation en marche arrière 112
 - Modes de fonctionnement 113
- **Système Uconnect^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT** 114
 - Fonctionnement 116
 - Fonctions d'appel 123
 - Fonctions du système Uconnect^{MC} 125
 - Connectivité évoluée 130
 - Recommandations d'utilisation du système Uconnect^{MC} 131
 - Généralités 143
- **COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 143
 - Fonctionnement du système de commande vocale 143
 - Commandes 144

• Apprentissage vocal	147	• Rappel des positions mémorisées.	164
• SIÈGES	148	• Pour désactiver la liaison entre une télécommande de télédéverrouillage et la position mémorisée . . .	164
• Sièges à commande électrique – Selon l'équipement	148	• Easy Entry/Exit Seat (recul automatique du siège à la sortie)	165
• Siège à commande électrique du passager	150	• OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT	166
• Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement	151	• FEUX, PHARES ET LAMPES	167
• Réglage manuel vers l'avant et vers l'arrière des sièges avant	152	• Commutateur des phares	167
• Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison	153	• Phares automatiques – Selon l'équipement	168
• Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement.	153	• Allumage automatique des phares par les essuie-glaces	168
• Sièges chauffants – Selon l'équipement.	153	• Feux intelligents (SmartBeam ^{MC}) – Selon l'équipement	169
• Ventilation des sièges – selon l'équipement	156	• Feux de jour – selon l'équipement	170
• Appuie-tête	157	• Réglage automatique du niveau des phares – Phares à décharge à haute intensité seulement. . .	170
• Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables . . .	160	• Temporisation des phares	170
• Siège arrière à dossier inclinable	161	• Feux de position et éclairage du tableau de bord. .	171
• SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	162	• Phares antibrouillard – Selon l'équipement.	171
• Réglage des positions mémorisées et liaison de la télécommande de télédéverrouillage à la mémoire	162	• Éclairage intérieur	171
		• Avertisseur de phares allumés	172
		• Écono-charge	172
		• Lampes de lecture avant	173

- Éclairage d'accueil 218
- Éclairage ambiant 174
- Levier multifonction 174
- Clignotants 174
- Changement de voie 174
- Appel de phares 174
- Inverseur route-croisement 175
- **ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE . . . 175**
 - Fonctionnement des essuie-glaces 175
 - Système de balayage intermittent des essuie-glaces 176
 - Fonctionnement du lave-glace 176
 - Essuyage antibruine 177
 - Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 177
- **COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE 179**
- **COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 180**
- **VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT . . . 181**
- **RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE 182**
 - Activation 182
 - Pour programmer une vitesse souhaitée 183
 - Désactivation 183
 - Pour retourner à la vitesse programmée 183
 - Changement de la vitesse programmée 183
 - Accélération pour dépassement 184
- **RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 184**
 - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 187
 - Activation du régulateur de vitesse adaptatif 187
 - Activation 188
 - Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif 188
 - Pour annuler 189
 - Pour désactiver 190
 - Pour retourner à la vitesse programmée 190
 - Changement de la vitesse programmée 190
 - Réglage de la distance de poursuite dans le régulateur de vitesse adaptatif 191
 - Menu du régulateur de vitesse adaptatif 194
 - Messages d'avertissement et d'entretien 195
 - Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif 199

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Généralités 202
- Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) 202
- Système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement 203
- **SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT** 207
 - Capteurs du système ParkSense^{MD} 208
 - Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD} 208
 - Affichage du système ParkSense^{MD} 208
 - Activation et désactivation du système ParkSense^{MD} 211
 - Entretien du système d'aide au recul ParkSense^{MD} 211
 - Nettoyage du système ParkSense^{MD} 212
 - Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense^{MD} 212
- **CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT** 215
 - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – Avec radio de navigation ou radio multimédia 216
 - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – Sans radio de navigation ou radio multimédia 217
- **CONSOLE AU PAVILLON** 217
 - Lampes de lecture avant 217
 - Éclairage d'accueil 218
 - Volet de rangement pour lunettes de soleil 218
- **OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 218
 - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 219
 - Programmation d'un système à code roulant 220
 - Programmation d'un système à code fixe 221
 - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 222
 - Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD} 224
 - Sécurité 224
 - Conseils de dépannage 224
 - Généralités 225
- **TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 226
 - Ouverture rapide du toit ouvrant 227
 - Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel 230

• Fermeture rapide du toit ouvrant	227	• Entretien du toit ouvrant	232
• Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel	230	• Fonctionnement lorsque le contact est coupé	232
• Fonction de détection des obstacles	231	• Toit complètement fermé	232
• Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide	228	• PRISES DE COURANT	232
• Fonctionnement du protecteur solaire	228	• ONDULEUR D’ALIMENTATION – SELON	
• Tremblement dû au vent	228	L’ÉQUIPEMENT	236
• Entretien du toit ouvrant	228	• PORTE-GOBELETS	237
• Fonctionnement lorsque le contact est coupé	228	• RANGEMENT	238
• TOIT OUVRANT PANORAMIQUE COMMANDVIEW ^{MD}		• Boîte à gants	238
AVEC PARE-SOLEIL ÉLECTRIQUE – SELON		• Rangement de portes	239
L’ÉQUIPEMENT	229	• Console centrale	239
• Ouverture rapide du toit ouvrant	230	• CARACTÉRISTIQUES DE L’ESPACE DE	
• Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel	230	CHARGEMENT	240
• Fermeture rapide du toit ouvrant	230	• Lampe de poche rechargeable	240
• Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel	230	• Bacs de rangement de l’espace de chargement	241
• Ouverture rapide du pare-soleil électrique	231	• Couvre-bagages escamotable – selon l’équipement	242
• Ouverture du pare-soleil électrique – Mode		• Points d’arrimage d’espace de chargement	
manuel	231	arrière	243
• Fermeture rapide du pare-soleil électrique	231	• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	244
• Fermeture du pare-soleil électrique – Mode		• Essuie-glace et lave-glace de lunette	244
manuel	231	• Dégivreur de lunette	245
• Fonction de détection des obstacles	231	• PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON	
• Tremblement dû au vent	232	L’ÉQUIPEMENT	246

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Un système à deux pivots permet de régler le rétroviseur verticalement et horizontalement. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de son champ de vision soit aligné sur le centre de la lunette.

Vous pouvez réduire l'éblouissement des phares en déplaçant le petit levier sous le rétroviseur en position de nuit (levier orienté vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



030407085

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin s'allume dans la commande lorsque la fonction est activée. Le rétroviseur pivote

sur le bouton de pare-brise dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et n'exige aucun outil pour l'installation.

NOTA : Cette fonction est désactivée lorsque le véhicule se déplace en marche arrière.



030434774

Rétroviseur à atténuation automatique

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation voisine, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétrovi-

seur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Utilisez le rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un rétroviseur convexe du côté du passager.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Les rétroviseurs extérieurs rabattables sont articulés et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter qu'ils s'endommagent. Les charnières

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

sont dotées de trois crans : avant, arrière et position normale.

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur extérieur du conducteur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique; vous pouvez l'activer ou la désactiver en appuyant sur le bouton situé au bas du rétroviseur intérieur. Les rétroviseurs se règlent automatiquement pour l'éblouissement des phares quand le rétroviseur intérieur se règle.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commande électrique Rétroviseurs

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseurs et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection correspondant. À l'aide du commutateur de commande de rétroviseur, appuyez sur l'une des quatre flèches pour sélectionner la direction dans laquelle vous voulez déplacer le rétroviseur.



Commutateur de rétroviseur à commande électrique

- 1 – Commande d'orientation du rétroviseur
- 2 – Sélection du rétroviseur

Vous pouvez utiliser les positions pré-réglées à partir de la commande du siège à mémoire (en option). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement



Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction s'active lorsque vous activez le dégivreur de la lunette. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (fonction disponible avec siège à mémoire seulement) – selon l'équipement

La fonction d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider

le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portes avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position d'origine lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position R (marche arrière). Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position d'origine lorsque le levier de vitesses quitte la position R (marche arrière). Chaque réglage mémorisé est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière.

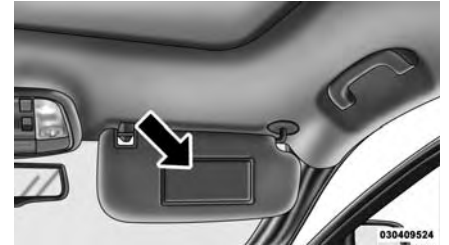
NOTA : *La fonction d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière n'est pas activée en usine. La fonction d'inclinaison*

des rétroviseurs en marche arrière peut être activée ou désactivée au moyen du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur », sous « Centre d'information électronique », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattre un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.



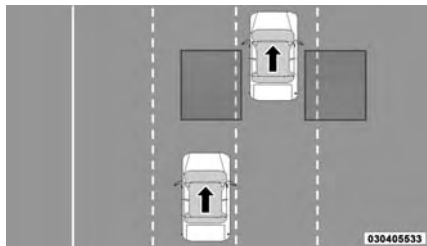
Miroir de courtoisie avec éclairage

Rallonge de pare-soleil – selon l'équipement

Le pare-soleil comporte une rallonge télescopique afin d'augmenter la zone de protection.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (marche arrière) et

qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (stationnement).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une voie des deux côtés du véhicule (3,35 m ou 11 pi). La zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 6 m (20 pi) vers l'arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h (6 mi/h) et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- *Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.

- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le

système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).



Emplacement du capteur (côté conducteur illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en

allumant le témoin du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alerte sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».



Emplacement du témoin

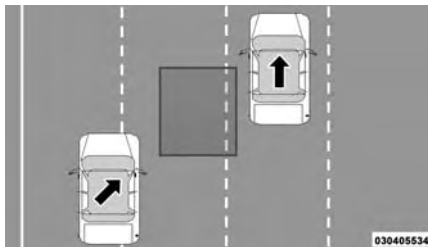
Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

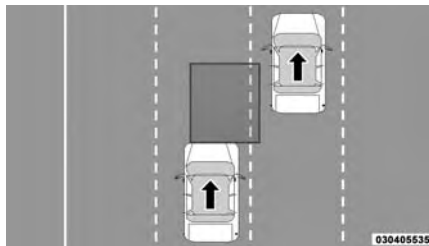
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

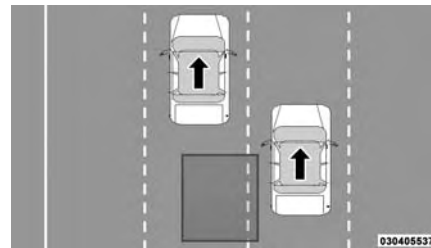


Surveillance arrière

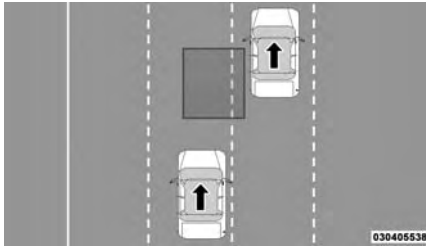
Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mi/h)) et que ce véhicule

demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin ne s'allume pas.

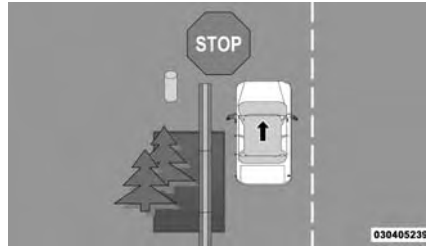


Dépassement et approche



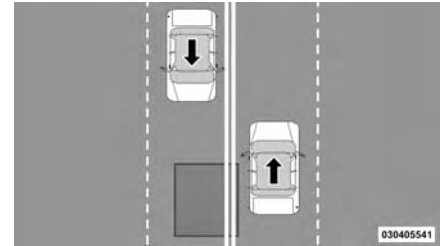
Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bernes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.



Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



Circulation en sens opposée

MISE EN GARDE!

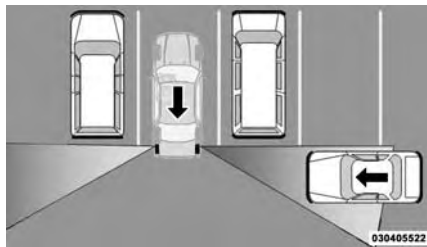
Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que

votre véhicule soit doté d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de sur-

veillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale

de 1 à 3 km/h (1 à 2 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 16 km/h (10 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : *Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.*

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (marche arrière), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement

Le centre d'information électronique propose trois modes de fonctionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Alarme d'angle mort

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsqu'un clignotant est activé et qu'un objet est détecté du même côté au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est mise en sourdine.

NOTA :

- La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Si les feux de détresse sont allumés, le système n'émet que l'alarme visuelle appropriée.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Mise hors fonction de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est mis hors fonction, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts ni par le système de surveil-

lance de circulation en marche arrière.

NOTA : *Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.*

Zone astronomique – Système temporairement indisponible

Lorsque le véhicule pénètre dans cette zone, le système de surveillance des angles morts est temporairement indisponible et le message « Blind spot system unavailable-Astronomy zone » (système de surveillance des angles morts indisponible, zone astronomique) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Les voyants DEL des rétroviseurs

extérieurs s'allument et demeurent allumés jusqu'à ce que le véhicule quitte la zone.

Système Uconnect^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Uconnect^{MC} est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Le système Uconnect^{MC} vous permet de composer un numéro de téléphone sur votre téléphone mobile à l'aide de simples commandes vocales (p. ex. « Téléphoner » ... « Michel » ... « Bureau » ou « Composer » ... « 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone mobile est transmis par la chaîne stéréo de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système Uconnect^{MC}, celle-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : Pour utiliser le système Uconnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone mobile utilisant la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth^{MD}. Visitez le site Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge. Pour joindre le service à la clientèle de Uconnect^{MC}, visitez l'un des sites Web suivants :

- www.chrysler.ca/uconnect
- www.dodge.ca/uconnect
- www.jeep.ca/uconnect
- ou composez le 1 877 855-8400.

Le système Uconnect^{MC} vous permet de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone mobile ou vice versa dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez. Pour les dis-

cussions privées, le système vous permet de mettre le microphone en sourdine.

Le système Uconnect^{MC} est pris en charge par votre téléphone mobile mains libres Bluetooth^{MD}. Le système Uconnect^{MC} utilise la technologie Bluetooth^{MD}, la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Le système Uconnect^{MC} peut donc fonctionner, peu importe où se trouve votre téléphone mobile (dans votre sac, dans la poche de votre veston ou dans votre porte-documents), tant que votre téléphone est en fonction et jumelé au système Uconnect^{MC} du véhicule. Le système Uconnect^{MC} permet d'y jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces


téléphones à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français.

MISE EN GARDE!

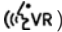
Tout système commandé par la voix devrait être seulement utilisé dans des conditions de conduite sûres conformément aux lois locales et aux règles d'utilisation du téléphone. Toute l'attention devrait être maintenue sur la route en avant. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Bouton du système Uconnect^{MC}

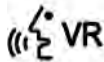


Les commandes de la radio ou du volant (selon l'équipement) comportent deux touches de commande (la touche du système Uconnect^{MC}  et la

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

touche de commande vocale () qui vous permettent d'accéder au système. Lorsque vous appuyez sur la touche, vous entendez le mot Uconnect^{MC} suivi d'un bip. Ce dernier représente l'invite à énoncer une commande.

Touche de commande vocale



L'emplacement réel des touches peut varier selon la radio. Les fonctions de chaque touche sont décrites dans le paragraphe « Fonctionnement ».

Le système Uconnect^{MC} peut être utilisé avec tout téléphone mobile mains libres à technologie Bluetooth^{MD}. Visitez le site Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre fournisseur

de services de téléphonie mobile ou le fabricant de votre téléphone.

Le système Uconnect^{MC} est parfaitement intégré à la chaîne stéréo du véhicule. Vous pouvez régler le volume du système Uconnect^{MC} à l'aide de la commande de volume de la radio ou de la commande radio du volant (bouton de droite), selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système Uconnect^{MC}, telles que la mention « CELL » (cellulaire) ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système Uconnect^{MC} et pour naviguer parmi ses différents menus. Après la plupart des messages-guides du système Uconnect^{MC}, vous de-

vez énoncer une commande vocale. Un message est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant d'énoncer une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message-guide « Ready » (prêt) un autre message-guide.
- Dans certains cas, vous pouvez avoir recours à des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Setup » (réglage) puis « Pair a Device » (jumeler un appareil), énoncez la commande combinée suivante : « Pair a Bluetooth® Device » (jumeler un appareil Bluetooth^{MD}).
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande



vocale est donnée. Vous pouvez également séparer les commandes en plusieurs parties et énoncer chaque partie de la commande lorsque le système vous le demande. Par exemple, il est possible de lancer la commande vocale combinée « Phonebook New Entry » (annuaire – nouvelle entrée) ou de l'émettre en deux parties : « Phonebook » (annuaire) et « New Entry » (nouvelle entrée). N'oubliez pas que le système Uconnect^{MC} fonctionne mieux lorsque vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à quelques mètres de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez le paragraphe « Arborescence vocale » dans cette section.

Commande d'aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message-guide ou si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système Uconnect^{MC} vous fera entendre quelques options offertes, quel que soit le message-guide actif.

Pour activer le système Uconnect^{MC}, appuyez simplement sur la touche , puis suivez les directives des messages-guides. La touche , située sur le panneau de commande de la radio, permet d'amorcer une séance du système Uconnect^{MC}.

Commande d'annulation

À tout message-guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Annuler » et le


système revient au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Jumelage (lien) du système Uconnect^{MC} à un téléphone mobile

Avant d'utiliser votre système Uconnect^{MC}, vous devrez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth^{MD}.

Pour effectuer le jumelage, vous devrez consulter le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile. Le site Web du système Uconnect^{MC} peut également vous permettre d'obtenir des directives détaillées sur le jumelage.

Voici les directives générales de jumelage d'un téléphone au système Uconnect^{MC} :


- Appuyez sur la touche  pour commencer.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE


- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Jumelage de l'appareil ».
- Au message-guide et après le signal sonore, dites « Jumeler un appareil » et suivez les directives des messages-guides audibles.
- Vous devrez saisir un numéro d'identification personnelle (NIP) à quatre chiffres, que vous devrez ultérieurement entrer dans votre téléphone mobile. Entrez le NIP à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce NIP après le jumelage initial.
- Aux fins d'identification, un message-guide vous indiquera qu'il faut fournir au système Uconnect^{MC} un nom pour votre téléphone mobile. Chaque téléphone mobile jumelé devra porter un nom de téléphone unique.
- Vous serez ensuite invité à attribuer un niveau de priorité de un à sept à votre téléphone mobile, le niveau représentant la priorité la plus élevée. Vous pouvez jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles à votre système Uconnect^{MC}. Toutefois, parmi les téléphones mobiles jumelés à votre système Uconnect^{MC}, vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones mobiles se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de priorité permet au système Uconnect^{MC} de savoir lequel utiliser. Par exemple, si un téléphone de priorité trois et un téléphone de priorité cinq se trouvent dans le véhicule, le système Uconnect^{MC} utilise le téléphone mobile de priorité trois lorsque vous effectuez un appel. À n'importe quel moment, vous pouvez décider d'utiliser un téléphone mobile de prio-

rité inférieure (consultez le paragraphe « Connectivité évoluée » dans cette section).

Composition vocale d'un numéro

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Dial » (composer).
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le numéro de téléphone à composer.
- Par exemple, vous pouvez dire « 234 567-8901 ».
- Le système Uconnect^{MC} confirme d'abord le numéro, puis il le compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Établissement d'un appel par un nom


- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Call » (appeler).
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le nom de la personne que vous souhaitez appeler.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites le nom de la personne que vous souhaitez appeler. Par exemple, vous pouvez dire « Jean Tremblay » si le nom Jean Tremblay a été préalablement enregistré dans l'annuaire ou dans l'annuaire téléchargé du système Uconnect^{MC}. Pour apprendre comment enregistrer un nom dans l'annuaire, consultez le paragraphe « Ajout de

noms à votre annuaire Uconnect^{MC} » dans l'annuaire.

- Le système Uconnect^{MC} confirme alors le nom formulé, puis il compose ce numéro. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Ajout de noms à votre annuaire Uconnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant d'ajouter des noms à l'annuaire Uconnect^{MC}.*

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire nouvelle entrée ».
- Après le message-guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'énoncer les noms au long

pour faciliter la commande vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».

- Après le message-guide, entrez le type de numéro (p. ex., « Domicile », « Travail », « Téléphone cellulaire » ou « Autre »). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée, si vous le souhaitez.
- Après le message-guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée à l'annuaire, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

Le système Uconnect^{MC} vous permet d'enregistrer à l'annuaire jusqu'à 32 noms

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

avec quatre numéros de téléphone et désignations associés à chaque nom. Chaque langue est assortie d'un annuaire de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue. De plus, selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect^{MC} télécharge automatiquement l'annuaire de votre téléphone mobile.

Téléchargement de l'annuaire – Transfert automatique de l'annuaire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement, et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect^{MC} télécharge automatiquement les noms (noms textuels) et les numéros de l'annuaire de votre téléphone mobile. Certains téléphones Bluetooth^{MD} à profil d'accès à l'annuaire peuvent prendre cette fonction en charge. Visitez le site


Web du système Uconnect^{MC} pour consulter la liste des téléphones pris en charge.

- Pour téléphoner un contact dont le nom est enregistré dans l'annuaire du système Uconnect^{MC} ou dans l'annuaire téléchargé, consultez le paragraphe « Établissement d'un appel par un nom ».
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth^{MD} est établie entre le téléphone et le système Uconnect^{MC}, par exemple lorsque vous faites démarrer le moteur.
- Au plus 1 000 entrées par téléphone peuvent être téléchargées et mises à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système Uconnect^{MC}.

- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent annuaire téléchargé, s'il y a lieu, peut être utilisé.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile est téléchargé. L'annuaire de la carte SIM ne fait pas partie de l'annuaire du téléphone cellulaire.
- Cet annuaire téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système Uconnect^{MC}. Il ne peut être modifié que sur le téléphone cellulaire. Les changements sont automatiquement mis à jour et transférés au système Uconnect^{MC} lors de la prochaine connexion du téléphone.

Modification d'entrées de l'annuaire du système Uconnect^{MC}

NOTA :

- Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier des noms de l'annuaire.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.
- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Edit Entry » (annuaire modifier l'entrée).
- Un message-guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites à l'annuaire.

- Vous devez ensuite indiquer le type de numéro (domicile, travail, téléphone cellulaire ou autre) que vous souhaitez modifier.
- Après le message-guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée inscrite à l'annuaire aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.


L'option « Phonebook Edit Entry » (annuaire modifier l'entrée) peut être utilisée pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom figurant déjà dans l'annuaire. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone mobile de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter ultérieurement son numéro

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

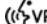
de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Phonebook Edit Entry » (annuaire modifier l'entrée).

Suppression d'entrées de l'annuaire du système Uconnect^{MC}

NOTA : Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées de l'annuaire.


- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Delete » (supprimer annuaire).
- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message-guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites à l'annuaire. Vous pouvez dire

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE


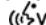
simplement le nom de l'entrée à supprimer ou dicter la commande « List Names » (énumérer les noms) pour entendre la liste des noms de l'annuaire. Pour sélectionner une des entrées de la liste, appuyez sur la touche  pendant que le système Uconnect^{MC} énonce l'entrée voulue et dites « Delete » (supprimer).

- Lorsque vous avez entré le nom, le système Uconnect^{MC} vous demande le type de numéro à supprimer : domicile, travail, téléphone cellulaire, autre ou tous. Dites le type de numéro à supprimer.
- Notez que la seule entrée de l'annuaire dans la langue actuelle est supprimée.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Supprimer/effacer toutes les entrées d'annuaire du système Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Erase All » (annuaire effacer tout).
- Le système Uconnect^{MC} vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites à l'annuaire.
- Après confirmation, les entrées à l'annuaire seront supprimées.
- Notez que seul l'annuaire de la langue actuelle est supprimé.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Énumération de tous les noms à l'annuaire Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook List Names » (annuaire énumérer noms).
- Le système Uconnect^{MC} énonce les noms de toutes les entrées de l'annuaire, y compris les entrées de l'annuaire téléchargé, s'il y a lieu.
- Pour appeler un des noms de la liste, appuyez sur la touche  lorsque le système énonce le nom voulu, puis dites « Call » (téléphoner).



NOTA : À ce stade, vous pouvez aussi énoncer la commande « Edit » (modifier) ou « Delete » (supprimer).

- Le système Uconnect^{MC} vous demande la désignation du numéro que vous souhaitez composer.
- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système Uconnect^{MC} si elles sont comprises dans votre forfait de service mobile. Si, par exemple, votre forfait de service mobile permet les conférences téléphoniques à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système Uconnect^{MC}. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie mobile les fonctions qu'il vous offre.


Réponse ou refus d'un appel entrant – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le système Uconnect^{MC} interrompt la chaîne stéréo du véhicule si elle est en fonction et vous demande si vous souhaitez répondre à l'appel. Appuyez sur la touche  pour répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Appel en cours

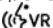
Si vous recevez un appel pendant un appel en cours, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement lorsque vous utilisez votre téléphone mobile. Appuyez sur

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

la touche  pour mettre l'appel en cours en attente et répondre à l'appel entrant.

NOTA : *Les téléphones existants compatibles avec le système Uconnect^{MC} ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.*



Établir un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours

Pour effectuer un deuxième appel pendant que vous êtes sur un appel en cours, appuyez sur la touche  et dites « Dial » (composer) ou « Call » (téléphoner) suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite à l'annuaire. Le premier appel est mis en attente pendant la deuxième communication. Pour revenir


CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

au premier appel, consultez le paragraphe « Passer d'un appel à l'autre » dans cette section. Pour combiner deux appels, consultez le paragraphe « Conférence téléphonique » dans cette section.

Mettre en attente un appel et le reprendre


Pour mettre un appel en attente, appuyez sur la touche  jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore. Cela indique que l'appel est en attente. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Passer d'un appel à l'autre



Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche  jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que

l'appel en cours et celui en attente ont été intervertis. Seul un appel peut être mis en attente à la fois.

Conférence téléphonique



Si deux appels sont en cours (un actif et l'autre en attente), maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce qu'un double signal sonore retentisse, indiquant qu'une conférence téléphonique a été établie entre les deux appels.

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique à trois, appuyez sur la touche  pendant un appel en cours et établissez un deuxième appel, comme il est décrit au paragraphe « Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours ». Une fois le deuxième appel établi, maintenez la touche  enfoncée

jusqu'à ce que vous entendiez un double signal sonore vous indiquant que le lien entre les deux appels a été établi.

Mettre fin à un appel

Pour mettre fin à un appel en cours, appuyez brièvement sur la touche . Seuls les appels actifs prennent fin et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel actif. Si votre interlocuteur met fin à l'appel en cours, l'appel en attente peut ne pas être automatiquement activé. Cela dépend du téléphone cellulaire. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Recomposer

- Appuyez sur la touche  pour commencer.

- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Redial » (recomposer).
- Le système Uconnect^{MC} composera le dernier numéro fait sur votre téléphone mobile.

NOTA : *Ce numéro n'est pas nécessairement le dernier composé à partir du système Uconnect^{MC}.*

Poursuivre un appel

La poursuite d'un appel consiste à continuer l'appel à l'aide du système Uconnect^{MC} après avoir coupé le contact du véhicule. Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MC} jusqu'à ce que l'appel se

termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone mobile.


- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MC} pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone mobile.
- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone cellulaire lorsque le contact est coupé.

Fonctions du système Uconnect^{MC}

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système Uconnect^{MC}, procédez comme suit :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites le nom de la langue que vous voulez utiliser (English, Español ou Français);
- Continuez à suivre les messages-guides du système afin de terminer la sélection de la langue.

Après quoi, tous les messages-guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système Uconnect^{MC}, seul l'annuaire de 32 noms propre à la langue choisie peut être utilisé. Le nom du téléphone jumelé n'est pas lié à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*


CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Secours d'urgence


En cas d'urgence, si le téléphone cellulaire est à portée de main :

- Décrochez l'appareil et composez le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système Uconnect^{MC} fonctionne, vous pouvez joindre les secours en procédant comme suit :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Emergency » (urgence). Le système Uconnect^{MC} indique au téléphone mobile jumelé de composer le numéro d'urgence. Cette fonction est disponible aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

NOTA :

- *Le numéro d'urgence à composer est déterminé en fonction du pays où le véhicule a été acheté (911 pour les États-Unis et le Canada et 060 au Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service mobile offert et la région.*
- *Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche  et dites « Setup » (réglage), puis « Emergency » (urgence).*
- *La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système Uconnect^{MC} est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone mobile.*


MISE EN GARDE!

Pour utiliser le système Uconnect^{MC} en cas d'urgence, votre téléphone mobile doit être :


- **en fonction;**
- **jumelé au système Uconnect^{MC};**
- **dans la zone de couverture du réseau.**

Aide au remorquage

Si vous avez besoin d'aide au remorquage :

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Aide au remorquage ».

NOTA :

- Le numéro de l'aide au remorquage composé dépend du pays d'achat du véhicule (1 800 528-2069 aux États-Unis, 1 877 213-4525 au Canada, 55-14-3454 dans la ville de Mexico et 1 800 712-3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique). Consultez, sur le DVD, la section qui traite de l'aide au remorquage 24 heures du livret de renseignements sur la garantie et sur le programme d'aide au remorquage 24 heures.
- Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche  et dites « Réglage », puis « Aide au remorquage ».

Radiomessagerie

Consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés » pour obtenir des directives d'utilisation de la radiomessagerie. La radiomessagerie fonctionne adéquatement sauf dans le cas de téléavertisseurs de certaines entreprises dont la temporisation est trop courte pour fonctionner correctement avec le système Uconnect^{MC}.

Accès à la boîte vocale

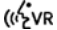
Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

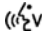
Cette méthode est utilisée dans les situations où il faut généralement appuyer sur les touches du clavier de téléphone mo-

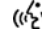
bile pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système Uconnect^{MC} pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un service à la clientèle par téléphonie automatisée. Certains services exigent une sélection de réponse immédiate. Dans certains cas, elle peut être trop rapide pour utiliser le système Uconnect^{MC}.

Lorsque vous composez un numéro à l'aide du système Uconnect^{MC} qui exige normalement l'entrée d'une séquence de touches au clavier de votre téléphone mobile, vous pouvez appuyer sur la touche  et dire la séquence en question suivie du mot « Send » (envoyer). Par exemple, si vous devez entrer votre NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), appuyez sur la

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

touche  et dites « three seven four six pound Send » (3 7 4 6 # envoyer). L'énonciation d'un chiffre, ou d'une série de chiffres, suivie de la mention « Send » (envoyer) peut aussi servir à naviguer dans une structure de menus du centre de service à la clientèle automatisé et à entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

Vous pouvez également stocker les entrées de l'annuaire Uconnect^{MC} sous forme sonore pour faciliter et accélérer l'accès aux systèmes de messagerie vocale et aux téléavertisseurs. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous souhaitez appeler, puis appuyez sur la touche  et dites « Send » (envoyer). Le système vous demande d'entrer le nom ou le numéro; dites le nom de l'entrée de l'annuaire à qui vous souhaitez

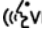
envoyer un message. Le système Uconnect^{MC} transmet alors le numéro de téléphone associé à l'entrée de l'annuaire sous forme sonore par téléphone.

NOTA :

- *Il est possible que vous n'entendiez pas toutes les tonalités à cause de la configuration de réseau de votre téléphone mobile. Ceci est normal.*
- *Certains systèmes de radiomessagerie et de messagerie vocale ont des paramètres de temporisation qui sont trop courts pour permettre l'utilisation de cette fonction.*


Intervention – Saut des messages-guides

Appuyez sur la touche de commande vocale lorsque vous souhaitez sauter une partie d'un message et dicter immédiate-

ment une commande. Par exemple, si un message-guide demande « Would you like to pair a phone, clear a... » (souhaitez-vous jumeler un téléphone, effacer un...), vous pouvez appuyer sur la touche  et dire « Pair a Phone » (jumeler un téléphone) pour sélectionner cette option sans entendre le message-guide en entier.

Activation ou désactivation des messages de confirmation

Le système ne confirme plus vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message-guide (p. ex., Uconnect^{MC} ne répète plus le numéro de téléphone avant de le composer).

- Appuyez sur la touche  pour commencer.

- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, énoncez une des commandes suivantes :
 - « Setup Confirmation Prompts On » (activation du réglage des messages de confirmation)
 - « Setup Confirmation Prompts Off » (désactivation du réglage des messages de confirmation).

Indicateurs d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est disponible à l'écran de la radio ou sur un autre écran d'affichage (par exemple, au groupe d'instruments) et si elle est prise en charge par votre téléphone mobile, le système Uconnect^{MC} présente des messages d'état sur le téléphone et le réseau lorsque vous tentez d'établir un appel à l'aide du

système Uconnect^{MC}. Ces messages d'état portent sur l'intensité du signal du réseau, la puissance de la pile du téléphone, etc.

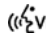
Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone mobile

Vous pouvez composer un numéro de téléphone à l'aide du clavier de téléphone mobile tout en utilisant le système Uconnect^{MC} (faites preuve de vigilance et prenez les mesures de sécurité qui s'imposent lorsque vous utilisez le clavier de téléphone mobile). Lorsque vous composez un numéro sur votre téléphone mobile Bluetooth^{MD} jumelé, le son est transmis par les haut-parleurs de la chaîne stéréo du véhicule. Le système Uconnect^{MC} fonctionne de la même façon que si vous utilisiez la commande vocale pour composer le numéro.

NOTA : Certaines marques de téléphones mobiles n'envoient pas la sonnerie au système Uconnect^{MC}; vous ne l'entendrez donc pas par la chaîne stéréo du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Lorsqu'on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.

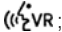
Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine

Lorsque le système Uconnect^{MC} est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans qu'il ne puisse vous entendre. Pour mettre en sourdine le système Uconnect^{MC} :

- Appuyez sur la touche  VR ;
- Après le signal sonore, dites « Mute » (activer la sourdine).

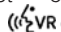
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour désactiver la sourdine du système Uconnect^{MC} :

- Appuyez sur la touche  VR ;
- Après le signal sonore, dites « Mute off » (désactiver la sourdine).

Connectivité évoluée

Transfert d'un appel au téléphone mobile ou à partir du téléphone mobile


Le système Uconnect^{MC} vous permet de transférer des appels en cours de votre téléphone mobile au système Uconnect^{MC} sans couper la communication. Pour transférer au système Uconnect^{MC} un appel en cours sur votre téléphone mobile jumelé au système Uconnect^{MC} ou vice-versa, appuyez sur la touche  VR et dites « Transfer Call » (transférer l'appel).

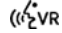
Activation ou désactivation du lien entre le système Uconnect^{MC} et le téléphone mobile

Votre téléphone cellulaire peut être jumelé à plusieurs dispositifs électroniques différents, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MD} entre votre téléphone mobile et le système Uconnect^{MC}, suivez les directives décrites dans le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile.



Énumération des noms des téléphones mobiles jumelés

- Appuyez sur la touche  pour commencer.

- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Phone Pairing » (réglage jumelage téléphone).
- À l'invite du message-guide, dites « List Phones » (énumérer téléphones jumelés).
- Le système Uconnect^{MC} fera entendre les noms de tous les téléphones mobiles jumelés par ordre décroissant de priorité. Pour sélectionner ou supprimer un téléphone jumelé annoncé, appuyez sur la touche  VR et dites « Select » (sélectionner) ou « Delete » (supprimer). Consultez également les deux prochains paragraphes pour une autre façon de sélectionner ou de supprimer un téléphone jumelé.

Sélection d'un autre téléphone mobile

Cette fonction permet de choisir et d'utiliser un autre téléphone jumelé au système Uconnect^{MC} et de l'utiliser.

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Select Phone » (réglage sélectionner téléphone), puis suivez les messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche  en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone que vous souhaitez sélectionner.
- Le téléphone sélectionné servira pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système Uconnect^{MC} utilise le téléphone de la plus haute priorité qui se trouve dans le


véhicule ou à proximité (à moins de 9 m [30 pi] environ).

Désactivation du jumelage des téléphones mobiles au système Uconnect^{MC}

- Appuyez sur la touche  pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Phone Pairing » (réglage jumelage téléphone).
- Après le message-guide qui s'ensuit, dites « Delete » (supprimer) et suivez les messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche  en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone que vous souhaitez supprimer.

Recommandations d'utilisation du système Uconnect^{MC}

Tutoriel Uconnect^{MC}

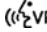

Pour écouter un bref tutoriel sur les fonctions du système, appuyez sur la touche  et dites « UconnectTM Tutorial » (tutoriel Uconnect^{MC}).

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect^{MC}. Les deux procédures ci-dessous permettent d'accéder au mode d'apprentissage vocal :

D'un mode autre que le mode Uconnect^{MC} (par exemple, à partir du mode radio) :


CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Maintenez la touche  enfoncée pendant cinq secondes jusqu'à ce que la séance débute; ou
- Appuyez sur la touche  et énoncez la commande « Voice Training » (apprentissage vocal), « System Training » (apprentissage du système) ou « Start Voice Training » (commencer l'apprentissage de la reconnaissance vocale).

Vous pouvez appuyer sur le bouton téléphone Uconnect^{MC} pour remettre les réglages par défaut, ou répéter les mots et phrases quand le système vous le demande. Pour obtenir des résultats optimaux, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction.

L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

Réinitialisation

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup » (réglage), puis « Reset » (réinitialiser).

Vous supprimerez ainsi tous les téléphones jumelés, les entrées de l'annuaire et les réglages du système, dans toutes les langues. Le système vous avertira avant de remettre les réglages par défaut.

Commande vocale

- Pour optimiser la performance, réglez le rétroviseur pour qu'un espace d'au moins 1 cm (0,5 po) se trouve entre le rétroviseur et la console au pavillon (selon l'équipement).
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans faire de pause comme si vous parliez à une personne assise à quelques mètres de vous.
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la commande vocale.
- Les conditions suivantes assurent un rendement maximal :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen
- Véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Glaces complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.
- Lorsque vous naviguez dans un système automatisé, comme une boîte vocale, ou lorsque vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Send » (envoyer) après la série de chiffres.
- L'enregistrement de noms dans l'annuaire pendant que le véhicule est en mouvement est déconseillé.
- Il est déconseillé d'enregistrer dans l'annuaire Uconnect^{MC} des noms qui se ressemblent phonétiquement.
- Le taux de reconnaissance des noms des annuaires (annuaire téléchargé et annuaire local du système Uconnect^{MC}) est optimal lorsque les entrées ne sont pas semblables.
- Les numéros doivent être prononcés un à la fois, en chiffres. « 800 » doit se prononcer « eight-zero-zero » (huit-zéro-zéro) et non pas « eight hundred » (huit cents).
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro).
- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.
- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est abaissée.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes assurent une qualité sonore maximale :
- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen
- Véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Glaces complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Commandes énoncées depuis le siège du conducteur
- Le rendement général (clarté du son, écho et puissance sonore) dépend en grande partie du téléphone et du réseau plutôt que du système Uconnect^{MC}.
- Vous pouvez parfois réduire l'écho au téléphone en diminuant le volume dans le véhicule.
- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est abaissée.

Appels récents


Si votre téléphone prend en charge le transfert automatique de l'annuaire, le système Uconnect^{MC} peut noter vos appels sortants, reçus et manqués.

Messagerie texte

Le système Uconnect^{MC} peut lire ou peut envoyer de nouveaux messages sur votre téléphone.

Lecture des messages :


Si vous recevez un nouveau message texte pendant que votre téléphone est connecté à Uconnect^{MC}, le système vous indique que vous avez un nouveau message texte. Si vous souhaitez entendre le nouveau message :

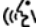
- Appuyez sur la touche  ;
- Après le message « Ready » (prêt) et le signal sonore, dites « Read Messages » (lire les messages).
- Le système Uconnect^{MC} lira le nouveau message de texte pour vous.

Après avoir lu un message, vous pouvez y répondre (« Reply ») ou le faire suivre (« Forward ») avec le système Uconnect^{MC}.

Envoyer des Messages :

Vous pouvez envoyer des messages avec le système Uconnect^{MC}. Pour envoyer un nouveau message :

- Appuyez sur la touche  ;
- Après le message-guide v et le signal sonore subséquent, dites « SMS Send » (envoyer messagerie texte) ou « Send Message » (envoyer le message).
- Vous pouvez dicter le message que vous voulez envoyer ou dire « List Messages » (liste de messages) pour choisir parmi 20 messages enregistrés.

Pour envoyer un message, appuyez sur la touche  pendant que le système énonce le message et dites « Send » (envoyer).

Le système Uconnect^{MC} vous demandera de dire le nom ou le numéro de la personne à qui vous souhaitez envoyer le message.

Liste de messages préenregistrés :

1. « Yes » (oui)
2. « No » (non)
3. « Where are you? » (où êtes-vous?)
4. « I need more direction » (j'ai besoin de plus d'information.)
5. « L O L » (mort de rire)
6. « Why? » (pourquoi?)


7. « I love you » (je t'aime)
8. « Call me » (appelle-moi)
9. « Call me later » (appelle-moi plus tard)
10. « Thanks » (merci)
11. « See You in 15 minutes » (on se voit dans 15 minutes)
12. « I am on my way » (je suis en chemin)
13. « I'll be late » (je vais être en retard)
14. « Are you there yet? » (es-tu arrivé?)
15. « Where are we meeting? » (on se rencontre où?)
16. « Can this wait? » (est-ce que ça peut attendre?)
17. « Bye for now » (à bientôt)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

18. « When can we meet? » (quand peut-on se voir?)
19. « Send number to call » (envoie-moi ton numéro)
20. « Start without me » (commence sans moi)

Activer ou désactiver l'avis de nouveau message texte

La désactivation de l'avis de nouveau message texte mettra fin aux annonces sur l'arrivée de nouveaux messages de la part du système :

- Appuyez sur la touche  ;
- Après le message-guide « Ready » (prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup, SMS Incoming Message Announcement » (réglage, avis de message entrant de messagerie-texte),

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

et le système vous donnera la possibilité de modifier le réglage.

Lien de communication Bluetooth^{MD}

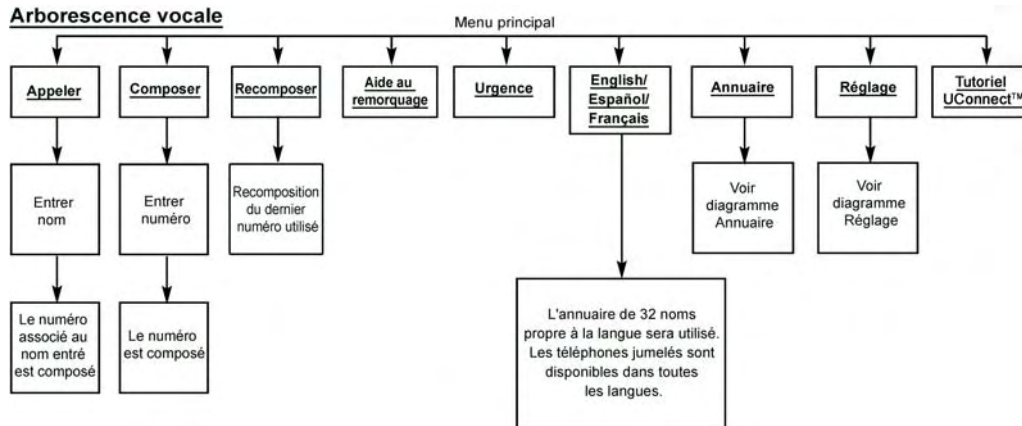
La communication peut parfois être coupée entre un téléphone mobile et le système Uconnect^{MC}. Lorsque cela se produit, on peut généralement rétablir la connexion en

mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé de laisser le téléphone mobile au mode Bluetooth^{MD} « activé ».

Mise sous tension

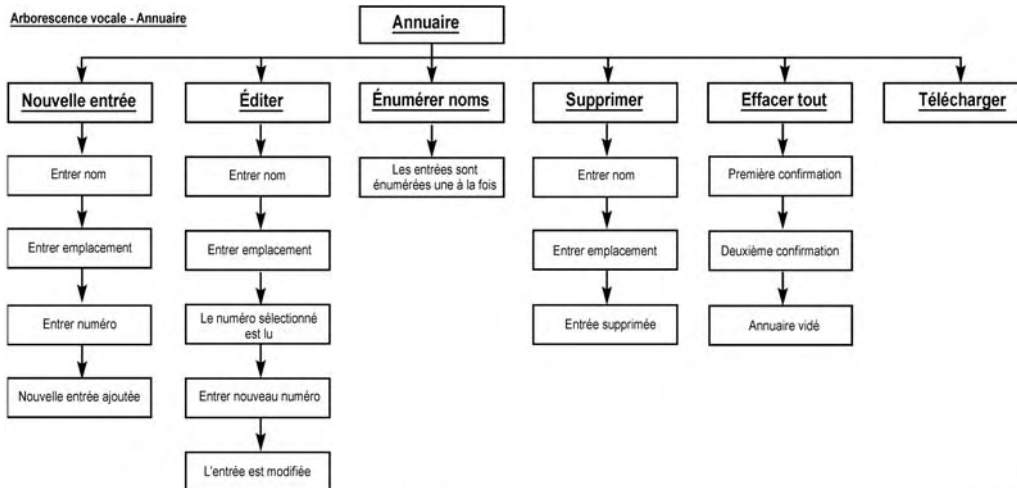
Après avoir tourné le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la posi-

tion ON (marche) ou ACC (accessoires), ou après avoir changé la langue, attendez au moins quinze secondes avant d'utiliser le système.



NOTA: Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

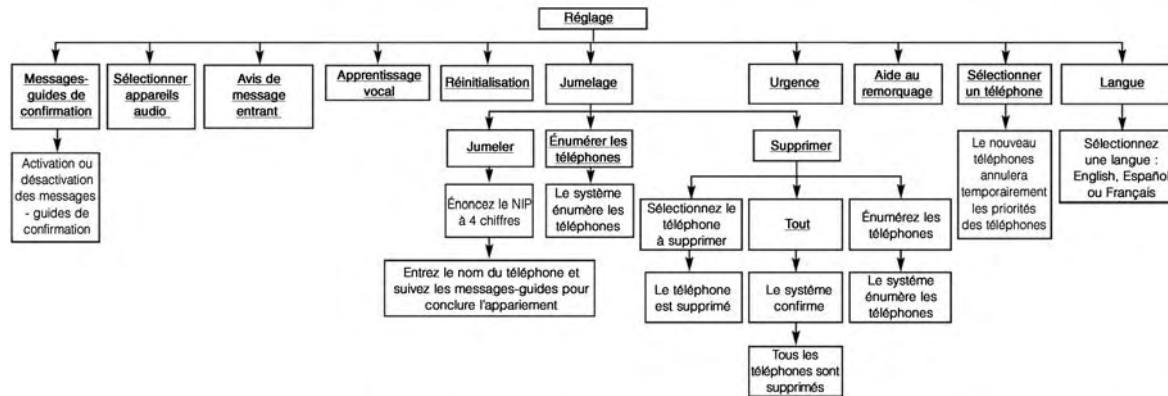
030607515



Nota: les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.

81c6bf80

Arborescence vocale – Réglage



Nota: Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.

030605540

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« zero » (zéro)	
« one » (un)	
« two » (deux)	
« three » (trois)	
« four » (quatre)	
« five » (cinq)	
« six » (six)	
« seven » (sept)	
« eight » (huit)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« nine » (neuf)	
« star » (étoile [*])	
« plus » (plus [+])	
« pound » (dièse [#])	
« add location » (ajouter emplacement)	
« all » (tous)	
« call » (téléphoner)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« cancel » (annuler)	
« confirmation prompts » (messages de confirmation)	
« continue » (continuer)	
« delete » (supprimer)	
« dial » (composer)	

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« download » (télécharger)	
« edit » (modifier)	
« emergency » (urgence)	
« English »	
« erase all » (effacer tout)	
« Español »	
« Français »	
« help » (aide)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« home » (domicile)	
« language » (langue)	
« list names » (énumérer noms)	
« list phones » (énumérer téléphones jumelés)	
« mobile » (téléphone cellulaire)	
« mute » (sourdisse activée)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« mute off » (sourdisse désactivée)	
« new entry » (nouvelle entrée)	
« no » (non)	
« other » (autre)	
« pair a phone » (jumeler un téléphone)	
« phone pairing » (jumelage téléphone)	« pairing » (jumelage)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« phone book » (annuaire)	« phone book » (annuaire)
« previous » (précédent)	
« record again » (enregistrer de nouveau)	
« redial » (recomposer)	
« return to main menu » (retour au menu principal)	« return or main menu » (retour ou menu principal)

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« select phone » (sélectionner téléphone)	« select » (sélectionner)
« send » (envoyer)	
« set up » (réglage)	« phone settings or phone set up » (réglage téléphone ou configuration téléphone)
« towing assistance » (aide au remorquage)	
« transfer call » (transférer l'appel)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« Uconnect™ Tutorial » (Tutoriel Uconnect ^{MC})	
« try again » (essayer de nouveau)	
« voice training » (apprentissage vocal)	
« work » (travail)	
« yes » (oui)	

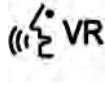
Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.
- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de commande vocale

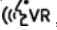


Ce système de commande vocale vous permet de commander la radio sur bandes de fréquences AM et FM, chaînes de radio satellite, le lecteur de disques compacts et un enregistreur vocal.

NOTA : *Assurez-vous de parler dans le système d'interface vocale aussi calmement et normalement que possible. La capacité du système d'interface vocale à reconnaître les commandes énoncées peut être réduite si vous parlez trop rapidement ou trop fort.*

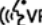
MISE EN GARDE!


Tout système commandé par la voix devrait être utilisé seulement dans des conditions de conduite sécuritaires conformément aux lois municipales. Toute l'attention devrait être maintenue sur la route en avant. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de commande vocale , vous entendez un bip. Ce dernier représente l'invite à énoncer une commande.

NOTA : *Si vous n'énoncez aucune commande dans les quelques secondes qui suivent, le système présente une liste d'options.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous voulez interrompre le système pendant la présentation des options, appuyez sur le bouton de commande vocale  et énoncez votre commande après le signal sonore.

L'enfoncement de la touche de commande vocale  lorsque le système énonce un message est une « intervention prioritaire ». Le système est alors interrompu et vous pouvez ajouter ou modifier des commandes après le bip. Cette fonction s'avérera fort utile lorsque vous commencerez à assimiler les options du système.

NOTA : *Vous pouvez en tout temps énoncer les commandes « Annuler », « Aide » ou « Menu principal ».*

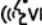
Ces commandes sont universelles et s'utilisent dans tous les menus. Toutes les

autres commandes sont assujetties à l'application active.

Lorsque vous utilisez les commandes, parlez clairement et à un volume normal.

Le système de commande vocale fonctionne de manière optimale lorsque les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage et de climatisation est réglé à la vitesse minimale.

Si le système ne reconnaît pas une de vos commandes, il vous invite à la répéter.

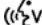
Pour écouter le premier menu diffusé, appuyez sur le bouton de commande vocale  et dites « Aide » ou « Menu principal ».

Commandes

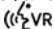
Le système de commande vocale est conçu pour interpréter deux types de commandes. Les commandes universel-

les sont disponibles en tout temps. Les commandes spécialisées sont disponibles si le mode correspondant de la radio est activé.

Réglage du volume

1. Démarrez le dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale .
2. Énoncez une commande (par exemple, « Aide »).
3. Utilisez le bouton rotatif ON/OFF VOLUME (marche-arrêt et volume) pour régler le volume à un niveau convenable lorsque le système de commande vocale énonce un message. Notez que le réglage de volume du système de commande vocale est différent de celui de la chaîne stéréo.

Menu principal

Démarrez le dialogue en appuyant sur la touche de commande vocale . Vous pouvez dire « Main Menu » (menu principal) pour passer au menu principal.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Radio » (pour passer au mode de radio)
- « Disc » (disque) (pour passer au mode de disque)
- « Memo » (enregistrement) (pour passer au mode d'enregistreur vocal)
- « Setup » (réglage) (pour passer au réglage du système)

Radio AM (ou radio à ondes longues ou à ondes moyennes – selon l'équipement)

Pour passer à la bande AM, dites « AM » ou « Radio AM ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Numéro de fréquence » (pour changer de fréquence)
- « Station suivante » (pour sélectionner la station suivante)
- « Station précédente » (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Radio FM

Pour passer à la bande FM, dites « FM » ou « Radio FM ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Frequency number » (numéro de fréquence) (pour changer de fréquence)
- « Next Station » (station suivante) (pour sélectionner la station suivante)
- « Previous Station » (station précédente) (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Main Menu » (menu principal) (pour accéder au menu principal)

Radio satellite

Pour activer le mode radio satellite, dites « Sat » ou « Satellite Radio » (radio

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

satellite). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Channel Number » (numéro de chaîne) (pour changer de chaîne en énonçant le numéro de la chaîne)
- « Next Channel » (chaîne suivante) (pour sélectionner la chaîne suivante)
- « Previous Channel » (chaîne précédente) (pour sélectionner la chaîne précédente)
- « List Channel » (liste des chaînes) (pour entendre la liste des chaînes disponibles)
- « Select Name » (nom de chaîne) (pour dicter le nom d'une chaîne)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Main Menu » (menu principal) (pour accéder au menu principal)

Disque

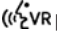
Pour passer au mode disque, dites « Disque ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

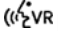
- « Track (#) » (piste [numéro]) (pour changer de piste)
- « Next Track » (piste suivante) (pour sélectionner la piste suivante)
- « Previous Track » (piste précédente) (pour sélectionner la piste précédente)
- « Main Menu » (menu principal) (pour accéder au menu principal)

Enregistreur vocal

Pour passer au mode d'enregistreur vocal, dites « Memo » (enregistrement). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « New Memo » (nouvelle note) (pour enregistrer une nouvelle note) – Durant

l'enregistrement, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale  pour interrompre l'enregistrement. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :

- « Save » (sauvegarder) (pour sauvegarder l'enregistrement)
- « Continue » (poursuivre) (pour poursuivre l'enregistrement)
- « Delete » (supprimer) (pour supprimer l'enregistrement)
- « Play Memos » (lire les notes) (pour effectuer la lecture des notes précédemment enregistrées) – Durant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale  pour interrompre la lecture des notes. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :

- « Repeat » (répéter) (pour lire de nouveau l'enregistrement)
- « Next » (suivant) (pour lire l'enregistrement suivant)
- « Previous » (précédent) (pour lire l'enregistrement précédent)
- « Delete » (supprimer) (pour supprimer un enregistrement)
- « Delete All » (supprimer tout) (pour supprimer tous les enregistrements)

Réglage

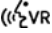
Pour passer au réglage du système, énoncez une des commandes suivantes :

- « Passer au réglage du système »
- « Réglage du système du menu principal »
- « Passer au réglage système »
- « Passer au réglage »
- « Réglage du menu principal » ou

- « Passer au réglage »

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Langue, anglais »
- « Langue, français »
- « Langue, espagnol »
- « Tutoriel »
- « Apprentissage vocal »

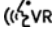
NOTA : *N'oubliez pas que vous devez d'abord appuyer sur le bouton de commande vocale  et attendre le signal sonore, puis énoncer les commandes « d'intervention ».*

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les com-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

mandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect^{MC}.

1. Appuyez sur le bouton de commande vocale , dites « Réglage système » et une fois dans ce menu, dites « Apprentissage vocal ». Le système apprendra à reconnaître votre voix et améliorera ainsi la reconnaissance.

2. Répétez les mots et les expressions à l'invitation du système Uconnect^{MC}. Pour obtenir les meilleurs résultats, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction. L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

SIÈGES

Les sièges constituent un composant du système de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

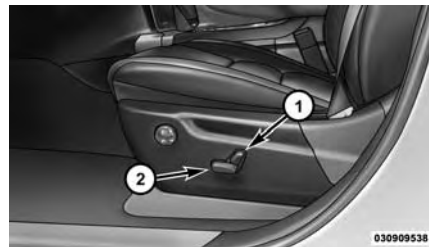
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Sièges à commande électrique – Selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à réglage électrique à huit directions. Les commandes des sièges à ré-

glage électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les sièges sont munis de deux commandes qui contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier.



Commutateurs de siège à réglage électrique

- 1 – Commande de dossier
- 2 – Commande de siège

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Déplacement du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'arrière de la commande de réglage du siège pour déplacer le siège dans la direction de la commande. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant de la commande de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur la commande de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer un accident, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Siège à commande électrique du passager

Certains modèles sont équipés d'un siège de passager à réglage électrique à six directions. La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. La commande est utilisée pour contrôler le déplacement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Déplacement du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez-le vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant de la commande de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer un accident, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En

cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

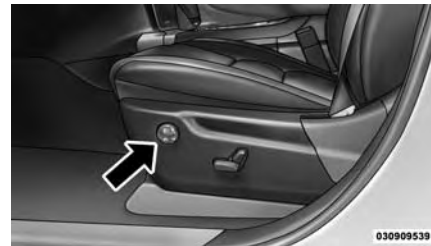
AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges à commande électrique du conducteur et du passager sont aussi équipés d'un support lom-

baire à réglage électrique. Le bouton de commande du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commande de support lombaire à réglage électrique

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Réglage manuel vers l'avant et vers l'arrière des sièges avant

Certains modèles peuvent être munis de sièges du conducteur ou du passager avant à réglage manuel. Les sièges peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Barre de réglage

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour vous assurer que les dispositifs de réglage sont bien enclenchés.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer un accident, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison

Pour régler le dossier de siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.



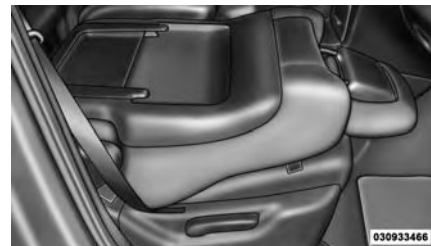
Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement

Pour rabattre le dossier en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez le dossier vers l'avant. Pour remettre le dossier en position d'origine, relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



Siège du passager rabattable à plat

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le siège ou le dossier de siège aucun objet pouvant couper la chaleur tel qu'une couverture ou un coussin. Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles qui sont munis du système de démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – Selon l'équipement » dans la section « Avant de démar-

rer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants avant

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'actionner indépendamment les dispositifs de chauffage de siège. Les commandes pour chaque dispositif de chauffage sont situées près de la partie inférieure centrale du tableau de bord (en dessous des commandes de chauffage et de climatisation).

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent une température ÉLEVÉE, un seul témoin allumé indique une température BASSE et les deux témoins

éteints indiquent que le dispositif N'EST PAS EN FONCTION.



Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage HORS FONCTION.

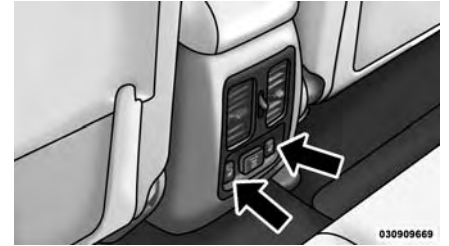
NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque le réglage de niveau ÉLEVÉ est sélectionné, le dispositif de chauffage fournit un niveau de chaleur élevé pendant les premières quatre minutes de fonctionnement. Par la suite, le débit d'air chaud revient au niveau ÉLEVÉ normal. Si

vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après 50 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment-là, les voyants DEL allumés passent de deux à un pour indiquer ce changement. Le réglage de niveau BAS s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité sont équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'actionner indépendamment les dispositifs de chauffage de siège. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.



Commutateurs des sièges chauffants arrière

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent une température ÉLEVÉE, un seul témoin allumé indique une température BASSE et les deux témoins

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

éteints indiquent que le dispositif N'EST PAS EN FONCTION.



Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage HORS FONCTION.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque le réglage de niveau ÉLEVÉ est sélectionné, le dispositif de chauffage fournit un niveau de chaleur élevé pendant les premières quatre minutes de fonctionnement. Par la suite, le débit d'air chaud revient au niveau ÉLEVÉ normal. Si

vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après 50 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment-là, les voyants DEL allumés passent de deux à un pour indiquer ce changement. Le réglage de niveau BAS s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation.

Ventilation des sièges – selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et du passager sont ventilés. Le coussin et le dossier de siège sont munis de petits ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le renvoient dans le couvercle du siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée.

Deux commutateurs de siège ventilé permettent au conducteur et au passager d'activer indépendamment la ventilation des sièges. Les commutateurs de siège ventilé sont situés sur le bloc de commandes central du tableau de bord, juste sous les commandes de chauffage et de climatisation.



030905581

Les commutateurs de siège ventilé sont utilisés pour contrôler la vitesse des ventilateurs situés dans le siège. Appuyez une fois sur le commutateur pour choisir le réglage de vitesse ÉLEVÉE et appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour choisir le réglage de vitesse BASSE. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre la

ventilation du siège HORS FONCTION. Lorsque vous choisissez la vitesse ÉLEVÉE, deux témoins s'allument. Lorsque vous choisissez la vitesse BASSE, un seul témoin s'allume.

NOTA : *La ventilation des sièges ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du démarrage à distance, le siège ventilé du conducteur peut être programmé pour s'activer pendant un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – Selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Appuie-tête

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-tête pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Appuie-tête actifs – Sièges avant

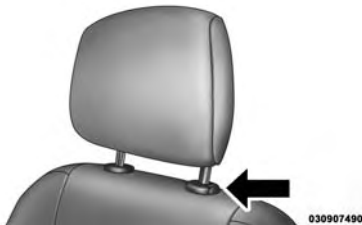
Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière. Pour

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton-poussoir, situé à la base de l'appuie-tête, puis appuyez sur l'appuie-tête vers le bas.



Bouton-poussoir

030907490

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent être inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant à la base de l'appuie-tête. Pousser vers l'arrière sur la base de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.



Appuie-tête actif (position normale)

022607494



030907533

Appuie-tête actif (incliné)

NOTA :

- Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.
- En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez le paragraphe « Réinitialisation des appuie-tête actifs », sous « Dispositifs de retenue des

occupants », dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs DVD portatifs. Ces articles peuvent nuire au fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**

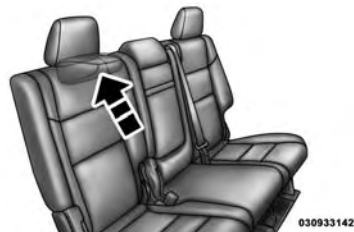
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'un arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

Appuie-tête – Sièges arrière

Les appuie-têtes des sièges d'extrémité ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le siège arrière est rabattu en position à plat mais

ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le siège arrière est relevé. Lorsque le siège est retourné en position verticale, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque. Les appuie-têtes des places latérales ne peuvent pas être retirés.

Le réglage de l'appuie-tête de la place centrale est limité. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour l'élever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.



Appuie-tête arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, vous risquez de graves blessures ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

NOTA : Pour l'acheminement adéquat d'une attache de siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables

Pour rabattre la banquette arrière

Vous pouvez rabattre une des deux parties de la banquette arrière pour augmenter le volume de l'espace de chargement tout en conservant une place assise à l'arrière.

NOTA : Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont relevés et que les sièges sont avancés. Les dossiers de la banquette arrière pourront ainsi se rabattre facilement.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déblocage pour désengager le siège.



Levier de déverrouillage du siège arrière

NOTA :

- Ne rabattez pas le siège arrière 60 % lorsque la ceinture de sécurité de la place d'extrémité gauche ou de la pièce centrale arrière est bouclée.
- Ne rabattez pas le siège arrière 40 % lorsque la ceinture de sécurité de la place d'extrémité droite est bouclée.

2. Rabattez complètement le siège arrière.



Banquette arrière rabattue

Pour relever la banquette

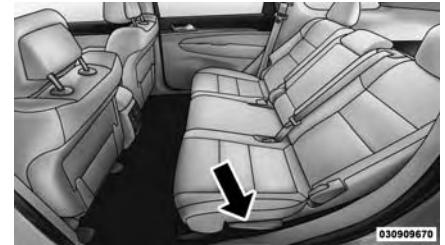
Relevez le dossier du siège arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Si une interférence provenant de l'espace utilitaire empêche le dossier du siège de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa bonne position.

MISE EN GARDE!

- **Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.**
- **L'espace de chargement à l'arrière du véhicule (que les sièges soient en position verticale ou rabattus) ne doit pas être utilisé comme espace de jeu pour les enfants lorsque le véhicule est en mouvement. Ils pourraient être blessés gravement en cas d'accident. Les enfants doivent être assis et attachés à l'aide d'un dispositif de retenue approprié.**

Siège arrière à dossier inclinable

Pour incliner le dossier du siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, adossez-vous et relâchez le levier lorsque le dossier atteint la position voulue. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.



Levier de déverrouillage du siège arrière

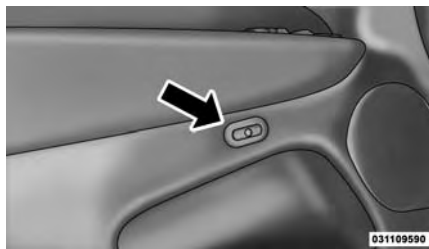
MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une fois programmées, les touches de mémorisation 1 et 2 du panneau de porte du conducteur permettent de rappeler les réglages mémorisés de la position du siège du conducteur, du rétroviseur extérieur côté conducteur, du volant réglable

(selon l'équipement) et des stations de radio préprogrammées. Vos télécommandes peuvent également être programmées pour rappeler les mêmes réglages mémorisés lorsque le bouton de DÉVERROUILLAGE est enfoncé.



Touches de mémorisation du conducteur

Votre véhicule est équipé de deux télécommandes de télédéverrouillage. Les deux télécommandes de télédéverrouillage, ou l'une seulement, peuvent être

reliées à l'une des positions mémorisées. Le système de mémoire peut accommoder jusqu'à quatre télécommandes de télédéverrouillage, chacune étant reliée à l'une ou l'autre des deux positions de mémoire.

Réglage des positions mémorisées et liaison de la télécommande de télédéverrouillage à la mémoire

NOTA : Chaque fois que vous appuyez sur la touche de programmation (S) et sur une touche numérotée (1 ou 2), vous effacez les réglages de mémoire pour la touche et sauvegardez un nouveau réglage.

1. Insérez la clé de contact et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

2. Appuyez sur la touche de mémorisation 1 de la porte du conducteur pour régler la mémoire en fonction du conducteur 1, ou sur la touche de mémorisation 2 pour régler la mémoire en fonction du conducteur 2. Le système rappelle les réglages mémorisés. Attendez que le système finisse de rappeler les positions de mémoire avant de passer à l'étape 3.

3. Réglez le siège du conducteur, l'inclinaison du dossier et le rétroviseur extérieur côté conducteur aux positions voulues.

4. Réglez la position de la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement) aux positions voulues.

5. Allumez la radio et définissez les pré-réglages de stations de radio (jusqu'à 12 stations AM et 12 stations FM).

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt et antivol-verrouillé) et retirez la clé.

7. Appuyez brièvement sur la touche de programmation (S) située sur la porte du conducteur.

8. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur la touche de mémorisation 1 ou 2 de la porte du conducteur. Vous devez effectuer l'étape suivante dans un délai de 5 secondes si vous désirez également utiliser une télécommande de télédéverrouillage pour rappeler les positions mémorisées.

9. Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE d'une des télécommandes.

10. Insérez la clé de contact et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

11. Sélectionnez l'option « Remote Linked to Memory » (fonctions liées à la mémoire) à l'écran du centre d'information électronique et appuyez sur « Yes » (oui). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

12. Répétez les étapes ci-dessus pour régler la position mémorisée suivante à l'aide de l'autre touche de mémorisation numérotée ou pour relier une autre télécommande à la mémoire.

Rappel des positions mémorisées

NOTA : *Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (stationnement). Un message apparaît à l'afficheur du centre d'information électronique si vous tentez de revenir à une position mémorisée alors que le véhicule n'est pas en position de stationnement.*

Pour rappeler les réglages de la mémoire pour le conducteur un, appuyez sur la touche de mémorisation 1 de la porte du conducteur ou sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande associée à la position mémorisée 1.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur deux, appuyez sur la touche de mémorisation 2 de la porte du conducteur ou sur le bouton de DÉVER-

ROUILLAGE de la télécommande associée à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémorisation de la porte du conducteur pendant un rappel (touches S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur, le rétroviseur extérieur côté conducteur et les pédales s'arrêtent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Pour désactiver la liaison entre une télécommande de télédéverrouillage et la position mémorisée

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la clé.

2. Enfoncez brièvement la touche de mémorisation numéro 1. Le système rappelle les réglages mémorisés de la position 1. Attendez que le système finisse de rappeler les positions de mémoire avant de passer à l'étape 3.

3. Appuyez brièvement sur la touche de programmation (S) située sur la porte du conducteur.

4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur la touche de mémorisation 1 de la porte du conducteur.

5. Dans les 5 secondes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande avant de le relâcher.

Pour désactiver la liaison entre une autre télécommande et une des positions mémorisées, répétez les étapes 1 à 5 pour chaque télécommande.

NOTA : Une fois programmées, toutes les télécommandes reliées à la mémoire peuvent facilement être activées ou désactivées en même temps. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Easy Entry/Exit Seat (recul automatique du siège à la sortie)

Cette fonction assure le positionnement automatique du siège du conducteur, ce qui lui facilite la tâche quand il monte dans le véhicule et en descend.

Il y a deux réglages faciles disponibles à l'entrée/à la sortie :

- Le coussin de siège recule d'environ 60 mm (2,5 po) si sa position de départ est supérieure ou égale à 68 mm (2,67 po) devant la butée arrière du siège quand la clé est retirée du commutateur d'allumage. Le siège avance d'environ 60 mm (2,5 po) lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage et qu'il est tourné à une autre position que LOCK (antivol-verrouillé).
- Le siège passe à la position située à 8 mm (0,3 po) devant la butée arrière si sa position de départ se trouve entre 23 mm et 68 mm (0,9 po et 2,67 po) devant la butée arrière quand la clé est retirée du commutateur d'allumage. Le siège avance à la position mémorisée ou de conduite lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage et tournée de la position LOCK (antivol-

verrouillé) à la position ACC/ON (accessoires-marche).

La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie se désactive automatiquement si le siège se trouve déjà à moins de 23 mm (0,9 po) devant la butée arrière. Quand le siège occupe déjà cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour monter à bord du véhicule ou en descendre.

Chaque réglage mis en mémoire est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas active quand le véhicule est expédié de l'usine. Elle est activée (puis désactivée) au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus

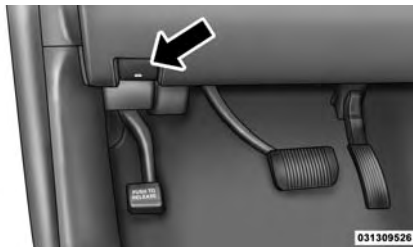
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé au-dessous du tableau de bord et à l'avant de la porte du conducteur.



Commande d'ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.



Emplacement du loquet de sûreté

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Appuyez fermement au centre du capot pour vous assurer que les deux loquets sont enclenchés.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Commutateur des phares

Le commutateur des phares se trouve du côté gauche du tableau de bord à côté du volant. Le commutateur des phares permet de commander le fonctionnement des phares, des feux de position, de l'éclairage

du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement et des phares antibrouillard (selon l'équipement).



Commutateur des phares



Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le commutateur des phares est sur marche, les feux de position, les feux arrière et les lampes de la plaque d'immatriculation et

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

du tableau de bord s'allument également. Pour éteindre les phares, remettez le commutateur des phares à la position 0 (hors fonction).

NOTA :

- *Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.*
- *Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Phares automatiques – Selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares jusqu'à la position A (AUTO).

Lorsque le système est en fonction, le temporisateur de phares est également activé. Il permet de garder les phares

allumés pendant un maximum de 90 secondes après avoir coupé le contact. Pour mettre l'éclairage automatique des phares hors fonction, tournez le commutateur des phares hors de la position AUTO.

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement lorsque le moteur tourne.*

Allumage automatique des phares par les essuie-glaces

Les véhicules dotés du système des phares automatiques sont également munis de cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur tourne, les phares s'allument si les essuie-glaces sont en fonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) »

sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Si votre véhicule est équipé d'essuie-glaces à fonction de détection de pluie et s'ils sont activés, les phares s'allument automatiquement après cinq cycles des essuie-glaces en une minute, et s'éteignent après environ quatre minutes d'inactivité des essuie-glaces. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Essuie-glaces et lave-glace du pare-brise » dans cette section.

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, l'éclairage du tableau de bord est automatiquement réduit à l'intensité de nuit la plus basse. Pour obtenir de plus amples renseignements,*

consultez le paragraphe « Feux et phares » dans cette section.

Feux intelligents (SmartBeam^{MC}) – Selon l'équipement

Les feux intelligents (SmartBeam^{MC}) produisent un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des phares de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des phares de route aux phares de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- *En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur SmartBeam^{MC}, ce dernier doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale du système. Consultez votre concessionnaire autorisé.*

- *Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions (autocollants, etc.) sur le pare-brise ou l'objectif de la caméra nuisent au fonctionnement du système.*

Activation

1. Activez les feux de route automatiques. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

2. Tournez le commutateur des phares à la position AUTO (automatique).
3. Poussez le levier multifonction loin de vous (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route.

NOTA : *Ce système s'active seulement lorsque le véhicule atteint une vitesse de 32 km/h (20 mi/h).*

Désactivation

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière du véhicule) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal des feux de croisement).
2. Poussez le levier de nouveau pour réactiver le système.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour (faible intensité) s'allument lorsque le moteur tourne et que la transmission n'est pas à la position P (stationnement). Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires) ou que le frein de stationnement soit serré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

NOTA : *Les feux de jour s'éteignent automatiquement lorsqu'un clignotant est activé et se rallument lorsque le clignotant est désactivé.*

Réglage automatique du niveau des phares – Phares à décharge à haute intensité seulement

Cette fonction permet d'éviter que les phares n'éblouissent les conducteurs des voitures roulant en sens inverse. Le système de réglage du niveau des phares ajuste automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction des modifications de l'angle d'inclinaison du véhicule.


Temporisation des phares

Pour faciliter la sortie du véhicule, votre véhicule est doté de la fonction de temporisation des phares qui garde les phares allumés pendant environ 90 secondes. La temporisation commence lorsque vous coupez le contact alors que les phares sont allumés et que vous les éteignez ensuite. Vous pouvez annuler la tempori-

sation des phares en tournant le commutateur des phares en position de marche puis en position d'arrêt, ou en établissant le contact.

La temporisation d'extinction des phares est programmable dans le cas des véhicules dotés du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Feux de position et éclairage du tableau de bord

 Pour allumer les feux de position et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour éteindre les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

Phares antibrouillard – Selon l'équipement

Les phares antibrouillard s'allument lorsque vous tournez le commutateur des phares pour allumer les feux de position ou les phares en appuyant sur la commande rotative des phares.



Fonctionnement des phares antibrouillard

Les phares antibrouillard ne peuvent être allumés que lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le commutateur est enfoncé une deuxième fois, lorsqu'il est mis à la position d'arrêt, ou lorsque les feux de route sont activés.

Éclairage intérieur

Le plafonnier et les lampes d'accueil s'allument lorsque vous ouvrez les portes avant, lorsque vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse (située à la droite du commutateur des phares) complètement vers le haut, ou, selon l'équipement, lorsque vous enfoncez le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsqu'une porte est ouverte et que l'éclairage d'accueil fonctionne, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse à son intensité la plus faible, complètement vers le bas. Cette fonction porte le nom de « mode de Fête », car elle permet de laisser les portes ouvertes pour de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Il est possible de régler la luminosité du tableau de bord en tournant la commande d'intensité d'éclairage vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totaliseur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le haut jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction porte le nom de « mode de Parade » et est utile lorsque les phares doivent être allumés pendant la journée.



Rhéostat d'intensité lumineuse

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le contact coupé, un carillon retentit à l'ouverture de la porte du conducteur.

Écono-charge

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est coupé et qu'une porte demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier à la position EN FONCTION pendant 10 minutes), l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

NOTA : *Le mode écono-charge est annulé si le contact est établi.*

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console au pavillon.



031433150

Lampes de lecture avant



031433151

Commutateurs de lampes de lecture avant

Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGÉ de la télécommande de télédéverrouillage.

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.



031464435

Éclairage d'accueil

Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la conduite nocturne.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Éclairage ambiant

La console au pavillon est munie d'une fonction d'éclairage ambiant. Cet éclairage permet d'illuminer la console centrale au plancher et la zone du sélecteur PRNDL pour améliorer la visibilité.



033333449

Éclairage ambiant

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



031663090

Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA : Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le

fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Appel de phares

Vous pouvez attirer l'attention d'un autre automobiliste à l'aide de vos phares en tirant légèrement le levier multifonction vers le volant. Cette action a pour effet d'allumer les feux de route et de les laisser allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour activer les feux de route. Poussez le levier multifonction vers le volant pour revenir aux feux de croisement ou pour mettre les feux de route hors fonction.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace/lave-glace de pare-brise sont situées sur le levier multifonction sur le côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces de pare-brise sont commandés en tournant un commutateur situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace de lunette, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».



031563090

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.



031563345

Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions climatiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).



Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur l'extrémité du levier (vers le volant) et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode intermittent, les

essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.



Fonctionnement du lave-glace

Si vous appuyez sur l'extrémité du levier lorsque les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent plusieurs cycles de balayage, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (essuyage antibruine), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.



Commande d'essuyage antibruine

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage 3 pour les conditions normales de pluie. Les réglages 1 et 2 offrent une sensibilité moindre. Le réglage 4 offre une

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

plus grande sensibilité. Placez la commande des essuie-glace à hors fonction lorsque le système est inutilisé.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque la commande d'essuie-glace est en position vitesse basse ou vitesse élevée.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel se trouvent sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X^{MD} ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peuvent réduire le rendement du capteur de pluie.*
- *Une fonction programmable à l'aide du centre d'information électronique (EVIC) permet d'annuler la fonction de détection de pluie. Pour obtenir de plus*

amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de sécurité touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous mettez le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si la commande d'essuie-glace est actionnée, si la vitesse du véhicule est supérieure à zéro ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).

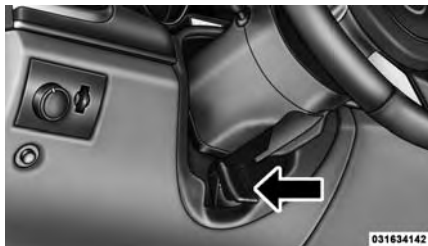
- **Transmission à la position N (point mort)** – Lorsque le contact est établi et que la transmission est à la position N (point mort), le système de détection de pluie fonctionne seulement si la commande d'essuie-glace est actionnée, si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) ou si le levier de vitesses n'est plus à la position N (point mort).

Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules dotés d'un démarreur à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position RUN (marche), la détection de pluie peut reprendre, si elle avait été sélectionnée et qu'aucune autre condition

de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'existe.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez ou appuyez sur le volant. Pour verrouiller la colonne de direction en po-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

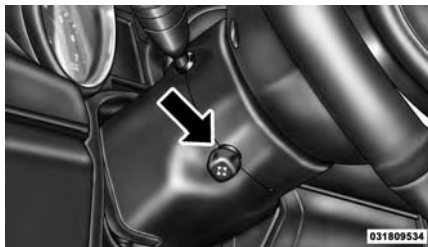
sition, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Veillez également à ce que la colonne de direction soit bien bloquée avant de prendre la route. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction électrique est situé sous le levier multifonction sur la colonne de direction.



**Commande électrique Colonne de direction
télescopique et inclinable**

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le, selon votre préférence.

NOTA : Si le véhicule est équipé d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande de télédéver-

rouillage ou la commande de mémoire du panneau de garnissage de la porte du conducteur pour replacer la colonne de direction inclinable et télescopique aux positions préprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans cette section.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Veillez également à ce que la colonne de direction soit bien bloquée avant de prendre la

route. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant environ 58 à 70 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou peut ne pas s'activer si le volant est déjà chaud.

L'interrupteur du chauffage du volant se trouve sur le bloc de commandes (sous les commandes de chauffage et de climatisation).



031705825

Appuyez sur l'interrupteur pour activer le chauffage du volant. Le témoin sur l'interrupteur s'allumera pour indiquer que le chauffage du volant est activé. Si vous appuyez à nouveau sur l'interrupteur, le chauffage du volant se désactive et le témoin s'éteint.

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.* **Véhicules équipés du système de démarrage à distance** Sur les modèles qui sont munis du système de démarrage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans « Avant de mettre en marche le véhicule ».

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moëlle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les**

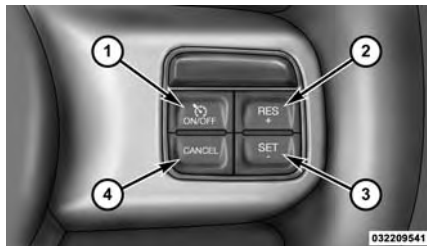
éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau, afin d'éviter la surchauffe du volant.

RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse électronique prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse électronique se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse électronique

- | | |
|--|-----------------------|
| 1 – ON/OFF (en fonction-hors fonction) | 2 – RES + (reprise +) |
| 4 – CANCEL (annulation) | 3 – SET - (réglage -) |

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le régulateur de vitesse électronique est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le régulateur de vitesse électro-

nique en appuyant sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) et en reprogrammant la vitesse de véhicule souhaitée.

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction). Le témoin du régulateur de vitesse s'affiche dans le groupe d'instruments. Appuyez de nouveau sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse électronique lorsque vous ne l'utilisez pas.

Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le régulateur hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse électronique en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez brièvement sur le bouton SET (-) (réglage -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

NOTA : *Avant d'appuyer sur le bouton SET (réglage), le véhicule doit rouler à une vitesse constante et sur un terrain plat.*

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (annulation) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit. La vitesse programmée en mémoire s'efface lorsque vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) ou lorsque vous coupez le contact.

Pour retourner à la vitesse programmée

Pour retourner à la vitesse précédemment programmée, appuyez brièvement sur le bouton RES (+) (reprise +). Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse électronique est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton RES (+) (reprise +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton RES + (reprise +) une fois pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1,6 km/h (1 mi/h).

Pour diminuer la vitesse lorsque le régulateur de vitesse électronique est programmé, appuyez sur le bouton SET (-) (réglage -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SET (-) (réglage -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton SET - (réglage -) une fois pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1,6 km/h (1 mi/h).

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique sur les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les pentes ascendantes et descendantes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le régulateur de vitesse électronique.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du régulateur de vitesse électronique peut s'avérer dange-

reuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse électronique si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment être réinitialisé. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur de radar qui détecte les véhicules qui vous précèdent directement.

NOTA :

- *Si le capteur ne détecte aucun véhicule qui vous précède, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse stable.*
- *Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule qui vous précède, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et*

de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

MISE EN GARDE!

- **Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule dans toutes les conditions routières. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. Si vous n'observez pas**

ces mises en garde, vous risquez de provoquer une collision et d'entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le régulateur de vitesse adaptatif :**
 - **ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);**
 - **ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;**

- ne prévoit pas la courbure de la route ni le mouvement des véhicules qui vous précèdent, et ne tient pas compte de tels facteurs;
- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
- ne peut appliquer qu'un maximum de 25 % de la capacité de freinage du véhicule, et ne peut pas immobiliser le véhicule.

MISE EN GARDE!

Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.
Si vous n'observez pas ces mises en

garde, vous risquez de provoquer une collision et d'entraîner des blessures graves ou mortelles.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

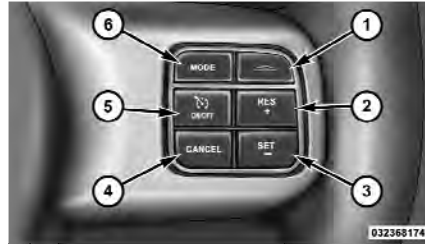
- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

NOTA : *Dans ce mode, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode utilisé.*

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours du mode de fonctionnement sélectionné.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons du régulateur de vitesse (situés à la droite du volant) permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- 1 – Réglage de la distance
- 2 – RES + (reprise +)
- 3 – SET - (réglage -)
- 4 – CANCEL (annulation)
- 5 – ON/OFF (en fonction-hors fonction)
- 6 – MODE

NOTA : Les modifications de châssis ou de suspension apportées au véhicule compromettent le rendement du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état READY (prêt), le centre d'information électronique affiche le message « Adaptive Cruise Ready » (régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Lorsque le système est désactivé, le centre d'information électronique affiche le message « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

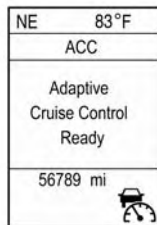
NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Lorsque le véhicule est au rapport 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).
- Pendant le freinage.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position de stationnement (P), marche arrière (R) ou au point mort.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton RES + (reprise +) sans qu'une vitesse soit précédemment programmée.

Activation

Appuyez brièvement sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction). Le menu du régulateur de vitesse adaptatif du centre d'information électronique affiche le message « Adaptive Cruise Control Ready » (régulateur de vitesse adaptatif prêt).



032433097

Adaptive Cruise Control Ready (régulateur de vitesse adaptatif prêt)

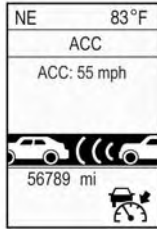
Pour désactiver le système, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction). À ce moment, le système se désactive et le centre d'information électronique affiche le message « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez brièvement sur le bouton SET - (réglage -). Le centre d'information électronique affiche la vitesse réglée.



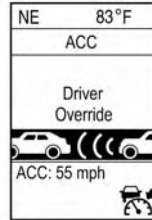
032433098

Régulateur de vitesse adaptatif programmé

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Sinon, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse réglée. En pareil cas :

- le message « DRIVER OVERRIDE » (priorité conducteur) sera affiché à l'écran du Centre d'information électronique;

- le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.



032433099

Priorité conducteur

Pour annuler

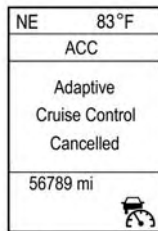
Le système désactivera le régulateur de vitesse adaptatif sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- Vous donnez un petit coup sur la pédale de frein;
- Vous appuyez sur la pédale de frein;
- Vous appuyez sur le bouton CANCEL (annulation);
- La vitesse du véhicule devient inférieure à 24 km/h (15 mi/h);
- Le système de freins antiblocage entre en fonction;
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction;
- La transmission est placée à la position N (point mort);
- Le système électronique d'antidérapage ou le système antipatinage est activé.

NOTA : Si le régulateur de vitesse adaptatif est placé en mode de reprise ou de réglage lorsque le système électronique

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

d'antidérapage ou le système antipatinage est désactivé, le système électronique d'antidérapage est réactivé automatiquement.



032433100

Régulateur de vitesse adaptatif annulé

Pour désactiver

Le système se désactive et efface la vitesse réglée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction);
- Vous coupez le contact;
- Vous passez au rapport 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Pour retourner à la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton RES + (reprise +). Puis relâchez l'accélérateur. Le centre d'information électronique affiche la dernière vitesse réglée.

NOTA : *Vous pouvez retourner à la vitesse programmée à partir de 32 km/h (20 mi/h).*

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et les conditions routières le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et des conditions routières en vigueur pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. Si vous n'observez pas ces mises en garde, vous risquez de provoquer une collision et d'entraîner des blessures graves ou mortelles.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en maintenant le

bouton RES + (reprise +) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 8 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse réglée est indiquée à l'écran du centre d'information électronique.

Appuyez sur le bouton RES + (reprise +) une fois pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1,6 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET - (réglage -). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 8 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que

le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse réglée est indiquée sur l'affichage du centre d'information électronique.

Appuyez sur le bouton SET - (réglage -) une fois pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1,6 km/h (1 mi/h).

NOTA :

- *Lorsque vous utilisez le bouton SET - (réglage -) pour ralentir, si la puissance de freinage du moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.*
- *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer qu'un maximum de 25 % de la capacité de freinage du*

véhicule et ne pourra pas arrêter complètement le véhicule.

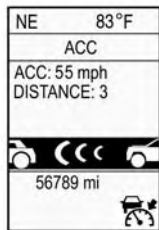
- *Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse réglée lors des montées et des descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée.*

Réglage de la distance de poursuite dans le régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance de poursuite entre les options suivantes : 3 (longue), 2 (moyenne) et 1 (courte). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif

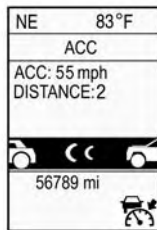
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance est affiché à l'écran du centre d'information électronique.



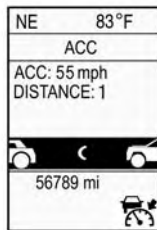
032435549

Réglage de distance 3



032435495

Réglage de distance 2



032435548

Réglage de distance 1

Pour modifier le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de distance. Chaque fois que le bouton est enfoncé, le réglage de distance alterne entre les valeurs longue, moyenne et courte.

S'il n'y a aucun véhicule devant vous, votre véhicule maintient sa vitesse réglée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que vous est détecté dans la même voie, le centre d'information électronique affiche l'icône d'indication de véhicule détecté, et le système règle automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, quelle que soit la vitesse réglée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse réglée;
- le véhicule qui vous précède sorte de votre voie ou de la vue du capteur;
- le véhicule qui vous précède ralentisse à moins de 24 km/h (15 mi/h) et le système se désactive automatiquement;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Reportez-vous aux renseignements sur l'activation du régulateur de vitesse adaptatif).

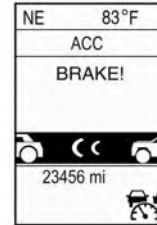
Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA : *Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.*

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, un message d'alerte « BRAKE » (freinage) clignote à l'écran du centre d'information électronique et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa capacité de freinage maximale. Lorsque cela se produit, il est nécessaire de freiner immédiatement afin de maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède.

Le régulateur de vitesse adaptatif offre une aide de dépassement par la gauche uniquement. Lors de la conduite avec le

régulateur de vitesse adaptatif activé et en suivant un véhicule cible, le système offre une accélération supplémentaire fondée sur votre vitesse actuelle. L'accélération est déclenchée par l'indication d'un virage à gauche.



032435496

Avertissement de freinage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Le centre d'information électronique affiche les réglages courants du régulateur de vitesse adaptatif. Le centre d'information électronique est situé dans la partie supérieure du groupe d'instruments, entre l'indicateur de vitesse et le compte-tours. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Bouton de menu



Appuyez sur le bouton de menu (sur le volant) à plusieurs reprises jusqu'à ce que le centre d'information électronique affiche un des messages suivants :

Adaptive Cruise Control Off (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

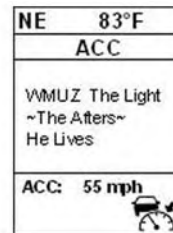
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (régulateur de vitesse adaptatif prêt)

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (régulateur de vitesse adaptatif prêt).

ACC SET (régulateur de vitesse adaptatif réglé)

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, la vitesse réglée est affichée.
- La vitesse réglée continue d'être affichée à la place de la lecture du compteur kilométrique lorsque vous changez l'affichage du centre d'information électronique alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé.



032433431

Exemple seulement

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche de nouveau si une activité relative au régulateur de vitesse adaptatif se produit, y compris :

- Modification de la vitesse programmée
- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Le centre d'information électronique revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Messages d'avertissement et d'entretien

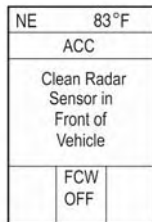
« Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (avertissement de nettoyage du capteur de radar à l'avant du véhicule)

Le message d'avertissement « Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule)

s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement le rendement du système. Cela se produit surtout par faible visibilité, par exemple lors de neige ou de pluie abondante. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, le message « Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique et le système se désactive.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le message « Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule) peut parfois s'afficher lorsque vous conduisez dans des zones très réfléchissantes (par exemple, les tunnels avec tuiles réfléchissantes, ou la glace et la neige). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.



032433103

Avertissement de nettoyage de capteur de radar

NOTA : Si le message d'avertissement « Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule) du régulateur de vitesse adaptatif est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Esuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.

- Si le capteur a été endommagé à la suite d'une collision, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une

fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites effectuer un réalignement du capteur de radar auprès de votre concessionnaire autorisé.

- *L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une grille après-vente ou la modification de la grille n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.*

Dépose du capteur du régulateur de vitesse adaptatif pour la conduite hors route

NOTA : Lors de la conduite hors route, il est conseillé de retirer le capteur du régulateur de vitesse adaptatif. Le capteur est situé au centre du véhicule der-

rière la calandre inférieure. Après la dépose du bouclier inférieur, vous pouvez retirer l'ensemble de capteur et de support inférieurs.

Pour retirer le capteur, suivez les directives suivantes :

1. Débranchez le connecteur en appuyant sur les deux pattes du connecteur et en le retirant. Ne le tirez pas par le câblage et n'utilisez aucun outil pour retirer le connecteur.
2. Retirez la fixation de câblage en forme de sapin de l'arrière du support.
3. Retirez les deux agrafes M6 qui fixent le support au pare-chocs.

NOTA : Ne modifiez pas les agrafes de réglage et ne retirez pas le capteur du support. Vous risqueriez de désaligner le capteur.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Rangez l'ensemble de capteur et de support dans un endroit sécuritaire. Rangez le câblage et le connecteur adéquatement après avoir retiré l'ensemble de capteur et de support.

Une fiche de raccordement est rangée sur le dessus de la poutre de pare-chocs. Insérez le connecteur de câblage dans la fiche de raccordement.

NOTA : *Lorsque le capteur est retiré, le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse normal et le système d'avertissement de collision frontale ne sont pas disponibles. Le groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Unavailable - Service Radar Sensor » (régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – faire vérifier le capteur de radar).*

Pour réinstaller l'ensemble de capteur et de support, effectuez les étapes ci-dessus dans l'ordre inverse. Serrez les fixations à un couple de 9 N·m (6,6 lb-pi) lors du remontage du support sur la poutre.

Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable, Vehicle System Error » (régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible, erreur du système de véhicule) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie de fonctionnement temporaire peut limiter le rendement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vi-

tesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction en coupant le contact, puis en le rétablissant. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor » (régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, faire vérifier le capteur de radar) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie interne s'est produite dans le système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des

conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

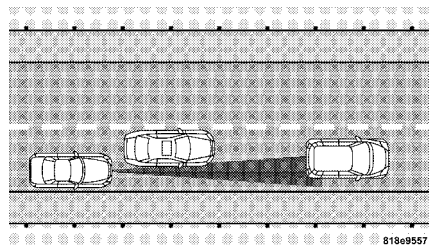
Ajout d'un attelage de remorque

Le poids d'un attelage ou d'une remorque peut compromettre le rendement du régulateur de vitesse adaptatif. Si vous observez un changement important du rendement du régulateur après l'installation d'un attelage ou d'une remorque, ou si le rendement du régulateur ne revient pas à la normale après avoir retiré l'attelage ou la remorque, consultez votre concessionnaire autorisé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Conduite décentrée

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule circulant dans la même voie s'il est décentré par rapport au vôtre. La distance entre les véhicules sera alors insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

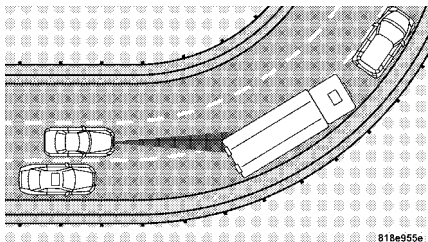


818e9557

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

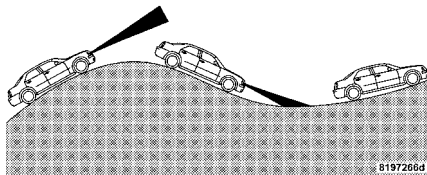
Virages et courbes

Lors de la conduite dans une courbe avec le régulateur de vitesse adaptatif activé, le système peut réduire la vitesse du véhicule et l'accélération pour des raisons de commodité, sans avoir détecté de véhicule cible. Une fois le véhicule sorti de la courbe, le système reprend la vitesse programmée originale. Il s'agit d'une fonction normale du régulateur de vitesse adaptatif.



Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, la circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.

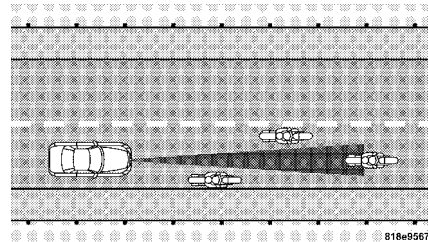
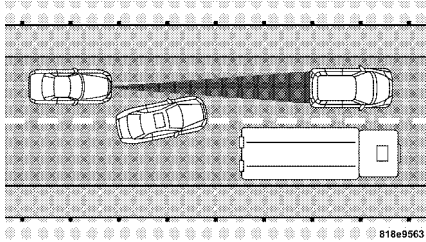


Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détectera pas un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif ne détectera pas un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas entièrement dans votre voie. La distance entre les véhicules sera alors insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

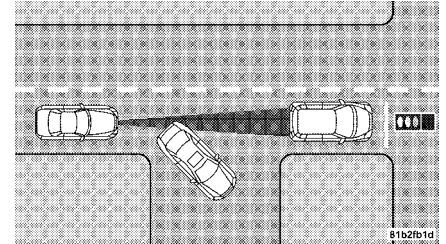
Véhicules étroits

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. La distance entre les véhicules sera alors insuffisante.



Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Généralités

Exigences de la FCC relatives aux systèmes de radar pour véhicule

Caractéristiques de classification :

47 C.F.R. Section 15

47 C.F.R Section 15.515

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal permet de

conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Pour changer entre les différents modes de croisière, appuyez sur la touche MODE quand le système est à l'état OFF (hors fonction), READY (prêt) ou SET (réglage). Si vous appuyez sur la touche MODE dans n'importe quel état, le système passera au nouveau Mode à l'état OFF (hors fonction).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, étant donné qu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun aver-

tissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez brièvement sur le bouton SET - (réglage -). Le centre d'information électronique affiche la vitesse réglée.

NOTA : *Vous devez observer l'écran et non l'indicateur de vitesse lorsque vous programmez ou modifiez une vitesse.*

Changement de la vitesse programmée

Il existe deux façons de modifier la vitesse programmée :

- Utilisez la pédale d'accélérateur pour obtenir la vitesse voulue, puis appuyez sur le bouton SET - (réglage -).
- Appuyez sur le bouton RES + (reprise +) ou SET - (réglage -) pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée par paliers de 1,6 km/h (1 mi/h). Maintenez le bouton RES + (reprise +) ou SET - (réglage -) enfoncé pour procéder par paliers de 8 km/h (5 mi/h).

Pour annuler

Le système désactive le mode de régulation de vitesse normal sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez légèrement ou fermement sur la pédale de frein;
- Vous appuyez sur le bouton CANCEL (annulation);
- Le système électronique d'antidérapage ou le système antipatinage est activé.

Pour revenir à la vitesse programmée

Appuyez sur le bouton RES + (reprise +), puis retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Le centre d'information électronique affiche la dernière vitesse réglée.

Pour désactiver

Le système se désactive et efface la vitesse réglée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction);

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Vous coupez le contact;
- Vous activez le rapport 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

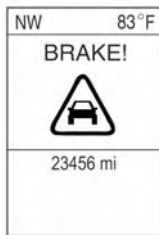
Si vous désactivez puis réactivez le régulateur de vitesse, le système revient au dernier réglage du conducteur (mode de régulation de vitesse adaptatif ou mode de régulation de vitesse normal).

Système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (dans le centre d'information électronique) lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système surveille les données provenant du capteur avant ainsi que du système de freinage hydraulique, des capteurs de vitesse de roue, par exemple, pour calculer la possibilité d'une collision arrière. Lorsque le système détermine qu'une collision arrière est probable, un message d'avertissement (sonore et visuel) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.



032433107

Message d'avertissement de collision frontale

NOTA :

- *Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 16 km/h (10 mi/h).*
- *Lors de l'entrée ou de la conduite dans une courbe, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme*

des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se fondant sur des prévisions de la trajectoire. Il faut s'y attendre et cela fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le système d'avertissement de collision frontale. Le système ne peut également détecter chaque type de collision. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

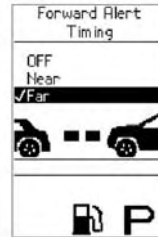
Modification de l'état du système d'avertissement de collision frontale

La fonction d'avertissement de collision frontale peut être réglée en mode éloigné, en mode proche ou en mode désactivé dans le centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ». L'état du système d'avertissement de collision frontale (éloigné, proche, désactivé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique.

Les réglages du système d'avertissement de collision frontale ne peuvent être modifiés que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position P (stationnement).

Le réglage « Far » (éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de

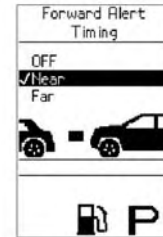
collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage procure le plus grand temps pour réagir.



Exemple seulement

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (proche) pour permettre au système de vous avertir

de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus proche. Ce réglage procure moins de temps pour réagir que le réglage « Far » (éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.



Exemple seulement

Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (arrêt), le système ne pourra vous avertir de la

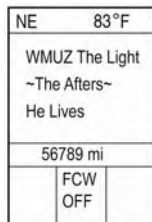
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.



Exemple seulement

032435758



032033147

Exemple du message de système d'avertissement de collision frontale désactivé

NOTA :

- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale ne réagit pas aux objets sans rapport tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du vé-

hicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.

- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de système d'avertissement de collision frontale non disponible

Si le système est désactivé et que le message « ACC/FCW Unavailable, Vehicle System Error » (régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible, erreur du système de véhicule) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, une

anomalie de fonctionnement temporaire peut limiter le rendement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez tout de même conduire le véhicule dans des conditions normales, le système d'avertissement de collision frontale ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de réactiver le système d'avertissement de collision frontale en coupant le contact, puis en le rétablissant. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor » (régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertisse-

ment de collision frontale non disponibles, faire vérifier le capteur de radar) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie interne s'est produite dans le système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense^{MD} fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ParkSense^{MD} » pour les limites de ce système et des recommandations le concernant.

Le système ParkSense^{MD} rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche).

Le système ParkSense^{MD} ne peut s'activer que si le levier de vitesses se trouve à la position R (marche arrière). Lorsque le système ParkSense^{MD} est mis en fonction à cette position du levier de vitesses, il demeure actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 18 km/h (11 mi/h). Le système redevient actif lorsque la vitesse du véhicule descend au-dessous de 16 km/h (10 mi/h) environ.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Capteurs du système ParkSense^{MD}

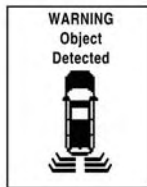
Les quatre capteurs du système PARKSENSE^{MD}, situés dans le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ angulaire des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du pare-chocs ou du bouclier arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD}

L'écran d'avertissement du système ParkSense^{MD} s'affiche seulement si le son et l'image sont sélectionnés à la section des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique/Réglages per-

sonnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

L'affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD} se trouve dans l'écran du centre d'information électronique du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le pare-chocs ou le bouclier arrière et l'obstacle détecté.

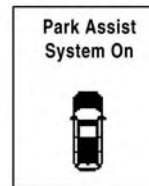


032767408

Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD}

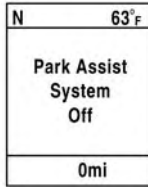
Affichage du système ParkSense^{MD}

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière), l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.



032767405

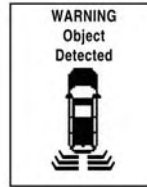
Système d'aide au recul activé



032767410

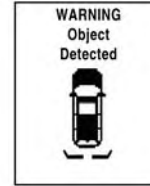
Système d'aide au recul désactivé

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant trois arcs et en faisant retentir une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'objet, l'écran du centre électronique d'information affiche de moins en moins d'arcs tandis que le batttement sonore passe graduellement de l'état lent, à rapide pour résoudre avec une tonalité continue.



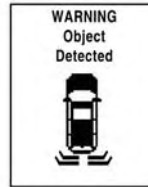
032767408

Tonalité lente



032767406

Tonalité continue



032767407

Tonalité rapide

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'écran du centre électronique d'information affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le

tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alerte sonore Carillon	Aucune	Deuxième tonalité de 1/2 seconde	Lente	Rapide	Continu
Arcs	Aucune	3 non clignotants (en continu)	3 arcs clignotants lents	2 arcs clignotants lents	1 arc clignotant lent
Radio en sourdine	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense^{MD} la met en sourdine lorsqu'il émet un signal sonore.

Activation et désactivation du système ParkSense^{MD}

Le système ParkSense^{MD} peut être activé ou désactivé en appuyant sur un commutateur qui se trouve dans le bloc de commandes du tableau de bord ou au moyen du centre d'information électronique sous les fonctions programmables par l'utilisateur. Les choix disponibles sont : OFF (hors fonction), Sound Only (son seulement), et Sound and Display (son et affichage). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense^{MD} pour désactiver le système, le groupe d'instruments affiche le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul désactivé) pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (marche arrière) et que le système est désactivé, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul désactivé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique tant que le véhicule demeure en position R (marche arrière).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le voyant DEL du commutateur ParkSense^{MD} est allumé lorsque le système est désactivé ou défectueux. Le voyant DEL du commutateur ParkSense^{MD} est éteint lorsque le système est activé.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense^{MD}

Lorsque le système d'aide au recul ParkSense^{MD} est défectueux, le groupe d'instruments émet un seul avertissement sonore par cycle d'allumage, puis il affiche le message « CLEAN PARK ASSIST SENSORS » (nettoyer les capteurs du système d'aide au stationnement) ou « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (entretien du système d'aide au recul). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

« Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position R (marche arrière) et que le système a détecté une anomalie, le message « CLEAN PARK ASSIST SENSORS » (nettoyer les capteurs du système d'aide au stationnement) ou « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (entretien du système d'aide au recul) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique ou tant que le véhicule demeure en position R (marche arrière). Le système ParkSense^{MD} ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « CLEAN PARK ASSIST SENSORS » (nettoyer les capteurs du système d'aide au recul) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du pare-chocs ou du bouclier arrière est propre et exempt de

neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (réparer le système d'aide au recul) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense^{MD}

Nettoyez les capteurs du système ParkSense^{MD} avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, car vous risqueriez de les endommager.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense^{MD}

NOTA :

- *Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de terre ou d'autres débris pour que le système ParkSense^{MD} fonctionne correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense^{MD}.*
- *Lorsque vous mettez le système ParkSense^{MD} hors fonction, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul désactivé) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous mettez le système ParkSense^{MD} hors fonction, il demeure hors fonction jusqu'à ce que vous le*

remettiez en fonction, même si vous coupez et rétablissez le contact.

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (marche arrière) et que le système ParkSense^{MD} est hors fonction, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul hors fonction) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique tant que le levier de vitesses est à la position R (marche arrière).
- Lorsqu'il est en fonction, le système ParkSense^{MD} met la radio en sourdine au moment de faire retentir un carillon.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense^{MD} en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le sys-

tème pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense^{MD} pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier ou le pare-chocs.

- Les objets comme les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., ne doivent pas être placés à 30 cm (12 po) du pare-chocs ou du bouclier arrière lors de la conduite. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une défaillance du capteur et afficher le message « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (réparer le système d'aide au recul) à l'écran du centre d'information électronique.
- Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense^{MD} doit être dés-

activé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte et que le véhicule est en position R (marche arrière). Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense^{MD} constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**

- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense^{MD} afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense^{MD}.

MISE EN GARDE!

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils reculent, même si le système d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView^{MD} qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (marche arrière). L'image s'affiche à l'écran de la radio multimédia ou du système de navigation, accompagnée d'un message d'avertissement « CHECK EN-

TIRE SURROUNDINGS » (vérifier tous les environs immédiats) au haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView^{MD} est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (marche arrière), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou de la chaîne stéréo.

Lorsque les lignes de la grille statiques sont affichées, elles indiquent la largeur du véhicule tandis qu'une ligne centrale à tiret indique le centre du véhicule pour faciliter l'alignement à un support d'attelage. Les lignes de la grille statiques affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m ou plus (3 pi ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView^{MD} est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView^{MD} uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView^{MD} ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.**
- **Lorsque vous utilisez la caméra ParkView^{MD}, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView^{MD}.**

NOTA : *Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de*

la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – Avec radio de navigation ou radio multimédia

1. Appuyez sur le bouton MENU.
2. Sélectionnez la touche « System Setup » (configuration du système).
3. Appuyez sur la touche « Camera Setup » (configuration de la caméra).
4. Activez ou désactivez la fonction de caméra arrière en sélectionnant la touche « Enable rear camera in reverse » (activer la caméra arrière en marche arrière).
5. Appuyez sur la touche « Save » (enregistrer).

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – Sans radio de navigation ou radio multimédia

1. Appuyez sur le bouton MENU.
2. Sélectionnez la touche « System Setup » (configuration du système).
3. Activez ou désactivez la fonction de caméra arrière en sélectionnant la touche « Enable rear camera in reverse » (activer la caméra arrière en marche arrière).

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil et d'un compartiment pour lunettes de soleil. Elle peut aussi comprendre un ouvre-porte de garage universel (HomeLink^{MD}) et des commutateurs pour le hayon et le toit ouvrant à commande électrique, selon l'équipement.



033333450

Console au pavillon

Lampes de lecture avant

Ces lampes se trouvent sur la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la conduite nocturne.



031433150

Lampes de lecture avant

Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une porte est ouverte. Il s'allume également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télé-déverrouillage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.



Éclairage d'accueil

Volet de rangement pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.

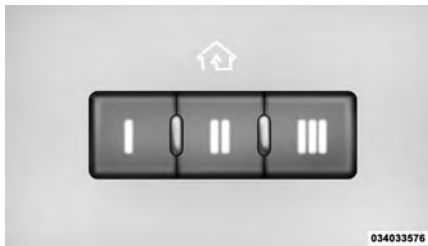


Volet de rangement pour lunettes de soleil

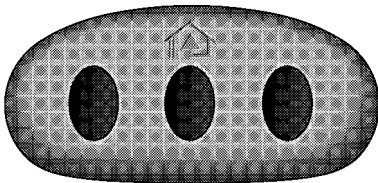
OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons HomeLink^{MD}, situés sur la console au pavillon, le revêtement du pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink^{MD}. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.



Boutons HomeLink^{MD} et de consoles au pavillon



Boutons HomeLink^{MD}, de pare-soleil et de revêtement du pavillon

NOTA : *La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.*

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Effacez tous les canaux avant de commencer la programmation. Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), puis maintenez les deux boutons extérieurs HomeLink^{MD} enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- *L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des*

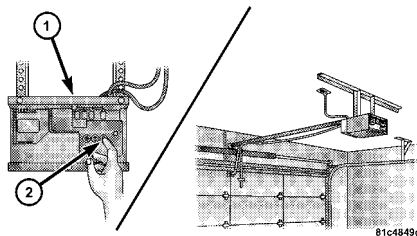
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.ca.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton « LEARN » (apprentissage) ou « TRAIN » (programmation) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. (Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le fabricant de l'ouvre-porte.)



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
- 2 – Bouton de programmation

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton « LEARN » (apprentissage) ou « TRAINING » (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se

trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton de programmation. Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que le bouton « LEARN » (apprentissage) a été enfoncé.

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} intéressé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 1 à 3 po (3 à 8 cm) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.

- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} intéressé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que le système HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher le dispositif pendant le processus pour éviter

une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez PAS le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, appuyez sur les deux boutons extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant 20 secondes, soit jusqu'à ce que le témoin rouge clignote. Veuillez prendre

note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative d'origine.
- Appuyez sur le bouton LEARN (programmation) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulants.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.ca.

MISE EN GARDE!

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni**

d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces caractéristiques de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.homelink.com.

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.**

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *L'émetteur-transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



034134074

Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage (ou lorsque l'allumage est à la position ACC (accessoires) ou RUN (marche), dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

- Lors d'un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture rapide du toit ouvrant

Pour ouvrir le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le

commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiel-

lement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide

Enfoncez brièvement le bouton de VENTILATION. Le toit ouvrant s'ouvrira en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui peut servir peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : *Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Les commutateurs du toit ouvrant à commande électrique demeurent actifs pendant au plus dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

TOIT OUVRANT PANORAMIQUE COMMANDVIEW^{MD} AVEC PARE-SOLEIL ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant panoramique CommandView^{MD} est situé sur la console au pavillon, à la gauche, entre les pare-soleil.

Le commutateur de pare-soleil électrique est situé sur la console au pavillon, à la droite, entre les pare-soleil.



034433149

Commutateurs de toit ouvrant panoramique CommandView^{MD} et de pare-soleil électrique

MISE EN GARDE!

- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

- **Lors d'un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Pour ouvrir le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le

commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous

relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Ouverture rapide du pare-soleil électrique

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir automatiquement le pare-soleil à partir de n'importe quelle position. Le toit s'ouvrira entièrement et s'arrêtera automatiquement. Il s'agit d'une ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant l'ouverture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Ouverture du pare-soleil électrique – Mode manuel

Pour ouvrir le pare-soleil, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière jusqu'à ce que le pare-soleil soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncé le commutateur vers l'arrière.

Fermeture rapide du pare-soleil électrique

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'avant, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour fermer automatiquement le pare-soleil à partir de n'importe quelle position. Le pare-soleil se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrête.

Fermeture du pare-soleil électrique – Mode manuel

Pour fermer le pare-soleil, maintenez le commutateur enfoncé vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncé le commutateur vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atté-

nuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique peuvent être programmés pour rester sous tension jusqu'à 10 minutes environ après la coupure du contact. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe

« Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.*

Toit complètement fermé

Appuyez brièvement sur le commutateur vers l'avant pour vous assurer que le toit ouvrant est entièrement fermé.

PRISES DE COURANT

Votre véhicule est équipé de prises de courant de 12 volts (13 ampères) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à

faible consommation. Les prises sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant étiquetées d'une « clé » sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), alors que les sorties étiquetées d'une « batterie » sont directement connectées à la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- *Tous les accessoires reliés à ces prises de la batterie doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule, de façon à éviter de décharger la batterie.*

- *Pour assurer un fonctionnement adéquat, utilisez une commande et un élément MOPAR^{MD}.*

AVERTISSEMENT!

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord. Appuyez vers l'intérieur sur le couvercle de rangement pour ouvrir le compartiment et accéder à cette prise de courant.



Prise de courant avant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans la zone de rangement de la console centrale.



Prise de courant de la console centrale

La prise de courant arrière est située dans l'espace de chargement arrière, à la droite.



Prise de courant arrière

NOTA : Vous pouvez commuter la prise de courant arrière sur l'alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de la prise du panneau de custode arrière droit dans le porte-fusibles.



Fusible de la prise du panneau de custode arrière droit



072736476

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

- 1 – Fusible de 20 A jaune, M7 – Prise de courant du panneau de custode arrière droit
 2 – Fusible de 20 A jaune, M6 – Allume-cigare du tableau de bord
 3 – Fusible de 20 A jaune, M36 – Prise de courant du bac de rangement de la console

MISE EN GARDE!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- Ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant.
- N'y touchez pas avec les mains mouillées.
- Fermez le capuchon lorsque la prise est inutilisée et lorsque le véhicule roule.
- Une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment une quantité importante d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les lampes), épuiseront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

- **Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.**

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 volts, 150 watts, à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres

appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 watts. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme, comme le Playstation3 et le XBox360 dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 watts est dépassée, l'onduleur se

fermera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la sortie, l'onduleur devrait se réinitialiser automatiquement. Si la puissance nominale dépasse environ 170 watts, l'onduleur d'alimentation nécessite peut-être une réinitialisation manuelle. Pour ce faire, appuyez sur les boutons OFF (arrêt) et ON (marche) de l'onduleur d'alimentation. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.



035005840

Le commutateur de l'onduleur d'alimentation se trouve sur le bloc de commandes (sous les commandes de chauffage-climatisation). Pour alimenter la prise de courant, appuyez

une fois sur le commutateur. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour couper l'alimentation de la prise.

NOTA : Lorsque le commutateur de l'onduleur d'alimentation est enfoncé, il y a un délai d'environ 1 seconde avant que le témoin de l'onduleur s'allume. Le témoin de l'onduleur d'alimentation indique que la prise est alimentée par un courant alternatif.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- **N'utilisez pas d'adaptateur à trois broches;**
- **N'insérez aucun objet dans les prises;**
- **N'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **Fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **Une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

PORTE-GOBELETS

Il y a deux porte-gobelets pour les passagers de siège avant, situés dans la console centrale.



Porte-gobelets avant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

L'accoudoir central rabattable comprend deux porte-gobelets pour les passagers arrière.



Porte-gobelets arrière

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située sur le côté droit du tableau de bord.



Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le loquet vers l'extérieur et abaissez le volet de la boîte à gants.



Boîte à gants ouverte

Rangement de portes

De grands bacs de rangement sont intégrés aux panneaux de porte pour offrir un accès facile aux occupants.



Rangement dans les panneaux de porte

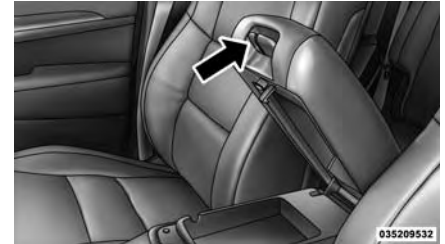
Console centrale

La console centrale comporte des compartiments de rangement supérieur et inférieur.



Compartiment de rangement

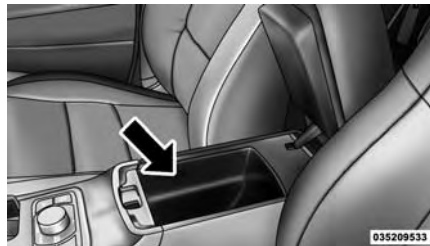
Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé sur le couvercle.



Loquets de compartiment de rangement

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.



Compartiment de rangement inférieur

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Rangez les téléphones cellulaires, les lecteurs de musique et les autres appareils électroniques portatifs pendant la conduite. L'utilisation de ces dispositifs en conduisant peut être une source de distraction et provoquer des accidents entraînant des blessures graves ou mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Lampe de poche rechargeable

La lampe de poche rechargeable est montée sur le côté gauche de l'espace de

chargement. La lampe de poche peut être détachée de son logement au besoin. La lampe de poche est munie de deux ampoules brillantes à DEL et est alimentée par des piles au lithium qui se rechargent lorsqu'elle est remise en place.

Appuyez sur la lampe de poche pour la dégager.



Enfoncez et relâchez

Appuyez une fois sur le commutateur de la lampe de poche pour l'allumer à l'intensité maximale, deux fois pour l'intensité minimale et une troisième fois pour l'éteindre.



035410217

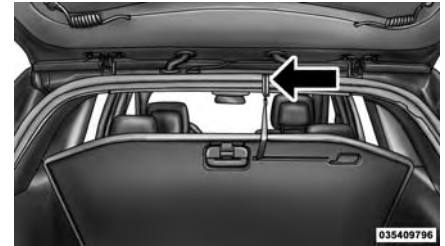
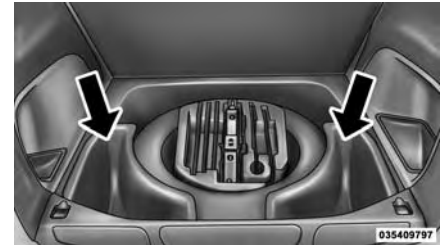
Commutateur à triple fonction**Bacs de rangement de l'espace de chargement**

L'espace de chargement arrière comporte quatre bacs de rangement détachables.

Deux bacs de rangement sont situés de chaque côté de l'espace de chargement.

**Bacs de rangement arrière**

Deux bacs de rangement supplémentaires sont situés sous le plancher de chargement. Pour accéder aux bacs de rangement inférieurs, soulevez le plancher de chargement et fixez le crochet d'attache (fixé au bas du plancher de chargement) sur l'ouverture du hayon.

**Courroie d'attache****Bacs de rangement inférieurs**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

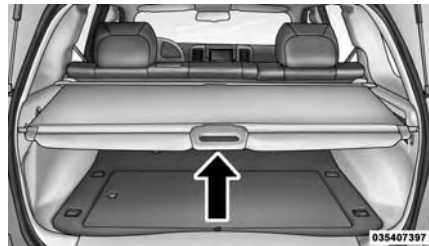
Couvre-bagages escamotable – selon l'équipement

NOTA : *Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer des charges. Il ne prévient pas le déplacement de la cargaison et ne protège pas les passagers contre une cargaison non attachée.*

Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez la poignée au centre de l'écran; Tirez-la au-dessus de l'espace de chargement;
2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.

3. Il est possible d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.



Couvre-bagages arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne le rangez pas dans le véhicule.

Points d'arrimage d'espace de chargement arrière

Les points d'arrimage arrière qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



Points d'arrimage d'espace de chargement arrière

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'être blessés, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

- Les crochets d'arrimage au plancher de l'espace de chargement ne constituent pas des ancrages sûrs pour les courroies d'attache des sièges d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, il est possible qu'un crochet se détache et ne puisse plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas des objets dont le poids dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la porte gauche ou au montant central gauche.
- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque d'entraîner un louvoiement de l'arrière du véhicule.

- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace de lunette

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace/lave-glace arrière est commandé par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.



036463509

Commande d'essuie-glace/lave-glace arrière



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Tournez de nouveau la partie centrale vers le haut pour activer la pompe de lave-glace qui fonctionne tant que vous maintenez le

commutateur en position. Lorsque vous relâchez le commutateur, les essuie-glaces arrière reprennent leur fonctionnement continu. Lorsque ce commutateur rotatif est en position OFF (hors fonction), la pompe de lave-glace arrière s'active si vous tournez le commutateur vers le bas et elle continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Dès que vous relâchez le commutateur, il revient à la position OFF (hors fonction) et les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage avant de revenir à la position de repos.

NOTA : *Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu en position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.*

Si l'essuie-glace de lunette fonctionne tandis que le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt), il revient automatiquement à la position P (stationnement).

Si le hayon est ouvert, la fonction d'essuie-glace et de lave-glace de lunette est interrompue et l'essuie-glace s'arrête à la position de « stationnement ». Lorsque le hayon est fermé, la fonction d'essuie-glace et de lave-glace se réactive et actionne l'essuie-glace arrière après cinq secondes.

Dégivreur de lunette



Le bouton du dégivreur de lunette à commande électrique se trouve sur le tableau de commande de climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin intégré au bou-

ton s'allume lorsque le dégivreur de lunette est en fonction. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.*

AVERTISSEMENT!

Respectez les avertissements suivants pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**

Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'eau tiède.

- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.**

PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur des véhicules équipés d'une galerie. La charge ne doit pas dépasser 68 kg

(150 lb), et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.

NOTA : *Votre concessionnaire autorisé peut commander et installer des traverses MOPAR^{MD} conçues précisément pour ces porte-bagages.*

Équilibrez la charge sur les traverses du porte-bagages de toit. Le porte-bagages de toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule.

Pour déplacer les traverses, desserrez les fixations situées sur le bord supérieur de chaque traverse, d'environ huit tours à l'aide de la clé antivol fournie avec les traverses MOPAR^{MD}. Placez ensuite la traverse à la position voulue, en la main-

tenant en parallèle au cadre du porte-bagages. Lorsque la traverse est à la position voulue, resserrez les vis à l'aide de la clé pour verrouiller la traverse en place.

NOTA :

- *Pour contrôler le bruit de vent lorsque les traverses ne sont pas utilisées, placez les traverses avant et arrière à une distance d'environ 61 cm (24 po) l'une de l'autre. Une réduction de bruit optimale peut ensuite être atteinte en réglant la traverse avant vers l'avant ou vers l'arrière par incrément de 2,5 cm (1 po).*
- *Si la traverse arrière (ou tout objet métallique) est placée au-dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), la réception radio par satellite risque d'être interrompue. Pour améliorer la*

réception de radio satellite, évitez de placer la traverse arrière au-dessus l'antenne de radio satellite.

- *Les poignées de maintien situées à l'arrière du véhicule (selon l'équipement) ne doivent pas être utilisées pour le remorquage.*

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez aucune charge sur le porte-bagages sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de déposer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection semblable entre la surface du toit et la charge.**

- **Pour éviter d'endommager le porte-bagages au toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 68 kg (150 lb) sur le porte-bagages au toit. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**
- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, et les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causés par le passage de camions peuvent augmenter soudainement la force exer-**

cée sur la charge qui tend à se soulever. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager la charge ou votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que la charge est bien immobilisée et fixée. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages au toit.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD 252
- GROUPE D'INSTRUMENTS – DE LUXE 253
- DESCRIPTIONS DU GROUPE D'INSTRUMENTS 254
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE 263
 - Affichages du centre d'information électronique . . 265
 - Témoins de couleur blanche du centre d'information électronique 273
 - Témoins de couleur ambre du centre d'information électronique 274
 - Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique 276
 - Indicateur automatique de vidange d'huile 278
 - Consommation de carburant 279
 - Régulateur de vitesse 281
 - Vitesse du véhicule 282
 - Information relative au trajet à l'ordinateur de bord 282
- Unités 283
- Information sur le véhicule (renseignements pour l'utilisateur). 283
- Tire PSI (pression des pneus) 284
- Nombre de messages 284
- Turn Menu OFF (désactiver l'affichage du menu) . . 285
- Affichage de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} – selon l'équipement 285
- Affichage de la boussole et de la température . . . 285
- Fonctions programmables par l'utilisateur (Réglage système) 288
- MEDIA CENTER 730N/430/430N (RHR/RER/RBZ/RHB) AVEC LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT 297
 - Directives d'utilisation (système de commande vocale) – selon l'équipement 297

- Directives d'utilisation (système Uconnect^{MC}) – selon l'équipement 321
- MEDIA CENTER 130 (CODE DE VENTE RES) 297
 - Directives d'utilisation – Mode radio 297
 - Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 300
 - Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 303
 - Directives d'utilisation – Mode auxiliaire 305
- MEDIA CENTER 130 AVEC RADIO SATELLITE (CODES DE VENTE RES et RSC) 306
 - Directives d'utilisation – Mode radio 306
 - Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 312
 - Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 314
 - Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3 316
 - Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3 317
 - SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT 317
- Directives d'utilisation (système Uconnect^{MC}) – selon l'équipement 321
- COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 321
 - Branchement d'un iPod^{MD} ou d'un dispositif USB externe 322
 - Utilisation de cette fonction 323
 - Commande du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe au moyen des touches de la radio 323
 - Mode de lecture 324
 - Mode de liste ou de défilement 325
 - Diffusion en flux audio Bluetooth 327
- SYSTÈME UCONNECT^{MC} MULTIMÉDIA – SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT VIDÉO (VES^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT 328
 - Démarrage 328
 - Écran vidéo unique 329
 - Utiliser une console de jeu vidéo 331
 - Écoute d'une source audio sur le canal 2 pendant la lecture de vidéo sur le canal 1 333
 - Remarques importantes au sujet du système à un écran 334

- Lecture d'un DVD au moyen de la radio à écran tactile. 334
- Télécommande 336
- Rangement de la télécommande 339
- Verrouillage de la télécommande 339
- Remplacement des piles de la télécommande . . . 340
- Fonctionnement des casques d'écoute 340
- Commandes 340
- Remplacement des piles du casque d'écoute . . . 341
- Garantie limitée à vie du casque d'écoute Unwired^{MD} 342
- Information 343
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 354
 - Fonctionnement de la radio 355
 - Lecteur de CD 355
- ENTRETIEN DES CD/DVD 356
- FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES 356
- COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION . . . 357
 - Système de chauffage-climatisation manuel bizona 357
 - Système de commande automatique de température bizona – selon l'équipement 360
 - Conseils utiles. 366

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD



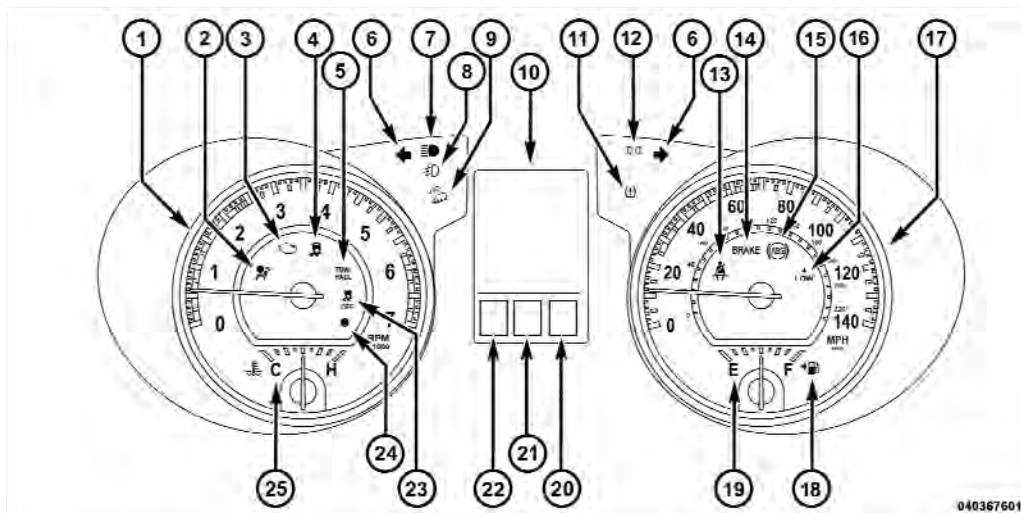
040109768

- 1 – Bouche d'aération
- 2 – Groupe d'instruments
- 3 – Radio
- 4 – Boîte à gants
- 5 – Commandes de chauffage-climatisation

- 6 – Groupe de commandes inférieur
- 7 – Interrupteur des feux de détresse
- 8 – Bac de rangement
- 9 – Bouton du système électronique d'antidérapage
- 10 – Commutateur d'allumage

- 11 – Commande d'ouverture du capot
- 12 – Commande d'ouverture de la trappe de carburant
- 13 – Commutateur des phares
- 14 – Rhéostat d'intensité lumineuse

GROUPE D'INSTRUMENTS – DE LUXE



DESCRIPTIONS DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min x 1 000).

2. Témoin de sac gonflable



Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue

des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

3. Témoin d'anomalie



Le témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord OBD II qui contrôle les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque la clé de contact est à la position MARCHE avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon de réservoir de carburant desserré ou manquant ou une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin après le démarrage du moteur.

Le véhicule doit être inspecté si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite normale. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait aussi augmenter la consommation de carburant et nuire à la tenue de route du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

4. Témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage – Selon l'équipement



Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans le système électronique d'antidérapage. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs dé-

lais pour faire vérifier et régler le problème.


NOTA :

Le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage et le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.


Chaque fois que le contact est établi, le système électronique d'antidérapage est activé même s'il a été antérieurement désactivé.

Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système électronique d'antidérapage est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque le système électronique d'antidérapage est désactivé à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

5. Témoin TOW/HAUL (remorquage et transport) – selon l'équipement

 Ce témoin s'allume lorsque le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) est enfoncé. Le bouton TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) se trouve au centre du tableau de bord (sous les commandes de chauffage-climatisation).

6. Témoin de clignotants


 Lorsque le levier des clignotants est actionnée, les flèches clignent en même temps que les clignotants extérieurs. Un carillon retentit et un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique si l'un des clignotants reste allumé pendant plus de 1,6 km (1 mi).

NOTA : Si l'un des clignotants se met à fonctionner très vite, vérifiez si l'une des ampoules extérieures n'est pas défectueuse.


7. Témoin des feux de route

 Cet indicateur indique que les feux de route sont allumés.

8. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

 Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

9. Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement

 Ce symbole indique l'état du limiteur de vitesse en descente. Le témoin est allumé lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) et que le véhicule roule à moins de 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

10. Écran du centre d'information électronique et écran du compteur kilométrique

L'écran du compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si le compteur kilométrique doit être réparé ou entretenu, le technicien chargé de l'intervention doit laisser la valeur affichée au compteur kilométrique telle qu'elle était avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le montant de porte indiquant le kilométrage avant la réparation ou l'entretien. Il est conseillé de créer un dossier contenant la valeur du compteur

kilométrique avant la réparation ou l'entretien, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant du montant de porte est précis si le compteur kilométrique doit être réinitialisé à zéro.

En présence de conditions appropriées, les messages du centre d'information électronique s'affichent sur cet écran. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique ».

11. Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus



Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur la plaque d'informa-

tion du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la

conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Il

est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement les basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au

système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas un produit d'étanchéité pour pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est muni du

système de surveillance de la pression des pneus afin d'éviter d'endommager les capteurs.

12. Témoin des feux de stationnement et des phares – Selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.



13. Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Lorsque le contact est établi, ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule.

Pendant ce temps, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit. Après la vérifica-

tion de l'ampoule ou lors de la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas encore bouclée, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou reste allumé en continu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

14. Témoin du circuit de freinage



Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage ou le système électronique d'antidérapage. Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le circuit de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du circuit de freinage indique un problème

d'une des parties du circuit de freinage double, et il s'allume lorsque la quantité de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau du liquide pour freins vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du circuit de freinage est allumé. Une partie du circuit de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir un accident. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freinage antiblocage sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du circuit de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez immédiatement faire réparer le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du circuit de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON/RUN (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas le degré d'application du frein.*

15. Témoin du système de freins antiblocage



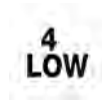
Ce témoin surveille le fonctionnement du système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin des freins antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du circuit de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin des freins ne s'allume pas, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin des freins antiblocage est allumé, le système de freinage doit être

réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le dispositif antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (marche), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

16. Quatre (4) roues motrices gamme basse



Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de dé-

multiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la conduite en mode 4WD (4 roues motrices) et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Système à quatre roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

17. Indicateur de vitesse

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

18. Rappel de trappe de carburant



La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

19. Indicateur de niveau de carburant

L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche).

20. Zone des témoins de couleur blanche du centre d'information électronique

Cette zone affiche les témoins de couleur blanche reconfigurables du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique ».

21. Zone des témoins de couleur ambre du centre d'information électronique

Cette zone affiche les témoins de mise en garde de couleur ambre reconfigurables du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements,

consultez le paragraphe « Centre d'information électronique ».

22. Zone des témoins de couleur rouge du centre d'information électronique

Cette zone affiche les témoins de couleur rouge reconfigurables du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique ».

23. Témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage – Selon l'équipement

Ce témoin indique que le système électronique d'antidérapage est désactivé.

24. Témoin de sécurité du véhicule

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque le système antivol est en cours d'amorçage. Il clignote ensuite de façon continue mais à un rythme plus lent une fois l'amorçage terminé. Le témoin s'allume aussi pendant environ trois secondes lorsque le contact est établi.

25. Indicateur de température

L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud si vous conduisez sur une pente ascendante ou si vous

tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (température élevée), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée) et que le carillon retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, communiquez avec un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon de radiateur ».

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Le centre d'information électronique comprend un écran interactif situé dans le groupe d'instruments.



Écran du centre d'information électronique

Affichage du centre d'information électronique (EVIC) Le centre d'information électronique affiche ce qui suit :

- Consommation de carburant

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) : (selon l'équipement)
- Vitesse du véhicule
- Information relative au trajet à l'ordinateur de bord
- Terrain : (selon l'équipement)
- Pression des pneus : (selon l'équipement)
- Information sur le véhicule
- Messages
- UNITÉS : RÉGLAGE
- Réglage du système
- Désactivation de l'affichage du menu

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons du volant du centre d'information électronique

Bouton fléché vers le HAUT



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler les menus principaux (économie de carburant, information relative au véhicule, pression des pneus, régulation de vitesse, messages, unités de mesure, configuration du système, vi-

tesse du véhicule, information relative au trajet, désactivation de menu) et les sous-menus.

Bouton fléché vers le BAS



Appuyez brièvement sur le bouton fléché le bas pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

Bouton de SÉLECTION



Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour accéder aux menus principaux et aux sous-menus ou pour sélectionner une configuration personnelle dans le menu de configuration. Maintenez le bouton de sélection enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions.

Bouton BACK (retour)

Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour revenir à un menu ou à un sous-menu précédent.


Affichages du centre d'information électronique

L'affichage du centre d'information électronique comporte trois sections :

1. La première ligne où le cap de la boussole, la ligne du compteur kilométrique et la température extérieure sont affichés.
2. La zone d'affichage principal où les menus et les messages contextuels sont affichés.

3. La section des témoins reconfigurables sous la ligne du compteur kilométrique.

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche à la droite, une zone de témoins de couleur ambre au centre et une zone de témoins de couleur rouge à la gauche.

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (en autant que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure du centre d'information électronique. Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

• **Messages non mémorisés**

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de message.

• **Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact**

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted - Door Ajar » (démarrage à distance annulé - porte ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (enfoncer la pédale de frein et

appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

• **Messages de cinq secondes non mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Les messages « Memory System Unavailable - Not in Park » (système de mémoire non disponible - le véhicule n'est pas en position de stationnement) et « Automatic High Beams On » (feux de route automatiques activés) sont des exemples de ce type de message.

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran du centre d'information électronique :

- Vehicle Not in Park (le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Key Left Vehicle (clé laissée dans le véhicule)
- Key Not Detected (clé non détectée)
- Service TPM System (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) (consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite »)
- Affichage graphique du système de surveillance de la pression des pneus haut de gamme
- Service Keyless System (réparer le système d'entrée sans clé) (consultez le paragraphe « Fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, déverrouillage passif – selon l'équipement »)
- Réparer le système d'aide au recul

- Park Assist System Blinded (système d'aide au stationnement obstrué)
- Park Assist Disabled (aide au recul désactivée)
- Keyfob Battery Low (pile de la télécommande faible)
- Liftglass Open (lunette articulée ouverte)
- Left front turn signal lamp out (ampoule de clignotant avant gauche grillée)
- Right front turn signal lamp out (ampoule de clignotant avant droit grillée)
- Left rear turn signal lamp out (ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
- Right rear turn signal lamp out (ampoule de clignotant arrière droit grillée)
- Basse pression des pneus
- ESC System Off (système électronique d'antidérapage désactivé)
- Service blind spot system (vérifier le système de surveillance des angles morts)
- Blind spot detection unavailable (détection du système de surveillance des angles morts non disponible)
- Blind spot system off (système de surveillance des angles morts désactivé)
- Blind spot system unavailable sensor blocked (système de surveillance des angles morts non disponible, capteur bloqué)
- Normal Cruise Ready (mode de régulation de vitesse normal prêt) – Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé et que le mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) est disponible. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Adaptive Cruise Off (régulateur de vitesse adaptatif désactivé) – Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- ACC Ready (régulateur de vitesse adaptatif prêt) – Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- ACC Set (régulateur de vitesse adaptatif réglé) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse souhaitée est réglée dans le système du régulateur de vitesse adaptatif. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)

- ACC Cancelled (régulateur de vitesse adaptatif annulé) – Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Sensed Vehicle Indicator (indicateur de véhicule détecté) – Un véhicule se déplaçant plus lentement que vous est détecté dans la même voie. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Driver Override (priorité conducteur) – Si vous accélérez après avoir réglé la vitesse souhaitée dans le système du régulateur de vitesse adaptatif. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Distance Set (distance réglée) – Ce message apparaît brièvement après avoir modifié la distance de poursuite souhaitée dans le système du régulateur de vitesse adaptatif. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Brake (freinage) – Si le régulateur de vitesse adaptatif prévoit que son niveau de freinage maximal ne suffit pas pour maintenir la distance programmée, ce message clignote et un carillon retentit pendant que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa capacité de freinage maximale. Lorsque cela se produit, il est nécessaire de freiner immédiatement afin de maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Clean Radar Sensor in the Front of Vehicle (nettoyer le capteur de radar à l'avant du véhicule) – Ce message s'affiche si le régulateur de vitesse adaptatif se désactive en raison des limites de rendement. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- ACC/FCW Unavailable Vehicle System Error (régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible, erreur du système) – Ce message s'affiche si le

régulateur de vitesse adaptatif se désactive en raison d'une défaillance temporaire qui en limite le rendement. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)

- ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor (régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, entretien du capteur de radar) – Ce message s'affiche si le régulateur de vitesse adaptatif se désactive en raison d'une panne interne du système exigeant une réparation chez un concessionnaire autorisé. Consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » (selon l'équipement)
- Cruise Off When Park Brake is On (régulateur de vitesse désactivé lorsque le frein de stationnement est serré)
- ACC Cancelled Below Min. Speed (régulateur de vitesse adaptatif annulé en dessous de la vitesse minimale)
- Coolant low (bas niveau du liquide de refroidissement)
- Service air suspension system (faire vérifier le système de suspension pneumatique)
- Oil change due (vidange d'huile requise)
- Key in ignition (clé dans le commutateur d'allumage)
- Lights on (phares allumés)
- Key in Ignition Lights On (clé dans le commutateur d'allumage, phares allumés)
- Ignition or Accessory On (allumage en position de marche ou accessoires)
- Ignition or Accessory On (allumage en position de marche ou accessoires) Lights On (phares allumés)
- Turn signal on (clignotant activé)
- Park assist on (aide au recul en fonction)
- Warning object detected (avertissement – obstacle détecté)
- Remote start aborted – Door ajar (démarriage à distance annulé – porte ouverte)
- Remote start aborted – Hood ajar (démarriage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote start aborted – L/Gate ajar (démarriage à distance annulé – hayon ouvert)
- Remote start aborted – Fuel low (démarriage à distance annulé – bas niveau de carburant)

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Remote start disabled – Start Vehicle to Reset (démarrage à distance désactivé - démarrer le véhicule pour réinitialiser)
- Remote start active – Insert Key and Turn to Run (démarrage à distance activé – insérer la clé et tourner en position de marche)
- Remote start active – Push Start Button (démarrage à distance actif - appuyer sur le bouton Start [démarrage])
- Memory 1 profile set (réglage du profil en mémoire 1)
- Memory 2 profile set (réglage du profil en mémoire 2)
- Memory system unavailable – Not in Park (système de mémoire non disponible – le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Memory system unavailable – Seatbelt buckled (système de mémoire non disponible – ceinture de sécurité bouclée)
- Memory 1 profile recall (rappel du profil en mémoire 1)
- Memory 2 profile recall (rappel du profil en mémoire 2)
- Press Brake Pedal and Push Button to Start (enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer)
- Wrong Key (mauvaise clé)
- Damaged Key (clé endommagée)
- Key not programmed (clé non programmée)
- Function currently unavailable – Power Liftgate (fonction non disponible pour l'instant – Hayon électrique)
- Unlock to operate – Power Liftgate (déverrouiller pour utiliser – Hayon électrique)
- Put in Park to operate – Power Liftgate (mettre en position de stationnement pour activer – Hayon électrique)
- Automatic high beams on (feux de route automatiques activés)
- Automatic high beams off (feux de route automatiques désactivés)
- Service Four Wheel Drive System (faire vérifier le système à quatre roues motrices)
- « ECO » – Témoin de basse consommation
- Terrain settings – Automatic (réglages pour conduite sur terrain – Automatique)
- Terrain settings – Rock (réglages pour conduite sur terrain – Roche)
- Terrain settings – Sand/Mud (réglages pour conduite sur terrain – Sable ou boue)
- Terrain settings – Snow (réglages pour conduite sur terrain – Neige)
- Terrain settings – Sport (réglages pour conduite sur terrain – Sport)

- Sport Not Available in 4 Low 4 High is Required (réglage Sport non disponible en mode 4 roues motrices gamme basse, gamme haute requise)
- Rock Not Available in 4 Low 4 High is Required (réglage Roche non disponible en mode 4 roues motrices gamme basse, gamme haute requise)
- To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure in Owners Manual (pour remorquer un véhicule de façon sécuritaire, lire la procédure de passage au point mort dans le guide de l'automobiliste)
- For 4x4 Low Slow Below 5 MPH or 8 KPH Put Trans in N Press 4 Low (en mode 4 roues motrices gamme basse ralentir au-dessous de 8 km/h (5 mi/h), mettre la transmission au point mort, appuyez sur le mode 4 roues motrices gamme basse)
- For 4x4 High Slow Below 5 MPH or 8 KPH Put Trans in N Press 4 Low (en mode 4 roues motrices gamme haute ralentir au-dessous de 8 km/h (5 mi/h), mettre la transmission au point mort, appuyez sur le mode 4 roues motrices gamme basse)
- Terrain System Settings Not Available (réglages du système des modes de terrain non disponibles)
- Raising Vehicle Ride Height (with icon) (levage de la hauteur de caisse du véhicule, avec pictogramme)
- Lowering Vehicle Ride Height (with icon) (abaissement de la hauteur de caisse du véhicule, avec pictogramme)
- Normal Vehicle Ride Height (hauteur de caisse du véhicule normale) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule atteint la hauteur de caisse normale
- Off Road Ride Height Level 1 (niveau 1 de hauteur de caisse pour conduite hors route) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule atteint le niveau 1 de hauteur de caisse pour conduite hors route
- Off Road Ride Height Level 2 (niveau 2 de hauteur de caisse pour conduite hors route) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule atteint le niveau 2 de hauteur de caisse pour conduite hors route.
- Vehicle Lowered To Entry/Exit (Park) Height (véhicule abaissé pour la hauteur à l'entrée et à la sortie en mode stationnement) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint la hauteur en mode stationnement
- Entry/Exit (Park) Height in Progress (hauteur à l'entrée et la sortie en mode

stationnement en cours) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsqu'une sollicitation est faite de passer en mode stationnement pour abaisser la hauteur à l'entrée et à la sortie alors que la vitesse du véhicule est comprise entre 24 et 40 km (15 à 25 mi/h). Ce message indique que la sollicitation a été reconnue et que la hauteur sera abaissée à l'entrée et à la sortie lorsque la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h)

- Service Air Suspension System (faire vérifier le système de suspension pneumatique) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie s'est produite dans le système. Le fonctionnement du système est limité à partir de ce moment
- Immediate Air Suspension Service/Repair Required (entretien immédiat de la suspension pneumatique, réparation

requis) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie s'est produite dans le système entraînant l'arrêt complet du système. Le système est non fonctionnel à partir de ce moment

- Reduce Speed To Maintain Selected Ride Height (réduire la vitesse pour maintenir la hauteur de caisse sélectionnée) – Ce message s'affiche à l'avance pour avertir le conducteur que le véhicule passera à la position prédéfinie inférieure suivante si la vitesse n'est pas réduite
- Selected Ride Height Not Permitted (la hauteur de caisse sélectionnée n'est pas permise) – Ce message s'affiche pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à un des niveaux prédéfinis (niveau d'entrée et de sortie; niveau 1 de hauteur de caisse pour

conduite hors route; niveau 2 de hauteur de caisse pour conduite hors route)

- Air Suspension System Cooling Down – Please Wait (système de suspension pneumatique en cours de refroidissement, veuillez attendre) – Ce message s'affiche si le niveau de température du compresseur est trop élevé. Le contrôle du niveau est interrompu jusqu'au refroidissement du compresseur
- Vehicle Cannot Be Lowered – Door Open (le véhicule ne peut être abaissé – Porte ouverte) – Ce message s'affiche si une porte ou le hayon est ouvert et si le contrôle du niveau est interrompu
- Air Suspension Temporarily Disabled For Jacking And Tire Change (la suspension pneumatique est temporairement désactivée pour la mise sur cric du véhicule et le remplacement d'un pneu)

- Aerodynamic Ride Height (hauteur de caisse aérodynamique) – Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule atteint la hauteur de caisse aérodynamique

Témoins de couleur blanche du centre d'information électronique

Cette zone affiche les témoins de mise en garde de couleur blanche reconfigurables. Ces témoins comprennent :

• États du levier de vitesses

Les états du levier de vitesses « P, R, N, D, L, 5, 4, 3, 2, 1 » sont affichés pour indiquer la position du levier de vitesses. Les témoins « 5, 4, 3, 2, 1 » indiquent que la fonction de sélection électronique des rapports est activée et que le rapport sélectionné est affiché. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonc-

tion de sélecteur électronique de vitesse, consultez la section « Démarrage et conduite ».

• Régulateur de vitesse électronique activé



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse électronique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

• Régulateur de vitesse électronique réglé



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Ré-

gulateur de vitesse électronique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

• Régulateur de vitesse adaptatif activé



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

• Régulateur de vitesse adaptatif réglé



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Température élevée de la direction assistée – selon l'équipement**



Si le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (température élevée de la direction assistée) et un pictogramme s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans la direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti. Après 5 minutes, le système se refroidira et retournera à son fonctionnement normal. Pour obtenir de plus amples ren-

seignements, consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.*
- *Si la condition persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.*

Témoins de couleur ambre du centre d'information électronique

Cette zone affiche des témoins de mise en garde de couleur ambre reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- **Système d'avertissement de collision avant hors fonction**



Ce témoin avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule qui le précède pour qu'il réagisse afin d'éviter la collision. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Suspension pneumatique vers le haut**



Le témoin de la suspension pneumatique vers le haut s'allume lorsque la suspension pneumatique est utilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage et conduite ».

- **Suspension pneumatique vers le bas**



Le témoin de la suspension pneumatique vers le bas s'allume lorsque la suspension pneumatique est utilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage et conduite ».

- **Témoin de bas niveau de carburant**



Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 11 L (3 gallons US), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

- **Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré**



Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, un témoin de bouchon desserré s'affiche dans la zone d'affichage. Serrez le bouchon de réservoir de carburant adéquatement, puis appuyez sur le bouton de sélection pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de réservoir de carburant desserré, incorrectement installé ou endommagé peut également causer l'allumage du témoin d'anomalie.

- **Témoin de bas niveau de liquide lave-glace**



Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide lave-glace est bas.

- **Témoin SERV 4WD (vérifier le système à quatre roues motrices)**



Le témoin SERV 4WD contrôle le système électrique de passage en mode Quatre roues motrices. Si le témoin SERV 4WD (vérifier le système à quatre roues motrices) demeure allumé ou s'allume en cours de route, cela indique que le système à quatre roues motrices ne fonctionne pas correctement et qu'il doit être vérifié.

Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique

Cette zone affiche des témoins de couleur rouge reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- **Porte ouverte**



Ce témoin s'allume pour indiquer qu'au moins une porte est peut-être ouverte.

- **Hayon ouvert**



Ce témoin s'allume pour indiquer que le hayon est peut-être ouvert.

- **Lunette articulée du hayon ouverte**



Ce témoin s'allume pour indiquer que la lunette articulée du hayon est peut-être ouverte.

- **Témoin de pression d'huile**



Ce témoin indique que la pression d'huile du moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Un carillon retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile en soulevant le capot.

- **Témoin du circuit de charge**



Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, mettez hors tension certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin de circuit de charge reste allumé, cela indique une anomalie liée au circuit de charge. FAITES RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

- **Témoin de la commande électronique du papillon**



Ce témoin indique une anomalie du système de commande électronique du papillon. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Immobilisez complètement le véhicule, placez le levier de vitesses à la position P (stationnement), puis coupez et rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre.

En règle générale, vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur tourne. Cependant, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur tourne, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

- **Témoin de la température du moteur**



Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (température élevée), ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois lorsqu'un seuil

donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (température élevée), le témoin clignote continuellement et un carillon continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également le levier de vitesses à la position N (point mort) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » dans la section « En cas d'urgence ».

• *Témoin de température de la transmission*



Ce témoin indique que la température de l'huile à transmission est excessivement élevée dans des conditions d'utilisation intense, telles que la traction d'une remorque. Cela peut également se produire lors d'un important glissement du convertisseur de couple, comme lorsque les quatre roues motrices sont sollicitées (p. ex., circulation pénible dans la neige, utilisation hors route). Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, passez la transmission en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

MISE EN GARDE!

Si le témoin de température de la transmission s'allume et que vous continuez d'utiliser le véhicule, dans certaines circonstances, vous pourriez provoquer une surchauffe et un débordement du liquide qui, au contact du moteur chaud ou des composants du système d'échappement pourraient causer un incendie.

Indicateur automatique de vidange d'huile

Oil Change Due (vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « Oil Change Due » (vidange d'huile requise) clignote à l'écran du centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après qu'un carillon ait retenti une fois pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, ce message s'affiche chaque fois

que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou que vous passez à la position ON/RUN (marche) si le véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}. Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton de menu. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange a été effectuée), effectuez la procédure ci-dessous.

Véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), sans faire démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt et antivol-verrouillé).

Véhicules non munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) (ne faites pas démarrer le moteur).

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt et antivol-verrouillé).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.*

Consommation de carburant

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que « Fuel Economy » (consommation de carburant) s'affiche en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION. Appuyez brièvement sur le bouton fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce qu'une des fonctions de consommation de carburant s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Consommation moyenne de carburant et mode d'économie de carburant
- Autonomie de carburant
- Litres par 100 kilomètres (L/100 km) (mi/gal)

Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut et vers le bas pour afficher toutes les fonctions de l'ordinateur de bord.

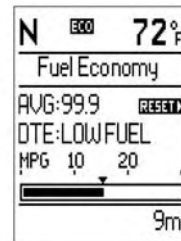
Le mode de fonctions de l'ordinateur de bord affiche l'information suivante :

Consommation moyenne/mode d'économie de carburant – selon l'équipement

Cette fonction indique la consommation d'essence moyenne depuis la dernière remise à zéro. Lorsque la consommation

est réinitialisée, l'affichage indique « RESET » (réinitialisation) ou des tirets, pendant deux secondes. Les données enregistrées sont ensuite effacées et le calcul de la moyenne se poursuit à partir de la dernière lecture de moyenne de consommation avant la remise à zéro.

Le message FUEL SAVER MODE (mode économie de carburant) est affiché au-dessus de la consommation moyenne de carburant à l'écran du centre d'information électronique. Ce message s'affiche lorsque le système à cylindrée variable (selon l'équipement) permet au moteur de fonctionner sur quatre cylindres, ou lorsque vous conduisez de façon à économiser le carburant.



041009379

Mode d'économie de carburant – En fonction

Cette fonction vous permet de contrôler la consommation de carburant lorsque vous conduisez de façon écoénergétique et elle peut être utilisée pour modifier les habitudes de conduite afin de réduire la consommation de carburant.

Autonomie de carburant

Cette fonction indique la distance approximative pouvant être parcourue avec ce qui reste de carburant dans le réservoir. La distance est calculée d'après la moyenne pondérée de la consommation moyenne et de la consommation instantanée, en fonction du niveau actuel du réservoir de carburant. La valeur d'autonomie de carburant ne peut être remise à zéro au moyen du bouton de SÉLECTION.

NOTA : *Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, peu importe l'autonomie affichée.*

Lorsque la distance pouvant être parcourue avec le carburant qui reste dans le réservoir est inférieure à 48 km (30 mi), l'affichage de la distance avant la panne

sèche est remplacé par le message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant). Cet affichage persiste jusqu'à ce le véhicule tombe en panne sèche. L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie.

Régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'option « ACC » (régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement) ou « Cruise » (régulateur de vitesse) apparaisse en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. L'état du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse est affiché dans la ligne de menu également. Appuyez brièvement

sur le bouton de SÉLECTION (flèche droite) pour afficher les renseignements suivants :

- Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif, un message sera affiché, parmi plusieurs, indiquant le nouvel état de la fonction mise à jour selon les modifications de l'état de fonction par le conducteur ou les conditions changeantes. Si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et qu'un message d'avertissement ou une autre fonction est affiché à l'écran principal du centre d'information électronique, l'état du régulateur de vitesse adaptatif sera affiché à la place de la ligne du compteur kilométrique du centre d'information électronique.
- Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse, un message sera affiché,

parmi plusieurs, indiquant le nouvel état de la fonction mise à jour selon les modifications de l'état de fonction par le conducteur ou les conditions changeantes. Si le régulateur de vitesse est activé et qu'un message d'avertissement ou une autre fonction est affiché à l'écran principal du centre d'information électronique, l'état du régulateur de vitesse sera affiché à la place de la ligne du compteur kilométrique du centre d'information électronique. Appuyez brièvement sur le bouton BACK (retour) pour retourner au menu principal.

Vitesse du véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou le bouton fléché vers le bas jusqu'à ce que « Vehicle Speed » (vitesse du véhicule) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique, puis appuyez

sur le bouton de SÉLECTION. Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour afficher la vitesse actuelle en km/h (mi/h). Lorsque vous appuyez sur le bouton de SÉLECTION une deuxième fois, les unités de mesure alternent entre km/h et mi/h.

NOTA : *Lorsque les unités de mesure sont modifiées dans le menu de vitesse du véhicule, elles ne le sont pas dans le centre d'information électronique.*

Information relative au trajet à l'ordinateur de bord

Trip A (Trajet A)

Cette fonction indique la distance totale parcourue pour le trajet A depuis la dernière réinitialisation.

Trip B (Trajet B)

Cette fonction indique la distance totale parcourue pour le trajet B depuis la dernière réinitialisation.

Elapsed Time (Temps écoulé).

Cet écran indique le temps de voyage écoulé depuis la dernière réinitialisation alors que le commutateur d'allumage était en position ACC (accessoires). Le temps écoulé est calculé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou START (démarrage).

To Reset The Display (Pour réinitialiser l'afficheur)

Vous pouvez effectuer une réinitialisation uniquement si une fonction réinitialisable est affichée. Appuyez brièvement sur le bouton de sélection une fois pour effacer

la fonction réinitialisable affichée. Pour réinitialiser toutes les fonctions réinitialisables, maintenez le bouton de SÉLECTION enfoncé pendant deux secondes. L'affichage courant se réinitialisera en même temps que les autres fonctions.

Unités

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que « Units » (unités de mesure) s'affiche en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION. Les unités du centre d'information électronique, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) peuvent être indiquées en unités américaines ou métriques. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que

le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Information sur le véhicule (renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le fléché vers le HAUT ou le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que « Vehicle Info » (information sur le véhicule) apparaisse à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et appuyez sur le bouton de SÉLECTION. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut et vers le bas pour faire défiler les écrans d'information disponibles, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour afficher l'un des choix suivants :

- **Coolant Temp (température du liquide de refroidissement)**

Affiche la température du liquide de refroidissement.

- **Oil Temperature (température de l'huile)**

Affiche la température de l'huile.

- **Oil Pressure (pression d'huile)**

Affiche la pression d'huile.

- **Trans Temperature (température de la transmission)**

Affiche la température de la transmission.

- **Engine Hours (heures de fonctionnement du moteur)**

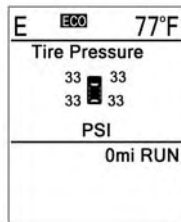
Affiche le nombre d'heures de fonctionnement du moteur.

Tire PSI (pression des pneus)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que « Tire PSI » (pression des pneus) s'affiche en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION. Appuyez brièvement sur les boutons vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'un des messages d'état du système s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

- Le système fonctionne correctement
- « System Warnings » s'affiche (affiche tous les avertissements du système)
- Le système de surveillance de la pression des pneus (indique la pression réelle de chacun des quatre pneus). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Sys-

tème de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».



041038426

Affichage de la pression des pneus

NOTA :

- *En conditions normales, les pneus se réchauffent lorsque le véhicule roule. L'accroissement de la chaleur entraîne une augmentation de pression de 14 à 41 kPa (2 à 6 lb/po²). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez*

le paragraphe « Pressions de gonflage des pneus » sous « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».

- *Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en lb/po², en kPa ou en BAR.*

Nombre de messages

Sélectionnez cette fonction à partir du menu principal à l'aide des boutons fléchés vers le haut ou vers le bas. Cette fonction affiche le nombre de messages d'avertissement mémorisés (dans la zone d'emplacement de nombre). Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour afficher les messages mémorisés. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas s'il y a plus d'un message pour faire défiler le reste des messages

enregistrés. Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour retourner au menu principal.

Turn Menu OFF (désactiver l'affichage du menu)

Sélectionnez cette option à partir du menu principal à l'aide du bouton fléché vers le BAS. Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour désactiver l'affichage de menu. Appuyez sur un des quatre boutons du volant pour réactiver l'affichage de menu.

Affichage de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) pour changer les positions du commutateur d'allumage, le pictogramme de la fonction d'accès et de démarrage

sans clé Enter-N-Go^{MC} s'affiche momentanément dans le coin inférieur droit du centre d'information électronique pour indiquer la nouvelle position du commutateur d'allumage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : *Dans certaines conditions, l'affichage peut être remplacé par un affichage de priorité supérieure. Lorsque l'état de l'allumage est changé, l'affichage réapparaît toujours.*

Affichage de la boussole et de la température

Cet affichage indique la direction du véhicule. Le centre d'information électronique

affiche l'une des huit directions ainsi que la température extérieure.

NOTA : *Lors du démarrage du véhicule, le système affiche la dernière température extérieure connue et il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant quelques minutes avant que la température mise à jour s'affiche. La température du moteur peut également influencer sur la température affichée; par conséquent, les lectures de la température ne sont pas mises à jour lorsque le véhicule est immobilisé.*

Automatic Compass Calibration (étalonnage automatique de la boussole).

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui évite de devoir la réinitialiser manuellement. Lorsque le véhicule est

neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et la mention « CAL » (étalonnage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que le témoin « CAL » (étalonnage) ne soit plus affiché au centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

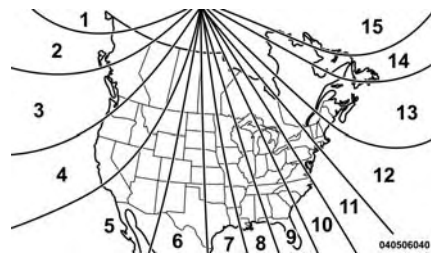
NOTA : Vous devez vous trouver sur une surface plane dans une zone exempte de gros objets de métal comme des édifices, des ponts, des câbles souterrains, des voies de chemins de fer, etc. pour effectuer un étalonnage approprié de la boussole.

Compass Variance (déclinaison magnétique de la boussole)

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible. Pour obtenir ce degré de précision, réglez la boussole en observant les étapes ci-après.

NOTA : Tenez les appareils magnétiques, tels que les iPod, les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le

fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.



Carte de déclinaison magnétique

1. Mettez le contact.
2. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le menu « System Setup (Customer-Programmable Features) » (configuration du système (fonctions programmables

par l'utilisateur)) s'affiche, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le BAS (défilement) jusqu'à ce que le message « Compass Variance » (déclinaison magnétique de la boussole) s'affiche au centre d'information électronique, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION. La dernière zone de déclinaison courante s'affiche au centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la zone de déclinaison magnétique appropriée (selon la carte) soit sélectionnée.

5. Appuyez brièvement sur le bouton BACK (retour) pour quitter.

Étalonnage manuel de la boussole

Si le fonctionnement de la boussole semble irrégulier et si le témoin « CAL » (étalonnage) n'apparaît pas à l'écran du centre d'information électronique, vous devrez utiliser le mode d'étalonnage manuel comme suit :

NOTA : *Pour obtenir un rendement plus précis de la boussole, vous devez régler la déclinaison magnétique avant d'effectuer l'étalonnage manuel de la boussole. Vous devez régler la déclinaison selon la zone où se trouve le véhicule en fonction de la carte de zone. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Déclinaison magnétique de la boussole ».*

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le

menu « System Setup (Customer-Programmable Features) » (configuration du système (fonctions programmables par l'utilisateur)) s'affiche, puis appuyez sur le bouton de SÉLECTION.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le BAS jusqu'à ce que le message « Calibrate Compass » (étalonner la boussole) s'affiche dans le centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour commencer l'étalonnage. Le message « CAL » (étalonnage) sera affiché à l'écran du centre d'information électronique.

5. Effectuez un ou plusieurs cercles complets avec le véhicule (dans un endroit exempt de grandes structures métalliques ou d'objets métalliques), jusqu'à ce que le message « CAL » (étalonnage) ne soit

plus affiché. La boussole fonctionnera alors normalement.

Fonctions programmables par l'utilisateur (Réglage système)

Les réglages personnalisés permettent au conducteur de régler et de rappeler certaines fonctions lorsque le levier de vitesses est à la position P (stationnement). Si le levier de vitesses n'est pas en position P (stationnement) ou si le véhicule se met à rouler, le message **SETUP NOT AVAILABLE** (réglages personnalisés non disponibles) suivi au bout de 3 secondes du message **VEHICLE NOT IN PARK** (la transmission n'est pas en position P (stationnement)) s'affichent.

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que « Setup » (configuration) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

Utilisez le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS pour afficher une des sélections suivantes :

Select Language (sélection de la langue)

Vous pouvez, à partir de cet écran, sélectionner l'une des cinq langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord et du système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou le bouton fléché vers le BAS lorsque cet affichage est affiché pour faire défiler les différents choix de langues. Appuyez sur le bouton de sélection à cet écran pour choisir parmi les options English (anglais), Spanish (espagnol), French (français), Italian (italien), German (allemand) et Dutch (hollandais). Les ren-

seignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

Nav-Turn By Turn (navigation virage par virage)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système de navigation utilise des commandes vocales pour vous guider tout au long de l'itinéraire, kilomètre par kilomètre, virage par virage, jusqu'à ce que vous arriviez à votre destination finale. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Auto Unlock Doors (déverrouillage automatique des portes)

Lorsque cette option est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et le levier de vitesses de la transmission est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et la porte du conducteur est ouverte. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Remote Unlock Sequence (séquence de déverrouillage à distance)

Lorsque la fonction **Unlock Driver Door Only On 1st Press** (déverrouiller seulement la porte du conducteur en premier) est sélectionnée, seule la porte du con-

ducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque la fonction « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, vous devez enfoncer deux fois le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes des passagers. Lorsque la fonction **Unlock All Doors On 1st Press** (déverrouiller toutes les portes en premier) est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de

SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

NOTA : *Si le véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (système de déverrouillage passif) et que la fonction « Déverrouiller toutes les portes en premier » est programmée au centre d'information électronique, toutes les portes se déverrouillent, peu importe la poignée de porte que vous saisissez. Si la fonction « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur à la première pression du bouton) est programmée, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de porte du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que la fonction « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur à la*

première pression du bouton) est programmée, seule la porte du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de porte du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur à la première pression du bouton) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portes au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de porte intérieur (ou au moyen de la télécommande de télédéverrouillage) une fois que la porte du conducteur est ouverte.

RKE Linked To Memory (télécommande associée à la mémoire)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, vous pouvez utiliser votre télécommande de télédéverrouillage pour rappeler un ou deux profils préprogrammés. Chaque pro-

fil mémorisé inclut les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, les pédales réglables (selon l'équipement), la colonne de direction inclinable et télescopique (selon l'équipement) et les stations radio programmées. Si OFF (désactivé) est sélectionné, seule la commande de MÉMOIRE du panneau de garnissage de porte du conducteur permet d'activer les profils mémorisés. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé. Consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Remote Start Comfort Sys. (système de démarrage à distance avec fonctions confort)

Lorsque vous sélectionnez cette fonction et que le démarrage à distance est activé, les fonctions du volant chauffant et du siège chauffant du conducteur s'activent automatiquement lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Ces fonctions resteront actives pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que la clé de contact soit mise sur la position ON/RUN (marche). Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Horn With Remote Lock (avertisseur sonore lors du verrouillage à distance)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande est enfoncé. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction des clignotants au verrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Horn With Remote Start (avertisseur sonore au démarrage à distance)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande de télédéver-

rouillage est enfoncé. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Flash Lamps With Lock (clignotement des feux au verrouillage)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que

le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Headlamp Off Delay (phares à extinction temporisée)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes lorsqu'il quitte le véhicule. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Headlamps with Wipers (allumage des phares avec les essuie-glaces, uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (automatique), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés de jour, l'intensité lumineuse des témoins du tableau de bord est atténuée.*

Pour augmenter l'intensité lumineuse, consultez le paragraphe « Phares et feux » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Easy Entry/Exit Seat (recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie, livrable avec siège à mémoire seulement)

Cette fonction assure le positionnement automatique du siège du conducteur, ce qui lui facilite la tâche quand il monte à bord du véhicule et en descend. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

NOTA : *Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction « Recall Memory*

with Remote Key Unlock » (rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance) est activée) lorsque la télécommande de télédéverrouillage est utilisée pour déverrouiller la porte. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Tilt Mirror In Reverse (rétroviseurs basculables en marche arrière)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le contact est établi et que le levier de vitesses de la transmission se trouve en position R (marche arrière). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous passez à un autre

rapport. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Key-Off Power Delay (délai d'alimentation après coupure)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les glaces à commande électrique, l'auto-radio, le système mains libres (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent alimentés jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant du véhicule annule cette fonction. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou

vers le bas jusqu'à ce que le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Illuminated Approach (éclairage d'accueil)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés pendant 30, 60 ou 90 secondes quand les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Affichage de l'économie de carburant – selon l'équipement

Le message « ECO » (économie de carburant) s'affiche à l'écran de boussole et de température, et peut être activé ou désactivé. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que le réglage concerné soit coché pour indiquer que le réglage a été sélectionné.

Keyless Enter-N-Go^{MC} (fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, système de déverrouillage passif)

Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement

sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé. Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Auto High Beams (phares de route automatiques, disponible avec SmartBeam^{MC} seulement)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer

que le système a été désactivé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Feux intelligents SmartBeam^{MC} – Selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Mode essuie-glaces – selon l'équipement

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé. Lorsque vous mettez cette fonction hors service, le système revient au mode intermittent normal.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'assistance au départ en pente est activée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et le fonctionnement du système, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Alarme d'angle mort

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement de l'alarme d'angle mort. Vous pouvez activer le

mode « Blind Spot Alert Lights » (témoins d'alarme d'angle mort) en appuyant brièvement une fois sur le bouton de SÉLECTION. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alerte visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Pour activer le mode « Blind Spot Alert Lights/CHM » (témoins d'alarme d'angle mort et carillon), appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION une deuxième fois. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet une alerte visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir un carillon lorsque les clignotants sont en fonction. Lorsque le mode « Blind Spot Alert Off » (mise hors fonction de l'alarme d'angle mort) est sélectionné, le système de surveillance des angles morts est désactivé.

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement des capteurs, malgré que le bouclier semble intact, les capteurs pourraient être désalignés. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement des capteurs. Des capteurs désalignés ne peuvent assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

Système d'avertissement de collision avant

La fonction du système d'avertissement de collision frontale peut être réglée en mode éloigné, en mode proche ou en mode désactivé. Le réglage « éloigné » est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui

vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage procure le plus grand temps pour réagir. Pour modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « proche ». Ce réglage vous avertit d'une collision potentielle avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus proche. Il permet une expérience de conduite plus dynamique. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Park Assist System (sonar de recul)

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la transmission est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec l'option Sound Only (son seulement), l'option Sound and Display (son et affichage) ou être désactivé au moyen du centre d'information électronique. Pour effectuer votre sélection, faites défiler les options vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage souhaité soit mis en surbrillance, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions de

système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

Display Units of Measure In: (afficher les unités de mesure comme suit :)

Les unités de mesure du centre d'information électronique, du compteur kilométrique et du système de navigation Uconnect^{MC} (selon l'équipement) peuvent être indiquées en unités américaines ou métriques. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que « ENGLISH » (unités américaines) ou « METRIC » (unités métriques) s'affiche.

Liftgate Chime (carillon de hayon)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le carillon retentit lorsque le hayon est actionné pour signaler que le hayon est en cours d'utilisation. Pour faire votre sélection,

appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Calibrate Compass (étalonnage de la boussole)

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage de la boussole ».

Compass Variance (déclinaison magnétique de la boussole)

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage de la boussole ».

MEDIA CENTER 730N/430/430N (RHR/RER/RBZ/RHB) AVEC LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.

Consultez votre guide d'utilisateur des radios RHR, RER, RBZ ou RHB équipées du système multimédia Uconnect^{MC} pour obtenir des directives d'utilisation plus détaillées.

Directives d'utilisation (système de commande vocale) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Directives d'utilisation (système Uconnect^{MC}) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système Uconnect^{MC} ».

MEDIA CENTER 130 (CODE DE VENTE RES)

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le coin inférieur droit du panneau de commande de la radio.



042305232

Media Center 130 (RES)

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Commande d'alimentation et de volume (bouton rotatif)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure à la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.
4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou une touche ou attendez cinq secondes.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches de retour ou d'avance rapide sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction des flèches. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou

vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de pré-réglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de pré-réglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez attribuer à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) et la mention SET 2 (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de pré-réglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque)

Appuyez sur la touche DISC (disque) pour passer des modes AM/FM aux modes disque.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD n'est conçu que pour les disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres que celles-ci pourrait endommager le mécanisme du lecteur de CD.**

- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le Media Center RES est un lecteur à un seul CD. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**

Touche d'éjection – Éjection d'un disque compact



Appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche

SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture de CD.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide), ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou sur une autre touche du lecteur de CD. La touche de retour rapide fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez de nouveau sur la touche RND (lecture aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 et CDDA + MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- Nombre maximal de niveaux de dossiers : 8
- Nombre maximal de fichiers : 255
- Nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.)

- Nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
 - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
 - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio de CD normales et

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les

fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-2, couche audio 3	24, 22,05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.

- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at Once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser la chaîne stéréo du véhicule pour amplifier la source et la diffuser au moyen des haut-parleurs.

Appuyez sur la touche DISC (disque) ou prise AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

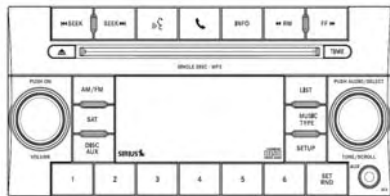
NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) (mode auxiliaire)

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

MEDIA CENTER 130 AVEC RADIO SATELLITE (CODES DE VENTE RES et RSC)

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le coin inférieur droit du panneau de commande de la radio.



Media Center 130 (RES/RSC)

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Commande d'alimentation et de volume (bouton rotatif)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure à la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Système de commande vocale (radio) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Touche de commande vocale du téléphone Uconnect^{MC} – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche de téléphone du système Uconnect^{MC} – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour actionner la fonction de téléphone Uconnect^{MC} (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système Uconnect^{MC} ».

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si elle n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (non équipé du système Uconnect) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.
4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton, ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler l'horloge en appuyant sur la touche SETUP (configuration). Si le véhicule est équipé d'une radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration), utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner l'option SET CLOCK (régler l'heure), puis suivez la méthode ci-dessous en commençant à l'étape 2. Si le véhicule ne dispose pas de la radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration) et suivez la méthode ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches de retour ou d'avance rapide sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction des flèches. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter

l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfonchez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfonchez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfonchez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfonchez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucune
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
College	College
Country	Country

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Langue étrangère	Language
Information	Inform
Jazz	Jazz
News	News
Nostalgie	Nostalgia
Oldies	Oldies
Personnalités	Persnlty
Public	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Conversations sur la religion	Rel Talk
Rock	Rock
Soft	Soft
Rock détente	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R&B
Sports	Sports
Débat	Talk
Palmarès 40	Top 40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur un bouton pré-réglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

Touche SETUP (réglage)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour sélectionner l'une des entrées suivantes :

- **Réglage de l'horloge** – Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour régler l'horloge. Réglez les heures en tournant le

bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous

écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) et la mention SET 2 (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une

station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque) ou prise AUX

Appuyez sur la touche DISC (disque) ou prise AUX pour passer du mode AM ou FM au mode de disque ou de prise auxiliaire.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de

mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du disque. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD n'est conçu que pour les disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres que celles-ci pourrait endommager le mécanisme du lecteur de CD.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le Media Center RES est un lecteur à un seul CD. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**
- **Les disques double support (une face DVD, une face CD) ne doivent pas être utilisés et peuvent endommager le lecteur.**

Touche d'éjection – Éjection d'un disque compact



Appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture de CD.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Maintenez la touche d'avance rapide enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche d'avance rapide ou que vous appuyiez sur la touche de retour rapide ou une autre touche du lecteur de CD. La touche de retour rapide fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque

compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez une deuxième fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 et CDDA + MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégo-

rie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- Nombre maximal de niveaux de dossiers : 8
- Nombre maximal de fichiers : 255
- Nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.)

- Nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
- niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
- niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio de CD normales et de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22,05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la

version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un dé-

lai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.

- Formats de support – Les disques multiseSSION peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at Once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez sur la touche LIST (liste) pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant cinq secondes.

Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez plusieurs fois sur la touche INFO (information) pour faire défiler les renseignements suivants : titre de la chanson, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez de nouveau sur la touche INFO (information) pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Maintenez la touche INFO (information) enfoncée au moins trois secondes afin que le titre de la chanson s'affiche pour chaque fichier.

Maintenez de nouveau la touche INFO (information) enfoncée pendant trois secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser la chaîne stéréo du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) (mode auxiliaire)

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT^{MC} (RADIO SATELLITE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius Satellite Radio. Ce service vous propose plus de 130 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

NOTA : *Le service Sirius n'est pas disponible à Hawaï et offre une couverture limitée en Alaska.*

Activation du système

Le service de radio par satellite Sirius est préactivé, et vous pouvez immédiatement commencer à profiter de l'abonnement d'un an au service audio inclus avec le système de radio satellite installé en usine. Sirius fournira une trousse de bienvenue comprenant des renseignements généraux, incluant la configuration gratuite de votre compte d'écoute en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 1-888-539-7474 ou visitez le site Web de Sirius au www.sirius.com ou au www.siriuscanada.ca au Canada.

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants lorsque vous téléphonez :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).
2. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès au numéro de série électronique et au numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) et allumez la radio. Appuyez ensuite sur la touche SETUP (configuration) et faites défiler au moyen du bouton TUNE/SCROLL

(syntonisation-défilement), jusqu'à ce que l'entrée « Sirius ID » (numéro d'identification Sirius) soit sélectionnée. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le numéro d'identification Sirius s'affichera. Le numéro d'identification Sirius reste affiché pendant deux minutes. Appuyez sur une des touches de la radio pour quitter cet écran.

Sélection du mode multimédia Uconnect^{MC} (satellite)

Appuyez sur la touche SAT (satellite) jusqu'à ce que la mention « SAT » (satellite) s'affiche. Vous pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Antenne de radio satellite

Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur

le toit à proximité de l'antenne. Tout objet métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les articles volumineux comme les bicyclettes devraient être placés le plus loin possible à l'arrière, conformément au design du porte-bicyclette. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception

La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.

- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

Directives d'utilisation – Mode (satellite) multimédia Uconnect^{MC}

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez une fois sur les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher le canal suivant en mode Satellite. Appuyez sur la touche de droite pour cher-

cher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure au canal nouvellement syntonisé jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les canaux défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, en s'arrêtant huit secondes avant de poursuivre. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour afficher à tour de rôle l'information relative à l'artiste, au titre de la pièce musicale et au compositeur (s'ils sont disponibles). Si vous appuyez sur la touche INFO et la maintenez enfoncée pendant trois secondes, la radio affichera le titre de la pièce musicale en permanence (appuyez et maintenez-la enfoncée de nouveau pour revenir à l'affichage normal).

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche le canal suivant selon la direction de la flèche.

Bouton TUNE (syntonisation) (rotatif)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer au canal supérieur ou dans le sens inverse pour passer au canal inférieur.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission.

Actionnez de nouveau la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner le type d'émission.

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque la fonction MUSIC TYPE (type d'émission) est active, la radio syntonise le canal suivant du type sélectionné.

Si vous appuyez sur un bouton pré-réglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise le canal qui correspond au bouton.

Touche SETUP (réglage)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) afin de sélectionner l'une des entrées suivantes :

- Affichage du numéro d'identification Sirius – Appuyez sur le bouton AUDIO/SELECT (sélection-audio) pour afficher

le numéro d'identification Sirius. Ce numéro permet d'activer, de désactiver et de modifier l'abonnement à Sirius.

Touche SET (réglage) – Pour programmer une touche de présélection

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de présélection la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que

vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention SET 2 (réglage 2) apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées en mode SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2). Cela vous permet de mettre en mémoire jusqu'à 12 canaux satellites pour les attribuer à des touches de présélection. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche de présélection.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de présélection, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les canaux mis en mémoire {12 stations de radio par satellite}.

Directives d'utilisation (système Uconnect^{MC}) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système Uconnect^{MC} ».

COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : *La section qui suit s'applique uniquement aux radios avec codes de vente RES, ainsi que REQ, REL et RET équipées du système Uconnect^{MC}. Pour la fonction de commande iPod^{MD}, USB ou MP3 de la radio à écran tactile avec codes de vente RBZ, RHB, RHR, RHP, RHW ou RB2, consultez le guide d'utilisateur distinct de ces radios. La commande iPod^{MD}, USB ou MP3 est disponible seulement si ces radios sont munies de cette option.*

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Cette caractéristique vous permet de brancher un iPod^{MD} ou un périphérique USB externe au port USB, situé dans la console centrale ou la boîte à gants.

La commande iPod^{MD} est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod^{MD} et iPhone^{MD}. Certaines versions du logiciel iPod^{MD} pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande iPod^{MD}. Visitez le site Apple pour les mises à jour logicielles.

NOTA :

- Si la radio est munie d'un port USB, consultez le manuel de l'utilisateur de la radio Uconnect^{MC} Multimedia appropriée concernant les caractéristiques de prise en charge des iPod^{MD} ou des dispositifs USB externes.

- Le branchement d'un iPod^{MD} ou d'un dispositif audio électronique sur le port AUX (auxiliaire) situé sur le devant de la radio permet la lecture du support, sans toutefois utiliser la fonction de commande iPod^{MD} ou MP3 pour contrôler le dispositif branché.

Branchement d'un iPod^{MD} ou d'un dispositif USB externe

Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod^{MD} ou un dispositif USB externe sur le port de connecteur USB ou AUX (auxiliaire) du véhicule qui est situé dans la console centrale ou dans la boîte à gants.



Port de connecteur USB ou AUX (auxiliaire) de la console centrale

NOTA : Afin d'éviter d'endommager le câble lors de la fermeture du couvercle, la console centrale est munie d'une position d'acheminement du câble du dispositif iPod ou du dispositif audio électronique. Un espace de découpe installé à l'usine pour permettre l'acheminement du câble peut se trouver au bas de la console centrale sur la partie avant ou latérale. Ceci permet d'acheminer le câble sans

l'endommager lorsque vous fermez le couvercle. Si la base de la console centrale ne comporte pas une découpe, acheminez le câble à l'écart du loquet du couvercle à un emplacement qui permet la fermeture du couvercle sans endommager le câble.

Lorsque le dispositif audio est branché et synchronisé sur le système de commande iPod^{MD}, USB ou MP3 du véhicule (la connexion du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe peut prendre quelques minutes), le dispositif audio se recharge automatiquement et est prêt à fonctionner au moyen des touches de la radio, tel qu'il est décrit ci-dessous.

NOTA : *Si la pile du dispositif audio est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec le système de*

commande iPod^{MD}, USB ou MP3 puisse s'établir. Le niveau de charge nécessaire peut être obtenu en laissant le dispositif audio branché sur le système de commande iPod^{MD}, USB ou MP3.

Utilisation de cette fonction

En utilisant le câble du iPod^{MD} ou le dispositif USB externe pour les brancher sur le port USB :

- le contenu du dispositif audio peut être lu et diffusé par la chaîne stéréo du véhicule, affichant les métadonnées (artiste, titre de la piste, album, etc.) à l'écran de la radio;
- vous pouvez commander l'appareil audio au moyen des touches de la radio pour la lecture des pistes et pour parcourir et afficher le contenu du iPod^{MD};

- la pile du dispositif audio se recharge lorsqu'il est branché sur le connecteur USB ou AUX (si cette fonction est prise en charge par le dispositif audio spécifique).

Commande du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe au moyen des touches de la radio

Pour accéder au mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3 et à un dispositif audio branché, appuyez sur la touche AUX (auxiliaire) située sur le devant de la radio, ou appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et énoncez la commande « USB » ou « Utiliser USB ». En mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3, la lecture des pistes audio (si la fonction est disponible sur le dispositif audio) s'effectue au moyen de la chaîne stéréo du véhicule.

Mode de lecture

En mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3, le iPod^{MD} ou le dispositif USB externe passe automatiquement en mode de lecture. En mode de lecture, vous pouvez utiliser les boutons suivants de la radio pour commander le iPod^{MD} ou le dispositif USB externe et afficher les données :

- Utilisez le bouton TUNE (syntonisation) pour passer d'une piste à l'autre.
- Pendant la lecture, tournez le bouton d'un cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la piste suivante, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Next Track » (piste suivante).
- Tournez le bouton d'un cran dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour passer à la piste précédente

dans la liste, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Previous Track » (piste précédente).

- Pour revenir en arrière dans la piste en cours, maintenez la touche << **Retour rapide** enfoncée. Pour revenir au début de la piste en cours, maintenez la touche << **Retour rapide** enfoncée suffisamment longtemps.
- Pour avancer dans la piste en cours, maintenez la touche **Avance rapide**>> enfoncée.
- Pour reculer ou avancer de cinq secondes au sein d'une piste, appuyez une fois respectivement sur la touche << **(retour rapide)** ou sur la touche >>**(avance rapide)**.
- Utilisez les touches << **SEEK** (recherche automatique) et **SEEK**>> (recherche automatique) pour passer à la piste

précédente ou suivante. Pour passer à la piste suivante dans la liste, appuyez sur la touche **SEEK** >> (recherche automatique) durant le mode de lecture, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Next Track » (piste suivante) ou « Previous Track » (piste précédente).

- Pendant la lecture d'une piste, appuyez sur la touche **INFO** (information) pour afficher les métadonnées (artiste, titre de la piste, titre de l'album, etc.) de cette piste. Appuyez de nouveau sur la touche **INFO** (information) pour passer à l'écran de données suivant de cette piste. Une fois tous les écrans consultés, appuyez de nouveau sur la touche **INFO** (information) pour retourner à l'écran de mode de lecture de la radio.

- Appuyez sur la touche **REPEAT** (relecture) pour utiliser le mode de relecture de l'appareil audio et répéter la lecture de la piste en cours, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Mode de relecture activé » ou « Mode de relecture désactivé ».
- Appuyez sur la touche **SCAN** (balayage) pour utiliser le mode de balayage du dispositif iPod^{MD}, USB ou MP3, qui effectue la lecture des 10 premières secondes de chaque piste de la liste en cours, puis passe à la piste suivante. Pour arrêter le mode de balayage et débiter la lecture de la piste voulue, lors de la lecture de la piste, appuyez de nouveau sur la touche **SCAN** (balayage). Durant le mode de balayage, appuyez sur les touches << **SEEK** (recherche automatique) et

SEEK>> (recherche automatique) pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

- Touche **RND** (lecture aléatoire) (radio avec code de vente RES seulement) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le mode de lecture aléatoire du iPod^{MD} ou de l'appareil USB externe, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Lecture aléatoire activée » ou « Lecture aléatoire désactivée ». Si l'icône **RND** (lecture aléatoire) s'affiche à l'écran de la radio, cela indique que le mode de lecture aléatoire est activé.

Mode de liste ou de défilement

Durant le mode de lecture, appuyez sur une des touches décrites ci-après pour passer en mode de liste. Le mode de liste

vous permet de faire défiler la liste des menus et des pistes de votre appareil audio.

- Bouton **TUNE** (syntonisation) : Les fonctions du bouton **TUNE** (syntonisation) sont similaires à celles de la commande rotative de l'appareil audio ou de l'appareil USB externe.
- Tournez ce bouton vers la droite ou vers la gauche pour parcourir les listes et afficher les données des pistes à l'écran de la radio. Lorsque la piste désirée est en surbrillance à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation) pour sélectionner la piste et débiter la lecture. Tournez rapidement le bouton **TUNE** (syntonisation) pour parcourir la liste plus rapidement. En faisant défiler l'écran rapidement, vous pouvez constater un léger retard dans la

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

mise à jour des données affichées à l'écran de la radio.

- Durant tous les modes de liste, le iPod^{MD} affiche toutes les listes en mode continu. Par conséquent, si la piste se trouve au bas de la liste, il suffit de tourner le bouton dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour atteindre rapidement cette piste.
- En mode de liste, les touches de **PRÉ-SÉLECTION** de la radio servent de raccourcis pour les listes du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe suivantes.
- Présélection 1 – Listes de lecture
- Présélection 2 – Artistes
- Présélection 3 – Albums
- Présélection 4 – Genres
- Présélection 5 – Livres audio
- Présélection 6 – Balados

- Appuyez sur une touche de **PRÉ-SÉLECTION** pour afficher la liste courante à la ligne supérieure et le premier élément dans la liste à la deuxième ligne.
- Pour quitter le mode de liste sans sélectionner une piste, appuyez de nouveau sur la même touche de **PRÉ-SÉLECTION** pour revenir en **Mode de lecture**.
- Touche **LIST** (liste) : la touche **LIST** (liste) permet d'afficher le menu de premier niveau du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe. Tournez le bouton **TUNE** (syntonisation) pour afficher l'élément du menu principal désiré, puis appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation). L'option suivante de la liste de sous-menu s'affiche sur l'appareil audio et vous pouvez utiliser les mêmes étapes pour passer à la piste voulue dans la liste. Les niveaux de sous-menu du

iPod^{MD} ou du dispositif USB externe ne sont pas tous disponibles avec ce système.

- Touche **TYPE D'ÉMISSION** : La touche **TYPE D'ÉMISSION** est une autre touche de raccourci vers la liste des genres de votre appareil audio.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pourriez endommager l'iPod^{MD} ou le dispositif USB externe (ou tout autre dispositif de lecture compatible) ou dégrader son fonctionnement si vous le laissez dans l'habitacle par temps très chaud ou très froid. Respectez les directives du fabricant du dispositif.**

- Vous pourriez endommager l'iPod^{MD} ou le dispositif USB externe, les connexions du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe dans le véhicule si vous y placez des articles.

MISE EN GARDE!

Il ne faut pas brancher ou débrancher l'iPod^{MD} ou l'appareil USB externe pendant que vous conduisez. Vous risquez un accident si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

Diffusion en flux audio Bluetooth

La musique peut être diffusée en flux de votre téléphone cellulaire au système Uconnect^{MC}.

Mode de diffusion en flux audio Bluetooth au moyen des touches de la radio

Pour passer au mode de diffusion en flux audio Bluetooth, appuyez sur la touche AUX (auxiliaire) de la radio ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Diffusion en flux audio Bluetooth ».

Mode de lecture

En mode de diffusion en flux audio Bluetooth, la lecture des pistes audio de certains appareils audio s'effectue au moyen de la chaîne stéréo du véhicule, mais, dans le cas de certains autres appareils audio, elle s'effectue d'abord sur l'appareil, puis elle est diffusée en flux au système Uconnect^{MC}. Sept appareils peuvent être jumelés au système

Uconnect^{MC}, mais la lecture ne s'effectue que sur un seul appareil.

Sélection d'un appareil audio différent

1. Appuyez sur le bouton de TÉLÉPHONE.
2. Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Configuration », puis « Sélectionner appareils audio ».
3. Énoncez le nom de l'appareil audio et demandez au système Uconnect^{MC} d'énumérer les appareils audio.

Piste suivante

Utilisez le bouton SEEK UP (recherche automatique vers le haut), ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale sur la

radio et dites « Next Track » (piste suivante) pour passer à la piste suivante de votre téléphone cellulaire.

Piste précédente

Utilisez le bouton SEEK DOWN (recherche automatique vers le bas), ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale de la radio et dites « Previous Track » (piste précédente) pour passer à la piste précédente de votre téléphone cellulaire.

Défilement

La fonction de défilement n'est pas disponible sur un appareil de diffusion en flux audio Bluetooth. Seulement la pièce musicale en cours de lecture affichera des renseignements.

SYSTÈME UCONNECT^{MC} MULTIMÉDIA – SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT VIDÉO (VES^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Démarrage

- **Écran situé dans la console au pavillon** : Déployez l'écran à cristaux liquides de la console au pavillon en appuyant sur le bouton qui se trouve au centre de la console au pavillon derrière l'écran.



Écran vidéo au pavillon

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires), allumez la radio en appuyant sur le bouton ON/OFF VOLUME (marche-arrêt et volume).
- Lorsque l'écran vidéo est ouvert et que vous insérez un DVD dans le lecteur VES^{MC}, l'écran s'allume automatiquement, les émetteurs des casques d'écoute s'activent et la lecture commence.

Écran vidéo unique

NOTA : Il y a habituellement deux façons distinctes de commander les fonctions du système de divertissement vidéo (VES)^{MC}.

- La commande à distance
- La radio à écran tactile (selon l'équipement)

Lecture d'un DVD

1. Appuyez sur le bouton OPEN/CLOSE (ouvrir/fermer) ou LOAD (chargement) sur le devant de la radio (écran tactile).

Ou

, appuyez sur le bouton LOAD (chargement), puis sur le numéro correspondant (1 à 6) au plateau sur lequel le DVD sera déposé (écran non tactile).

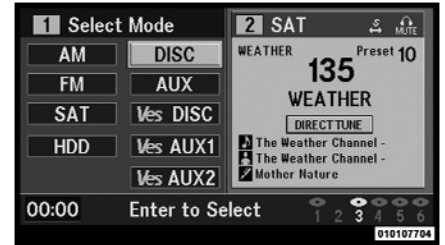
2. Insérez le DVD avec l'étiquette dirigée vers le haut. La radio sélectionne automatiquement le mode voulu après avoir reconnu le disque et affiche l'écran du menu ou lance la lecture de la première piste.

3. Assurez-vous que le sélecteur de la télécommande du VES^{MC} et des casques d'écoute est réglé au canal 1.

Utilisation de la commande à distance

1. Appuyez sur le bouton MODE de la télécommande.

2. Tout en regardant l'écran 1, mettez en surbrillance DISC (disque) en appuyant sur les boutons fléchés vers le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, ou en appuyant à plusieurs reprises sur le bouton MODE, puis sur ENTER (entrée).



Sélection du mode DISC (disque) à l'écran VES (système vidéo)

NOTA :

- L'information sur le mode de sélection Channel/Screen 1 (canal/écran 1) s'affiche sur le côté gauche de l'écran.
- L'information sur le mode de sélection Channel/Screen 2 (canal/écran 2) s'affiche sur le côté droit de l'écran.

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton MENU sur le devant de la radio.

2. Puis, appuyez sur la touche Rear VES (système vidéo arrière) pour ouvrir l'écran des commandes du système vidéo arrière. Si une liste de canaux s'affiche du côté droit de l'écran, appuyez sur la touche HIDE LIST (masquer la liste) pour afficher l'écran des commandes du VES arrière.



Touche Rear VES (système vidéo arrière)

3. Appuyez sur la touche 1, puis sur la touche DISC (disque) dans la colonne MEDIA (média). Pour quitter, appuyez sur la flèche de retour en haut à gauche sur l'écran.

NOTA : Les touches « 1 » et « 2 » s'affichent pour les canaux des casques d'écoute. Appuyez sur la touche 1 ou 2 en fonction du canal que vous souhaitez changer, puis sélectionnez le nouveau

mode de la liste disponible à la droite. Les modes qui ne sont pas disponibles sont grisés.



Sélection du canal ou de l'écran 1 et de la source DISC (disque) dans la colonne MEDIA (média)

NOTA :

- Pour visionner un DVD à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton RADIO/MEDIA (radio/média) sur le devant de la radio, puis sur la touche-onglet DISC

(disque) et ensuite sur la touche VIEW VIDEO (voir vidéo).

- Le visionnement d'un DVD à l'écran de la radio à écran tactile n'est pas disponible dans toutes les provinces et dans tous les États et, le cas échéant, le véhicule doit être immobilisé et le levier de vitesses doit être à la position P (stationnement) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique. Si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré.
- Le fait de toucher l'écran de la radio à écran tactile pendant la lecture d'un DVD a pour effet d'afficher les fonctions de base de la télécommande pour la lecture de DVD : lecture, pause, avance rapide, recul et arrêt. Le fait d'appuyer sur le X dans le coin supérieur a pour

effet de désactiver les fonctions de l'écran de la télécommande.

Utiliser une console de jeu vidéo

Branchez la console de jeu vidéo aux prises d'entrée RCA auxiliaires situées à l'arrière de la console centrale.



1. Entrée vidéo – Jaune
2. Entrée audio gauche – Blanc
3. Entrée audio droite – Rouge

Quand vous branchez une source externe à une prise AUX, assurez-vous de respecter le code de couleur normalisé des prises du VES^{MC} :

NOTA : Certains jeux vidéo haut de gamme tels que ceux pour Playstation3 et XBox360 dépassent la limite de puissance de l'onduleur d'alimentation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Onduleur d'alimentation » du Guide de l'automobiliste de votre véhicule.

Assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés au canal 1.

Utilisation de la commande à distance

1. Appuyez sur le bouton MODE de la télécommande.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

2. Tout en regardant l'écran vidéo, mettez en surbrillance VES AUX 1 en appuyant sur les boutons fléchés vers le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, ou en appuyant plusieurs fois sur le bouton MODE, puis sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.



Sélection du mode VES AUX 1 (système vidéo auxiliaire 1) à l'écran VES (système vidéo)

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton MENU sur le devant de la radio.
2. Puis, appuyez sur la touche Rear VES (système vidéo arrière) pour ouvrir l'écran des commandes du système vidéo arrière. Si une liste de canaux s'affiche, appuyez sur la touche HIDE LIST (masquer la liste) pour afficher l'écran des commandes du système vidéo arrière.



Touche Rear VES (système vidéo arrière)

3. Appuyez sur la touche 1, puis sur la touche AUX 1 (auxiliaire 1) dans la colonne VES. Pour quitter, appuyez sur la flèche de retour en haut de l'écran.



Sélection du canal ou de l'écran 1 et de la source AUX 1 (auxiliaire 1) dans la colonne VES (système vidéo)

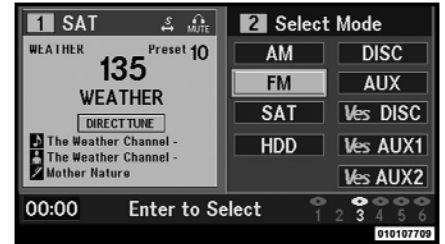
Écoute d'une source audio sur le canal 2 pendant la lecture de vidéo sur le canal 1

Assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés au canal 2.

Utilisation de la commande à distance

1. Si vous appuyez sur le bouton MODE de la télécommande, l'écran du menu de sélection du mode s'affiche, sauf si une vidéo est en train de jouer, auquel cas seule une petite bannière apparaît au bas de l'écran.

2. Tout en regardant l'écran vidéo, mettez en surbrillance VES AUX 1 en appuyant sur les boutons fléchés vers le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, ou en appuyant plusieurs fois sur le bouton MODE, puis sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.



Sélection du mode FM à l'écran VES (système vidéo)

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton MENU sur le devant de la radio.

2. Puis, appuyez sur la touche Rear VES (système vidéo arrière) pour ouvrir l'écran des commandes du système vidéo arrière. Si une liste de canaux s'affiche,

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

appuyez sur la touche HIDE LIST (masquer la liste) pour afficher l'écran des commandes du système vidéo arrière.



Touche Rear VES (système de divertissement vidéo arrière)

3. Pour écouter une source audio sur le canal 2 pendant la lecture de vidéo sur le canal 1, appuyez sur la touche 2 et choisissez une source audio. Pour quitter, appuyez sur la flèche de retour en haut à gauche sur l'écran de gauche.



Sélection du canal ou de l'écran 2 et de la source HDD dans la colonne MEDIA (média)

Remarques importantes au sujet du système à un écran

- Le VES^{MC} peut transmettre simultanément deux canaux audio stéréo.
- En mode d'écran divisé, le côté gauche correspond au canal 1 et le côté droit au canal 2.
- Si une source vidéo est choisie sur la chaîne 1, alors la chaîne 2 donnera un

signal audio. Si une source vidéo (DVD) est sélectionnée, l'écran n'affiche rien.

- Lorsqu'une source vidéo est sélectionnée sur le canal 1, la vidéo s'affiche à l'écran et le son peut être entendu sur le canal 1 dans les casques d'écoute.
- Le son peut être entendu dans les casques d'écoute même lorsque l'écran vidéo est fermé.

Lecture d'un DVD au moyen de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton OPEN/CLOSE (ouvrir/fermer) ou LOAD (chargement) sur le devant de la radio (écran tactile).
2. Insérez le DVD avec l'étiquette dirigée vers le haut. La radio sélectionne automatiquement le mode voulu après avoir reconnu le disque et affiche l'écran du menu ou lance la lecture de la première piste.

3. Pour lire un DVD sur l'écran 1 pour les passagers de la deuxième rangée, assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés au canal 1.

Utilisation de la commande à distance

1. Appuyez sur le bouton MODE de la télécommande.

2. Tout en regardant l'écran 1, mettez en surbrillance DISC (disque) en appuyant sur les boutons fléchés vers le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, ou en appuyant à plusieurs reprises sur le bouton MODE, puis sur ENTER (entrée).



Sélection du mode DISC (disque) à l'écran VES (système vidéo)

NOTA :

- L'information sur le mode de sélection Channel/Screen 1 (canal/écran 1) s'affiche sur le côté gauche de l'écran.
- L'information sur le mode de sélection Channel/Screen 2 (canal/écran 2) s'affiche sur le côté droit de l'écran.

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton MENU sur le devant de la radio.

2. Puis, appuyez sur la touche Rear VES (système vidéo arrière) pour ouvrir l'écran des commandes du système vidéo arrière. Si une liste de canaux s'affiche, appuyez sur la touche HIDE LIST (masquer la liste) pour afficher l'écran des commandes du système vidéo arrière.



Touche Rear VES (système vidéo arrière)

3. Appuyez sur la touche 1 ou 2, puis sur la touche DISQ dans la colonne MÉDIA. Pour quitter, appuyez sur la flèche de retour en haut à gauche sur l'écran.

NOTA :

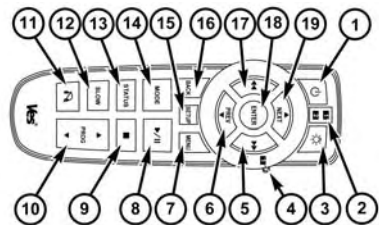
- Pour visionner un DVD à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton RADIO/MEDIA (radio/média) sur le devant de la radio, puis sur la touche-onglet DISC

(disque) et ensuite sur la touche VIEW VIDEO (voir vidéo).

- Le visionnement d'un DVD à l'écran de la radio à écran tactile n'est pas disponible dans toutes les provinces et dans tous les États et, le cas échéant, le véhicule doit être immobilisé et le levier de vitesses doit être à la position P (stationnement) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique. Si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré.
- Le fait de toucher l'écran de la radio à écran tactile pendant la lecture d'un DVD a pour effet d'afficher les fonctions de base de la télécommande pour la lecture de DVD : lecture, pause, avance rapide, recul et arrêt. Le fait d'appuyer sur le X dans le coin supérieur a pour

effet de désactiver les fonctions de l'écran de la télécommande.

Télécommande



VCR-05254

Télécommande

Boutons et indicateurs

1. Mise sous tension – Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre l'écran et l'émetteur des casques d'écoute sans fil pour le canal sélectionné. Pour écouter le son lorsque l'écran est éteint, appuyez sur

le bouton de mise sous tension pour allumer l'émetteur du casque d'écoute.

2. Témoins de canaux – Lorsque vous appuyez sur un bouton, le témoin correspondant au canal visé s'allume momentanément.

3. Éclairage – Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre le rétroéclairage de la télécommande. Le rétroéclairage s'éteint automatiquement après cinq secondes.

4. Sélecteur de canal ou d'écran - Indique quel canal sera commandé par la télécommande. Lorsque le sélecteur est à la position du canal 1, la télécommande gère les fonctions de l'écran du canal 1 (côté droit de l'écran). Lorsque le sélecteur est à la position du canal 2, la télécommande gère les fonctions de l'écran du canal 2 (côté gauche de l'écran).

5. ►► – En modes de radio, appuyez sur ce bouton pour rechercher la fréquence suivante. En modes de lecture de disque, maintenez-le enfoncé pour faire avancer rapidement la plage audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture. En mode vidéo satellite, appuyez sur ce bouton pour passer à la chaîne suivante. En modes de menu, servez-vous de ce bouton pour parcourir le menu.

6. ▼ / PREV (précédent) – En modes de radio, appuyez sur ce bouton pour passer à la station précédente. En modes de lecture de disque, appuyez sur ce bouton pour passer au début de la plage audio ou du chapitre vidéo en cours de lecture ou précédente. En mode vidéo satellite, appuyez sur ce bouton pour passer à la chaîne précédente. En modes de menu, servez-vous de ce bouton pour parcourir le menu.

7. MENU – Appuyez sur ce bouton pour retourner au menu principal d'un DVD, pour sélectionner un canal de transmission par satellite audio ou vidéo à partir de la liste de stations ou pour sélectionner le mode de lecture (balayage ou lecture aléatoire pour un CD).

8. ► / || (Play/Pause (lecture/pause)) – Appuyez sur ce bouton pour commencer ou reprendre la lecture du disque ou l'interrompre momentanément.

9. ■ (Stop) – Appuyez sur ce bouton pour mettre fin à la lecture d'un disque.

10. PROG – Lorsque vous êtes en mode de radio, appuyez sur la flèche du bouton PROG qui pointe vers le haut pour sélectionner la prochaine station programmée ou sur celle qui pointe vers le bas pour passer à la station programmée précédente. Quand vous écoutez des fichiers

audio comprimés sur un CD de données, appuyez sur la flèche du bouton PROG qui pointe vers le haut pour sélectionner le répertoire suivant et sur celle qui pointe vers le bas pour passer au précédent. Si vous écoutez un disque avec une radio équipée d'un changeur de CD, appuyez sur la flèche qui pointe vers le haut pour sélectionner le disque suivant ou sur celle qui pointe vers le bas pour passer au disque précédent.

11. Sourdine – Appuyez sur ce bouton pour mettre en sourdine le signal de sortie audio du casque d'écoute pour le canal sélectionné.

12. SLOW (ralenti) – Appuyez sur ce bouton pour ralentir la lecture d'un DVD. Appuyez sur le bouton de lecture (▶) pour revenir à la vitesse normale.

13. STATUS (état) – Appuyez sur ce bouton pour afficher l'état actuel du système.

14. MODE – Appuyez sur ce bouton pour changer le mode du canal sélectionné. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement de mode, consultez la section « Menu de sélection du mode » de ce manuel.

15. SETUP (configuration) – Lorsque vous êtes en mode vidéo, appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres d'affichage (consultez la section « Paramètres d'affichage ») ou au menu de configuration du lecteur de DVD. Lorsqu'un disque est chargé dans le lecteur de DVD (selon l'équipement), que le mode VES^{MC} est sélectionné et que le disque ne tourne pas, appuyez sur le bouton SETUP (réglage) pour accéder au menu de configura-

tion du lecteur de DVD. (Consultez la section « Menu de configuration du lecteur de DVD » de ce manuel).

16. BACK (retour) – Quand vous naviguez dans un menu à l'écran, appuyez sur ce bouton pour retourner à l'écran précédent. Si vous parcourez le menu d'un disque DVD, la marche à suivre dépend de son contenu.

17. ◀◀ – En modes de radio, appuyez sur ce bouton pour passer à la fréquence précédente. En modes de lecture de disque, maintenez-le enfoncé pour faire reculer rapidement la plage audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture. En mode vidéo satellite, appuyez sur ce bouton pour passer à la chaîne précédente. En modes de menu, servez-vous de ce bouton pour parcourir le menu.

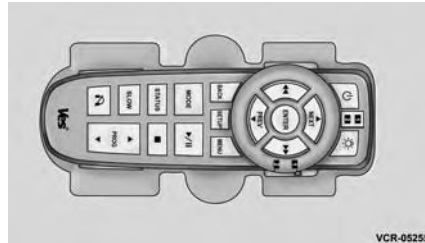
18. ENTER (entrée) – Appuyez sur ce bouton pour accepter l'option en surbrillance dans un menu.

19. ▲ / NEXT (suivant) – En modes de radio, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la station suivante. En mode de lecture de disque, appuyez dessus pour passer à la prochaine plage audio ou chapitre vidéo. En mode vidéo satellite, appuyez sur ce bouton pour passer à la chaîne suivante. En modes de menu, servez-vous de ce bouton pour parcourir le menu.

Rangement de la télécommande

Les écrans vidéo sont dotés d'un compartiment de rangement intégré pour la télécommande, lequel est accessible quand l'écran est déployé. Pour retirer la télécommande, utilisez votre index pour tirer et tourner la télécommande vers vous.

N'essayez pas de tirer la télécommande directement vers le bas; vous auriez ainsi beaucoup de difficulté à la dégager. Pour remettre la télécommande dans son compartiment de rangement, introduisez d'abord un de ses côtés longs dans deux des attaches de retenue, puis faites-la pivoter vers le haut jusqu'à l'enclencher dans les deux autres attaches.



Le rangement de la télécommande

Verrouillage de la télécommande

Toutes les fonctions de la télécommande peuvent être bloquées aux fins de contrôle parental.

- Pour bloquer la télécommande afin d'empêcher tout changement, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le lecteur de DVD (si le véhicule en est équipé). Si le véhicule n'est pas équipé d'un lecteur de DVD, suivez les instructions de la radio pour activer la fonction de verrouillage. Lorsque la fonction de verrouillage de la télécommande est activée, un symbole sur la radio et les écrans vidéo l'indique.
- Appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage ou coupez le contact pour désactiver la fonction de verrouillage et permettre l'utilisation de la télécommande pour commander le VES^{MC}.

Remplacement des piles de la télécommande

La télécommande fonctionne avec deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

- faites glisser vers le bas le couvercle du compartiment des piles situé au dos de la télécommande;
- insérez les piles en vous assurant d'en orienter les pôles selon l'illustration;
- remettez en place le couvercle du compartiment des piles.

Fonctionnement des casques d'écoute

Les casques d'écoute captent deux canaux audio distincts par l'intermédiaire de l'émetteur à infrarouge de l'écran vidéo.

Les occupants des sièges avant reçoivent un échantillon audio du casque d'écoute pour leur permettre de régler le volume de ce dernier lorsque le casque est utilisé par un jeune passager incapable de le faire.

Si vous n'entendez rien après avoir monté le volume, vérifiez que l'écran est allumé et abaissé, que le canal sélectionné n'est pas mis en sourdine et que le sélecteur de canal du casque d'écoute est à la position voulue. Si vous n'entendez toujours rien, vérifiez que les piles des casques d'écoute sont bien chargées.



1. Commande de volume
2. Bouton d'alimentation
3. Sélecteur de canal
4. Témoin d'alimentation

Commandes

Le témoin de mise sous tension et les commandes du casque d'écoute sont situés sur la coquille droite.

NOTA : Pour que vous puissiez entendre du son dans les casques d'écoute, le

système de divertissement vidéo arrière doit être allumé. Pour préserver la durée de vie des piles, les casques s'éteindront automatiquement environ trois minutes après l'arrêt du système de divertissement vidéo arrière.

Changement du mode audio des casques d'écoute

1. Assurez-vous que le sélecteur de canal ou d'écran de la télécommande est réglé à la même position que celui des casques d'écoute.

NOTA :

- Lorsque les deux sélecteurs sont réglés sur le canal 1, la télécommande gère le canal 1 et les casques d'écoute syntonisent la source audio du canal 1 du VES^{MC}.

- Lorsque les deux sélecteurs sont réglés sur le canal 2, la télécommande gère le canal 2 et les casques d'écoute syntonisent la source audio du canal 2 du VES^{MC}.

2. Appuyez sur le bouton MODE de la télécommande.

3. Si l'écran vidéo affiche une source vidéo (tel qu'un DVD vidéo), appuyez sur DISPLAY pour afficher l'état sur un bandeau-éclair qui apparaît au bas de l'écran. Appuyez de nouveau sur le bouton MODE pour passer au mode suivant. Si le mode est une source audio seulement (FM, par exemple), le menu de sélection du mode apparaît à l'écran.

4. Lorsque le menu de sélection du mode apparaît à l'écran, servez-vous des commandes du curseur sur la télécommande pour parcourir les modes disponibles et

appuyez sur le bouton ENTER (entrée) pour sélectionner le nouveau mode.

5. Pour faire disparaître le menu de sélection du mode, appuyez sur le bouton BACK (retour) de la télécommande.

Remplacement des piles du casque d'écoute

Chaque casque d'écoute fonctionne avec deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

- faites glisser vers le bas le couvercle du compartiment des piles situé sur la coquille gauche du casque d'écoute;
- insérez les piles en vous assurant d'en orienter les pôles selon l'illustration;
- remettez en place le couvercle du compartiment des piles.

Garantie limitée à vie du casque d'écoute Unwired^{MD}

Qui profite de la protection de cette garantie? Cette garantie couvre l'utilisateur ou l'acheteur initial (« vous » ou « votre ») de ce casque d'écoute sans fil (« produit ») Unwired Technology LLC (« Unwired ») particulier. La garantie n'est pas transférable.

Quelle est la durée de la protection de la garantie? Cette garantie dure aussi longtemps que vous possédez le produit.

Qu'est qui est couvert par cette garantie? Sauf indication contraire, cette garantie couvre le produit contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

Qu'est qui n'est pas couvert par cette garantie? Cette garantie ne couvre pas les dommages ou les défauts qui résultent

de l'usage impropre ou de l'abus du produit ou de la modification de ce dernier par un tiers autre que Unwired. Les coussinets en mousse, qui s'usent à la longue lors d'un usage normal, ne sont pas couverts (les coussinets de rechange sont disponibles à un coût nominal.). UNWIRED TECHNOLOGY N'EST PAS RESPONSABLE DES BLESSURES AUX PERSONNES OU DES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ RÉSULTANT DE L'USAGE, DE LA DÉFAILLANCE OU D'UN DÉFAUT DU PRODUIT, NI N'EST RESPONSABLE DES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU AUTRES DE QUELQUE TYPE OU NATURE QUE CE SOIT. Certains États et autorités ne permettent pas d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou indirects; les limites ou les ex-

clusions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis reconnus par la loi et vous pouvez aussi détenir d'autres droits qui varient d'une autorité à l'autre.

Responsabilité de Unwired^{MD} Unwired^{MD}, à son option, réparera ou remplacera le produit défectueux. Unwired^{MD} se réserve le droit de remplacer un produit abandonné par un modèle comparable. LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE OFFERTE POUR CE PRODUIT ET CONSTITUE VOTRE SEUL RECOURS À L'ÉGARD D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX, TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN

USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de vos casques d'écoute sans fil Unwired^{MD}, composez le 1 888 293-3332 ou communiquez par courriel à l'adresse suivante : customersupport@unwiredtechnology.com.

Vous pouvez enregistrer vos casques d'écoute sans fil Unwired^{MD} à l'adresse www.unwiredtechnology.com ou par téléphone au 1 888 293-3332.

Information

Modes partagés

Le système VES^{MC} et la radio peuvent communiquer ensemble. Ainsi, le système VES^{MC} peut acheminer le son de la radio aux casques d'écoute et la radio peut acheminer le son du système VES^{MC} aux

haut-parleurs du véhicule. Lorsque la radio et le système VES^{MC} sont dans le même mode (partagé), une icône du système VES^{MC} est visible à l'écran de la radio, et l'icône partagée est visible à l'écran du système VES^{MC}. En mode partagé, la même source audio est entendue simultanément par les casques d'écoute et par les haut-parleurs du véhicule.

Si les fonctions de la radio (FM, AM ou SAT) sont en mode partagé avec le système VES^{MC}, seule la radio peut commander les fonctions de cette dernière. Dans ce cas, le système VES^{MC} peut partager le mode radio, mais ne peut permettre le changement des stations jusqu'à ce que soit choisi un mode différent du mode radio sélectionné dans le système VES^{MC}. En mode partagé, la radio a priorité sur le système VES^{MC} ou tous les modes radio (FM, AM et SAT). Tant qu'il n'est pas en

mode partagé, le système VES^{MC} a la capacité d'alterner entre la syntonisation AM/FM, le mode SEEK (recherche), le mode SCAN (balayage), le mode TUNE (syntonisation) et le rappel des stations programmées en modes radio.

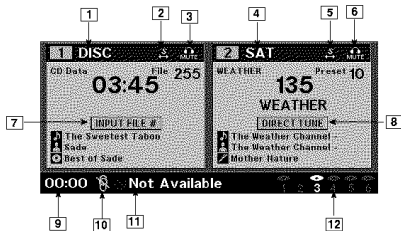
En mode vidéo disque ou satellite partagé, la radio et le système VES^{MC} peuvent commander les fonctions vidéo. Le système VES^{MC} a la capacité de commander les modes vidéo suivants :

1. Lecteur de CD : avance rapide, retour rapide, balayage et piste suivante ou précédente.
2. Changeur de CD (radio) : disque suivant ou précédent ainsi que programmation de toutes les commandes indiquées pour le lecteur de CD (avance rapide, retour rapide, balayage et piste suivante ou précédente).

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Le système VES^{MC} peut même commander les modes radio ou les modes vidéo pendant que la radio est éteinte. Le système VES^{MC} peut accéder aux modes radio ou aux modes de lecture de disque en naviguant vers ces modes et en activant un mode radio ou un mode de lecture de disque.

Affichage du mode Information



Affichage de l'écran vidéo du mode Information

1. Mode canal 1
2. État du canal 1 partagé
3. Canal 1 audio seulement/sourdine
4. Mode canal 2
5. État du canal 2 partagé
6. Canal 2 audio seulement/sourdine
7. Bouton ENTER (entrée) pour le canal 1
8. Bouton ENTER (entrée) pour le canal 2
9. Horloge
10. Verrouillage de la télécommande
11. Not Available / Error (non disponible/ erreur)
12. État du changeur de disques

Menu du pavé numérique



Menu du pavé numérique

Lorsque l'écran pour le canal 1 ou le canal 2 affiche DIRECT TUNE (syntonisation directe), le fait d'appuyer sur le bouton ENTER (entrée) fait apparaître un pavé numérique. Dans cet écran, il est facile d'entrer la fréquence d'une station, un canal de transmission par satellite ou un numéro de plage particuliers. Pour entrer le chiffre voulu :

1. Appuyez sur les boutons de navigation de la télécommande (▲, ▼, ►, ◀) pour vous rendre au chiffre voulu;

2. Lorsque le chiffre est mis en surbrillance, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande pour le sélectionner. Répétez cette procédure jusqu'à ce que tous les chiffres soient entrés.

3. Pour effacer le dernier chiffre sélectionné, rendez-vous jusqu'à la touche Del (supprimer), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.

4. Après avoir entré tous les chiffres, rendez-vous jusqu'à la touche Go (accéder), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.

Menu du pavé numérique



Menu du pavé numérique

Lorsque l'écran pour le canal 1 ou le canal 2 affiche DIRECT TUNE (syntonisation directe), le fait d'appuyer sur le bouton ENTER (entrée) fait apparaître un pavé numérique. Dans cet écran, il est facile d'entrer la fréquence d'une station, un canal de transmission par satellite ou un numéro de plage particuliers. Pour entrer le chiffre voulu :

1. Appuyez sur les boutons de navigation de la télécommande (▲, ▼, ►, ◀) pour vous rendre au chiffre voulu;

2. Lorsque le chiffre est mis en surbrillance, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande pour le sélectionner. Répétez cette procédure jusqu'à ce que tous les chiffres soient entrés.

3. Pour effacer le dernier chiffre sélectionné, rendez-vous jusqu'à la touche Del (supprimer), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.

4. Après avoir entré tous les chiffres, rendez-vous jusqu'à la touche Go (accéder), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.

Menu de la liste de stations

Lorsque le signal audio est transmis par satellite, vous pouvez appuyer sur le bouton MENU de la télécommande pour afficher la liste de tous les canaux disponibles. Servez-vous des boutons de navigation de la télécommande (▲, ▼) pour parcourir la liste et trouver la station voulue, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) pour la syntoniser. Pour parcourir la liste plus rapidement, utilisez les touches de défilement vers le haut et vers le bas affichées à l'écran.

Menu de lecture de disque



Menu du disque pour les CD

Quand vous écoutez un CD audio ou un CD de données, vous pouvez afficher la liste de toutes les commandes de lecture du disque en appuyant sur le bouton MENU de la télécommande. Avec ces options, vous pouvez activer ou désactiver la lecture par échantillonnage ou la lecture aléatoire.

Réglages de l'affichage



Paramètres d'affichage de l'écran vidéo

Quand vous regardez une source vidéo (DVD en mode lecture, auxiliaire, SIRIUS Backseat TV^{MC}, etc.), vous pouvez afficher le menu des paramètres d'affichage en appuyant sur le bouton SETUP de la télécommande. Ces réglages gèrent l'apparence de l'image vidéo à l'écran. Des paramètres par défaut assurant une image optimale sont déjà réglés à l'usine. En temps normal, il n'y a donc pas lieu de les changer.

Pour modifier les réglages, appuyez sur les boutons de navigation (▲, ▼) de la télécommande pour sélectionner un paramètre, puis appuyez sur les boutons (▶, ◀) pour changer la valeur du paramètre sélectionné. Pour revenir aux réglages par défaut pour tous les paramètres, sélectionnez l'option de menu « Default Settings (paramètres par défaut), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.

L'option « Disc Features » (caractéristiques du disque) commande les paramètres du lecteur de DVD à distance.

Écoute d'une source audio, l'écran rangé

Pour écouter seulement le signal audio du canal, l'écran rangé :

- Réglez le son à la source et au canal voulus.

- Rangez l'écran vidéo.
- Pour changer le mode audio sélectionné, appuyez sur le bouton MODE de la télécommande. Vous sélectionnez ainsi automatiquement le prochain mode audio disponible sans avoir à passer par le menu de sélection du mode.
- Quand vous déployez l'écran, ce dernier se rallume automatiquement et affiche le bon menu ou le média.

Si l'écran est rangé et que vous n'entendez rien, vérifiez que le casque d'écoute est allumé (le témoin ON est allumé) et que son sélecteur est réglé au canal voulu. Si le casque d'écoute est allumé, appuyez sur le bouton de mise sous tension de la télécommande pour mettre le son. Si vous n'entendez toujours rien, vé-

rifiez que les piles des casques d'écoute sont bien chargées.

Formats de disques

Le lecteur de DVD du VES^{MC} peut décoder les types de disques suivants (12 mm ou 8 mm de diamètre) :

- DVD vidéo (compression vidéo MPEG-2) [voir les remarques à propos des codes de zone DVD];
- DVD audio (sortie audio à double voie seulement);
- Disques compacts audio (CD);
- CD de données avec fichiers audio MP3 et WMA compressés;
- CD vidéo (compression vidéo MPEG-1).

Codes de zone DVD

Le lecteur DVD du VES^{MC} et de nombreux DVD sont codés par zone géographique. Ces codes de zone doivent correspondre pour que le disque puisse être lu. Si le code de zone du DVD ne correspond pas à celui du lecteur, le disque ne jouera pas et sera éjecté.

Compatibilité avec les DVD audio

Quand vous insérez un DVD audio dans le lecteur de DVD du VES^{MC}, son titre audio joue par défaut (la plupart des DVD audio ont aussi un titre vidéo, mais le système n'en tient pas compte). Tous les signaux multivoies sont automatiquement répartis en deux voies, ce qui pourrait donner l'impression que le volume a baissé. Si vous augmentez le volume pour compenser, n'oubliez pas de le ramener à son

niveau initial avant de changer de disque ou de passer à un autre mode.

Disques gravés

Le lecteur de DVD du VES^{MC} décode les CD-R et les CD-RW gravés en format CD audio ou vidéo, ou comme un CD-ROM qui contiendrait des fichiers MP3 ou WMA. Le lecteur fait aussi jouer le contenu vidéo des disques DVD-R ou DVD-RW. Les DVD-ROM (pressés ou gravés) ne sont pas compatibles.

Si vous gravez un disque au moyen d'un ordinateur personnel, il se pourrait que le lecteur de DVD du VES^{MC} soit incapable de décoder une partie ou la totalité du disque, même s'il a été gravé dans un format compatible et joue dans d'autres lecteurs. Pour éviter les problèmes de lecture, tenez compte des remarques ci-dessous :

- Le lecteur ignore les sessions ouvertes. Seules les sessions fermées sont jouables.
- Avec les CD multisessions qui ne contiennent que des sessions audio multiples, le lecteur renumérote les plages de sorte que chaque numéro de plage est unique.
- Pour les CD de données (ou CD-ROM), utilisez toujours le format ISO-9660 (niveau 1 ou 2), Joliet ou Romeo. Les autres formats (par exemple UDF et HFS) ne sont pas compatibles.
- Le lecteur reconnaît un maximum de 512 fichiers et de 99 dossiers par CD-R ou CD-RW.
- Le lecteur ne décode que la partie vidéo TS des DVD inscriptibles multimédias.

Si vous peinez toujours à graver des disques jouables dans le lecteur DVD du VES^{MC}, informez-vous auprès de l'éditeur du logiciel de gravure de disques pour en savoir plus.

Il est recommandé d'utiliser un feutre indélébile pour identifier les disques inscriptibles (CD-R, CD-RW et DVD-R). N'apposez jamais d'étiquettes autocollantes, puisqu'elles pourraient se détacher du disque, se coincer et endommager le lecteur de DVD de façon permanente.

Fichiers audio compressés (MP3 et WMA)

Le lecteur de DVD peut lire des fichiers MP3 (MPEG-1 Audio Layer 3) et WMA (Windows Media Audio) à partir d'un CD de données (habituellement un CD-R ou un CD-RW).

- Le lecteur de DVD se sert toujours de l'extension du fichier pour déterminer le

type de format audio, c'est pourquoi les fichiers MP3 doivent toujours être suivis du suffixe « .mp3 » ou « .MP3 » et les fichiers WMA, du suffixe « .wma » ou « .WMA ». Afin de prévenir une lecture erronée, n'utilisez ces extensions pour aucun autre type de fichier.

- Pour ce qui est des fichiers MP3, seules les données qui ont une étiquette ID3 version 1 (comme le nom de l'artiste, le titre de la plage, le titre de l'album, etc.) sont compatibles.
- Tout fichier interdit de copie (comme ceux téléchargés de bon nombre de magasins de musique sur Internet) est injouable. Le lecteur de DVD saute automatiquement le fichier et commence à jouer le prochain fichier accessible.
- D'autres formats de compression, tels que AAC, MP3 Pro, Ogg Vorbis et

ATRAC3, sont injouables. Le lecteur de DVD saute automatiquement le fichier et commence à jouer le prochain fichier accessible.

- Si vous créez vos propres fichiers, le débit binaire fixe recommandé pour les MP3 est d'entre 96 et 192 kbit/s et celui pour les fichiers WMA, d'entre 64 et 192 kbit/s. Les débits binaires variables sont également compatibles. Pour les deux formats, la fréquence d'échantillonnage recommandée est de 44,1 ou 48 kHz.
- Pour changer de fichier, appuyez sur le bouton ▲ de la télécommande ou du lecteur de DVD pour passer au suivant ou le bouton ▼ pour revenir au début du fichier en cours de lecture ou au précédent.
- Pour changer de répertoire, appuyez sur les flèches qui pointent vers le haut

ou vers le bas du bouton PROG de la télécommande.

Erreurs sur disque

Si le lecteur de DVD est incapable de décoder un disque, le message « Disc Error » (erreur sur disque) s'affiche à l'écran du VES^{MC} et de la radio, et le disque est éjecté automatiquement. Un disque sale, endommagé ou au format incompatible pourrait provoquer un message d'erreur.

Si une plage endommagée d'un disque cause une erreur audible ou visible qui dure plus de 2 secondes, le lecteur de DVD tente de continuer à faire jouer le disque en faisant un bond en avant de 1 à 3 secondes à la fois. Si la fin du disque est atteinte, le lecteur retourne au début du disque et tente de décoder le début de la première page.

Il est possible que le lecteur de DVD s'éteigne par temps très chaud, notamment quand la température à l'intérieur du véhicule dépasse 50 °C (120 °F). Dans un tel cas, le lecteur de DVD affiche le message « VES High Temp » (température du VES^{MC} élevée) et s'éteint jusqu'à ce que la température redescende à un niveau sécuritaire. Cette mesure sert à protéger les composants d'optique du lecteur de DVD.

Affichage

Réglage d'une autre langue



Menu de la langue du lecteur de DVD

Tous les paramètres de langue ont un réglage « Other » (autre) spécial pour les locuteurs d'une langue autre que le japonais ou l'anglais. Pour sélectionner une

telle langue, vous devez utiliser un code spécial à quatre chiffres.

Pour entrer un nouveau code de langue, accédez au menu de configuration du lecteur de DVD et suivez les instructions ci-dessous :

- Au moyen des flèches de déplacement vertical de la télécommande, mettez en surbrillance le paramètre de langue que vous désirez modifier, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.
- Au moyen de la flèche qui pointe vers le bas, sélectionnez le réglage « Other » (autre), puis appuyez sur la flèche qui pointe vers la droite pour commencer la modification du paramètre.

- Toujours au moyen des flèches de déplacement vertical du curseur sur la télécommande, sélectionnez un chiffre pour la position actuelle. Appuyez ensuite sur la flèche qui pointe vers la droite pour sélectionner le prochain chiffre. Répétez cette procédure pour les quatre chiffres.
- Quand vous avez fini de saisir le code à quatre chiffres, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande. Si le code de langue n'est pas valide, tous les chiffres sont remplacés par des « ☆ ». Si, après cette étape, les chiffres sont toujours visibles, c'est que le code de langue est valide.

Voici une liste partielle des codes de langue. Pour en obtenir davantage, veuillez

communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.

Langue d'affichage	Code	Langue d'affichage	Code
Néerlandais	2311	Français	1517
Allemand	1304	Italien	1 819
Portugais	2519	Espagnol	1418

Classification et mot de passe

Ensemble, la classification et le mot de passe vous permettent de décider du type de DVD que regarde votre famille. La plupart des DVD vidéo ont obtenu une classification (de 1 à 8); les petits chiffres

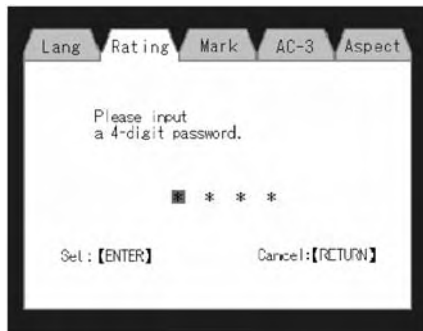
qualifient des films qui conviennent à tous et les chiffres plus élevés, des films destinés à un public adulte.

Quand vous chargez un DVD vidéo, sa classification est comparée au réglage du lecteur de DVD. Si la classification du disque est plus élevée que le réglage du lecteur, un écran demandant un mot de passe s'affiche. Pour pouvoir regarder le disque, le passager arrière doit entrer le bon mot de passe selon la méthode décrite ci-dessous.

Pour que tous les disques puissent jouer sans exiger de mot de passe, réglez le lecteur de DVD à 8. Si vous entrez la classification 1, le système vous demande un mot de passe pour tous les DVD. Comme certains DVD n'ont aucune classification, il est toujours possible que des

disques destinés à un public adulte puissent jouer sans que le système n'exige un mot de passe.

La classification par défaut est 8 (tous les disques peuvent jouer sans qu'il ne soit nécessaire d'entrer un mot de passe) et le mot de passe par défaut, 0000.



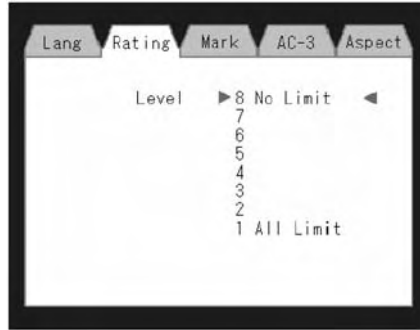
Entrée du mot de passe du lecteur de DVD

Pour programmer un mot de passe, accédez au menu de configuration du lecteur de DVD et suivez les instructions ci-dessous :

- Au moyen des flèches de déplacement horizontal du curseur sur la télécommande, sélectionnez l'onglet « Rating » (classification).
- Mettez en surbrillance l'option « Change Password » (changer le mot de passe), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.
- Entrez le mot de passe en vigueur. Choisissez un chiffre, servez-vous des flèches de déplacement horizontal de la télécommande pour placer le curseur sur le chiffre voulu, puis appuyez sur la flèche qui pointe vers la droite

pour sélectionner le chiffre suivant. Répétez cette procédure pour les quatre chiffres.

- Quand vous avez fini de saisir le mot de passe à quatre chiffres, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande. Si le mot de passe est correct, l'écran de programmation du mot de passe s'affiche.
- En vous servant des flèches de déplacement vertical du curseur sur la télécommande pour enregistrer le chiffre voulu et la flèche qui pointe vers la droite pour sélectionner les chiffres, entrez le nouveau mot de passe.
- Quand vous avez fini de saisir le mot de passe à quatre chiffres, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande pour accepter la modification.



Menu du niveau de classification du lecteur de DVD

Pour programmer une classification, accédez au menu de configuration du lecteur de DVD et suivez les instructions ci-dessous :

- Au moyen des flèches de déplacement horizontal du curseur sur la télécom-

mande, sélectionnez l'onglet « Rating » (classification).

- Mettez en surbrillance l'option « Change Rating » (changer la classification), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande.
- Entrez le mot de passe en vigueur. Choisissez un code, servez-vous des flèches de déplacement horizontal de la télécommande pour placer le curseur sur le chiffre voulu, puis appuyez sur la flèche qui pointe vers la droite pour sélectionner le chiffre suivant. Répétez cette procédure pour les quatre chiffres.
- Quand vous avez fini de saisir le mot de passe à quatre chiffres, appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande. Si le mot de passe est correct, le menu de niveau de classification s'affiche.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Au moyen des flèches de déplacement vertical du curseur sur la télécommande, sélectionnez le nouveau niveau de classification, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrée) de la télécommande pour accepter la modification.

Accord sur le produit

Ce produit comprend une technologie de protection de droits d'auteur protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection de droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est limitée à un cadre familial et restreint, sauf autorisation contraire de la part de Macrovision. L'ingénierie inverse et le démontage sont interdits.



Dolby^{MD} Digital et MLP Lossless
Fabriqués sous licence de Dolby
Laboratories. « Dolby », « MLP

Lossless » et le symbole du double D sont des marques de commerce de Dolby Laboratories. Travaux non publiés confidentiels. © 1992-1997 Dolby Laboratories. Tous droits réservés.

Généralités

Ce système est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance de la chaîne stéréos sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



045033001

**Commandes à distance de la chaîne stéréos
(vue arrière du volant)**

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode de la chaîne stéréophonique. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, radio satellite, lecteur de CD, entrée auxiliaire, système de divertissement vidéo, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule muni d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine station que vous avez sélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande à bascule de gauche n'offre aucune fonction dans le cas d'un lecteur de disques compacts à un disque. Il permet toutefois

de sélectionner le prochain CD disponible dans le cas d'un lecteur à disques multiples.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.
3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.
4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : *Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.*

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone cellulaire en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone cellulaire. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect^{MC} n'est pas en fonction (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques.

Système de chauffage-climatization manuel bizona



045633437

Commande de température manuelle

Les commandes du système de chauffage-climatization manuel bizona permettent au conducteur et au passager avant de sélectionner individuellement les réglages de niveau de confort. Les commandes sont composées d'une série de boutons rotatifs extérieurs et de boutons-poussoirs intérieurs.

Commande du ventilateur



045633440

Tournez la commande vers la droite, à partir

Tournez cette commande pour régler la quantité d'air qui traverse le système de ventilation, quel que soit le mode sélectionné. La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous dépla-

cez la commande vers la droite, à partir de la position 0 (arrêt). Le ventilateur dispose de 7 vitesses.

Commandes de température

• Commande de température côté conducteur



045633438

Tournez cette commande pour régler la température de l'air dans l'habitacle pour l'occupant du siège avant gauche. Tournez le bouton vers la gauche dans la zone bleue de l'échelle pour obtenir de l'air plus froid, ou vers la droite dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud.

• **Commande de température côté passager**



045633441

Tournez cette commande pour régler la température de l'air dans l'habitacle pour l'occupant du siège avant droit. Tournez le bouton vers la gauche dans la zone bleue de l'échelle

pour obtenir de l'air plus froid, ou vers la droite dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : Si le climatiseur semble fonctionner moins bien que d'habitude, vérifiez s'il n'y a pas de dépôt de saletés ou d'insectes à l'avant du condenseur du climatiseur situé à l'avant du radiateur. Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à

partir de l'arrière du radiateur et à travers le condenseur. Les revêtements protecteurs du pare-chocs avant peuvent réduire le débit d'air au condenseur, diminuant ainsi le rendement du climatiseur.

Commande de mode (direction de l'air)

Appuyez sur les boutons de commande de mode pour choisir parmi plusieurs modes de distribution d'air.

Position Tableau de bord



L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : Un débit d'air maximum sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.

Position Deux niveaux



L'air est dirigé vers le tableau de bord et les sorties d'air au plancher.

NOTA : Les bouches d'aération supérieures et inférieures présentent une différence de température à tous les réglages, à l'exception des réglages le plus froid et le plus chaud. L'air le plus chaud est acheminé aux bouches du plancher. Cela offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.

Position Plancher



L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

Position Mixte

L'air sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Dégivrage

L'air sort des bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs de glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

NOTA :

- Dans les modes Plancher, Mixte et Dégivrage, le débit d'air passe par les bouches d'air du tableau de bord pour assurer le confort de l'occupant. On peut également fermer les bouches d'air pour couper la ventilation, au besoin.
- Le compresseur du climatiseur fonctionne en modes Mixte et Dégivrage ou en combinant ces modes, même si le bouton du climatiseur n'a pas été enfoncé. Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer la consommation, n'utilisez ces modes que si nécessaire.

Mode de recirculation

Si vous appuyez sur le bouton de commande de recirculation, le système sera mis temporairement en mode de recirculation. Cette fonction est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. Lorsque la recirculation est activée, le voyant DEL du bouton de commande s'allume.

NOTA :

- L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.
- L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide peut créer de la buée sur les glaces à l'intérieur du

véhicule en raison de l'accumulation d'humidité dans l'habitacle. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur.

- La climatisation s'activera automatiquement pour éviter la formation de buée sur les glaces si vous appuyez sur le bouton de recirculation alors que la commande de mode est réglée aux bouches du tableau de bord ou à celles du plancher et du tableau de bord.
- Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.
- Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou le bouton START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) du commutateur d'allumage est placé en posi-

tion OFF (arrêt), la fonction de recirculation d'air est désactivée.

Commande de climatisation



Appuyez sur ce bouton pour faire fonctionner le climatiseur. Un témoin s'allumera pour indiquer que le climatiseur est en fonction. Tournez le bouton vers la gauche dans la zone

bleue de l'échelle pour obtenir de l'air plus froid, ou vers la droite dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : Le compresseur du climatiseur ne se mettra pas en marche avant que le moteur ait fonctionné une dizaine de secondes.

• **Climatisation maximale**

Pour commander le refroidissement maximal, utilisez simultanément les commandes de climatisation et de recirculation.

• **MODE ÉCONOMIQUE**

Si vous souhaitez utiliser le mode économique, appuyez sur la commande de climatisation pour éteindre le témoin et arrêter le compresseur du climatiseur. Placez ensuite la commande de température à la position souhaitée. Assurez-vous également de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux, ou Plancher.

Système de commande automatique de température bizona – selon l'équipement

- Le système de commande automatique de température permet au conducteur

et au passager avant de sélectionner leur propre réglage.

- Lorsque les occupants du véhicule sélectionnent le mode AUTO (automatique), utilisez le bouton-poussoir sur le panneau de commande pour passer en fonctionnement automatique du ventilateur, et les boutons fléchés vers le haut et vers le bas de réglage de la température pour régler la température.
- Le système offre un fonctionnement pratique à préréglage absolu pour un confort optimal.
- Vous pouvez également commander le système manuellement.

Le système de commande automatique de température maintient automatiquement le niveau de confort souhaité pour le conducteur et le passager.



Panneau du système de commande automatique de température

1. *Bouton du climatiseur*

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de climatisation actuel. Le témoin s'allume lorsque le climatiseur est en fonction. Le système de commande automatique de température passe en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée.

2. *Bouton de commande de recirculation*

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce réglage est en fonction.

3. *Affichage de la température pour l'occupant du siège avant gauche*

Cet affichage indique le réglage de la température pour l'occupant du siège avant gauche.

4. *Affichage du mode*

Cet affichage indique le mode de sélection en cours (tableau de bord, deux niveaux, plancher, mixte).

5. *Affichage de commande du ventilateur*

Cet affichage indique la sélection de vitesse du ventilateur actuelle.

6. Affichage de la température pour l'occupant du siège avant droit

Cet affichage indique le réglage de température pour l'occupant du siège avant droit.

7. Bouton de dégivrage avant

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce réglage est en fonction. Le système de commande automatique de température passe en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée. Le ventilateur entre immédiatement en fonction si le mode de dégivrage est sélectionné.

8. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton pour obtenir de l'air plus chaud.

9. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton pour obtenir de l'air plus froid.

10. Bouton de commande automatique de température

Ce bouton permet de commander automatiquement la température, la distribution, le volume et le débit d'air de recirculation. Appuyez brièvement sur ce bouton pour sélectionner ce mode. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique ». Le système de commande automatique de température alterne entre les modes manuel et automatique lorsque cette fonction est sélectionnée.

11. Commande du ventilateur

Le ventilateur dispose de sept vitesses. Lorsque vous déplacez la commande vers la droite à partir du réglage le plus bas, la vitesse du ventilateur augmente. Le système de commande automatique de température passe en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée.

12. Bouton OFF (hors fonction) du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation. Si la commande est à HORS FONCTION, le système s'activera en utilisant n'importe quel des boutons.

13. Bouton de commande de mode

Appuyez brièvement sur ce bouton pour sélectionner parmi les modes (tableau de bord, deux niveaux, plancher, mixte). Le

système de commande automatique de température passe en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée.

14. Bouton SYNC (synchronisation)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour régler la température des deux zones à partir de la commande de température du côté conducteur.

15. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton pour obtenir de l'air plus froid.

16. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température de

l'air. Appuyez sur le bouton pour obtenir de l'air plus chaud.

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) du panneau de commande automatique de température.
2. Ensuite, réglez la température souhaitée au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager avant. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en per-

mettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- *Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.*
- *La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction « US/M » (unités anglo-saxonnes et métriques) programmable par l'utilisateur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du*

système) » sous « Centre d'information électronique » dans la présente section.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors des démarrages à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Fonctionnement manuel

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles.

NOTA : *Chacune de ces fonctions est autonome. Lorsque l'une des fonctions est réglée manuellement, la commande de température demeure en mode automatique.*

Commande du ventilateur



045633350

Le ventilateur dispose de sept vitesses fixes. Utilisez la commande rotative extérieure pour régler le volume d'arrivée d'air dans le système, quel que soit le mode sélectionné.

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse du ventilateur et tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la diminuer.

Vous pouvez régler le ventilateur à la vitesse désirée en tournant le bouton rotatif extérieur du ventilateur. Le ventilateur fonctionne alors au régime choisi jusqu'à ce que vous choisissiez un autre réglage.

Cette caractéristique permet aux occupants avant de commander le débit d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode automatique.

Vous pouvez également sélectionner la direction de l'air dans les positions suivantes.

Mode tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode deux niveaux

L'air provient des bouches d'air du tableau de bord, du plancher et des bouches de dégivrage.

NOTA : Dans plusieurs des positions de la commande de température, le mode à deux niveaux est conçu pour fournir de l'air plus frais par les bouches d'air du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'air du plancher.

Mode plancher

L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode mixte

L'air provient du plancher, du dégivrage et des sorties de désembuage des glaces latérales. Ce mode fonctionne bien par temps froid ou lorsqu'il y a de la neige. Il permet de demeurer confortable tout en conservant le pare-brise dégagé.

Mode de dégivrage

L'air provient du pare-brise et des sorties de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le chauffage à la position maximale. Lorsque le mode dégivrage est sélectionné, le ventilateur passe automatiquement au réglage moyen-élevé par défaut, sauf si le ventilateur est réglé manuellement.

NOTA : Dans d'autres modes, le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

Climatisation

Le bouton A/C (climatisation) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le climatiseur. Lorsque vous êtes en mode de climatisation et le climatiseur est réglé sur une température basse, de l'air refroidi et déshumidifié sort des bouches d'air. Si vous souhaitez utiliser le mode économique, appuyez sur le bouton de climatisation pour désactiver le climatiseur; l'icône du mode de climatisation s'éteint à l'écran. Assurez-vous aussi

de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux, ou Plancher.

NOTA :

- *Lorsque le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.*
- *Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur.*

Mode de recirculation



Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recirculer l'air de l'habitacle en appuyant

sur le bouton de commande de recirculation. Le mode de recirculation ne devrait être utilisé que temporairement. Le témoin de mode de recirculation s'allume lorsque ce bouton est sélectionné. Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre le témoin de mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans le véhicule.

NOTA : *Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. Le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage de glaces. La fonction de recirculation est désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage.*

Conseils utiles

Embuage des glaces

La surface intérieure des glaces peut s'embuer si le niveau d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Ceci se produit souvent par temps pluvieux ou humide lorsque les températures sont douces ou froides. En général, il suffit de mettre le climatiseur en fonction (en appuyant sur le bouton de climatisation) pour désembuer les glaces. Réglez la commande de température, la direction de l'air et la vitesse du ventilateur de façon à maintenir des conditions confortables.

Lorsque la température baisse, il peut être nécessaire de diriger l'air vers le pare-brise. Réglez la commande de température et le régime du ventilateur pour maintenir des conditions confortables. Une

vitesse de ventilateur élevée réduit la formation de buée. Pour éliminer rapidement la buée sur le côté intérieur du pare-brise, sélectionnez le mode Dégivrage.

Un nettoyage régulier de l'intérieur des glaces avec une solution qui ne laisse pas de résidus (comme de l'eau avec du vinaigre) évite que des contaminants (comme la fumée de cigarette ou le parfum) ne collent à la surface des glaces. Ces contaminants augmentent la formation de buée.

Fonctionnement en été

NOTA : *Dans certains cas lors du remorquage par temps très chaud, le ren-*

dement du système de climatisation peut être réduit afin d'éviter la surchauffe du moteur en condition de charge élevée.

En plus du système de climatisation, votre véhicule est également équipé d'un système de recirculation automatique de l'air. Lorsque le système détecte des conditions lourdes ou de chaleur élevée, il peut activer le mode de recirculation et de climatisation partielle pour améliorer le confort.

Fonctionnement en hiver

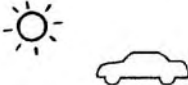


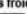


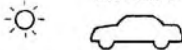


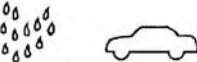


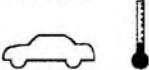




Lorsque le système fonctionne durant l'hiver, assurez-vous que la prise d'air, située à l'avant du pare-brise, est exempte de

glace, de gadoue, de neige ou de toute autre obstruction.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
<p data-bbox="393 246 652 282">IL FAIT CHAUD ET L'HABITACLE DU VEHICULE EST TRÈS CHAUD</p> 	<p data-bbox="711 260 1579 415">Ouvrez les glaces, démarrez le véhicule, réglez le sélecteur de mode à la position Tableau de bord  ou Deux niveaux , puis mettez le climatiseur en marche. Réglez la commande du ventilateur à la position High (vitesse élevée) (à l'extrémité de sa course dans le sens des aiguilles d'une montre). Placez la commande de température au réglage le plus froid. Une fois l'air chaud expulsé de l'habitacle, réglez le sélecteur de mode à la position de climatisation par recirculation  et relevez les glaces. Lorsque la température de l'habitacle s'avère confortable, réglez le sélecteur de mode à la position de climatisation par le tableau de bord  ou de climatisation à deux niveaux .</p>
<p data-bbox="486 479 593 495">TEMPS CHAUD</p> 	<p data-bbox="711 474 1579 547">S'il fait soleil, réglez le sélecteur de mode à la position Tableau de bord  et activez la climatisation. Si le temps est nuageux ou sombre, réglez le sélecteur de mode à la position de climatisation à deux niveaux . Réglez la commande de température de façon à rendre l'habitacle confortable.</p>
<p data-bbox="393 591 652 607">TEMPS FRAIS OU FROID ET HUMIDE</p> 	<p data-bbox="711 601 1579 674">Réglez le sélecteur de mode à Dégivrage-plancher  ou à Dégivrage . Réglez la commande du ventilateur à la position de pleine vitesse, soit complètement dans le sens des aiguilles d'une montre. Une fois les glaces dégagées, réglez les commandes du ventilateur et de la température de façon à rendre l'habitacle confortable.</p>
<p data-bbox="437 738 593 754">TEMPS SEC ET FROID</p> 	<p data-bbox="711 738 1579 831">Réglez le sélecteur de mode à la position Plancher . Si le temps est ensoleillé, vous désirerez peut-être que l'air soit propulsé vers le haut. Dans ce cas, réglez le sélecteur de mode à la position de climatisation à deux niveaux . Par temps très froid, si vous avez besoin d'un apport additionnel de chaleur au pare-brise, réglez le sélecteur de mode en position Dégivrage-plancher  ou Dégivrage  au besoin. Réglez les commandes du ventilateur et de la température de façon à rendre l'habitacle confortable.</p>

81352266

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE 373
 - Transmission automatique 373
 - Système d'accès et de démarrage sans clé
Enter-N-Go^{MC} 374
 - Démarrage normal 375
 - Températures extrêmement froides (inférieures à
-29 °C ou -20 °F) 377
 - Si le moteur ne démarre pas 377
 - Après le démarrage 379
- CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT 379
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 379
 - Système de verrouillage clé de contact/position de
stationnement 381
 - Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses
au frein 381
 - Transmission automatique à cinq rapports
(moteur 3.6L) – selon l'équipement 382
 - Gamme de rapports 383
 - Transmission automatique à six rapports
(moteur 5.7L) – selon l'équipement 389
 - Gamme de rapports 390
- SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES 399
 - Directives d'utilisation et précautions relatives à la
boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} – selon
l'équipement 399
 - Directives d'utilisation et précautions relatives à la
boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} – selon
l'équipement 399
 - Positions de gamme de la boîte de transfert 401
 - Procédures de passage des rapports 401
 - Système Quadra-Drive^{MD} II – selon l'équipement . 404
- Système SELEC-TERRAIN^{MC} – SELON
L'ÉQUIPEMENT 404
 - Description 404

• Messages à l'écran du centre d'information électronique	406	• MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (SELON L'ÉQUIPEMENT) — MOTEUR 5,7 L SEULEMENT	419
• SYSTÈME QUADRA-LIFT ^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT	406	• FREIN DE STATIONNEMENT	420
• Description	406	• SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS	422
• Messages à l'écran du centre d'information électronique	409	• Système de freinage antiblocage	422
• Fonctionnement	410	• Système antipatinage (TCS)	423
• CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE	411	• Système d'assistance au freinage (BAS)	423
• CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE	412	• Dispositif électronique antiroulis	424
• Quadra-Lift ^{MC} – selon l'équipement	412	• Système électronique d'antidérapage (ESC)	424
• Conditions d'utilisation du mode 4 roues motrices gamme basse – selon l'équipement	413	• Dispositif anti-louvoisement de la remorque	427
• Conduite dans l'eau	413	• Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)	428
• Conduite dans la neige, la boue et le sable	414	• Système d'anticipation au freinage – selon l'équipement	430
• Montée de pente	414	• Système de freinage par temps de pluie – selon l'équipement	430
• Traction en descente	415	• Limiteur de vitesse en descente (HDC) – modèles à quatre roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement	431
• Après la conduite hors route	415	• Témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage	433
• DIRECTION ASSISTÉE	416		
• Moteur 3,6 L	416		
• Moteur 5,7 L	418		
• Vérification du liquide de la direction assistée	419		

• RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS	434	• Patinage des roues	451
• Inscriptions sur les pneus	434	• Indicateurs d'usure	452
• Numéro d'identification du pneu (TIN)	438	• Durée de vie utile des pneus	452
• Terminologie et définitions des pneus	440	• Pneus de rechange	453
• Charge et pression des pneus	441	• CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)	455
• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	445	• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS	456
• Pression des pneus	445	• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	457
• Pressions de gonflage des pneus	446	• Système de base	459
• Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée	447	• Système de catégorie supérieure – Selon l'équipement	461
• Pneus radiaux	448	• Généralités	465
• Pneus toutes saisons – selon l'équipement	448	• EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	465
• Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement	448	• Moteur 3,6 L – selon l'équipement.	465
• Pneus d'hiver	448	• Moteur 5,7 L – selon l'équipement.	466
• Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement	449	• Essence reformulée	466
• Roue de secours compacte – selon l'équipement	450	• Essences à mélange oxygéné	467
• Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement	450	• Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte.	467
• Roue de secours à usage limité – selon l'équipement	451	• MMT dans le carburant	468
		• Additifs	468

- Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . . . 468
- Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 469
- CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT 470
 - Renseignements généraux concernant le carburant E-85 470
 - Carburant à l'éthanol (E-85) 471
 - Carburant Spécifications 471
 - Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence 472
 - Démarrage 472
 - Autonomie de route 472
 - Pièces de rechange 473
 - Entretien 473
- AJOUT DE CARBURANT 473
 - Bouchon de réservoir de carburant 473
 - Message de bouchon de réservoir de carburant desserré 475
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 476
 - Étiquette d'homologation du véhicule 476
- TRACTION DE REMORQUE 478
 - Terminologie du remorquage 478
 - Classification des attelages de remorque 482
 - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 483
 - Poids de la remorque et poids sur l'attelage 484
 - Exigences de remorquage 485
 - Conseils pour le remorquage 489
- CHASSE-NEIGE 491
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) 492
 - Remorquage du véhicule derrière un autre 492
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à deux roues motrices 493
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra-Trac I^{MD} (boîte de transfert à une vitesse) 494
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra-Trac II^{MD} ou du système Quadra-Drive^{MD} II 494

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, s'il y a lieu, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas un véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Transmission automatique

Le levier de vitesses doit être placé à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de vitesse.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.**
- **Ne passez pas des positions R (marche arrière), P (stationnement) ou N (point mort) à une des positions de marche avant lorsque le moteur tourne plus vite qu'au ralenti.**

- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Utilisation de la télécommande à clé intégrée (démarrage facilité)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

N'appuyez pas sur l'accélérateur. Utilisez la télécommande avec clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage à la position START (démarrage), puis relâchez-la dès que le démarreur est engagé. Le démarreur continue de fonctionner et se désactive automatiquement dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement

au bout de 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normale.

Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}



050105203

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) soit en place

et que la télécommande de démarrage et de télédéverrouillage Enter-N-Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

Installation et retrait du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Installation du bouton

1. Retirez la télécommande du commutateur d'allumage.
2. Insérez le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) dans le commutateur d'allumage avec le lettrage lisible orienté vers le haut.
3. Appuyez fermement sur le centre du bouton pour le fixer en position.

Retrait du bouton

1. Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) peut être retiré du commutateur d'allumage si l'on souhaite utiliser la télécommande.

2. Insérez la partie métallique de la clé d'urgence sous le cadre chromé à la position six heures, puis dégagez soigneusement le bouton en exerçant un effet de levier.

NOTA : *Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) ne doit être retiré ou inséré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt) (position OFF [arrêt] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}).*

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

1. La transmission doit être à la position P (stationnement) ou N (point mort).

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant momentanément sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.

4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Pour arrêter le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

1. Placez le levier de vitesses à la position P (stationnement) et appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (arrêt).
3. Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement), le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (accessoires) jusqu'à ce que le levier de vitesses passe à la position P (stationnement) et que le bouton a été enfoncé

deux fois à la position OFF (arrêt). Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement) et que le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est enfoncé une fois, le centre d'information électronique (selon l'équipement) affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (stationnement), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : *Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (accessoires) ou RUN (marche) (moteur arrêté) et que la transmission est à la position P (stationnement), le système s'arrêtera automatiquement après 30 minutes d'inactivité tandis que le commutateur d'allumage passera à la position OFF (arrêt).*

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} – Pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein ou la pédale d'embrayage (en position P [stationnement] ou N [point mort])

La fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Le commutateur d'allumage comporte quatre positions : OFF (arrêt), ACC (accessoires), RUN (marche) et START (démarrage). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes.

- Démarrage avec le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) :
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

une fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) (le centre d'information électronique affiche le message « IGNITION MODE ACCESSORY » [position d'allumage – Accessoires]).

- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (marche) (le centre d'information électronique affiche le message « IGNITION MODE RUN » [position d'allumage – Marche]).
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une troisième fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) (le centre d'information électronique affiche le message « IGNI-

TION MODE OFF » [position d'allumage – Arrêt]).

Températures extrêmement froides (inférieures à -29 °C ou -20 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-bloc électrique (disponible chez votre concessionnaire) alimenté sur secteur.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant de l'essence ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.**

- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**

- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».**

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure de démarrage normale ou la procédure de démar-

rage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.
3. Appuyez brièvement une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

Le démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide de la télécommande à clé intégrée

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur tourne.

Le moteur du démarreur s'éteindra automatiquement après 10 secondes. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager le démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-bloc doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon du chauffe-bloc se trouve :

- Moteur 3.6L – enroulé et fixé au tube de la jauge d'huile moteur.
- Moteur 5.7L – groupé et fixé au faisceau de l'injecteur.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-bloc avant la conduite. Un fil électrique de 110-115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE**AVERTISSEMENT!**

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.**
- **Ne passez pas à la position P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) ou D (marche avant) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.**

- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

NOTA : Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

MISE EN GARDE!

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (stationne-

ment), coupez le moteur, puis retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt), le levier de vitesses est verrouillé à la position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Il est dangereux de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au

régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande et verrouillez toutes les portes.

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Système de verrouillage clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement. Pour le mettre en fonction, réglez le levier de vitesses à la position P, puis tournez la clé à la position OFF (arrêt). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position OFF

(antivol-verrouillé), et que le levier de vitesses est verrouillé en position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve sur OFF (antivol-verrouillé).

NOTA : *En cas d'anomalie, le système verrouillera la clé dans le commutateur d'allumage pour vous avertir que cette fonction de sécurité est inopérante. Le moteur peut être démarré et éteint, mais la clé ne peut être retirée sans avoir fait appel à un technicien.*

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses en position P (stationnement) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P

(stationnement), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (marche) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Transmission automatique à cinq rapports (moteur 3.6L) – selon l'équipement

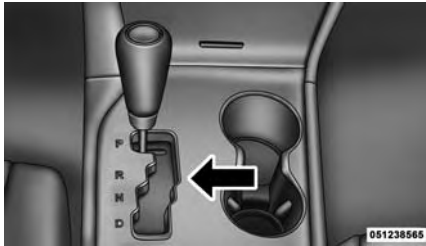
Le témoin de position du levier de vitesses (situé dans le groupe d'instruments) indique le rapport de transmission engagé. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour sortir le levier de vitesses de la position P (stationnement). (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section.) Pour démarrer, déplacez le levier sélecteur de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) à la position D (marche avant).

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Ne passez à la position D (marche avant), P (stationnement) ou N (marche arrière) que lorsque la pédale de l'accélérateur a été relâchée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier de vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte seulement les positions de

gamme P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) et D (marche avant). Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées au moyen de la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement du sélecteur électronique de vitesse » dans cette section.) Déplacez le levier de vitesses vers la gauche ou vers la droite (-/+) dans la position D (marche avant) pour sélectionner le rapport de transmission le plus élevé disponible et afficher le rapport sélectionné dans le groupe d'instruments sous les sélections 5, 4, 3, 2, 1.



Levier de vitesses

Gamme de rapports

N'emballez PAS le moteur au moment de faire passer le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) aux autres rapports.

NOTA : *Après avoir sélectionné un rapport, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.*

P (stationnement)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses à la position P (stationnement), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule en pente, vous devez serrer le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement);

autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.**

- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (stationnement) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses vers l'arrière (avec la pédale de frein relâchée), après que vous l'avez placé à la position P (stationnement). Assurez-vous que la transmission est à la position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

- Il est dangereux de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Faites passer le levier de vitesses dans un autre rapport uniquement lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (stationnement) et retirez la télécommande du commutateur d'allumage. Lorsque la télécommande est retirée, le levier de vitesses est verrouillé en position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer de façon inattendue.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait

actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (antivol-verrouillé/arrêt) à la position ON (marche), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.

- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) vers une autre position de gamme, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Les procédures suivantes doivent être utilisées pour vous assurer que le levier de vitesses est en position P (stationnement) :

- Lorsque vous passez à la position P (stationnement), déplacez le levier de vitesses complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il s'arrête et qu'il soit bien engagé.
- Observez le témoin de position du levier de vitesses pour vous assurer qu'il indique la position P (stationnement).

- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé de la position P (stationnement).

R (marche arrière)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (marche arrière) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (point mort)

Passez à la position N (point mort) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et mettez la transmission à la position P (stationnement) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit lorsque la transmission est à la position N (point mort) peut endommager gravement la transmission. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un

véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et la rubrique « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (marche avant)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs tout en réduisant la consommation de carburant. La transmission passe automatiquement au rapport supérieur en première, deuxième et troisième, quatrième rapport direct et cinquième rapport surmultiplié. La position D (marche avant) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque des changements de rapport fréquents se produisent (tels que l'utilisation du véhicule pour transporter de lourdes charges, en terrain montagneux, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la fonction de sélection électronique des rapports (consultez le paragraphe « Fonctionnement de la sélection électronique des rapports (ERS) » dans cette section) pour sélectionner une gamme inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détec-

tion des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, le levier de vitesses de la transmission reste engagé dans le rapport actuel jusqu'à ce que le véhicule s'immobilise. Une fois le véhicule arrêté, la transmission reste au deuxième rapport quel que soit le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et

de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
3. Coupez le moteur.
4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la position de gamme voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Celui-ci possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut*

se reproduire. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du sélecteur électronique de vitesse

La commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse permet au conducteur de limiter le rapport disponible le plus élevé lorsque le levier de vitesses est à la position D (marche avant). Par exemple, si vous déplacez la transmission au troisième rapport, la transmission ne passera jamais à un rapport supérieur, mais elle peut rétrograder au deuxième ou au premier rapport normalement.

Vous pouvez passer entre la position D (marche avant) et le mode de sélecteur électronique de vitesse à toutes les vitesses du véhicule. Lorsque le levier de

vitesses est à la position D (marche avant), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers la gauche (-) pour rétrograder la transmission, pour activer le mode de sélecteur électronique de vitesse, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour maintenir ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de sélecteur électronique de vitesse, appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers la gauche (-) ou vers la droite (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

Pour quitter le mode de sélecteur électronique de vitesse, maintenez simplement le levier de vitesses enfoncé vers la droite (+) jusqu'à ce que la position « D » (marche avant) soit de nouveau affichée à

l'indicateur de position du levier de vitesses dans le groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Affichage à l'écran	1	2	3	4	D
Rapport(s) permis	1	1-2	1-3	1-4	1-5

NOTA : Pour sélectionner le rapport approprié pour obtenir une décélération maximale (freinage moteur), maintenez

simplement enfoncé le levier de vitesses vers la gauche (-). La transmission passera au rapport qui est le mieux adapté au ralentissement du véhicule.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique inclut une surmultipliée à commande électronique (le cinquième rapport). La transmission passe automatiquement en surmultipliée dans les conditions suivantes :

- le levier de vitesses est à la position D (marche avant);
- la vitesse du véhicule est suffisamment élevée;
- le conducteur n'appuie pas lourdement sur l'accélérateur.

Transmission automatique à six rapports (moteur 5.7L) – selon l'équipement

Le témoin de position du levier de vitesses (situé dans le groupe d'instruments) indique le rapport de transmission engagé. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour sortir le levier de vitesses de la position P (stationnement). (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section.) Pour démarrer, déplacez le levier sélecteur de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) à la position D (marche avant).

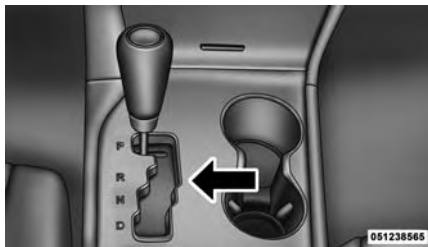
La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports

d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Ne passez à la position D (marche avant), P (stationnement) ou N (marche arrière) que lorsque la pédale de l'accélérateur a été relâchée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier de vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte seulement les positions de gamme P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) et D (marche avant). Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées au moyen de la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement du sélecteur

électronique de vitesse » dans cette section.) Déplacez le levier de vitesses vers la gauche ou vers la droite (-/+) dans la position D (marche avant) pour sélectionner le rapport de transmission le plus élevé disponible et afficher le rapport sélectionné dans le groupe d'instruments sous les sélections 6, 5, 4, 3, 2, 1.



Levier de vitesses

Gamme de rapports

N'emballez PAS le moteur au moment de faire passer le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) aux autres rapports.

NOTA : *Après avoir sélectionné un rapport, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.*

P (stationnement)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationne-

ment lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses à la position P (stationnement), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule en pente, vous devez serrer le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et

vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (stationnement) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses vers l'arrière (avec la pédale de frein relâchée), après que vous l'avez placé à la position**

P (stationnement). Assurez-vous que la transmission est à la position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

- **Il est dangereux de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Faites passer le levier de vitesses dans un autre rapport uniquement lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (stationnement) et retirez la télécommande du commutateur d'allumage. Lorsque la télécommande est retirée, le levier de vitesses est verrouillé en position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer de façon inattendue.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait**

actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (antivol-verrouillé/arrêt) à la position ON (marche), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) vers une autre position de gamme, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Les procédures suivantes doivent être utilisées pour vous assurer que le levier de vitesses est en position P (stationnement) :

- Lorsque vous passez à la position P (stationnement), déplacez le levier de vitesses complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il s'arrête et qu'il soit bien engagé.
- Observez le témoin de position du levier de vitesses pour vous assurer qu'il indique la position P (stationnement).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé de la position P (stationnement).

R (marche arrière)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (marche arrière) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (point mort)

Passez à la position N (point mort) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et mettez la transmission à la position P (stationnement) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit lorsque la transmission est à la position N (point mort) peut endommager gravement la transmission. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un

véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et la rubrique « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (marche avant)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs tout en réduisant la consommation de carburant. La transmission passe automatiquement aux premier et deuxième rapports de démultiplication, au troisième rapport en prise directe et aux quatrième et cinquième rapports de surmultiplication. La position D (marche

avant) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Pour accéder à tous les six rapports disponibles, vous devez utiliser la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement du sélecteur électronique de vitesse » dans cette section.)

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse (consultez le paragraphe « Fonctionnement du sélecteur électronique de vitesse » dans cette sec-

tion) pour sélectionner une vitesse inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normal, le module du groupe motopropulseur modifiera le programme de changement de vitesse de la transmission et augmentera la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission devient extrêmement chaude ou risque de surchauffer, le témoin de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut

fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce que la transmission refroidisse.

NOTA : *Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un véhicule fortement chargé à basse vitesse par temps chaud (par exemple, pendant la traction d'une remorque sur une pente abrupte ou dans la circulation dense). Dans ces conditions, le glissement du convertisseur de couple pourrait ajouter une charge thermique importante au système de refroidissement. La rétrogradation de la transmission au rapport le plus bas possible (lors de la conduite sur une pente ascendante), ou le passage à la position N (point mort) (lors d'un arrêt en circulation dense) peut faciliter la réduction de cette régénération de chaleur excessive.*

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit

modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'accroître l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple et le rapport de surmultiplicateur supérieur sont neutralisés jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission. (Consultez la « Nota » sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » dans cette section.) Lorsque la température est extrêmement froide (égale ou inférieure à -27 °C [-16 °F]), le fonctionnement de la transmission peut être brièvement limité au premier rapport et au rapport de prise directe seulement. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission reste en prise directe peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
3. Coupez le moteur.
4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la position de gamme voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire*

autorisé le plus tôt possible. Celui-ci possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du sélecteur électronique de vitesse

La commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse permet au conducteur de limiter le rapport disponible le plus élevé lorsque le levier de vitesses est à la position D (marche avant). Par exemple, si vous déplacez la transmission au troisième rapport, la transmission ne passera jamais à un rapport supérieur, mais elle peut rétrograder au deuxième ou au premier rapport normalement.

L'utilisation du sélecteur électronique de vitesse (ou du mode de remorquage-charge lourde) active également un rapport de démultiplication supplémentaire qui n'est généralement pas utilisé pour les accélérations entre rapports. Ce rapport supplémentaire peut améliorer le rendement du véhicule ainsi que sa capacité de refroidissement pendant le remorquage sur certaines pentes. Dans le mode de sélecteur électronique de vitesse, les rapports 1 à 3 sont des rapports de démultiplication et le rapport 4 du sélecteur électronique de vitesse est un rapport en prise directe. Les rapports 5 et 6 du sélecteur électronique de vitesse (rapports de surmultiplication) sont identiques aux quatrième et cinquième rapports normaux.

Vous pouvez passer entre la position D (marche avant) et le mode de sélecteur électronique de vitesse à toutes les vites-

ses du véhicule. Lorsque le levier de vitesses est à la position D (marche avant), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers la gauche (-) pour activer le mode de sélecteur électronique de vitesse, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour maintenir ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de sélecteur électronique de vitesse, appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers la gauche (-) ou vers la droite (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé. Le groupe d'instruments affichera la limite du rapport supérieur sollicité; toutefois, la transmission ne rétrogradera pas au rapport sollicité si un tel passage provoquera l'emballement du moteur. La

transmission rétrogradera une fois que le véhicule aura ralenti suffisamment.

Pour quitter le mode de sélecteur électronique de vitesse, maintenez simplement le levier de vitesses enfoncé vers la droite (+) jusqu'à ce que la position « D » (marche avant) soit de nouveau affichée à l'indicateur de position du levier de vitesses dans le groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

NOTA : Pour sélectionner le rapport approprié pour obtenir une décélération

maximale (freinage moteur), maintenez simplement enfoncé le levier de vitesses vers la gauche (-). La transmission passera au rapport qui est le mieux adapté au ralentissement du véhicule.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique comprend un surmultiplicateur à commande électronique (quatrième et cinquième rapports). La transmission passe automatiquement en surmultipliée dans les conditions suivantes :

- le levier de vitesses est à la position D (marche avant);
- le liquide de transmission a atteint une température adéquate;
- le liquide de refroidissement a atteint une température adéquate;
- la vitesse du véhicule est suffisamment élevée;

- le conducteur n'appuie pas fermement sur la pédale d'accélérateur; et
- le commutateur du mode de remorquage-charge lourde n'a pas été activé.

Utilisation du mode de remorquage-charge lourde

Lorsque vous utilisez le véhicule dans des zones montagneuses, que vous tirez une remorque ou transportez une charge lourde, etc., et que de nombreux changements de rapports se produisent, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) pour activer le mode de remorquage-charge lourde. Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmission attribuables aux changements de rapports trop fréquents. En mode de remorquage-charge lourde, les passages à la vitesse

supérieure de transmission sont retardés, et la transmission rétrogradera automatiquement (pour le freinage de moteur) pendant les manœuvres de freinage régulières.



Commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde)

Le témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été ac-

tivé. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission. La transmission reprend en mode normal à chaque démarrage. Vous devez appuyer sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) à chaque démarrage pour activer ce mode au besoin.

Embrayage du convertisseur de couple

La transmission automatique de votre véhicule est dotée d'une fonction qui permet de réduire la consommation de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la manœuvrabilité ou la conduite risque de différer légèrement aux rapports supérieurs, en temps normal. Lorsque la vitesse du véhicule chute

ou dans certains cas d'accélération, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA :

- *L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas et la transmission ne passe pas au rapport de surmultiplication supérieur avant que l'huile de transmission et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement lorsque le véhicule a parcouru de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le rapport supérieur est désactivé et que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple n'est pas engagé, il pourrait sembler que la transmission ne passe pas les rapports correctement lorsqu'elle est froide. Ceci est normal. Lorsque vous utiliserez le sélecteur électronique de vitesse une fois la*

transmission suffisamment réchauffée, vous constaterez que la transmission est en mesure de passer à la surmultipliée, puis d'en sortir.

- Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours, les premières secondes de conduite suivant l'engagement d'un rapport de la transmission évoqueront un manque de nervosité de celle-ci. Cette « mollesse » est attribuable au liquide qui s'écoule partiellement du convertisseur de couple dans la transmission. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'est pas dommageable pour la transmission. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes du démarrage du moteur.

SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES

Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} – selon l'équipement

La boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} à une vitesse (gamme haute seulement) offre une conduite en mode 4 roues motrices pratique en prise permanente. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le système antipatinage au freinage, qui combine les freins antiblo-cage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA : Le système Quadra-Trac IMD ne convient pas lorsqu'il s'agit d'utiliser le mode 4WD LOW (4 roues motrices

gamme basse). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} – selon l'équipement

La boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} est entièrement automatique en mode 4 roues motrices automatique. La boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} offre trois positions de mode :

- 4WD HI (4 roues motrices gamme haute)
- N (point mort)
- 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Cette boîte de transfert est entièrement automatique en mode 4 roues motrices gamme haute.

Lorsqu'une adhérence supérieure est nécessaire, le mode 4 roues motrices gamme basse permet de bloquer les arbres de transmission avant et arrière et de forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Le mode 4 roues motrices gamme basse est conçu pour les surfaces meubles ou glissantes. Si vous roulez en mode 4 roues motrices gamme basse sur des chaussées pavées sèches, il peut en résulter une usure prématurée des pneus et des dommages aux organes de transmission.

Pour une vitesse donnée en mode 4 roues motrices, le régime du moteur est environ trois fois plus élevé en gamme basse qu'en gamme haute. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode quatre roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins

sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez être blessé, ainsi que d'autres personnes, si vous laissez le véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert au point mort sans d'abord serrer à fond le frein de stationnement. La position de la boîte de transfert au point mort débraye les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se mettre en mouvement, quelle que soit la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, reportez-vous aux renseignements qui suivent.

4WD AUTO (4 roues motrices automatique)

Cette gamme est utilisée sur les surfaces telles que la glace, la neige, le gravier, le sable et le pavé sec.

NOTA : Consultez le paragraphe « Selec-Terrain^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes positions et leurs utilisations prévues.

N (point mort)

Cette position de gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Cette gamme est pour la conduite à quatre roues motrices à basse vitesse. Cette position verrouille les arbres de transmission avant et arrière ensemble et force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle procure une motricité et un couple additionnels pour les surfaces ins-

tables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

NOTA : Consultez le paragraphe « Selec-Terrain^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes positions et leurs utilisations prévues.

Procédures de passage des rapports

4WD HI à 4WD LOW (4 roues motrices gamme haute à 4 roues motrices gamme basse)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi ou que le moteur tourne, placez la transmission en position N (point mort), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) du sélecteur de boîte de transfert.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Le témoin « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme basse) du groupe d'instruments commence à clignoter, puis demeure allumé au terme du changement de gamme.



Sélecteur de boîte de transfert

NOTA : Si les gammes sont verrouillées ou si la protection contre les surchauffes de la boîte de transfert est en fonction, le message « For 4x4 Low Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4

Low » (en mode 4 roues motrices gamme basse, ralentir au-dessous de 8 km/h (5 mi/h), mettre la transmission au point mort, appuyez sur le mode 4 roues motrices gamme basse) clignote à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

4WD LOW à 4WD HI (4 roues motrices gamme basse à 4 roues motrices gamme haute)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi ou que le moteur tourne, placez la transmission en position N (point mort), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) du sélecteur de boîte de transfert.

Le témoin « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme basse) du groupe d'instruments clignote et s'éteint au terme de changement de gamme.

NOTA :

- Si les gammes sont verrouillées ou si la protection contre les surchauffes de la boîte de transfert est en fonction, le message « For 4x4 High Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low » (en mode 4 roues motrices gamme haute, ralentir au-dessous de 8 km/h (5 mi/h), mettre la transmission au point mort, appuyez sur le mode 4 roues motrices gamme basse) clignote à l'écran du centre d'information

électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4 roues motrices gamme basse lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h). La boîte de transfert ne peut changer de gamme si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Procédure de passage au point mort

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position MARCHE, sans démarrer le moteur.
2. Véhicule immobilisé, pied sur le frein.
3. Mettez le levier de vitesses de la transmission à la position N (point mort).
4. Maintenez enfoncé le commutateur de point mort (N) (avec un stylo, etc.) pendant quatre secondes jusqu'à ce que le voyant DEL près du commutateur commence à clignoter pour indiquer que le passage est en cours. Le témoin cesse de clignoter (reste allumé en continu) lorsque le passage au point mort est terminé.



Commutateur de point mort (N)

5. Répétez les étapes 1 à 4 pour quitter le point mort.

NOTA : Si les conditions de changement de gamme ne sont pas respectées ou si les gammes sont verrouillées, le message « To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure in Owners Manual » (pour remorquer un véhicule de façon sécuritaire, lire la procédure de passage au point mort dans le guide de

l'automobiliste) clignote à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Système Quadra-Drive^{MD} II – selon l'équipement

Le système Quadra-Drive^{MD} II, offert en option, comporte deux coupleurs de transfert de couple. Ces coupleurs comprennent le différentiel électronique à glissement limité sur le pont arrière et la boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD}. Le pont à différentiel électronique à glissement limité, offert en option, est entièrement automatique et ne nécessite pas l'intervention du conducteur. Dans des conditions normales de conduite, le pont agit comme un pont ordinaire en répartissant le couple

uniformément entre les roues de gauche et de droite. Lorsqu'il y a une différence d'adhérence entre les roues de gauche et de droite, le coupleur détecte cette différence de vitesse. Dès qu'une roue commence à tourner plus rapidement que l'autre, le couple est automatiquement transféré de la roue qui a le moins d'adhérence à celle qui en a plus. Bien que la conception des coupleurs de la boîte de transfert et du pont soit différente, ils fonctionnent de la même façon. Suivez les directives de sélection des rapports de la boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} de la précédente section.

Système SELEC-TERRAIN^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Description

Le système Selec-Terrain^{MC} combine les capacités des systèmes de commande du véhicule aux données fournies par le conducteur, afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.



Sélecteur du système Selec-Terrain^{MC}

Le système Selec-Terrain^{MC} offre les réglages suivants :

- **SPORT** – Ce réglage est destiné à la conduite sur une chaussée sèche. Il n'est disponible qu'en mode 4 roues motrices gamme haute. Ce réglage axé sur la performance procure une sensation de conduite en mode propulsion, mais avec une maniabilité et une accélération améliorées par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Le système électronique d'antidérapage se met en fonction pour vous donner un meilleur contrôle du véhicule tout en maintenant une tenue de route sécuritaire. Le véhicule s'abaisse (s'il est muni de la suspension pneumatique) au mode aérodynamique en gamme haute. Le mode 4 roues motrices gamme basse n'est pas disponible dans le mode SPORT. Si le mode

4 roues motrices gamme basse est sélectionné, le système Selec-Terrain^{MC} revient automatiquement au mode AUTO.

- **SNOW (neige)** – Ce réglage est destiné à la conduite par temps froid pour procurer une plus grande stabilité. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que de la neige. Lorsque le mode SNOW (neige) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement, pour minimiser le patinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position NRH (garde au sol normale) lorsque la boîte de transfert est en position de gamme haute. Le niveau

passera à la position OR1 (hors route 1) lorsque la boîte de transfert est en position de gamme basse.

- **AUTO (automatique)** – Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices automatique à prise permanente. Il combine une adhérence optimale et une direction sans effort pour procurer une maniabilité et une accélération améliorées par rapport aux véhicules à deux roues motrices. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position NRH (garde au sol normale).
- **SABLE ET BOUE** – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que la boue, le sable ou l'herbe mouillée. Le groupe motopropulseur est optimisé

aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position OR1 (hors route 1).

- **ROCHE** – Ce réglage est destiné à la conduite hors route et est offert uniquement en mode 4 roues motrices gamme basse. Le véhicule est élevé (s'il est équipé de la suspension pneumatique), ce qui lui confère une garde au sol améliorée. Ce réglage en fonction de l'adhérence offre une direction améliorée et est destiné à la conduite hors route à adhérence élevée. Activez le limiteur de vitesse en descente pour

obtenir une maîtrise accrue du véhicule dans les pentes descendantes abruptes. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau du véhicule passera à la position OR2 (hors route 2). Si le sélecteur Selec-Terrain^{MC} est en mode ROCK (roche) et que la boîte de transfert est déplacé du mode 4 roues motrices gamme basse au mode 4 roues motrices gamme haute, le système revient au mode AUTO.

Messages à l'écran du centre d'information électronique

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir

de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

SYSTÈME QUADRA-LIFT^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Description

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC} offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de réglage de la hauteur du véhicule en appuyant tout simplement sur un bouton.



Sélecteur du système Selec-Terrain^{MC}

- 1 – Bouton HAUT
- 2 – Bouton BAS
- 3 – Témoin de mode stationnement
- 4 – Témoin de garde au sol normale
- 5 – Témoin hors route 1
- 6 – Témoin hors route 2

- **Garde au sol normale (NRH)** – Il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.

- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule environ 33 mm (1,3 po))** – Cette position doit être la position par défaut pour la conduite hors route jusqu'à ce que la position Hors route 2 (OR2) est requise. Vous obtiendrez une conduite plus stable et confortable. Appuyez une fois sur le bouton HAUT à partir de la position NRH (garde au sol normale) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 61 km/h (38 mi/h). En position OR1 (hors route 1), si la vitesse du véhicule demeure entre 64 km/h (40 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 80 km/h (50 mi/h), le véhicule est automatiquement abaissé à la position NRH (garde au sol normale). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Hors route 2 (OR2) (élève le véhicule environ 65 mm (2,6 po))** – Cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR2 (hors route 2), appuyez deux fois sur le bouton HAUT à partir de la position NRH (garde au sol normale) ou une fois à partir de la position OR1 (hors route 1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). En position OR2 (hors route 2), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position OR1 (hors route 1). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et

conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Mode aérodynamique (abaisse le véhicule environ 13 mm (0,5 po)** – Cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme du véhicule en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 99 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (garde de sol normale) si la vitesse demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Le véhicule entrera en mode aérodynamique peu importe la vitesse du véhicule si vous tournez le bouton Selec-

Terrain^{MC} à la position « SPORT ». Le système revient au mode normal lorsque vous tournez le bouton Selec-Terrain^{MC} à la position « AUTO ».

- **Mode stationnement (abaisse le véhicule environ 38 mm (1,5 po)** – Cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement de la marchandise. Pour accéder au mode stationnement, appuyez une fois sur le bouton « BAS » lorsque la vitesse est inférieure à 40 km/h (25 mi/h). Dès que la vitesse du véhicule est au-dessous de 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes, ou si la vitesse dépasse

40 km/h (25 mi/h), le mode stationnement est annulé. Pour quitter le mode stationnement, appuyez une fois sur le bouton « HAUT » lorsque vous êtes dans ce mode, ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Le sélecteur Selec-Terrain^{MC} modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur appropriée en fonction de la position du sélecteur Selec-Terrain^{MC}. Le réglage de hauteur par défaut du sélecteur Selec-Terrain^{MC} peut être modifié au moyen des boutons de suspension pneumatique utilisés normalement. Consultez le paragraphe « Système Selec-Terrain^{MC} » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour effectuer toutes les modifications relatives au système, le moteur doit être en marche. Lorsque le véhicule est abaissé, toutes les portes, y compris le hayon, doivent être fermées. Si une porte est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera pas tant que la porte est fermée.

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC} utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares lorsqu'il y a de la circulation en sens inverse. En élevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension

pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter le remplacement d'un pneu de secours, le système Quadra-Lift^{MC} est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Appuyez simultanément sur les boutons HAUT et BAS pendant cinq à dix secondes. Lorsque vous relâchez les deux boutons, un message s'affiche immédiatement à l'écran du centre d'information électronique pour indiquer que le système de mise à niveau a été désactivé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ». La suspension pneumatique revient en mode de fonctionnement normal lorsque

la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h). Consultez le paragraphe « Mise sur cric du véhicule et remplacement d'un pneu » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez votre concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

Messages à l'écran du centre d'information électronique

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du centre

d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Fonctionnement

Les témoins 3 à 6 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors du soulèvement, si plusieurs témoins clignent sur le bouton « HAUT », le témoin clignotant le plus haut est la position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignent sur le bouton « HAUT », le témoin allumé en continu le plus bas est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le bouton « HAUT », la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient réunies (par exemple, le moteur tourne, la vitesse est en-dessous du seuil, etc.). Le bouton « HAUT » peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale de OR2 (hors route 2) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

Si vous appuyez une fois sur le bouton « BAS », la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient réunies (par exemple, le moteur tourne, les portes sont fermées, la vitesse est en-dessous du seuil, etc.). Le bouton

« BAS » peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode stationnement ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages du centre d'information électronique s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) – les témoins 4, 5 et 6 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR2 (hors route 2).

- Hors route 1 (OR1) – les témoins 4 et 5 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR1 (hors route 1).
- Garde au sol normal (NRH) – le témoin 4 s'allume lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode stationnement – le témoin 3 s'allume lorsque le véhicule est en mode stationnement. Si le mode stationnement est sollicité lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h), le témoin 4 s'allume en continu et le témoin 3 clignote en attente de la diminution de vitesse du véhicule. Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h), ou en-dessous de celle-ci, le témoin 4 s'éteint et le témoin 3 clignote jusqu'à ce que le mode stationnement soit atteint, après quoi le témoin 3 s'al-

lume en continu. Si pendant la modification de la hauteur en mode stationnement, la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mi/h), la modification est interrompue jusqu'à ce que la vitesse se trouve en-dessous de 24 km/h (15 mi/h) et que la modification de hauteur continue en mode stationnement, ou la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h) et la hauteur du véhicule revient à la position NRH (garde au sol normale). Le mode stationnement peut être sélectionné lorsque le véhicule est à l'arrêt pourvu que le moteur est en fonction et que toutes les portes demeurent fermées.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

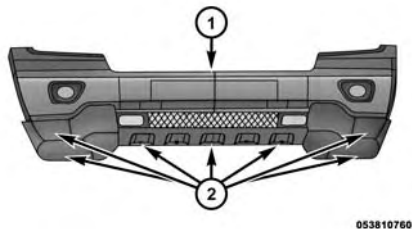
Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de

manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

NOTA : Avant de conduire hors route, retirez le bouclier avant pour éviter de l'endommager. Le déflecteur d'air avant est fixé au carénage avant inférieur au moyen de sept attaches quart-de-tour et il peut être retiré à la main.



Déflecteur d'air avant

- 1 – Pare-chocs avant
- 2 – Attaches de déflecteur avant

Quadra-Lift^{MC} – selon l'équipement

Lors de la conduite hors route, il est conseillé de sélectionner la plus basse hauteur du véhicule qui peut être utilisée

pour libérer l'obstacle actuel ou le terrain. La hauteur du véhicule doit ensuite être élevée selon les conditions changeantes du terrain.

Le sélecteur Selec-Terrain^{MC} modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur optimale selon la position du sélecteur Selec-Terrain^{MC}. La hauteur par défaut peut être modifiée pour chaque mode du système Selec-Terrain^{MC} au moyen des boutons de suspension pneumatique utilisés normalement. Consultez le paragraphe « Système Quadra-Lift^{MC} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conditions d'utilisation du mode 4 roues motrices gamme basse – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une traction additionnelle est requise à basse vitesse. Évitez de rouler à plus de 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

NOTA : *Votre véhicule peut passer un gué d'une profondeur maximale de 51 cm (20 po), en traversant des petites rivières ou des ruisseaux. Pour optimiser le rendement du système de chauffage et de ventilation de votre véhicule, il est recommandé de sélectionner le mode de recirculation d'air lorsque vous passez un gué.*

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous traversez une nappe d'eau, ne dépassez pas 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez franchir une nappe d'eau, évitez les profondeurs supérieures à 23 cm (9 po).

L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 51 cm (20 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 51 cm d'eau (20 po) est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide conta-

miné (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Si la neige est abondante, si le véhicule tracte une remorque ou pour obtenir une meilleure maîtrise à basse vitesse, rétrogradez à un rapport inférieur et placez la boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse au besoin. Consultez le paragraphe « Système à quatre roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour ne pas ralentir outre mesure le véhicule. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise.

Montée de pente

NOTA : *Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.*

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse. Utilisez le premier rapport et le mode 4 roues motrices gamme basse pour les pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les

freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (marche arrière). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en marche arrière (R). Ne re-

culez jamais sur une pente au point mort (N) en utilisant seulement les freins.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement à la recherche d'éventuels dommages.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris consti-

tuent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.

- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez manquer de la pleine puissance de freinage qu'il vous faudrait pour éviter une

collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

Moteur 3,6 L

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui vous donne une bonne maniabilité du

véhicule dans les espaces restreints. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrohydraulique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir une direction assistée, la direction peut alors être utilisée mécaniquement.

AVERTISSEMENT!

Des manœuvres de direction extrêmes peuvent faire en sorte que la pompe commandée électriquement réduise son activité ou cesse d'assister la direction pour éviter d'endommager le système. Le fonctionnement normal est rétabli une fois que le système est refroidi.



Si le message « SERVICE POWER STEERING SYSTEM » (réparer la direction assistée) et le pictogramme clignotant s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, vous devez confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (température élevée de la direction assistée) et le pictogramme s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, cela indique que des manœuvres extrêmes pourraient s'être produites qui ont provoqué une tempéra-

ture élevée dans la direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer,*

surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.

- Si la condition persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

Moteur 5,7 L

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.
- Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un bruit pendant un bref moment. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de la direction. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance de direction moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée et endommager la pompe d'assistance de direction.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la direction assistée de votre véhicule, car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et pour favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (SELON L'ÉQUIPEMENT) — MOTEUR 5,7 L SEULEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : *Le rétablissement de l'intégrité de ce système peut prendre un certain temps après le débranchement de la batterie.*

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.



Frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche), le témoin du circuit de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- *Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du circuit de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit*

pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.

- *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes. Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peu-

vent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (stationnement). Sinon, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des dommages ou des blessures.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du circuit de freinage reste allumé une fois que le frein de stationnement a été desserré, cela indique une défaillance du circuit de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est muni d'un système évolué de commande électronique des freins qui comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS), le dispositif électronique anti-roulis (ERM) et le système électronique d'antidérapage (ESC). Les cinq systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

De plus, votre véhicule est équipé du dispositif anti-louvoisement de la remorque (TSC), de l'assistance au départ en pente (HSA), du différentiel électronique par action sur les freins (BLD), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie

(RBS) et, dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices équipé de la boîte de transfert à deux vitesses MP 3023, du limiteur de vitesse en descente (HDC).

Système de freinage antiblocage

Le système de freins antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système dose la pression hydraulique dans le circuit de freinage en vue de prévenir le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante, lorsque le conducteur serre les freins. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de freins antiblocage » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état des routes. Le système de freins antiblocage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais se servir des capacités du système de freinage antiblocage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité.

Le différentiel électronique par action sur les freins est une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure active même si le système électronique d'antidérapage est en mode

« Partial Off » (désactivation partielle). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système électronique d'antidérapage » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage complète le dispositif de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance

au freinage. Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression **uniforme** sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

- **Le système d'assistance au freinage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état des routes.**

- **Le BAS ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée très glissante ou l'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Dispositif électronique antiroulis

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le

soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits.

Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état des routes et les conditions de conduite, peu-

vent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. N'utilisez jamais les fonctions d'un véhicule doté d'un dispositif électronique antiroulis de façon insouciant ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres.

Système électronique d'antidérapage (ESC)

Le système électronique d'antidérapage améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses

conditions. Le système électronique d'antidérapage corrige le survirage ou le sous-virage en serrant les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Le couple moteur peut également être restreint en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

Le système électronique d'antidérapage utilise des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire souhaitée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, le système électronique d'antidérapage applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – L'arrière du véhicule a tendance à sortir d'un virage en dérapant.
- Sous-virage – L'avant du véhicule a tendance à ne pas négocier le virage et à continuer tout droit.

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote également lorsque le système anti-patinage est en fonction. Si le témoin du système électronique d'antidérapage se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur autant que possible. Veillez à toujours adapter

vos vitesses et votre style de conduite aux conditions de la route.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état des routes. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Le système électronique d'antidérapage offre deux modes de fonctionnement en mode 4 roues motrices gamme haute et 2 roues motrices, et un mode de fonctionnement en mode 4 roues motrices gamme basse.

Gamme haute (modèles à quatre roues motrices ou modèles à deux roues motrices)

Activé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage en mode 4 roues motrices gamme haute et 2 roues motrices. Lorsque le moteur est lancé ou que la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort) à la position 4WD

HIGH (4 roues motrices gamme haute), le système électronique d'antidérapage se trouve en mode de désactivation partielle. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Le mode de désactivation partielle du système électronique d'antidérapage ne doit être utilisé que dans certaines conditions telles qu'indiquées ci-dessous.

Désactivation partielle

Pour activer ce mode, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage. En mode de désactivation partielle, la partie antipatinage du système électronique d'antidérapage, sauf la fonction de différentiel électronique par action sur les freins décrite au paragraphe relatif au

système antipatinage, est désactivée et le témoin du système électronique d'antidérapage s'allume. Toutes les autres caractéristiques de stabilité de la fonction du système électronique d'antidérapage fonctionnent normalement. Le mode de désactivation partielle est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble, lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet le système électronique d'antidérapage en vue d'assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver le système électronique d'antidérapage, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage. Ainsi, le système électronique d'antidérapage se remettra en fonction.



Commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage

NOTA : Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage. Lorsque les conditions qui ont nécessité le passage au mode de désactivation par-

tielle du système électronique d'antidérapage ne sont plus en vigueur, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage pour réactiver le système. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

4WD Low Range (4 roues motrices gamme basse)

Désactivation partielle

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage en mode 4 roues motrices gamme basse. Au démarrage du moteur en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou si la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4WD HIGH (4 roues motrices gamme haute) ou N (point mort) à la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le système électronique

d'antidérapage se trouve en mode de désactivation partielle.

Dispositif anti-louvoisement de la remorque

Le dispositif anti-louvoisement de la remorque comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoisement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoisement. Le dispositif peut réduire le régime du moteur et appliquer le frein approprié pour éliminer le louvoisement de la remorque. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoisement excessif de la remorque. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Notez que le dispositif anti-louvoisement de la remorque ne peut pas empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une

remorque et observez les recommandations quant au poids sur l'attelage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Remorquage » dans la section « Démarrage et conduite ». Lorsque le dispositif anti-louvoisement fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote, le régime du moteur peut être réduit et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoisement. Le dispositif anti-louvoisement est désactivé lorsque le système électronique d'antidérapage est en mode de désactivation partielle.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoisement s'active pendant la conduite, ralentissez,

immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoisement.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportion-

nellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente

Voici les critères d'activation du système d'assistance au départ en pente :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 6 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).

Le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en marche arrière ou lorsque le levier de vitesses est dans une position de marche avant

lorsque tous les critères d'activation du système sont satisfaits. Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position N (point mort) ou P (stationnement).

MISE EN GARDE!

Dans des pentes peu prononcées (inférieures à 8 %), lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. N'oubliez pas que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente aide le conducteur à effectuer un départ facile en pente lorsque le véhicule tire une remorque.

MISE EN GARDE!

- **Si vous disposez d'un dispositif de commande des freins de la remorque, ceux-ci peuvent être serrés et desserrés sous l'action de l'interrupteur de freins. Dans ce cas, quand la pédale de frein est relâchée, la pression de freinage risque d'être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque immobilisés dans la pente, ce qui pourrait provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet**

se trouvant derrière. Afin d'éviter de descendre la pente en accélérant, activez manuellement les freins de la remorque avant de relâcher la pédale de frein. N'oubliez pas que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

- **Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Si vous immobilisez le véhicule dans une pente sans mettre le levier de vitesses à la position P (stationnement) ou sans serrer le frein de stationnement, le véhicule descendra la pente, pouvant ainsi provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous**

toujours de serrer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule dans une pente et que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Désactivation du système d'assistance au départ en pente

Si vous souhaitez désactiver le système d'assistance au départ en pente, utilisez les fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Système d'anticipation au freinage – selon l'équipement

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Lorsque l'accélérateur est relâché très rapidement, le système d'anticipation au freinage d'urgence applique une légère pression sur les freins. Cette pression de frein n'est pas perceptible par le conducteur. Le circuit de freinage utilise cette pression de frein pour permettre une réaction de freinage rapide si le conducteur serre les freins.

Système de freinage par temps de pluie – selon l'équipement

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. Il ne fonctionne pas en mode de balayage intermittent. L'absence d'indication visuelle et sonore permet à ce système de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – modèles à quatre roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement

Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule dans une descente lors de la conduite tout terrain et en mode 4RM gamme basse seulement. Pour activer le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente ou placez le système Selec-Terrain^{MC} en mode « ROCHE » (le mode « ROCHE » est seulement disponible en mode 4 roues motrices gamme basse).



Commutateur du limiteur de vitesse en descente

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé, le témoin correspondant s'allume au groupe d'instruments. Le limiteur de vitesse en descente applique les freins pour contrôler la vitesse en descente au niveau choisi lorsqu'il est nécessaire sur les pentes supérieures à 8 % environ. Habituellement, il ne s'active pas sur terrain plat.

Le limiteur de vitesse en descente peut être réglé par le conducteur afin de s'adapter à diverses conditions de conduite. La vitesse correspond à la position du levier de vitesses.

L'action du limiteur de vitesse en descente est neutralisée quand les freins sont sollicités pour ralentir le véhicule au-dessous de la vitesse régulée par le limiteur. D'autre part, pour accélérer quand le limiteur de vitesse en descente est en fonction, il suffit d'appuyer sur l'accélérateur de la façon habituelle. Dès que la pédale de frein ou d'accélérateur est relâchée, le limiteur de vitesse en descente ramène le véhicule à la vitesse régulée d'origine.

Utilisation du limiteur de vitesse en descente en mode 4 roues motrices gamme basse

Pour activer le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente ou placez le système Selec-Terrain^{MC} en mode « ROCHE ». Le pictogramme du limiteur de vitesse en descente s'allume au groupe d'instruments et le limiteur est activé. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), le pictogramme du limiteur de vitesse en descente clignote et le limiteur ne fonctionne pas. Pour désactiver le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.

Vitesses réglées en mode 4 roues motrices gamme basse

- 1^{re} = 1,6 km/h (1 mi/h)
- 2^e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 3^e = 6 km/h (4 mi/h)
- 4^e = 9 km/h (5,5 mi/h)
- 5^e, 6^e ou D (marche avant) = 12 km/h (7,5 mi/h)
- Marche arrière = 1,6 km/h (1 mi/h)
- Point mort = 4 km/h (2,5 mi/h)
- Stationnement = le limiteur de vitesse en descente ne fonctionne pas

Le limiteur de vitesse en descente n'est censé servir que dans les conditions de conduite hors route à basse vitesse. Le limiteur ne fonctionne plus à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), le limiteur de vitesse en descente se remet automatiquement en marche et le véhicule roule de nouveau à la vitesse choisie.

MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions routières et rouler à une vitesse sécuritaire.

Témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage



Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans le système électronique d'antidérapage. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé

dans les plus brefs délais pour faire diagnostiquer et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote également lorsque le système électronique d'antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et

votre style de conduite aux conditions de la route.

NOTA :

- *Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.*
- *Lorsque le contact est établi, le système électronique d'antidérapage est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système électronique d'antidérapage est activé. Ces bruits sont normaux et cessent*

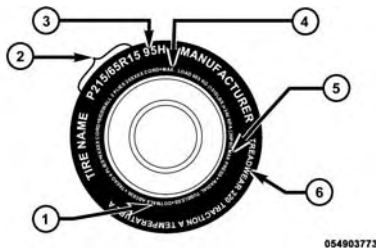
lorsque le système électronique d'antidérapage est désactivé à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage indique que le système antidérapage est désactivé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien

4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.

- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger)-métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Référence dimensionnelle :

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines

« **...rien...** » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes

LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215 = Largeur de section en millimètres (mm)

65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

EXEMPLE :

R = Code de construction

- « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale
- « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

- Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement.
- La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).

EXEMPLE :**Identification de la charge :**

« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)

Extra Load (XL) (charge supplémentaire) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)

Light Load (LL) (charge légère) = Pneu pouvant transporter une charge légère

C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas

des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord

extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :**DOT MA L9 ABCD 0301**

DOT = Department of Transportation

– Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension du pneu (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le fabricant de pneus (un à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres).

– 03 signifie la troisième semaine.

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

– 01 signifie l'année 2001.

– Avant le mois de juillet 2000, les fabricants de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

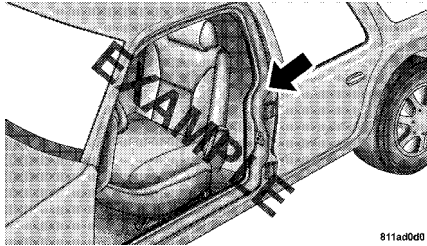
Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la porte avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est mou- lée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur auto- mobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette en papier fixée en permanence sur le véhicule indiquant la capa- cité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la porte du côté conducteur.



811ad0d0

Emplacement de l'étiquette des pneus

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADING/LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5 (FRONTIERS 2 (REAR/ARRIÈRE 3)			
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE			
XXX KG OR XXX LB ←			
TIRE/PNEU	FRONTIERS	REAR/ARRIÈRE	SPARE/NEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL/ CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILE			4N109268

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

- 1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
- 2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur

les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information concernant les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que cinq passagers de 68 kg (150 lb) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (650 lb).
Calcul : $635 - 340 (5 \times 68) = 295 \text{ kg} / 1\ 400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb}$.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la

capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

NOTA :

- *Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de*

remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

EXAMPLE

Occupant 1: 200 lbs
 Occupant 2: 130 lbs
 Occupant 3: 160 lbs
 Occupant 4: 100 lbs
 Occupant 5: 80 lbs
 TOTAL WEIGHT: 670 lbs

Occupant 1: 210 lbs
 Occupant 2: 180 lbs
 Occupant 3: 150 lbs
 TOTAL WEIGHT: 540 lbs

Occupant 1: 200 lbs
 Occupant 2: 200 lbs
 TOTAL WEIGHT: 400 lbs

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS**Pression des pneus**

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les trois principaux problèmes qui

découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

Sécurité**MISE EN GARDE!**

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.

- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Un gonflage inégal des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort. Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut affecter la stabilité du

véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

Des pressions de gonflage inégales des pneus peuvent causer une conduite irrégulière et imprévisible.

Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la porte du conducteur.

Au moins une fois par mois, la pression devrait être vérifiée et réglée, et les pneus vérifiés pour la présence d'usure ou de

dommages apparents. Utilisez un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus radiaux peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage précisées sur l'étiquette sont toujours des pressions de gonflage à froid, c'est-à-dire, la pression

des pneus d'un véhicule inutilisé pendant au moins trois heures ou conduit sur moins de 1,6 km (1 mi) après une période de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression de gonflage des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et que la

température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression de votre pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à

la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Adressez-vous à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager et vous pourriez avoir un accident grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Les coupures et crevaisons des pneus radiaux sont réparables seulement dans la bande de roulement, et non dans les flancs qui sont soumis à d'importantes flexions. Pour la réparation des pneus radiaux, consultez le marchand de pneus autorisé.

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés

dans la neige ou la glace. Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se

conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des

pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certains États. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Si votre véhicule n'est pas équipé avec un pneu et jante d'origine comme roue de secours, une roue de secours à usage temporaire non appariée peut être fournie avec votre véhicule. Les roues de secours à usage temporaire sont conçues pour être utilisées uniquement avec votre véhicule. Votre véhicule pourrait être équipé avec l'un des types suivants de roues à usage temporaire non-correspondantes; compacte, pleine grandeur, ou à usage limité. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts non appariés à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto avec une roue compacte, pleine grandeur ou à usage

limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédant l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La

roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La

roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage

limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez ce pneu gonflé à la pression de gonflage à froid indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de porte du

côté du conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence ».

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



055007576

- 1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies lorsque la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression de gonflage;
- la distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite.

La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le fabricant recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. (Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus »). Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consul-

tez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce manuel.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Adressez-vous à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de

pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et avoir un accident.

- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture de l'indicateur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, selon les recommandations du fabricant du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière.
- En raison du dégagement limité, utilisez un dispositif de traction de profil bas super Z6 de Security Chain Company (SCC) ou un dispositif équivalent sur les pneus P265/60R18 ou 265/50R20.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et avoir un accident.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.

- **Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.**
- **Suivez les directives du fabricant du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le fabricant du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

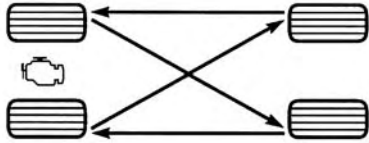
Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige

ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA : *Le contrôle de la pression des pneus de catégorie supérieure localisera automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.*

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.



055703771

Permutation des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur si la pression d'un pneu est insuffisante en fonction de la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/

po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. **Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement de basse pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système continue d'avertir le conducteur tant que la basse pression persiste et l'alarme n'est interrompue que lorsque la pression du pneu est égale ou supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

La mise à jour du système est automatique et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Si le véhicule roule, la

pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus demeure allumé. Dans ce cas, le témoin ne s'éteint qu'une fois que les pneus ont été regonflés de façon à respecter la valeur de pression de gonflage à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de**

style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni masselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.

- **Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le con-

ducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Système de base

Pour contrôler la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil et des capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les

lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à la pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus comporte les éléments suivants :

- Module récepteur
- Capteurs de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Lorsque la pression du pneu de secours est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste

éteint, aucun message d'avertissement ne s'affiche et le carillon ne retentit pas.



Lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus de route actifs est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments, le message « LOW TIRE PRES-SURE » (basse pression des pneus) s'affiche dans le groupe d'instruments pendant cinq secondes et un carillon retentit. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de tous les pneus et les gonfler à la pression de gonflage à froid recommandée pour le véhicule. La mise à jour est automatique et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces

renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si le système a détecté une anomalie. De plus, un message « RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSIION DES PNEUS » peut s'afficher pendant cinq secondes environ lorsqu'une anomalie du système est détectée, et un carillon retentit. Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, indiquant ainsi que l'anomalie du système n'est pas corrigée. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois que l'anomalie a été éliminée. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
4. Utilisation de chaînes à neige.
5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

NOTA : La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous remplacez le pneu de route par un pneu de secours dont la pression est inférieure au seuil de pression critique, au prochain cycle d'allumage, un carillon retentit, le message « LOW TIRE PRESSURE » (basse pression des pneus) s'affiche dans le groupe d'instruments pendant au moins cinq secondes et le témoin de surveillance de la pression des pneus s'allume. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 25 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance

de la pression des pneus) s'affiche pendant au moins cinq secondes. Pour chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche pendant au moins cinq secondes, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis il s'allume en continu. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu de route, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système TPMS met automatiquement à jour les données, tandis que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure au seuil de pression critique. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessai-

res pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Système de catégorie supérieure – Selon l'équipement

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Des capteurs de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues;
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent dans le centre d'information électronique, et un graphique qui indique la pression des pneus;
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

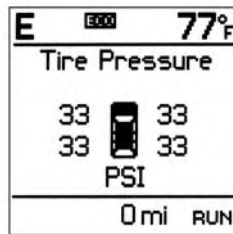
Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume au groupe d'instruments

et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus actifs est basse. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « LOW TIRE PRESSURE » (basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes, puis présente un affichage graphique clignotant des valeurs de pression du pneu sous-gonflé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en lb/po^2 , en kPa ou en BAR .



055838588

Si le système détecte que l'un des quatre pneus est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le ou les pneus « clignotant » à l'afficheur à la valeur de pression à froid recommandée pour le véhicule. Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs, désactive l'affichage « clignotant » des pressions et éteint le témoin du système après avoir reçu les valeurs à jour. Pour recevoir ces renseignements, le

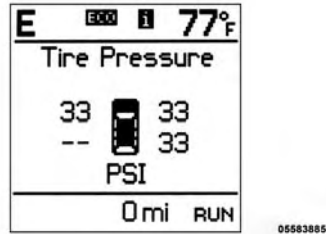
véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus)

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si le système a détecté une anomalie. Dans ce cas, il fait également retentir un carillon. Le centre d'information électronique affichera le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique donnant « - - » à la place de la valeur de la pression, ce qui indique que le système

ne reçoit pas d'information des capteurs de surveillance.

NOTA : *Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en lb/po², en kPa ou en BAR.*



Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, indiquant ainsi que l'anomalie du système n'est pas corrigée. Si l'anomalie n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression

des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes à neige.
5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

Le centre d'information électronique affiche également le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant au moins cinq secondes lorsqu'une anomalie de système liée à un défaut d'emplacement de capteur est détectée. Dans ce cas, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (entretien du système de surveillance de la pression des pneus) est ensuite accompagné par un affichage graphique indiquant les valeurs de pression. Cela indique que les capteurs de surveillance de la pression des pneus continuent à envoyer des valeurs de pression, mais celles-ci pourraient ne

pas être situées dans la position de véhicule appropriée. Toutefois, une réparation du système doit malgré tout être effectuée, tant que le message « SERVICE TPM SYSTEM » (faire vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche.

NOTA : *La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous posez la roue de secours à la place d'un pneu de route dont la pression est inférieure au seuil critique, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, le carillon retentit de nouveau et le centre d'information électronique fait « clignoter » la pression basse à l'écran au prochain cy-*

cle d'allumage. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 25 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et le centre d'information électronique affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -)

à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu de route, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système TPMS met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique du centre d'information électronique affiche une nouvelle pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil de basse pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus sont réglementés par l'une des licences suivantes :

États-Unis	MRXC4W4MA4
Canada	2546A-C4W4MA4

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 3,6 L – selon l'équipement



Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement excellents avec de l'essence sans plomb ordinaire de haute qualité d'un indice d'octane de 87. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Moteur 5,7 L – selon l'équipement



Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89. Pour vous assurer d'un rendement optimal, le constructeur recommande l'utilisation d'une essence à indice d'octane de 89. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements per-

duent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement. Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Dans la mesure du possible, le

constructeur recommande l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Les étiquettes apposées sur les pompes

doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 10 % d'éthanol.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes qui sont causés par l'utilisation d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence renfermant au maximum 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence renfermant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie du véhicule.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifesterà un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- démarrages à froid laborieux et qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé);
- remplacez l'huile moteur et le filtre;
- débranchez puis rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans le carburant

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et le rendement du système antipollution dans certains véhicules. Chrysler vous recom-

mande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Au Canada, la concentration maximale en MMT permise est supérieure à celle autorisée aux États-Unis. Il est donc encore plus important de s'assurer de l'absence de MMT dans le carburant.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. **Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant**

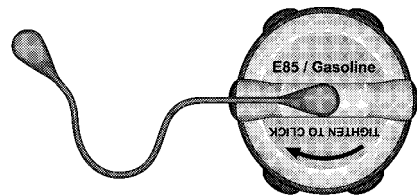
que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défec-tuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Renseignements généraux concernant le carburant E-85

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par une étiquette apposée sur la trappe de carburant qui porte la mention **Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only** (éthanol [E-85] ou essence sans plomb seulement). Cette section ne couvre que les sujets qui se rapportent à ces véhicules. Veuillez consulter les autres sections de ce guide pour obtenir des renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules à essence.



Bouchon du réservoir de carburant E-85

AVERTISSEMENT!

Seuls les véhicules qui possèdent l'étiquette mentionnée ci-dessus peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.



81ae46a9

Identification E-85

Carburant à l'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

MISE EN GARDE!

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer de graves blessures. Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon de remplissage de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Carburant Spécifications

Si votre véhicule est conçu pour fonctionner avec du carburant E-85, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87, du carburant E-85, ou un mélange de ces deux carburants.

Pour obtenir les meilleurs résultats, évitez d'employer alternativement le carburant E-85 et l'essence sans plomb.

Lorsque vous désirez passer d'un carburant à l'autre, nous vous recommandons de :

- ne pas ajouter une quantité de carburant inférieure à 19 L (5 gallons US) lors du plein de carburant;
- rouler immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km.

En suivant ces directives, vous éviterez le risque de démarrage difficile ou d'instabilité significative du moteur pendant le réchauffement.

NOTA :

- *Utilisez du carburant E-85 formulé en fonction des saisons (ASTM D5798).*

L'utilisation d'un carburant E-85 non formulé pour la saison peut rendre le démarrage du moteur laborieux et provoquer un ralenti irrégulier une fois le moteur en marche, même si les directives ci-dessus sont respectées, surtout lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).

- Certains additifs utilisés dans l'essence régulière ne sont pas entièrement compatibles avec le carburant E-85 et peuvent former des dépôts dans votre moteur. Pour éliminer les problèmes de maniabilité qui pourraient être causés par ces dépôts, un additif d'essence supplémentaire comme le nettoyant pour injecteurs MOPAR^{MD} ou Techron peut être utilisé.

Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Les véhicules à carburant mixte alimentés au carburant E-85 doivent utiliser une huile moteur spécialement formulée. Les huiles moteur Mopar^{MD} répondent à ces exigences, ainsi que les huiles équivalentes répondant à la norme MS-6395 de Chrysler. Le constructeur recommande d'utiliser exclusivement des huiles moteur certifiées par l'API conformes aux exigences de la norme MS-6395. La norme MS-6395 comporte des exigences supplémentaires qui ont été définies dans le cadre d'essais de parc intensifs et qui offrent une protection supplémentaire aux moteurs de Chrysler Group LLC. Utilisez une huile Mopar^{MD} ou une huile équivalente conforme à la norme MS-6395.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures extérieures inférieures à -18 °C (0 °F). Lorsque la température ambiante se situe entre -18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), vous pouvez remarquer que le moteur est plus long à démarrer et qu'il fonctionne de façon instable (creux ou hésitations) pendant la période de réchauffage.

NOTA : L'utilisation d'un chauffe-bloc (selon l'équipement) facilite le démarrage d'un moteur alimenté au carburant E-85 lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).

Autonomie de route

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être

plus élevée avec du carburant E-85. Vous pouvez vous attendre à une consommation accrue et à une autonomie réduite de 30 % par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

Plusieurs composants de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour s'adapter à l'utilisation d'éthanol. Assurez-vous que des pièces appropriées, compatibles avec l'éthanol, sont installées sur votre véhicule lors de toute intervention.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

Entretien

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas un mélange d'éthanol contenant plus de 85 % dans votre véhicule. Un tel mélange pourrait entraîner des difficultés de démarrage par temps froid et nuire à la maniabilité de votre véhicule.

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de réservoir de carburant

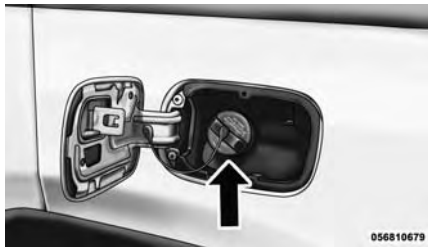
Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant, du côté conducteur. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de trappe de carburant (situé sous le commutateur des phares).



Commutateur de déverrouillage de trappe de carburant

2. Ouvrez la trappe de carburant, puis retirez le bouchon du réservoir de carburant.



Bouchon de réservoir de carburant

AVERTISSEMENT!

- Un bouchon de réservoir de carburant inadéquat peut causer des dommages au circuit d'alimentation ou au système antipollution. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de recharge du marché secondaire mal ajusté peut faire allumer le témoin d'anomalie, en raison des fuites de vapeurs d'essence.
- Un bouchon inapproprié peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie.
- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir après le remplissage.

MISE EN GARDE!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon de réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales et fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Resserrez le bouchon de réservoir de carburant d'un quart de tour jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Si le bouchon n'est pas serré comme il faut, le témoin d'anomalie s'allumera. Assurez-vous que le bouchon de réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous faites le plein du carburant.

Ouverture d'urgence de la trappe de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe de carburant.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez vers le bas sur le bord intérieur du bac de rangement gauche pour libérer le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur libéré de l'autre main pour désengager les rabats.
4. Enlevez le bac de rangement.
5. Tirez le câble de déverrouillage.



Câble de déverrouillage

Message de bouchon de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir est desserré, incorrectement installé ou endommagé, une icône de bouchon desserré s'affiche dans la zone d'affichage du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples

renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ». Serrez le bouchon de réservoir de carburant adéquatement, puis appuyez sur le bouton de sélection pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur la porte même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi

que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension

plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes

les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBV.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale

pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBV alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier

du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. De plus, surcharger votre véhicule réduit sa longévité.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser

lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel

est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement

chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est obligatoire pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

NOTA : *Le PNBC comprend un supplément de 68 kg (150 lb) représentant le poids du conducteur.*

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur l'essieu avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir

dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Poids sur l'attelage

Le poids sur l'attelage est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Dans la plupart des cas, le poids sur l'attelage ne doit pas être inférieur à 10 % ni supérieur à 15 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif anti-louvoisement de la remorque

Le dispositif anti-louvoisement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le louvoisement de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif anti-louvoisement de la remorque électronique détecte le louvoisement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoisement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux

directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antilouvoisement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoisement de la remorque et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes d'attelage répartition de charges peuvent ne pas être compatibles avec les couples des systèmes de freinage à inertie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le fabricant de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.



057007122

Sans attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)



057007121

Avec attelage répartiteur de charge (méthode appropriée)



057007120

Mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge (inapproprié)

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – Service intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – Service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)

Définition des classes d'attelage de remorque

Consultez le tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

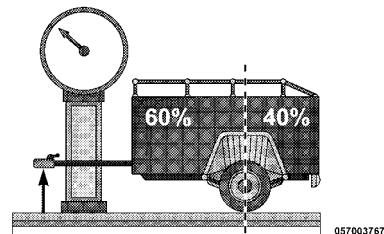
Le tableau qui suit présente le poids maximal de la remorque admissible pour le groupe motopropulseur dont est doté votre véhicule.

Réservoir	Modèle	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximum sur l'attelage de la remorque (voir la remarque)
Moteur 3.6L	2RM	3,72 m ² (40 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)
Moteur 3.6L	4RM	3,72 m ² (40 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)
Moteur 5.7L	2RM	5,57 m ² (60 pi ²)	3 357 kg (7 400 lb)	336 kg (740 lb)
Moteur 5.7L	4RM	5,57 m ² (60 pi ²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.				

NOTA : Le poids sur l'attelage de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Tire Safety Information » (information concernant la sécurité des pneus) dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque (PBR). Il est parfois nécessaire de répartir la charge (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE) qui est de 1 678 kg (3 700 lb).

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place entre 10 % et 15 % du PBR sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** roulis de la remorque, ce qui risque de provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque. Ne dépassez jamais le poids maximum sur l'attelage indiqué sur l'attelage de remorque de votre véhicule.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de toute autre charge ou équipement à l'intérieur ou sur votre véhicule;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de

voiture. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette de renseignements sur les pneus et la charge » dans la section « Démarrage et fonctionnement ».

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des premiers 805 km (500 mi) parcourus, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Effectuez l'entretien selon le Calendrier d'entretien. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- **Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les**

mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, une réduction des performances ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes

sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (stationnement). Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (point mort). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).

- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :

1. PNBV
2. PBR
3. PNBE
4. Poids nominal au timon de la remorque selon l'attelage utilisé (cette exigence peut ne pas permettre de répartir de 10 % à 15 % du poids total de la remorque sur le timon).

Exigences de remorquage – Pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les

pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».

- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de la section « Démarrage et conduite ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.

- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit posséder ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une

usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le circuit de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.**

- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.**

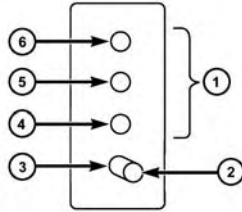
Exigences de remorquage – Feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

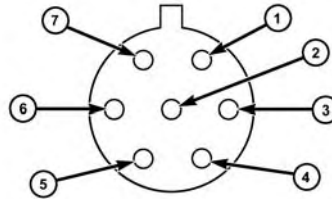
Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



057003766

Connecteur à quatre broches

- | | |
|----------------------|--|
| 1 – Broches femelles | 4 – Feux de position |
| 2 – Broche mâle | 5 – Feu de freinage et clignotant gauche |
| 3 – Masse | 6 – Feu de freinage et clignotant droit |



057003765

Connecteur à sept broches

- | | |
|---|--|
| 1 – Batterie | 5 – Masse |
| 2 – Feux de recul | 6 – Feu de freinage et clignotant gauche |
| 3 – Feu de freinage et clignotant droit | 7 – Feux de jour |
| 4 – Freins électriques | |

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Transmission automatique

La gamme « D » (marche avant) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite adaptative pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se

trouve en position D (marche avant), sélectionnez le mode de remorquage-charge lourde (selon l'équipement) ou rétrogradez (au moyen de la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse).

NOTA : *L'utilisation du mode de remorquage-charge lourde (selon l'équipement) ou la sélection d'un rapport inférieur (au moyen de la commande des vitesses du sélecteur électronique de vitesse), lors de la conduite dans des conditions rigoureuses, améliorera les performances du véhicule et prolongera la durée de vie utile de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

Si vous TRACTEZ RÉGULIÈREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes consécutives, vous devez vidanger l'huile pour transmission automatique et remplacer le filtre aux intervalles précisés pour les véhicules de police, de taxi, de parc ou les remorquages fréquents. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : *Vérifiez le niveau de l'huile de la transmission avant le remorquage (moteur 5.7L).*

Régulateur de vitesse électronique – selon l'équipement

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

CHASSE-NEIGE

Les chasse-neige, les treuils et les autres équipements du marché secondaire ne doivent **pas** être placés à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

MISE EN GARDE!

N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ni tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de retenue à sac gonflable et vous occasionner des blessures.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roue soulevée du sol	Modèles à deux roues motrices	Modèles à quatre roues motrices
Remorquage à plat	AUCUNE	INTERDIT	<p>Consultez les directives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position P (stationnement) • Boîte de transfert à la position N (point mort) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	INTERDIT	INTERDIT
	Arrière	OK	INTERDIT
Sur la remorque	TOUS	OK	OK

NOTA : Les véhicules équipés du système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC} doivent être abaissés jusqu'au niveau « Park » (stationnement,

niveau le plus bas) et la fonction de mise à niveau automatique doit être désactivée avant de les relier (de la carrosserie) sur une remorque ou un camion-plateau.

Consultez le paragraphe « Système Quadra-Lift^{MC} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite »

pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule ne peut pas être abaissé jusqu'au niveau « Park » (stationnement) (par exemple, le moteur ne tourne pas), les sangles doivent être fixées aux essieux (et non à la carrosserie). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou de causer une perte de la tension appropriée des sangles.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à deux roues motrices

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (dans le cas des modèles à deux roues motrices) est permis SEULEMENT si les roues arrière sont SOULEVÉES du sol.

Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule remorqueur en suivant les directives du fabricant de chariot.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez complètement le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
4. Coupez le moteur et retirez la télécommande du commutateur d'allumage.
5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.

6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra-Trac I^{MD} (boîte de transfert à une vitesse)

Le remorquage derrière un véhicule de loisir n'est pas permis. La boîte de transfert de ces modèles ne comporte pas la position N (point mort).

NOTA : *Ce véhicule peut être remorqué sur un camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues soient **SOULEVÉES** du sol.*

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de trans-

fert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra-Trac II^{MD} ou du système Quadra-Drive^{MD} II

La boîte de transfert doit être à la position N (point mort) et la transmission doit être à la position P (stationnement) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (point mort) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez passer à la position N (point mort) de la

boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.**
- **Le remorquage doit être effectué uniquement en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**
- **La transmission doit être à la position P (stationnement) lors du remorquage derrière un véhicule de loisir.**

- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous la rubrique « Passage à la position N (point mort) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (point mort). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.
- Si vous n'observez pas ces méthodes de remorquage, vous risquez d'endommager gravement la transmission ou la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-

chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (point mort)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est à la position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut être déplacé, même si la transmission se trouve à la posi-

tion P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager des composants internes lors du remorquage de loisir, vous devez vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (point mort).

1. Immobilisez complètement le véhicule et déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (stationnement).
2. Coupez le moteur.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

3. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, retirez le bouton du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} et utilisez la télécommande pour effectuer ces étapes. Consultez le paragraphe « Installation et retrait du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) » sous « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

4. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans démarrer le moteur.

5. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

6. Mettez le levier de vitesses de la transmission au point mort (N).

7. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes, jusqu'à ce que le témoin derrière le symbole N (point mort) commence à clignoter pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (point mort) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (système à quatre roues motrices au point mort) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».



Bouton N (point mort)

8. Au terme du passage et lorsque le témoin N (point mort) s'allume, relâchez le bouton N (point mort).

9. Faites démarrer le moteur.

10. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (marche arrière).

11. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

12. Coupez le moteur.

13. Serrez complètement le frein de stationnement.

14. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (stationnement), puis retirez la télécommande.

AVERTISSEMENT!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (stationnement) lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort) et que le moteur

tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), assurez-vous de couper le moteur avant de passer la transmission en position P (stationnement).

15. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.

16. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 6 doivent être présentes avant d'enfoncer le bouton N (point mort) et doivent demeurer en vigueur pendant les quatre secondes jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'enfoncer le bou-

ton N (point mort) ou n'est plus en vigueur avant la fin des quatre secondes, le témoin N (point mort) clignote continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (point mort).

- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position MARCHE pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position MARCHE, le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (point mort) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez le levier de vitesses de la transmission au point mort (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant une seconde.



Bouton N (point mort)

NOTA : Afin d'éviter un grincement des engrenages lorsque vous déplacez la boîte de transfert hors de la position N (point mort), vous devrez peut-être couper le moteur.

7. Lorsque le témoin N (point mort) s'éteint, relâchez le bouton N (point mort).
8. Une fois le bouton N (point mort) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le sélecteur.
9. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Desserrez le frein de stationnement.
15. Placez la transmission à la position D (marche avant), relâchez la pédale de

frein, puis vérifiez que le véhicule fonctionne normalement.

16. Le bouton du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (selon l'équipement) peut désormais être réinstallé si vous le souhaitez. Consultez le paragraphe « Directives de démarrage » sous « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) ou n'est plus en vigueur, le témoin N*

(point mort) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (point mort).

- *Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position MARCHE pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position MARCHE, le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.*
- *Le clignotement du témoin N (point mort) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.*

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 502
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 502
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 503
 - Emplacement du cric 504
 - Rangement de la roue de secours 504
 - Préparatifs de levage sur cric 504
 - Directives de levage 505
 - Pose des pneus de route. 509
- DÉMARRAGE D'APPOINT 510
 - Préparations pour un démarrage d'appoint. 511
 - Démarrage d'appoint 512
- DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 513
- CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 515
- NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES 515
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 516
 - Sans clé de contact 518
 - Modèles à deux roues motrices 519
 - Modèles à quatre roues motrices 519

FEUX DE DÉTRESSE

Le clignotant de l'interrupteur des feux de détresse est situé sur le bloc de commande, juste au-dessus des commandes de climatisation.



Appuyez sur cet interrupteur pour que les feux de détresse clignent. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, placez le levier de vitesses à la position N (point mort) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- Si le climatiseur est en fonction, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en mettant le climatiseur hors fonction, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU**MISE EN GARDE!**

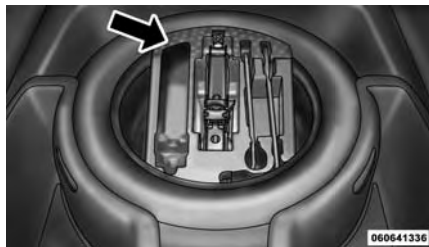
- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric.

- **Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace

de chargement arrière, sous le plancher de chargement.



Emplacement du cric

Rangement de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous le plancher de chargement dans l'espace de chargement arrière et est fixée à la carrosserie à l'aide d'un écrou à oreilles spécial.

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface ferme et de niveau. Évitez les surfaces glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement; éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de vitesses à la position P (stationnement).
5. Coupez le contact.



060505162

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : *Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.*

7. Dans le cas des véhicules munis du système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MD}, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur la désactivation de la fonction de mise à niveau automatique.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'une roue. Ils vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de vitesses de la transmission automatique en position P (stationnement).

- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire d'effectuer des travaux sous un véhicule soulevé, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.

- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.

2. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les dévissant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.

3. Raccordez le cric et ses outils.



Montage du cric et des outils

AVERTISSEMENT!

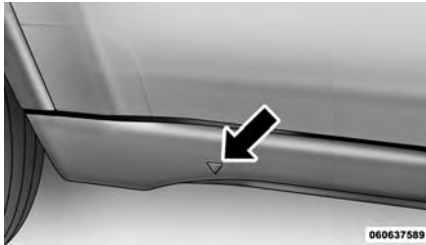
Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.



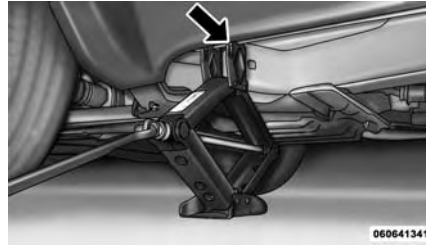
Emplacements de levage

4. Pour l'essieu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant, comme il est indiqué par le

pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



Symbole de point de levage sur la moulure de seuil

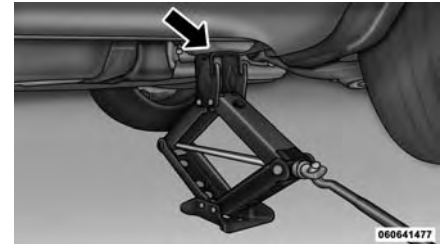


Emplacement de levage avant

5. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière (comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil). **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



Symbole de point de levage sur la moulure de seuil



Emplacement de levage arrière

EN CAS D'URGENCE

6. Levez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour pouvoir monter la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que la roue est peu soulevée.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer la roue.

7. Enlevez les écrous de roue et la roue.

8. Montez la roue de secours sur le véhicule et posez les écrous de roue avec l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours avec la tige de soupape orientée vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.



Montage de la roue de secours

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

9. Abaissez le véhicule en tournant la vis à œillet du cric dans le sens des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.

10. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par son extrémité pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Le couple de serrage approprié pour les écrous de roue est de 150 N·m (110 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Abaissez le cric à la position entièrement fermée, puis remplacez-le ainsi que les outils dans leurs positions d'origine appropriées dans le plateau de mousse.

12. Retirez le petit capuchon central et rangez de façon sécuritaire la roue de route dans l'espace de chargement.



Rangement de la roue de secours

13. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible, fixez solidement la roue de secours au moyen de l'écrou à oreilles spécial à un couple de 5 N·m (3,7 lb-pi), réinstallez le cric et le plateau en mousse de la trousse

d'outils, puis verrouillez le couvercle du plancher de chargement arrière.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Pose des pneus de route

1. Posez le pneu de route sur l'essieu.
2. Installez les écrous de roue restants en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme

EN CAS D'URGENCE

de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule en tournant la poignée du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

4. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par son extrémité pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Le serrage approprié de chaque écrou de roue est de 150 N·m

(110 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous ont bien pris leur place contre la roue.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint effectué de façon inapproprié peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie d'amorçage portative, suivez les directives et les précautions d'utilisation du fabricant.*

AVERTISSEMENT!

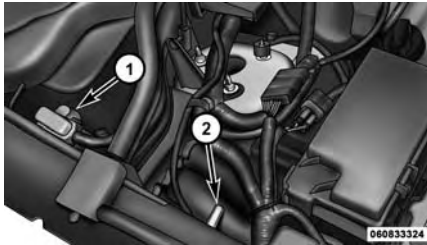
N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Pour faciliter le démarrage d'appoint, des emplacements éloignés sont situés sous le capot.



Bornes de batterie éloignées

1 – Borne positive (+) éloignée (recouverte d'un capuchon protecteur)

2 – Borne négative (-) éloignée

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous les bijoux en métal, tels que les bracelets-montres ou les bracelets qui pourraient provoquer un court-circuit accidentel. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.

- Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique à la position P (stationnement) et tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé).

2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques inutiles.

3. Retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée. Tirez vers le haut sur le couvercle pour le retirer.

EN CAS D'URGENCE

4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Ne pas suivre cette procédure pourrait entraîner des blessures ou des dommages dus à l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) sur la borne négative

(-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble sur la borne négative (-) de la batterie déchargée, car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

6. Débranchez le câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.

7. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

8. Débranchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

9. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

10. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent avoir recours à un démarrage d'appoint, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant de véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même quand ils ne sont pas utilisés (p. ex., les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-

et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière) en appuyant légèrement sur l'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage pour mettre le système électronique d'antidérapage en mode « Partial Off » (partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ».

EN CAS D'URGENCE

Lorsque le véhicule a été libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur de désactivation du système électronique d'anti-déraperage pour revenir au mode « ESC On » (activation du système électronique d'antidéraperage).

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec le levier de vitesses à la position N (point mort) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut faire surchauffer la transmission et l'endommager. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 mi/h

(48 km/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 30 mi/h (48 km/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

NOTA : *Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se désengager et causer des blessures graves.**

AVERTISSEMENT!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou

l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES

Si une anomalie se produit et que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (stationnement), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le levier de vitesses :

1. Coupez le moteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Retirez la garniture de caoutchouc du porte-gobelet (situé près du levier de vitesses sur la console centrale).

4. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, retirez le couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses (situé dans la partie inférieure du porte-gobelet).



Couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses

5. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

6. Insérez un tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès, puis poussez le

levier de neutralisation en le maintenant dans cette position

7. Déplacez le levier de vitesses en position N (point mort).

8. Le véhicule peut alors être démarré en position N (point mort).

9. Réinstallez le couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses et la garniture du porte-gobelet.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse lourde commerciale. Si la transmission et le groupe motopulseur sont fonctionnels, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remor-

quage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : Les véhicules équipés du système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC} doivent être abaissés jusqu'au niveau « Stationnement » (niveau le plus bas) et la fonction de mise à niveau automatique doit être désactivée avant de les relier (de la carrosserie) sur une remorque ou un camion-plateau. Consultez le paragraphe relatif au système Quadra-Lift^{MC} pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule ne peut pas être abaissé jusqu'au niveau de stationnement (par exemple, le moteur ne tourne pas), les sangles doivent être fixées aux essieux (et non à la carrosserie). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou de causer une perte de la tension appropriée des sangles.

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à deux roues motrices	Modèles à quatre roues motrices
Remorquage à plat	AUCUNE	<p>Si la transmission est fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position N (point mort) • Vitesse maximale de 48 km/h (30 mi/h) • Distance maximale de 24 km (15 mi) 	<p>Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position P (stationnement) • Boîte de transfert à la position N (point mort) • Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant		INTERDIT
	Arrière	OK	INTERDIT
Camion-plateau	TOUS	MEILLEURE MÉTHODE	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du fabricant de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales concernant les véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le com-

mutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche), et non à la position ACC (accessoires).

Si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du levier de vitesses » dans la section « En cas d'urgence » pour connaître les directives de déplacement de la transmission automatique hors de la position P (stationnement) pour le remorquage.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière

ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

Sans clé de contact

Il faut faire preuve d'une extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas d'une télécommande est le transport par camion-plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

Modèles à deux roues motrices

Le fabricant recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) avec la transmission en position **N** (point mort). Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) et ne parcourez pas plus de 24 km (15 mi).

AVERTISSEMENT!

Vous risquez d'endommager gravement la transmission si vous dépassez 48 km/h (30 mi/h) ou que vous parcourez plus de 24 km (15 mi) avec les roues arrière au sol. Ces domma-

ges ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) ou à une distance de plus de 24 km (15 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion-plateau, ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite) avec les roues arrière soulevées et les roues avant au sol.

Modèles à quatre roues motrices

Le fabricant recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion-plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position **N** (point mort) et que la transmission est en position **P** (stationnement). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de

loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Les véhicules munis d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas dotés d'une position N (point mort) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **soulevées** du sol.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière lors du remorquage provoquera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert.**
- **Si vous n'observez pas ces méthodes de remorquage, vous risquez d'endommager gravement la transmission et la boîte de transfert. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

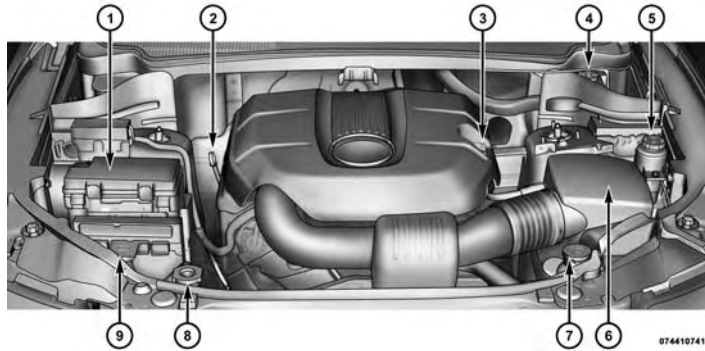
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L 523
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L 524
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II) . . . 525
 - Message de bouchon de réservoir de carburant desserré 525
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 526
- PIÈCES DE RECHANGE 527
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . . . 527
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 528
 - Moteur Huile 529
 - Moteur Filtre à huile 531
 - Moteur Filtre à air 532
 - Batterie sans entretien 532
 - Entretien du climatiseur 533
 - Graissage des articulations de la carrosserie . . . 535
 - Balais d'essuie-glace 535
- Ajout de liquide lave-glace 537
- Échappement 537
 - Système de refroidissement 540
 - Système de freinage 545
 - Liquide pour essieu avant et arrière 547
 - Boîte de transfert 548
 - Transmission automatique 548
 - Entretien extérieur et protection contre la corrosion 552
- FUSIBLES 558
 - Module d'alimentation entièrement intégré 558
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 564
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 565
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 566
 - Phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement 566
 - Phares à halogène – selon l'équipement 567

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- Clignotant avant 567
 - Phares antibrouillard avant 568
 - Feux arrière, feux d'arrêt, clignotants et feux de recul 569
 - Feu arrière monté sur le hayon arrière. 569
 - Feu de freinage central surélevé 570
 - Éclairage de plaque d'immatriculation arrière 570
- LIQUIDES ET CONTENANCES 571
 - LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS 573
 - Réservoir 573
 - Châssis 574

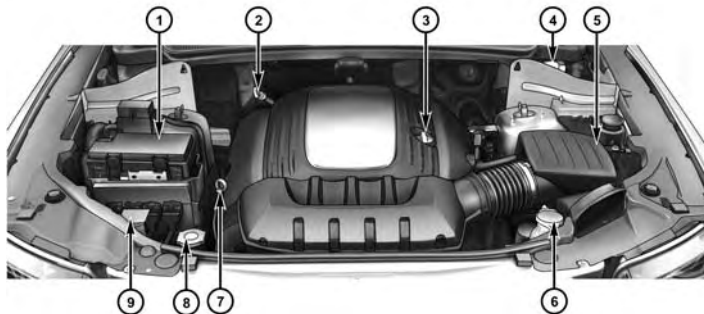
COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L



- 1 – Module d'alimentation entièrement intégré (fusibles)
- 2 – Jauge d'huile moteur
- 3 – Remplissage d'huile moteur
- 4 – Réservoir du liquide pour freins
- 5 – Réservoir de liquide de direction assistée

- 6 – Filtre à air
- 7 – Réservoir de liquide lave-glace
- 8 – Bouchon de radiateur
- 9 – Réservoir du liquide de refroidissement

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L



071410750

- 1 – Module d'alimentation entièrement intégré (fusibles)
- 2 – Jauge d'huile de la transmission automatique
- 3 – Remplissage d'huile moteur
- 4 – Réservoir du liquide pour freins
- 5 – Filtre à air

- 6 – Réservoir de liquide lave-glace
- 7 – Jauge d'huile moteur
- 8 – Bouchon de radiateur
- 9 – Réservoir du liquide de refroidissement

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin d'anomalie. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien

que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également avoir un impact sur la consommation de carburant et sur la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**

- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au convertisseur catalytique sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon de réservoir de carburant desserré



Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir est desserré, incorrectement installé ou endommagé, une icône de bouchon desserré s'affiche dans la zone d'affichage du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » de la

section « Instruments du tableau de bord ». Serrez le bouchon de réservoir de carburant adéquatement, puis appuyez sur le bouton de sélection pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de réservoir de carburant desserré, incorrectement installé ou endommagé peut également allumer le témoin d'anomalie.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à

cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur est en marche et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.
2. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.
3. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale de l'ampoule.

4. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si le système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez

consulter votre concessionnaire ou atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est conseillé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et défaillances résultant de l'utilisation de pièces et produits ne provenant pas de MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui

contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le programme d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composants ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement**

les anomalies potentielles par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou le climatiseur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Moteur Huile

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est soit environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement, soit avant le démarrage, après une nuit passée à l'arrêt.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile dans la

plage « SAFE » (niveau adéquat). L'ajout de 0,95 L (1 pinte US) d'huile lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage SAFE (niveau adéquat) permet de rétablir le niveau d'huile à la limite supérieure de la plage « SAFE » (niveau adéquat).

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au

calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le « calendrier d'entretien ».

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Moteur Choix de l'huile

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, Chrysler recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dom-

mages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur – Moteur 3,6 L

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour votre véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui

ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur – moteur 5,7 L

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez la rubrique « Compartiment moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».

NOTA : *Les véhicules équipés d'un moteur 5,7 L doivent utiliser de*

l'huile SAE 5W-20. Autrement, la technologie d'économie de carburant pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Technologie d'économie de carburant – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'indique pas l'indice correct de viscosité SAE et le symbole de certification ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez

vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Moteur Filtre à huile

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs Chrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile de haute qualité MOPAR^{MD}.

Moteur Filtre à air

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR^{MD} sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du li-**

guide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Consultez le paragraphe « Démarrage avec batterie auxiliaire » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une**

tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.

- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont

identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la

saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le climatiseur car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des liquides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains liquides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres liquides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le livret des renseignements sur la garantie, situé sur le DVD.**

- **Le système de climatisation contient du liquide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de liquide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du liquide frigorigène

Le liquide frigorigène du climatiseur, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans

danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des liquides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges de même que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR^{MD}, ou l'équivalent, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'au-

tres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le Lubrifiant pour barillets de serrures MOPAR^{MD} ou un produit équivalent.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté, ce qui réduira la formation de stries et de bavures sur le pare-brise.

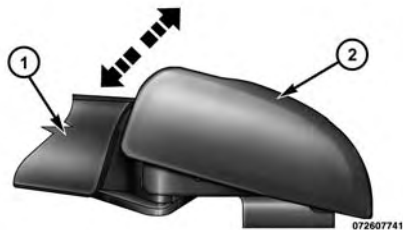
L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.*

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Levez le capuchon d'axe du bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour que le balai de l'essuie-glace arrière puisse être soulevé de la glace de hayon.

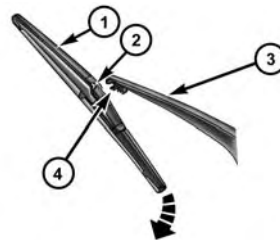


- 1 – Bras d'essuie-glace
- 2 – Capuchon d'axe

NOTA : Le bras de l'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement si le capuchon d'axe n'est pas d'abord levé.

2. Levez le bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour soulever le balai de l'essuie-glace arrière de la glace de hayon.

3. Saisissez le bas du balai d'essuie-glace et faites-le pivoter vers l'avant pour décrocher la goupille d'axe du balai du support de balai d'essuie-glace.



- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Goupille d'axe du balai
- 3 – Bras d'essuie-glace
- 4 – Support de balai d'essuie-glace

4. Installez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans le support de balai d'essuie-glace à l'extrémité du bras d'essuie-glace, puis appuyez fermement sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

5. Abaissez le balai d'essuie-glace et enclenchez le capuchon d'axe en place.

Ajout de liquide lave-glace

Les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC) comportent un témoin qui s'allume quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le pictogramme de pare-brise et le message « WASHER FLUID LOW » (manque de liquide lave-glace) s'allument.

Le pare-brise et la lunette arrière partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir

de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Quand vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbitez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Systeme de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arri-

vée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de liquide de refroidissement (antigel) frais. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du circuit.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon du radiateur en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE DÉVISSEZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON DE RADIATEUR LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, vidangez le circuit et rincez-le avec un nettoyant fiable

pour circuit de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez la vieille solution de liquide de refroidissement (antigel) au rebut de façon appropriée.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel)**

de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) est différent et ne doit pas être mélangé avec le liquide de refroidissement (antigel) de formule HOAT (technologie de l'acide organique hybride). Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible par le liquide de refroidissement (antigel) précisé.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement**

(antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.

- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement (antigel) amélioré qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 00 km

(150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (antigel) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez les recommandations ci-après sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (technologie de l'acide organique). Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Le constructeur recommande l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) MOPAR^{MD} 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou d'un produit équivalent.
- Mélangez une solution à 50 % de liquide de refroidissement de formule

OAT (technologie de l'acide organique) et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas re-*

commandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Vidangez, rincez et remplissez le vase d'expansion aussitôt que possible si des types de liquide de refroidissement sont mélangés en cas d'urgence.

Système de refroidissement Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (ne pas ouvrir lorsque le radiateur est chaud) apparaît sur le bouchon de radiateur par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du

liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Comme le radiateur reste normalement rempli à capacité, il n'est pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou remplacer le liquide de refroidissement (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce

sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de*

refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'ob-

jet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (minimum) et d'eau distillée pour bien protéger le moteur qui comprend des composants en aluminium contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un

rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du circuit de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de

frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du circuit de freinage indique une défaillance du circuit.

Le maître-cylindre de frein est muni d'un réservoir en plastique. Les repères « MAX » (maximum) et « MIN » (minimum)

se trouvent sur le côté extérieur du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre ces deux repères. Ne dépassez pas le repère « MAX » (maximum), car le bouchon pourrait présenter une fuite.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification.

Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre circuit de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.

- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du circuit de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsque, pour toute autre raison, une intervention est menée sur le véhicule, les surfaces extérieures de l'ensemble des essieux doivent faire l'objet d'une inspection. Si l'on suspecte une fuite d'huile à engrenages, vérifiez le niveau de liquide. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Vérification du niveau de liquide de l'essieu pont avant

Le niveau de liquide de l'essieu avant doit se trouver à 3 mm (1/8 po) du bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés à un couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb·pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau de liquide de l'essieu arrière doit se trouver à 3 mm (1/8 po) du bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb·pi). Sur les essieux munis de loge-

ments en fonte, les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés à un couple de 30 à 70 N·m (22 à 52 lb·pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Boîte de transfert

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez l'étanchéité de la boîte de transfert. Si vous trouvez une fuite, vous pouvez vérifier le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage situé derrière le carter de la boîte de transfert. Le niveau du liquide doit se situer au rebord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N•m (15 à 25 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas trop les bouchons lors de l'installation. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces

d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le bon liquide de transmission pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez seulement le liquide recommandé par le fabricant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ». Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : *Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; seul un lubrifiant homologué doit être utilisé.*

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Il faudra en outre remplacer plus souvent l'huile à transmission et le filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs spéciaux

L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

- **L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera le remplacement plus fréquent de l'huile et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur les spécifications de l'huile.**

- **En cas de fuite d'huile de transmission, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. Des dommages importants liés à la transmission pourraient se produire. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage approprié du niveau d'huile.**

Vérification du niveau d'huile – moteur 3.6L

Le niveau d'huile est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau d'huile ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut véri-

fier le niveau d'huile de votre transmission au moyen d'une jauge d'huile spéciale.

Si vous observez une fuite d'huile ou une anomalie liée à la transmission, consultez immédiatement votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier le niveau d'huile de la transmission. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau d'huile est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

- **L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera le remplacement plus fréquent de l'huile et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur les spécifications de l'huile.**

- **En cas de fuite d'huile de transmission, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. Des dommages importants liés à la transmission pourraient se produire. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage approprié du niveau d'huile.**

Vérification du niveau d'huile – moteur 5.7L

Il est préférable de vérifier le niveau d'huile lorsque la transmission a atteint sa température normale de fonctionnement. Cette température est atteinte après avoir parcouru une distance d'au moins 25 km (15 mi). À cette température, le liquide ne peut pas être touché confortablement du bout des doigts.

Utilisez la méthode suivante pour vérifier correctement le niveau d'huile :

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.
2. Faites tourner le moteur au régime de ralenti et à la température normale de fonctionnement.
3. Serrez à fond le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.
4. Placez momentanément le levier de vitesses dans chaque position de rapport (en laissant le temps à la transmission de s'engager complètement à chaque position) et terminez en plaçant le levier de vitesses à la position P (stationnement).
5. Retirez la jauge d'huile, essuyez-la et réintroduisez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

6. Retirez-la de nouveau et observez le niveau d'huile de chaque côté. La lecture du niveau d'huile n'est valide que si vous apercevez une pleine couche d'huile des deux côtés de la jauge d'huile. Les trous dans la jauge d'huile seront pleins d'huile si le niveau actuel est égal ou supérieur au trou. Le niveau d'huile doit se trouver entre les trous de référence supérieurs « HOT » (chaud) de la jauge à la température normale de fonctionnement. Si le niveau d'huile indiqué est bas, ajoutez la quantité d'huile nécessaire dans le tube de la jauge d'huile pour rétablir le niveau approprié. **Ne remplissez pas trop le carter.** Après avoir ajouté de l'huile par le tube de la jauge d'huile, attendez au moins deux minutes environ pour qu'elle puisse descendre dans le carter avant d'en vérifier de nouveau le niveau.

NOTA : Si vous devez vérifier le niveau d'huile lorsque la température de fonctionnement de la transmission est **inférieure** à la normale, le niveau doit se situer entre les deux trous inférieurs de la jauge identifiés par la mention « COLD » (froid) lorsque la température de l'huile est d'environ 21 °C (70 °F) (température ambiante). Si le niveau de liquide est déterminé correctement à la température ambiante, il doit s'établir entre les trous de référence supérieurs « HOT » (chaud) lorsque la transmission atteint une température de 82 °C (180 °F). N'oubliez pas qu'il est préférable de vérifier le niveau d'huile à la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Rappelez-vous que le niveau de l'huile n'apparaîtra peut-être pas sur la jauge si sa température est inférieure à 10 °C (50 °F). N'ajoutez pas de liquide jusqu'à ce que la température s'élève suffisamment pour obtenir une valeur précise.

7. Vérifiez la présence de fuites. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA : Pour empêcher l'infiltration d'eau et de saleté dans la transmission, assurez-vous de bien remettre en place le bouchon de la jauge d'huile après avoir vérifié ou rétabli le niveau de l'huile. Il est normal que le capuchon de la jauge d'huile ressorte légèrement du tube après son insertion complète, en autant que le

joint demeure bien engagé dans le tube de la jauge.

Remplacement du liquide et du filtre

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

De plus, l'huile et le filtre devront être remplacés si la transmission est démontée pour une raison ou une autre.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que

l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes durant les autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto de MOPAR^{MD} ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.

- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover ou de l'équivalent.
- Utiliser une cire nettoyante de qualité supérieure, MOPAR^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent pour enlever les saletés provenant de la route, les taches, et protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portes, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.

- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.

- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR^{MD} ou un produit équivalent sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs

- Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} ou un nettoyant équivalent, ou encore employez un nettoyant non abrasif et non acide.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à reculer, de laines d'acier, de brosses en soies ou de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos qui utilisent des solutions à base d'acide ou des brosses rigides, car celles-ci peuvent endommager le revêtement protecteur des roues. Seul le nettoyant MOPAR^{MD} ou un nettoyant équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches résistantes, appliquez le produit MOPAR^{MD} Total Clean, un produit équivalent ou une solution à base de savon doux sur un tissu propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar^{MD} Multi-Purpose Cleaner ou un produit équivalent sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissu de MOPAR^{MD} Total Clean pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

Utilisez le nettoyant pour tissu de MOPAR^{MD} Total Clean pour traiter les tissus de vinyle de votre véhicule.

Le nettoyant MOPAR^{MD} (Total Clean) ou l'équivalent est précisément conçu pour les garnitures de cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant « Total Clean » de MOPAR^{MD} ou l'équivalent. Vous devez faire attention de ne pas imbibber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à

base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et

plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivres électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels

produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant pour tissu MOPAR^{MD} Total Clean ou l'équivalent, une solution savonneuse douce ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

FUSIBLES

Module d'alimentation entièrement intégré

Le module d'alimentation entièrement intégré se trouve dans le compartiment moteur. Le module contient des fusibles à cartouche et des fusibles miniatures. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-après.



Module d'alimentation entièrement intégré

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J01	40 A vert		Suspension pneumatique

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J02	30 A rose		Module de hayon électrique
J03	30 A rose		Traction de remorque
J04	25 A naturel		Module de porte du conducteur
J05	25 A naturel		Module de porte du passager

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J06	40 A vert		Pompe du système de freinage antiblocage et commande de stabilité électronique
J07	30 A rose		Soupape du système de freinage antiblocage et commande de stabilité électronique

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J08	40 A vert		Siège à commande électrique
J09	30 A rose		Frein-moteur
J10	30 A rose		Contact relais de lave-phares
J11	30 A rose		Module de commande du groupe moto-propulseur
J12	30 A rose		Dégivreur de lunette

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J13	60 A jaune		Alimentation directe de la batterie principale (IOD)
J14	20 A bleu		Phares/feux de position de remorque
J15	40 A vert		Ventilateur/soufflante de l'habitacle avant
J17	40 A vert		Solénoïde de démarreur

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J18	20 A bleu		Module de commande du groupe moto-propulseur/ module de commande du groupe moto-propulseur et transmission
J19	60 A jaune		Moteur du ventilateur de radiateur vitesse élevée/moteur du ventilateur de radiateur vitesse basse

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
J20	30 A rose		Essuie-glaces avant
J21	20 A bleu		Commande de lave-glace avant/arrière
J22	25 A naturel		Module de toit ouvrant
M1		15 A bleu	Feux d'arrêt
M2		20 A jaune	Différentiel électronique à glissement limité/suspension pneumatique

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M3		20 A jaune	Hayon/appuie-tête
M5		25 A naturel	Onduleur d'alimentation de 115 V
M6		20 A jaune	Allume-cigare
M7		20 A jaune	Prise de courant n° 2 (commutable)
M8		20 A jaune	Siège avant et volant chauffant

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M9		20 A jaune	Sièges chauffants arrière
M10		15 A bleu	Vidéo/ouvre-porte de garage universel
M11		10 A rouge	Chauffage, ventilation et climatisation (système de chauffage-climatisation)

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M12		30 A vert	Radio et amplificateur
M13		20 A jaune	Groupe d'instruments
M14		20 A jaune	Caméra d'aide au recul – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M15		20 A jaune	Module(s) de siège à réglage électrique/ régulateur de vitesse/ télématique audio/relais des feux de jour/module de suspension pneumatique/ groupe d'instruments

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M16		10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
M18		15 A bleu	Feux d'arrêt
M19		25 A naturel	Système de coupure automatique 1 et 2
M20		15 A bleu	Groupe d'instruments

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M21		20 A jaune	Système de coupure automatique 3
M22		10 A rouge	Avertisseurs sonores (bas/élevé) – Droit
M23		10 A rouge	Avertisseurs sonores (bas et élevé) – gauche
M24		25 A naturel	Essuie-glace arrière

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M25		20 A jaune	Alimentation de moteur de pompe à carburant/ pompe aspiratrice pour carburant diesel (modèles d'exportation seulement)
M26		10 A rouge	Bloc de commandes de porte du conducteur

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M27		10 A rouge	Commutateur d'allumage/ module de commande sans fil/module de télédéverrouillage
M28		15 A bleu	Module du groupe moto-propulseur/ ordinateur de gestion de la boîte de vitesses

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M29		10 A rouge	Système de surveillance de la pression des pneus – selon l'équipement
M30		15 A bleu	Connecteur de diagnostic J1962
M31		20 A jaune	Feux de recul
M32		10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M33		10 A rouge	Module du groupe moto-propulseur/ ordinateur de gestion de la boîte de vitesses
M34		10 A rouge	Module d'aide au stationnement/ module du système de chauffage-climatisation/ capteur infrarouge/ module de boussole

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
M35		15 A bleu	Feux de position arrière gauche
M36		20 A jaune	Prise de courant
M37		10 A rouge	Freins antiblocage/ module du système électronique d'antidérapage
M38		25 A naturel	Verrouillage et déverrouillage de toutes les portes

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous installez le module d'alimentation entièrement intégré, il est important de vous assurer que le couvercle est correctement positionné et solidement verrouillé. Autrement, de l'eau pourrait s'infiltrer dans le module d'alimentation entièrement intégré et provoquer une panne électrique.**
- **Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit.**

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous comptez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de plus de 21 jours, vous aurez intérêt à prendre des dispositions pour préserver votre batterie.

Vous pouvez procéder comme suit :

- Retirez le fusible n° J13 dans le module d'alimentation entièrement intégré (TIPM) étiqueté Alimentation directe de la batterie principale (IOD).
- Vous pouvez aussi débrancher le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur au ralenti pendant environ cinq minutes à l'air

frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REMPACEMENT DES AMPOULES

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Éclairage de la boîte à gants	194
Lampe de poignée de maintien	L002825W5W
Lampes de lecture	VT4976

	Numéro d'ampoule
de la console au pavillon	
Éclairage arrière de l'espace de chargement	214-2
Lampe de courtoisie de visière	V26377
Éclairage de courtoisie sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin/Feu de détresse	74

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Phares (feux de croisement)	H11
Phares (feux de route)	9005
Phares (Feux de croisement) – à décharge à haute intensité (DHI)	D1S (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu de jour	3157K
Phares anti-brouillard avant	PSX24W
Feu de gabarit avant	194

	Numéro d'ampoule
Feu de position/ clignotant avant	7444NA
Feux de recul du panneau de car- rosserie auxiliaires	7440 (W21W)
Feux arrière de hayon auxiliaires	W3W
Feux de recul de hayon	921 (W16W)
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	W5W

	Numéro d'ampoule
Clignotants arrière, feux d'arrêt, feux arrière	3 057
<p>NOTA : <i>Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire autorisé.</i> S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé ou référez-vous au manuel d'atelier correspondant.</p>	

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position allumée, un

courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : *Les véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité présentent une teinte bleue lorsqu'ils sont en fonction. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.*

Phares à halogène – selon l'équipement

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule du feu de croisement ou du feu de route d'un quart (1/4) de tour dans le sens anti-horaire pour la retirer de son logement.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Clignotant avant

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule du clignotant d'un quart (1/4) de tour dans le sens antihoraire pour la retirer de son logement.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Phares antibrouillard avant

1. Débranchez le faisceau de câblage du connecteur de phare antibrouillard en y accédant par l'ouverture du bouclier.
2. Saisissez fermement l'ampoule par les deux loquets et serrez-les ensemble pour dégager l'ampoule de la partie arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.
3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de l'ouverture verrouillable du boîtier.

AVERTISSEMENT!

- **Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.**
- **Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Une ampoule de taille ou de type inapproprié peut surchauffer et risquer d'endommager le phare, la douille ou le câblage du phare.**

4. Alignez les pattes d'indexation de l'ampoule de phare antibrouillard avant sur les fentes dans le collet de l'ouverture de l'ampoule sur la partie arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.

5. Insérez l'ampoule dans le boîtier jusqu'à ce que les pattes d'indexation soient engagées dans les fentes du collet.

6. Poussez fermement et uniformément l'ampoule directement dans le boîtier du phare jusqu'à ce que les deux pattes s'enclenchent solidement et complètement.

7. Branchez le faisceau de câblage sur le connecteur du phare antibrouillard avant.

Feux arrière, feux d'arrêt, clignotants et feux de recul

1. Levez le hayon.
2. Retirez les deux agrafes du boîtier du feu arrière.
3. Saisissez le feu arrière et tirez-le fermement pour le dégager du panneau de carrosserie.



073310728

4. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu.
5. Tirez sur l'ampoule pour l'enlever de la douille.
6. Remplacez l'ampoule, replacez la douille et remettez l'ensemble des feux arrière en place.

Feu arrière monté sur le hayon arrière

1. Levez le hayon.
2. Utilisez une lame en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Lorsque le garnissage inférieur est délogé, fermez le hayon.
4. Ouvrez la lunette articulée.
5. Tirez vers le haut le joint d'étanchéité de lunette au bas de l'ouverture de la lunette.
6. Retirez le petit panneau de garnissage autour de la gâche de lunette de hayon.
7. Fermez la lunette articulée et levez le hayon.
8. Continuez de retirer le garnissage.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

9. Débranchez les deux lampes de panneau de garnissage.



073310731

Feux arrière du hayon

10. Les feux arrière sont maintenant visibles. Tournez les douilles dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

11. Retirez ou remplacez les ampoules.

12. Réinstallez les douilles.

13. Inversez la séquence précédente pour réinstaller le garnissage du hayon.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé comporte un ensemble de voyant à DEL. Veuillez confier le remplacement des ampoules à un concessionnaire autorisé.



073310730

Feu de freinage central surélevé

Éclairage de plaque d'immatriculation arrière

1. À l'aide d'un tournevis, écartez doucement le côté de la patte à pression pour retirer la lentille d'éclairage de plaque d'immatriculation arrière.

2. Tirez l'ampoule hors de la douille.

3. Remplacez l'ampoule.

4. Réinstallez la lentille.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures américaines	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)		
Moteurs 3.6L et 5.7L	25 gallons US	94 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 5W-20, certifiée API)	6 pintes US	5,6 L
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée API)	7 pintes US	6,6 L

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

	Mesures américaines	Mesures métriques
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.6L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent)	10,4 pintes US	9,9 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	15,4 pintes US	14,6 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	16 pintes US	15,2 L
* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Réservoir

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou un produit équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.
Huile moteur – Moteur 3.6L	Utilisez une huile moteur certifiée API SAE 5W-20 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Huile moteur – moteur 5.7L	Utilisez une huile moteur certifiée API SAE 5W-20 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Moteur Filtre à huile	Filtre à huile moteur MOPAR ^{MD} ou produit équivalent
Bougies d'allumage – Moteur 3.6L	RER8ZWYCB4 (écartement de 1,1 mm [0,043 po])

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Bougies d'allumage – moteur 5.7L	LZFR5C–11G (écartement de 1,1 mm [0,043 po])
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87
Choix de carburant – moteur 5.7L	Octane 87 acceptable – Octane 89 recommandé

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Liquide MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} pour transmission automatique ou un produit ATF+4 ^{MD} équivalent.
Boîte de transfert – une vitesse (système Quadra-trac I ^{MD})	Huile pour transmission automatique Shell 3353 ou un produit équivalent.
Boîte de transfert – deux vitesses (système Quadra-trac II ^{MD})	Liquide MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} pour transmission automatique ou un produit ATF+4 ^{MD} équivalent.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Différentiel de pont (avant-arrière)	Lubrifiant synthétique pour engrenages et pont MOPAR ^{MD} SAE 75W-140 (API-GL5) ou un produit équivalent avec additif modificateur de friction.
Différentiel (arrière) – Moteur 5.7L avec différentiel électronique à glissement limité	Huile synthétique MOPAR ^{MD} pour engrenages et essieux SAE 75W-90 (API-GL5) ou un produit équivalent.
Différentiel (arrière) – Moteur 5.7L sans différentiel électronique à glissement limité	Huile synthétique MOPAR ^{MD} pour engrenages et essieux SAE 75W-85 (API-GL5) ou un produit équivalent.
Maître-cylindre de frein	Utilisez le liquide pour freins MOPAR ^{MD} DOT 3, SAE J1703. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés, ou des produits équivalents.
Réservoir de direction assistée – moteur 3.6L	Liquide hydraulique MOPAR ^{MD} ou un produit équivalent répondant à la norme MS-11655, tel que Fuchs EG ZH 3044 ou Pentosin CHF 11s.
Réservoir de direction assistée – moteur 5.7L	Liquide de direction assistée MOPAR ^{MD} +4 ou liquide pour transmission automatique ATF MOPAR ^{MD} + 4 ^{MD} ou liquide de transmission automatique +4 ^{MD} équivalent.

SECTION

8

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- CALENDRIER D'ENTRETIEN 578
 - Tableau d'entretien..... 580

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Des conditions d'utilisation difficiles peu-

vent faire afficher le message de vidanger l'huile plus tôt, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message de vidange d'huile peut être réinitialisé en suivant les directives décrites au paragraphe « Vidange d'huile requise » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser*

16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et assurez-vous de l'absence d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée et de transmission, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Entretien requis

Consultez les Programmes d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, tel qu'indiqué par l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant que l'indicateur automatique de vidange d'huile s'allume.

À chaque intervalle de vidange d'huile, tel qu'indiqué par l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vérifiez la batterie, nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu.
- Vérifiez le niveau d'huile à transmission automatique si cette dernière est munie d'une jauge.
- Inspectez des plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.

À chaque intervalle de vidange d'huile, tel qu'indiqué par l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vérifiez le système d'échappement.
- Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Tableau d'entretien

Consultez les Programmes d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Kilométrage ou millage parcouru (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques.		X			X			X			X			X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	

Kilométrage ou millage parcouru (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.		X			X			X			X			X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Kilométrage ou millage parcouru (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre du climatiseur.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.6L).**									X					
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).**		X			X			X			X			X

Kilométrage ou millage parcouru (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vidangez le liquide pour transmission automatique et changez le filtre.					X						X			
Changez le liquide de boîte de transfert.												X		

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Kilométrage ou millage parcouru (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- **POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 588**
 - Préparation pour la visite d'entretien 588
 - Préparation d'une liste 588
 - Faites des demandes raisonnables 588
- **SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 588**
 - Chrysler Group LLC Customer Center 589
 - Service à la clientèle de Chrysler Canada Inc. 589
 - Au Mexique : 589
 - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur). 589
 - Contrat de service 590
- **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 590**
- **PIÈCES MOPAR^{MD} 590**
- **POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 591**
- **BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 591**
- **INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS 592**
 - Indice d'usure de la bande de roulement 592
 - Indice d'adhérence 592
 - Résistance à la chaleur 593

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez

eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur

plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service

après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Chrysler Group LLC Customer Center

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426-5337

Service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 465-2001 anglais/
1 800 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma,
1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

À Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de Mexico : 1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS

ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le fabricant au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des

contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1-800-465-2001 anglais / 1-800-387-9983 français.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses ef-

forts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de Chrysler Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR^{MD} chez votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/securiteroutiere/>

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépan-

nage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler Group LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces manuels vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler Group LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS

Vous trouverez ci-dessous la description des catégories de pneus. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des

conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui

ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu.

En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaision.

INDEX

SECTION

10

Additifs, carburant	468	Attelages		Bouchon de réservoir de carburant (bouchon de remplissage de carburant)	473
Aide au remorquage	126	Traction de remorque	482	Bouchons de remplissage	
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (antigel).	541	Autostick	388	Carburant	473
Ajout d'essence	473	Avertissement de capotage	5	Direction assistée	419
Alarme antivol	19	Avertissement relatif au circuit d'alimentation	474	Huile moteur	530
Alarme antivol (système antivol).	19	Balais d'essuie-glace	535	Radiateur (pression du liquide de refroidissement)	542
Alarme d'urgence.	24	Banquette arrière à dossiers rabattables	160	Boussole	285
Allumage	14	Batterie	532	Cache-bagages escamotable	242
Clé de contact	13	Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	24	Calendrier d'entretien	578
Ampoules.	97	Batterie sans entretien	532	Calendrier, entretien	578
Ampoules d'éclairage	97	Baudriers	47	Caméra d'aide au recul	215
Ampoules de remplacement	565	Boîte de transfert	548	Carburant	465
Animaux de compagnie	92	Entretien	548	Additifs	468
Animaux de compagnie, transport	92	Bouchon de radiateur (bouchon de ra- diateur de liquide de refroidissement)	542	Ajout	473
Antenne de radio satellite	318	Bouchon de radiateur de liquide de refroidissement	542	Antipollution	466
Antidémarrreur (clé à puce).	17			Bouchon de réservoir de carburant	473
Antigel (liquide de refroidissement).	541			Contenance du réservoir de carburant	571
Mise au rebut	543				
Appel de phares	174				
Assistance à la clientèle.	588				
Assistance au départ en pente	428				
Assistance remorquage	126				

Économie	280	Rappel sonore	259	Commande automatique de la	
Essence	465	Siège avant	47	température	360
Éthanol	467	Centre d'information du véhicule	263	Commande de réglage automatique de	
Indice d'octane	465	Centre d'information électronique	257	la température	360
Jauge	262	Chaînes antidérapantes (chaînes pour		Commande de stabilité électronique	
Méthanol	467	pneus)	455	(ESC)	424
Mode économique	280	Chaînes pour pneus	455	Commande d'ouverture du capot	166
Spécifications	465	Changement de voie	174	Commande électrique	
Témoin	275	Chargement du véhicule.	441	Colonne de direction télescopique et	
Carburant E-85	470	Pneus	441	inclinaison	180
Carburant, polycarburants	470	Chauffe-moteur	379	Direction assistée	416
Ceintures à trois points d'ancrage	47	Choix du filtre à huile	531	Glaces	37
Ceintures de sécurité	47	Clé à puce (antidémarrage)	17	Hayon	41
Ancrage de baudrier	51	Clé à puce, antidémarrage	17	Onduleur	236
Ancrage supérieur du baudrier		Clés	13	Prise électrique auxiliaire	232
réglable	51	Clés de rechange	18	Rétroviseurs	106
Ensemble de retenue d'enfant	72	Clignotants	97	Sièges	148
Femmes enceintes	58	Feux de détresse	502	Toit ouvrant	226
Inspection	95	Feux de direction	97	Verrouillage des portes	31
Marche à suivre pour détordre une		Clignotants d'urgence	502	Commandes à distance de la chaîne	
ceinture de sécurité	51	Climatisation	357	stéréo (radio)	354
Prétendeurs	54	Colonne de direction inclinable	179	Commandes à distance de la radio.	354
Rallonge	58	Colonne de direction télescopique	179	Commandes audio sur le volant	354

- Commandes de la chaîne stéréo
 montées sur le volant 354
 Commandes de la climatisation . . . 357
 Compartiment pour lunettes de soleil .218
 Compass Variance (déclinaison
 magnétique de la boussole) 286
 Compte-tours 254
 Compteur kilométrique 257
 Trajet 257
 Conduite 411
 Hors de la chaussée 412
 Hors-route 412
 Conduite hors de la chaussée
 (hors route) 412
 Conduite hors route (hors de la
 chaussée) 412
 Conduite permettant d'optimiser
 l'économie de carburant 280
 Connecteur
 Interface client universelle (UCI) . . 321
 UCI 321
 Connecteur d'interface client universelle
 (UCI) 321
 Connecteur UCI 321
 Conseils de sécurité 94
 Console au pavillon 217
 Consommation optimale 280
 Contenance en liquides 571
 Contrat de service 590
 Contrôleur, système de la pression des
 pneus 457
 Couvre-bagages 242
 Crochets d'arrimage de l'espace de
 chargement 243
 Déclinaison de la boussole 286
 Dégagement d'un véhicule enlisé . . 513
 Dégivreur de pare-brise 96
 Dégivreur électrique de lunette . . . 245
 Démarrage 26
 Chauffe-moteur 379
 Par temps froid 377
 Si le moteur ne démarre pas . . . 377
 Système de démarrage à
 distance 26
 Transmission automatique 373
 Démarrage d'appoint 510
 Démarrage d'un moteur noyé 377
 Démarrage et conduite 373
 Démarrage sans clé 13
 Déneigeuse 491
 Déploiement du sac gonflable 68
 Déverrouillage du levier de vitesses au
 frein/transmission 381
 Direction assistée
 Colonne de direction inclinable . . 179
 Commande électrique 416
 Volant, chauffant 181
 Volant, réglage de l'inclinaison . . 179
 Directives de levage 505
 Dispositif antilouvoiement de la
 remorque 427
 Dispositif de chauffage 357
 Dispositif de retenue des occupants . 43
 Dispositif de retenue pour enfant . . . 72
 Dispositif d'ouverture automatique des
 glaces 37
 Dispositif électronique antiroulis . . . 424
 Dispositifs de retenue des occupants . 43

Dispositifs de retenue des occupants (berline)	61	Feux de détresse	502	Témoin des feux de route	256
Dispositifs électroniques programmables.	288	Feux de direction	97	Témoin des freins	259
Données d'événement, enregistreur	71	Feux de gabarit	569	Témoin du limiteur de vitesse en descente	256
Durée utile des pneus	452	Feux de jour	170	Témoin du système antivol	262
ÉBMT/ÉÉTB.	467	Feux de recul	569	Témoin du système d'assistance au freinage	433
Échappement	94	Feux extérieurs	97	Témoin du système électronique d'antidérapage	433
Éclairage d'accueil	21	Feux intelligents	169	Éclairage extérieur	97
Éclairage de l'espace de chargement	241	Lampe de lecture	173	Économie de carburant	280
Éclairage et témoins		Lampes de lecture	173		
Antiblocage des freins	261	Phares	566		
Appel de phares	174	Phares allumés avec les essuie- glaces	168	Embuage des glaces.	366
Bas niveau de carburant	275	Phares antibrouillard	256	Emplacement du cric.	503
Commutateur route-croisement	167	Phares automatiques	168	Emplacement du pied milieu	441
Éclairage d'accueil	21	Remorquage-charge lourde	256	Enregistreur de données d'événement	71
Éclairage du miroir de courtoisie	107	Remplacement d'ampoule	566	Ensemble de retenue d'enfant	72
Entretien	566	Sac gonflable	65	Ensemble de retenue pour bébé	72
Entretien des feux arrière	569	Système antipatinage	433	Entreposage du véhicule	367
Espace de chargement	241	Système de surveillance de la pres- sion des pneus	257	Entretien de la peinture	552
Feu d'arrêt central surélevé	570	Témoin d'anomalie	254	Entretien des ceintures de sécurité	557
Feux arrière	569	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	259	Entretien des phares antibrouillard	568

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue	554	Essuie-glaces	175	Feux intelligents	169
Entretien de votre système de sacs gonflables	69	Essuie-glaces à balayage intermittent	176	Filtre à air du moteur	532
Entretien du climatiseur	533	Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable)	176	Filtres	
Entretien du fini intérieur	555	Essuie-glaces avant	175	Filtre à air	532
Entretien du lecteur de disque compact	356	Essuie-glaces sensibles à la pluie	177	Huile moteur	531
Entretien du système antipollution	526	Esthétique	552	Mise au rebut des huiles à moteur usées	531
Espace de chargement	240	Étalonnage, boussole	287	Fluide frigorigène	534
Éclairage du contacteur	241	Étalonnage de la boussole	287	Fluide frigorigène de climatisation	533
Espace de chargement, caractéristiques	240	Éthanol	467	Fonction de mémoire (siège à mémoire)	162
Essence antipollution	466	Étiquette d'homologation du véhicule	476	Fonction de réaction améliorée en cas d'accident	68
Essence (carburant)	465	Étiquette d'informations sur les pneus et le chargement	441	Fonctionnement de la radio	356
Économie	280	Étiquette d'information sur les pneus et la charge	441	Fonctionnement par temps froid	377
Essence reformulée	466	Feu de freinage central surélevé	570	Frein de stationnement	420
Essence sans plomb	465	Feux de détresse	502	Fuites de liquide	97
Essieu arrière (différentiel)	547	Feux de jour	170	Fuites, liquide	97
Essieu avant (différentiel)	547			Fusibles	558
Essuie-glace et lave-glace arrière	244				
Essuie-glace/lave-glace de la lunette de hayon	244			Gamme de rapports	383
				Généralités	19
				Glace articulée de hayon arrière	40

- Glaces 37
 Commande électrique 37
 Groupe d'instruments 254
 Guide de l'automobiliste 6
 Guide de remorquage d'une
 remorque 483
- Hayon 40
 Horloge 298
 Huile moteur 529
 Additifs 531
 Conseils pour le choix 529
 Contenance 571
 Filtre 531
 Intervalle entre les vidanges 529
 Jauge d'huile 529
 Mise au rebut 531
 Mise au rebut du filtre 531
 Symbole d'identification 530
 Synthétique 531
 Viscosité 530
 Huile moteur synthétique 531
- Huile moteur, viscosité 530
- Indicateur de vidange d'huile. 278
 Indicateur de vidange d'huile,
 réinitialisation 278
 Indicateur de vitesse 261
 Indicateurs
 Carburant 262
 Compte-tours 254
 Compteur de vitesse 261
 Température de liquide de refroidisse-
 ment 262
 Indicateurs d'usure 452
 Indice d'octane, essence
 (carburant) 465
 Inscriptions sur les pneus 434
 Interrupteur de désactivation du
 surmultiplicateur 389
 Introduction 4
- Jauges d'huile
 Direction assistée 419
- Huile moteur 529
 Transmission automatique 551
- Lavage du véhicule 553
 Lave-auto 553
 Lave-glace de pare-brise
 Liquide 537
 Le numéro d'identification du
 véhicule (NIV) 8
 Levier multifonction 167
 Lights (Feux) 97
 Limiteur de vitesse en descente 431
 Liquide de frein 545
 Liquide lave-glace 175
 Liquides, lubrifiants et pièces
 d'origine 573
 Lubrification de la carrosserie 535
 Lubrification des mécanismes de
 carrosserie 535
 Lunette articulée du hayon 40
 Lunette, caractéristiques 244
- Manuel d'entretien 591

INDEX

Manuels de réparation	591	Choix de carburant	465	Nettoyage des surfaces vitrées	557
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	51	Choix de l'huile	529	Neutralisation du levier de vitesses	515
Mémoire de position de siège et de réglage de la radio	162	Compartment	523	Onduleur	236
Méthanol	467	Démarrage	373	Opérations d'entretien	528
Mini-ordinateur de bord	282	Démarrage d'appoint	510	Ordinateur de bord	282
Miroirs de courtoisie	107	Filtre à air	532	Ouvre-porte de garage	218
Mise au rebut		Huile	529	Ouvre-porte de garage (HomeLink ^{MD})	218
Antigel (liquide de refroidissement)	543	Huile synthétique	531	Paramètres personnels	288
Mise en garde concernant l'oxyde de carbone	94	Identification du compartiment	523	Pare-brise, dégivreur	96
Mises en garde et avertissements	8	Indicateur de température	262	Passage des rapports	379
Mode		Noyé, démarrage	377	Transmission automatique	379
Économie de carburant	280	Précautions concernant les gaz d'échappement	43	Période de rodage d'un nouveau véhicule	93
Modifications du véhicule	9	Recommandations pour le rodage	93	Permutation des pneus	456
Modifications, véhicule	9	Si le moteur ne démarre pas	377	Phares	566
Module d'alimentation intégré (fusibles)	558	Surchauffe	502	Allumage avec les essuie-glaces	168
Moteur		Système de refroidissement	540	Appel de phares	174
Bouchon de remplissage d'huile	530	Nettoyage		Nettoyage	556
Chauffe-moteur	379	Roues	554	Remplacement	567
		Nettoyage des lentilles du tableau de bord	557	Remplacement d'ampoule	567

Phares antibrouillard	256	Système de surveillance de la pression des pneus	457	Précautions concernant les gaz d'échappement	43
Phares automatiques	168	Tailles	436	Précautions d'utilisation	525
Pièces de rechange	527	Témoin de pression	257	Précautions, gaz d'échappement	43
Pièces Mopar	527	Traction de remorque	487	Préparation pour la mise sur cric	504
PNBV	476	Pneus de rechange	453	Pression de gonflage des pneus	446
Pneus	97	Pneus d'hiver	448	Prétendeurs	
Capacité de charge	441	Pneus radiaux	448	Ceintures de sécurité	54
Chaînes pour pneus	455	Poids de remorque	483	Prise de courant auxiliaire	232
Classe de qualité	592	Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	478	Prise électrique auxiliaire (prise de courant)	232
De rechange	453	Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	479	Prise électrique, auxiliaire (prise de courant)	232
Durée utile des pneus	452	Poids sur l'attelage/poids de la remorque	484	Procédures de démarrage	373
Généralités	445	Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes	58	Programmation de clé	18
Indicateurs d'usure des pneus	452	Porte-gobelet	237	Programmation de la télécommande (télédéverrouillage)	22
Patinage	451	Porte-gobelet arrière	237	Programmation des clés à puce	18
Permutation des roues	456	Porte-gobelets	237	Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)	22
Pneu de secours compact	450	Pour signaler un défaut relié à la sécurité	591	Protection contre la corrosion	552
Pneus d'hiver	448			Protection contre le vol	19
Pour conduite à vitesse élevée	447				
Pression de gonflage	445				
Radiaux	448				
Roue de secours	504				
Sécurité	434				

Quadra-Lift	406	Remorquage de loisir		Retrait de la clé de contact.	14
Quadra-Trac	399	Passage au point mort (N) de boîte		Rétroviseur à atténuation	
		transfert	495	automatique.	104
Rallonge de pare-soleil	107	Passage hors du point mort (N) de		Rétroviseur intérieur.	104
Rangement	564	boîte de transfert	498	Rétroviseurs	104
Rappel de ceinture de sécurité	57	Remorquage derrière un véhicule de		Rétroviseurs commandés à	
Rappel de clé de contact.	16	loisir.	492	distance	106
Ravitaillement	473	Remorquage d'un véhicule en		Rétroviseurs et miroirs	
Réglage de l'horloge	298	panne.	516	Atténuation automatique des	
Régulateur de vitesse	182	Remorquage d'urgence, crochets.	515	éblouissements	104
Régulateur de vitesse adaptatif (régula-		Remplacement de clé	18	Chauffants	106
teur de vitesse).	184	Remplacement de la clé à puce	18	Commande électrique	106
Régulateur de vitesse électronique		Remplacement des ampoules	565	Commandés à distance	106
(régulateur de vitesse)	182	Remplacement des balais		Extérieurs	105
Régulation automatique de la		d'essuie-glaces.	535	Extérieurs rabattables	105
température	357	Remplacement des piles de la télécom-		Intérieur	104
Remorquage	478	mande (télédéverrouillage)	24	Miroirs de courtoisie	107
Assistance remorquage 24 heures		Renseignements concernant la		Rétroviseurs extérieurs.	105
par jour	126	garantie	590	Rétroviseurs extérieurs chauffants.	106
D'un véhicule en panne	516	Renseignements concernant la sécurité		Roue de secours	450
Guide	483	des pneus	434	Roue de secours compacte	450
Loisirs	492	Renseignements concernant la sécurité,		Roue et enjoliveur de roue	554
Poids	483	pneus.	434		

Sac gonflable	59	Surveillance des angles morts	108	Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	541
Sac gonflable latéral	61	Suspension pneumatique	406	Bouchon de radiateur	542
Sac gonflable latéral (rideau latéral)	62	Système antipatinage	423	Choix du liquide de refroidissement (antigel)	541
Sangles d'arrimage du chargement.	243	Système antivol	262	Contenance de liquide de refroidissement	571
Selec-Terrain	404	Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go	33	Inspection	540
Serrures	30	Système d'aide au recul arrière	207	Mise au rebut du liquide de refroidissement usé	543
À l'épreuve des enfants	32	Système d'aide au recul, arrière	207	Niveau du liquide de refroidissement	543
Automatiques de porte	32	Système d'assistance au freinage.	423	Points à ne pas oublier	544
Porte	30	Système d'avertissement de collision avant	203	Vidange, rinçage et remplissage	540
Portes à commande électrique	31	Système de climatisation	357	Système de retenue complémentaire – sac gonflable.	59
Service à la clientèle	588	Système de démarrage à distance	26	Système de surveillance de circulation en marche arrière	112
Service offert par le concessionnaire.	527	Système de diagnostic de bord	525	Système électronique de commande des freins	422
Siège à mémoire	162	Système de freinage	545	Système d'assistance au freinage	423
Sièges	148	Antiblocage des roues	422		
Accès facile	165	Frein de stationnement	420		
Arrière à dossier rabattable	160	Maître-cylindre	545		
Commande électrique	150	Témoin	259		
Inclinables	153	Vérification du liquide	545		
Mémoire	162	Système de freinage antiblocage	422		
Réglage	152	Système de reconnaissance vocale.	143		
Sièges avant inclinables.	153	Système de refroidissement.	540		
Surchauffe du moteur	263				
Surmultipliée	389				

Tableau de viscosité de l'huile moteur	530	Témoin des sacs gonflables	65	Transmission automatique	382
Tableau d'instruments et commandes	252	Témoin du limiteur de vitesse en descente	256	Additifs spéciaux	549
Tableau, référence dimensionnelle des pneus	436	Température du liquide de refroidisse- ment, indicateur	262	Ajout d'huile	552
Télécommande Système de démarrage à distance	26	Toit ouvrant	226	Remplacement de l'huile et du filtre	552
Télécommande HomeLink ^{MD} (ouvre- porte de garage)	218	Traction de remorque	478	Type de liquide	548
Télécommande, ouvre-porte de garage (HomeLink ^{MD})	218	Attelages	482	Vérification du niveau de liquide	548
Télécommande, télédéverrouillage	22	Câblage	488	Vidange de liquide	552
Télédéverrouillage	22	Conseils concernant le système de refroidissement	491	Tremblement dû au vent	39
Téléphone cellulaire	114	Exigences minimales	485	Uconnect ^{MC} (téléphone mains libres)	114
Téléphone mains libres (système Uconnect ^{MC})	114	Poids de la remorque et sur l'attelage	484	Urgence Crochets de remorquage	515
Témoin d'anomalie	254	Traction intégrale	399	Dégagement d'un véhicule enlisé	513
Témoin de remorquage-charge lourde	256	Fonctionnement	399	Démarrage d'appoint	510
Témoin des feux de route	256	Systèmes	399	Feux de détresse	502
Témoin des freins antiblocage	261	Traction intégrale Fonctionnement	399	Utilisation du cric	505
		Transmetteur universel	218	Véhicule, entreposage	564
		Transmission Automatique	382	Véhicules polycarburants Autonomie de route	472
		Entretien	548		
		Passage des rapports	379		

Choix de carburant470
Démarrage472
Entretien473
Huile moteur472
Pièces de rechange473
Vérifications de niveau de liquide	
Direction assistée419
Freins545
Huile moteur529
Transmission automatique550
Vérifications de sécurité94
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule97
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule95
Verrouillage automatique des portes32
Verrouillage des portes30
Verrouillage des portes arrière à l'épreuve des enfants32
Verrouillage des portes, automatique32
Verrous97
Viscosité de l'huile moteur530

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

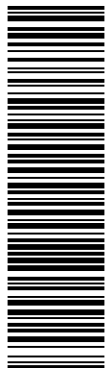
Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

The Jeep logo is displayed in a bold, black, sans-serif font. The letters are thick and closely spaced, with a small registered trademark symbol (®) at the end of the word.

Jeep^{MD} est une marque déposée de Chrysler Group LLC.



Chrysler Canada Inc.
13WK741-126-BA



Première impression

Imprimé aux États-Unis